



Paris Infrastructure Advisory
contact@parisinfrastructureadvisory.com
[www. ParisInfrastructureAdvisory.com](http://www.ParisInfrastructureAdvisory.com)

Livrable de Projet

Client : Commission de Régulation de l'Energie
Projet : Audit du niveau des charges et produits d'exploitation des ELD d'électricité Gérédis, Electricité de Mayotte et Eau Electricité de Wallis et Futuna
Sujet : Audit de la demande de EDM – Rapport final
Commentaire : Rapport final

E	21/11/30	FIN	A. Temenides	L. Aljounaidi
REV	AA/MM/JJ	Statut	Vérfié par	Emis par

Paris Infrastructure Advisory (PIA), SAS au capital de 1638 euros - R.C.S. Paris 891 201 170
Siren 891 201 170 - T.V.A. intra FR 88 891 201 170 - APE 7022Z

Table des matières

INDEX DES TABLEAUX	4
INDEX DES FIGURES.....	13
I. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'AUDIT	15
1. CONTEXTE	15
2. OBJECTIF ET CHAMPS DE L'AUDIT	15
II. DÉROULEMENT DE L'AUDIT.....	17
III. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'AUDIT	20
IV. VUE D'ENSEMBLE DES CNE	26
1. PRESENTATION DE LA MATRICE DE LA DEMANDE TARIFAIRE	26
2. DECOMPOSITION DES CNE PAR POSTE	26
3. EVOLUTION DES CNE DE EDM SUR LA PERIODE 2018-2020.....	27
4. TRAJECTOIRE DES CNE PROPOSEE PAR EDM POUR LA PERIODE 2022-2025	28
5. UNE DEMANDE EN FORTE HAUSSE, JUSTIFIEE PAR UN CONTEXTE MAHORAIS SPECIFIQUE	30
A. <i>Des charges nettes d'exploitation en forte augmentation.....</i>	30
B. <i>Justifiées par un contexte Mahorais spécifique.....</i>	32
C. <i>Appréciation du consultant.....</i>	32
V. MÉTHODE ET HYPOTHÈSES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION DES TRAJECTOIRES.....	34
1. METHODOLOGIE GENERALE DE CONSTRUCTION DES TRAJECTOIRES	34
A. <i>Approche adoptée par EDM.....</i>	34
B. <i>Approche retenue par PIA.....</i>	34
2. HYPOTHESES ECONOMIQUES.....	35
A. <i>Hypothèses d'EDM.....</i>	35
B. <i>Hypothèses d'indexation retenues par PIA</i>	35
3. TRAJECTOIRES PREVISIONNELLES DES PARAMETRES METIERS	36
4. TRAJECTOIRES PREVISIONNELLES DES INDICATEURS DE QUALITE DE SERVICE ET DE QUALITE D'ALIMENTATION.....	37
VI. ANALYSE DES PROJETS SPÉCIFIQUES D'EDM SUR LA PÉRIODE 2022- 2025 40	40
1. MISE EN CONFORMITE LIGNES AERIENNES (MCLA).....	40
A. <i>Le projet d'EDM.....</i>	40
B. <i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	40
2. MISE EN CONFORMITE BRANCHEMENTS COMPTEURS ET LUTTE CONTRE LA RETROCESSION (MCBC)	40
A. <i>Le projet d'EDM.....</i>	40
B. <i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	41
3. PROGRAMME SMART GRID	43
A. <i>Demande d'EDM.....</i>	43
B. <i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	44
4. PROJET SAWA	44
A. <i>Le projet d'EDM.....</i>	44
B. <i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	45
5. RENFORCEMENT DU PILOTAGE OFFRE-DEMANDE	45
A. <i>Le projet d'EDM.....</i>	45
B. <i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	46

6.	BASE DELOCALISEE SADA.....	50
A.	<i>Le projet d'EDM.....</i>	50
B.	<i>Bilan d'exécution.....</i>	50
C.	<i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	51
7.	ORDONNANCEMENT	52
A.	<i>Le projet d'EDM.....</i>	52
B.	<i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	53
8.	COMPTEURS COMMUNICANTS – PHASE PILOTE.....	56
A.	<i>Le projet d'EDM.....</i>	56
B.	<i>Appréciation du niveau des charges.....</i>	57
VII.	ANALYSE POSTE PAR POSTE SUR LA PÉRIODE 2018-2025	57
1.	ACHATS ET SERVICES EXTERNES	58
A.	<i>Evolution de la rubrique.....</i>	58
B.	<i>Contenu de la rubrique.....</i>	58
C.	<i>Analyse poste par poste de la rubrique.....</i>	59
D.	<i>Synthèse de la rubrique Achats et services externes.....</i>	113
2.	CHARGES DE PERSONNEL	114
E.	<i>Evolution de la rubrique.....</i>	114
F.	<i>Contenu de la rubrique.....</i>	115
G.	<i>Analyse poste par poste de la rubrique.....</i>	116
H.	<i>Synthèse de la rubrique Charges de personnel.....</i>	140
3.	IMPOTS ET TAXES.....	140
I.	<i>Evolution de la rubrique.....</i>	140
J.	<i>Contenu de la rubrique.....</i>	141
K.	<i>Analyse poste par poste de la rubrique.....</i>	142
L.	<i>Synthèse de la rubrique impôts et taxes.....</i>	153
4.	AUTRES CHARGES	153
M.	<i>Evolution de la rubrique.....</i>	153
N.	<i>Contenu de la rubrique.....</i>	154
O.	<i>Analyse poste par poste.....</i>	154
P.	<i>Synthèse de la rubrique Autres charges.....</i>	159
5.	PRODUCTION IMMOBILISEE ET STOCKEE.....	160
Q.	<i>Evolution de la rubrique.....</i>	160
R.	<i>Contenu de la rubrique.....</i>	160
S.	<i>Analyse poste par poste.....</i>	161
T.	<i>Synthèse de la rubrique Production immobilisée et stockée.....</i>	166
6.	AUTRES PRODUITS	167
U.	<i>Evolution de la rubrique.....</i>	167
V.	<i>Contenu de la rubrique.....</i>	167
W.	<i>Analyse poste par poste.....</i>	167
X.	<i>Synthèse de la rubrique Autres produits.....</i>	175
7.	EFFET DE BORD	176
Y.	<i>Evolution et contenu de la rubrique.....</i>	176
Z.	<i>Appréciation du consultant.....</i>	176
VIII.	APPRÉCIATION DU NIVEAU DES CHARGES ET PRODUITS SUR LA BASE D'UNE ANALYSE GLOBALE DES CNE.....	179

Index des tableaux

Tableau 1. Trajectoire 2018-2025 des CNE	20
Tableau 2. Trajectoire 2022-2025 : demande d'EDM V1 « iso-périmètre ».....	21
Tableau 3. Trajectoire 2022-2025 : demande d'EDM V2 à l'issue de l'exercice contradictoire.....	22
Tableau 4. Trajectoire 2022-2025 ajustée post contradictoire en k€.....	23
Tableau 5. Ecart « iso-périmètre » entre Trajectoire ajustée PIA post-contradictoire– Demande EDM V1 (k€)	23
Tableau 6. Matrice des charges et produits d'exploitation	26
Tableau 7. Décomposition par poste des CNE réalisées de l'année 2020 (corrigé de l'effet de périmètre)	27
Tableau 8. Vue globale des CNE réalisées 2018-2020, estimées 2021, et prévisionnelles 2022-2025 (k euros).....	28
Tableau 9. Hypothèses macroéconomiques retenues par EDM	35
Tableau 10. Hypothèses macroéconomiques retenues par EDM	36
Tableau 11. Trajectoire du nombre de clients total d'EDM.....	36
Tableau 12. Trajectoire de la longueur du réseau d'EDM en km	37
Tableau 13. Trajectoire du volume d'énergie livrée annuellement en GWh	37
Tableau 14. Trajectoire prévisionnelle 2019-2021 pour le projet MCLA.....	40
Tableau 15. Trajectoire prévisionnelle 2022-2025 pour le projet MCLA.....	40
Tableau 16. Trajectoire prévisionnelle 2019-2021 pour le projet MCBC	41
Tableau 17. Trajectoire 2018-2025 pour le projet MCMB et lutte contre la rétrocession	41
Tableau 18. Trajectoire ajustée 2022-2025 pour le projet MCBC et lutte contre la rétrocession	42
Tableau 19. Trajectoire de CAPEX du projet MAESHA sur la période 2021-2025...	44
Tableau 20. Coûts associés au chef de projet SmartGrids sur la période 2022-2025	44
Tableau 21. Trajectoire de CAPEX du projet SAWA sur la période 2021-2025	44
Tableau 22. Trajectoire des OPEX du projet SAWA sur la période 2022-2025 (demande EDM).....	45
Tableau 23. Trajectoire ajustée des OPEX du projet SAWA sur la période 2022-2025	45
Tableau 24. Trajectoire des effectifs pour le projet Equilibre offre-demande sur la période 2022-2025	45
Tableau 25. Trajectoire post-contradictoire des effectifs pour le projet Equilibre offre- demande sur la période 2022-2025.....	50
Tableau 26. Trajectoire de CAPEX du projet SADA sur la période 2021-2025	50
Tableau 27. Trajectoire d'OPEX du projet SADA sur la période 2021-2025	50

Tableau 28. Appréciation du niveau des charges à retenir pour le projet SADA sur la période 2022-2025	51
Tableau 29. Trajectoire des effectifs pour le projet ordonnancement sur la période 2022-2025	52
Tableau 30. Trajectoire ajustée des effectifs pour le projet ordonnancement sur la période 2022-2025	53
Tableau 31. Trajectoire post-contradictoire des effectifs pour le projet Ordonnancement sur la période 2022-2025	56
Tableau 32. Budget EDM de la phase pilote des compteurs communicants.....	57
Tableau 33. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Achats et services externes"	58
Tableau 34. Contenu du poste "Achats réseau"	59
Tableau 35. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats réseau"	60
Tableau 36. Explication de l'écart du poste "Achats réseau" sur la période 2018-2020	60
Tableau 37. Trajectoire délibérée (rejouée de l'inflation) des coûts associés au contrôle réglementaire métrologie.....	62
Tableau 38. Coûts associés au contrôle réglementaire métrologie sur la période 2018-2021 : délibéré versus réalisé.....	62
Tableau 39. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Achats réseau" .	62
Tableau 40. Recalcul de la trajectoire 2018-2020 du poste "Pièces nécessaires à l'entretien et réparation" - méthode 1.....	63
Tableau 41. Recalcul de la trajectoire 2018-2025 du poste "Pièces nécessaires à l'entretien et réparation"- méthode 2.....	64
Tableau 42. Appréciation du niveau à retenir pour le poste "Pièces nécessaires à l'entretien et réparation" sur la période 2022-2025	64
Tableau 43. Contenu du poste "Achats de fourniture"	65
Tableau 44. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats de fourniture"	65
Tableau 45. Explication de l'écart du poste "Achats de fourniture" pour la période 2018-2020.....	66
Tableau 46. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Achats de fourniture"	66
Tableau 47. Sous-postes impactés par la réception de la base de SADA (k€), pris en 2024.....	66
Tableau 48. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Achat de fourniture » sur la période 2022-2025	67
Tableau 49. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste «Achat de Fournitures » sur la période 2022-2025.....	69
Tableau 50. Contenu du poste "Sous-traitance et intérim".....	69
Tableau 51. Trajectoire 2018-2025 du poste "Sous-traitance et intérim"	70
Tableau 52. Explication de l'écart du poste "Sous-traitance et intérim" sur la période 2018-2020.....	70

Tableau 53. Ventilation des nouveaux branchements prévus par EDM dans la trajectoire 2018-2021	71
Tableau 54. Ventilation des nouveaux branchements prévus par EDM dans la trajectoire 2018-2021	71
Tableau 55. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Sous-traitance et intérim"	71
Tableau 56. Hypothèses de volume et prix unitaires pour la sous-traitance nouveaux branchements et MCBC pour la période 2020-2025.....	71
Tableau 57. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Sous-traitance et intérim » sur la période 2022-2025	72
Tableau 58. Contenu du poste "Locations".....	73
Tableau 59. Trajectoire 2018-2025 du poste "Locations" en k€ courants	73
Tableau 60. Trajectoire 2018-2025 du poste "Locations".....	73
Tableau 61. Explication de l'écart du poste "Locations".....	75
Tableau 62. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Locations".....	75
Tableau 63. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Locations » sur la période 2022-2025.....	76
Tableau 64. Contenu du poste "Assurances"	76
Tableau 65. Trajectoire 2018-2025 du poste "Assurances"	77
Tableau 66. Explication de l'écart du poste "Assurances" pour la période 2018-2020	77
Tableau 67. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Assurances"	78
Tableau 68. Evaluation du chiffre d'affaires normatif sur la période 2022-2025.....	79
Tableau 69. Parc automobile sur la période 2022-2025	79
Tableau 70. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Assurances » sur la période 2022-2025	80
Tableau 71. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste «Assurances » sur la période 2022-2025.....	81
Tableau 72. Contenu du poste "Maintenance".....	81
Tableau 73. Trajectoire 2018-2025 du poste "Maintenance".....	82
Tableau 74. Explication de l'écart du poste "Maintenance" sur la période 2018-2020	82
Tableau 75. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Maintenance"....	83
Tableau 76. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Maintenance » sur la période 2022-2025	85
Tableau 77. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste «Maintenances » sur la période 2022-2025	86
Tableau 78. Contenu du poste "Entretiens et réparations"	87
Tableau 79. Trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations"	87

Tableau 80. Explication de l'écart du poste "Entretiens et réparations" sur la période 2018-2020.....	88
Tableau 81. Trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations"	89
Tableau 82. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations".....	89
Tableau 83. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Entretien-Réparation » sur la période 2022-2025	91
Tableau 84. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste « Entretiens et réparations » sur la période 2022-2025.....	94
Tableau 85. Contenu du poste "Autres achats et services externes".....	95
Tableau 86. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres achats et services externes"..	96
Tableau 87. Explication de l'écart du poste "Autres achats et services externes" pour la période 2018-2020	96
Tableau 88. Explication de l'écart du sous-poste "Assistance"	97
Tableau 89. Explication de l'écart du sous-poste "Honoraires"	98
Tableau 90. Explication de l'écart du sous-poste "Déplacements, missions, et réceptions"	98
Tableau 91. Explication de l'écart du sous-poste "Postes et télécommunications" ..	98
Tableau 92. Explication de l'écart du sous-poste "Formation"	98
Tableau 93. Explication de l'écart du sous-poste "Divers" sur la période 2018-2020	99
Tableau 94. Explication de l'écart du sous-poste "Etudes" sur la période 2018-2020	99
Tableau 95. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges et services externes"	99
Tableau 96. Décomposition de la trajectoire 2022-2025 du sous-poste "Déplacements"	101
Tableau 97. Trajectoire EDM 2018-2025 du sous-poste "Déplacements, missions et réceptions"	103
Tableau 98. Trajectoire EDM 2018-2025 du sous-poste "Formation"	103
Tableau 99. Trajectoire 2018-2025 du sous-poste "Divers"	103
Tableau 100. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Divers » sur la période 2022-2025	104
Tableau 101. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Etudes » sur la période 2022-2025	105
Tableau 102. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « autres achats et services externes » sur la période 2022-2025	105
Tableau 103. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste « Autres achats et services externes » sur la période 2022-2025	113
Tableau 104. Demande EDM V2 pour la rubrique « Achats et services externes » sur la période 2022-2025	113

Tableau 105. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Achats et services externes » sur la période 2022-2025.....	114
Tableau 106. Ecarts pour la rubrique « Achats et services externes » sur la période 2022-2025.....	114
Tableau 107. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Charges de personnel"	115
Tableau 108. Trajectoire 2018-2025 des effectifs.....	116
Tableau 109. Trajectoire 2022-2025 des effectifs.....	119
Tableau 110. Trajectoire 2022-2025 post-contradictoire des effectifs.....	124
Tableau 111. Contenu du poste "Rémunérations" en k€ courants.....	124
Tableau 112. Trajectoire 2018-2025 du poste "Rémunérations".....	125
Tableau 113. Ecart du poste "Rémunérations" pour la période 2018-2020.....	125
Tableau 114. Explication de l'écart du poste "Rémunérations" pour la période 2018-2021	125
Tableau 115. Trajectoire 2018-2020 des équivalents temps pleins	126
Tableau 116. Explication de l'écart du poste "Rémunérations" pour la période 2018-2020.....	126
Tableau 117. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste " Rémunérations"	127
Tableau 118. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du sous-poste "Primes et heures supplémentaires".....	128
Tableau 119. Trajectoire 2022-2025 du sous-poste "Indemnités non imposables"	129
Tableau 120. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Rémunérations brutes » sur la période 2022-2025.....	129
Tableau 121. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Primes et heures supplémentaires » sur la période 2022-2025.....	130
Tableau 122. Trajectoire réalisée et estimée du sous poste « autres indemnités non imposables » sur la période 2022-2025.....	130
Tableau 123. Appréciation du niveau à retenir du sous poste « autres indemnités non imposables » sur la période 2022-2025.....	131
Tableau 124. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Indemnités non imposables » sur la période 2022-2025.....	131
Tableau 125. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Rémunérations » sur la période 2022-2025	131
Tableau 126. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour le sous-poste « Indemnités non imposables » sur la période 2022-2025.....	133
Tableau 127. Contenu du poste "Charges sociales et autres"	134
Tableau 128. Trajectoire 2018-2025 du poste "Charges sociales".....	134
Tableau 129. Explication de l'écart du sous- poste "Charges sociales " pour la période 2018-2020.....	135
Tableau 130. Explication de l'écart du sous-poste "Taxe d'apprentissage" pour la période 2018-2020	135

Tableau 131. Explication de l'écart du sous-poste "Taxe sur la formation professionnelle et continue" pour la période 2018-2020	135
Tableau 132. Explication de l'écart du sous-poste "Medecine du travail" pour la période 2018-2020.....	136
Tableau 133. Explication de l'écart du sous-poste "Autres charges sociales" pour la période 2018-2020	136
Tableau 134. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Charges sociales"	137
Tableau 135. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Taxes d'apprentissage » sur la période 2022-2025.....	137
Tableau 136. Taux des charges sociales retenues par EDM sur la période 2018-2025	138
Tableau 137. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Charges sociales » sur la période 2022-2025	138
Tableau 138. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Œuvre sociales » sur la période 2022-2025	139
Tableau 139. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « « Charges sociales et autres » sur la période 2022-2025.....	139
Tableau 140. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour le poste « « Charges sociales et autres » sur la période 2022-2025.....	139
Tableau 141. Demande EDM V2 pour la rubrique « Charges de personnel » sur la période 2022-2025	140
Tableau 142. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Charges de personnel » sur la période 2022-2025.....	140
Tableau 143. Ecart pour la rubrique « Charges de personnel » sur la période 2022-2025.....	140
Tableau 144. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Impôts et taxes".....	141
Tableau 145. Trajectoire 2018-2025 du poste "FACE"	142
Tableau 146. Explication de l'écart du poste FACE pour la période 2018-2021.....	143
Tableau 147. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "FACE"	143
Tableau 148. Trajectoire 2018-2025 du volume d'énergie délivrée par EDM.....	143
Tableau 149. Appréciation du taux du « FACE » sur la période 2022-2025.....	144
Tableau 150. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « FACE » sur la période 2022-2025.....	144
Tableau 151. Contenu du poste "CVAE"	144
Tableau 152. Trajectoire 2018-2025 du poste "CVAE"	145
Tableau 153. Explication de l'écart du poste CVAE.....	145
Tableau 154. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "CVAE"	146
Tableau 155. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « CVAE » sur la période 2022-2025.....	146

Tableau 156. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour le poste « CVAE » sur la période 2022-2025	146
Tableau 157. Contenu du poste "Redevances domaniales"	146
Tableau 158. Trajectoire 2018-2025 du poste "Redevances domaniales"	147
Tableau 159. Explication de l'écart du poste "Redevances domaniales" sur la période 2018-2021	147
Tableau 160. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Redevances domaniales"	148
Tableau 161. Trajectoire 2018-2025 du nombre d'habitants de Mayotte	148
Tableau 162. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Redevances domaniales » sur la période 2022-2025.....	148
Tableau 163. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour le poste « Redevances domaniales » sur la période 2022-2025	149
Tableau 164. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres taxes"	150
Tableau 165. Explication de l'écart du poste "Autres taxes" sur la période 2018-2020	150
Tableau 166. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "IFER"	150
Tableau 167. Trajectoire 2018-2025 du parc de véhicules soumis à TVTS	151
Tableau 168. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Autres impôts et taxes » sur la période 2022-2025	151
Tableau 169. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour le poste « Autres impôts et taxes » sur la période 2022-2025.....	153
Tableau 170. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Impôts et taxes » sur la période 2022-2025.....	153
Tableau 171. Contenu du poste "Autres charges diverses"	155
Tableau 172. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges diverses"	155
Tableau 173. Explication de l'écart du poste "Autres charges diverses" pour la période 2018-2021	156
Tableau 174. Trajectoire du sous-poste "créances irrécouvrables et douteuses" pour la période 2013-2016 prise comme référence pour la trajectoire 2018-2021	156
Tableau 175. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges diverses"	156
Tableau 176. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Autres charges diverses » sur la période 2022-2025	157
Tableau 177. Contenu du poste "Provisions pour risques et charges"	157
Tableau 178. Trajectoire 2018-2025 du poste "Provisions pour risques et charges"	158
Tableau 179. Explication de l'écart du poste "Provisions pour risques et charges" sur la période 2018-2020	158
Tableau 180. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Provisions pour risques et charges"	159

Tableau 181. Demande EDM V2 pour la rubrique « Autres charges » sur la période 2022-2025.....	159
Tableau 182. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Autres charges » sur la période 2022-2025.....	159
Tableau 183. Ecart pour la rubrique « Autres charges » sur la période 2022-2025.....	159
Tableau 184. Trajectoire 2018-2025 du poste "Production immobilisée et stockée".....	160
Tableau 185. Contenu du poste "Achats stockés".....	161
Tableau 186. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats stockés" en k€ courants....	161
Tableau 187. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats stockés".....	161
Tableau 188. Explication de l'écart du poste "Achats stockés" pour la période 2018-2020.....	162
Tableau 189. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Achats stockés".....	162
Tableau 190. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du sous-poste "Nouveaux compteurs immobilisés".....	162
Tableau 191. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Achats stockés » sur la période 2022-2025.....	163
Tableau 192. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour le poste « Achats stockés » sur la période 2022-2025.....	163
Tableau 193. Contenu du poste "Autres charges".....	164
Tableau 194. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges".....	164
Tableau 195. Explication de l'écart du poste "Autres charges" sur la période 2018-2020.....	164
Tableau 196. Ecart du nombre de nouveaux branchements sur la période 2018-2020.....	165
Tableau 197. Ecart du nombre de nouveaux branchements sur la période 2018-2020.....	165
Tableau 198. Ecart du nombre de nouveaux branchements sur la période 2018-2020.....	165
Tableau 199. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges".....	165
Tableau 200. Trajectoire de nouveaux clients sur la période 2022-2025.....	165
Tableau 201. Trajectoires des sous-postes « Fournitures » et « sous-traitance » sur la période 2022-2025.....	165
Tableau 202. Demande EDM pour la rubrique « Production immobilisée et stockée » sur la période 2022-2025.....	166
Tableau 203. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Production immobilisée et stockée » sur la période 2022-2025.....	166
Tableau 204. Ecart pour la rubrique « Production immobilisée et stockée » sur la période 2022-2025.....	166

Tableau 205. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Autres produits"	167
Tableau 206. Contenu du poste "Produits extratarifaires"	168
Tableau 207. Trajectoire 2018-2025 du poste "Produits extratarifaires"	168
Tableau 208. Explication de l'écart du poste "Produits extratarifaires" sur la période 2018-2021	168
Tableau 209. Explication de l'écart du sous-poste "Pénalités" sur la période 2018-2021	169
Tableau 210. Explication de l'écart du sous-poste "Travaux de branchement" sur la période 2018-2021	169
Tableau 211. Explication de l'écart de la ligne « Coupures »" sur la période 2018-2021	170
Tableau 212. Explication de l'écart de la ligne « Forfait agent assermenté » sur la période 2018-2021	170
Tableau 213. Explication de l'écart de la ligne « •1 ^{ère} mise en service »" sur la période 2018-2021	170
Tableau 214. Explication de l'écart de la ligne « 1 ^{ère} mise en service »" sur la période 2018-2021	171
Tableau 215. Autres écarts sur le poste « Produits extra-tarifaires » sur la période 2018-2021	171
Tableau 216. Décomposition de la trajectoire du poste "Produits extratarifaires" ..	171
Tableau 217. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Produits extra-tarifaires » sur la période 2022-2025	172
Tableau 218. Contenu du poste "Autres produits et subventions"	173
Tableau 219. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits et subventions"	173
Tableau 220. Explication de l'écart du poste "Autres produits et subventions" sur la période 2018-2020	174
Tableau 221. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits et subventions"	174
Tableau 222. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Autres produits et subventions » sur la période 2022-2025	175
Tableau 223. Demande EDM pour la rubrique « Autres produits » sur la période 2022-2025	175
Tableau 224. Appréciation du niveau à retenir pour la rubrique « Autres produits » sur la période 2022-2025	175
Tableau 225. Ecarts pour la rubrique « Autres produits » sur la période 2022-2025	175

Index des figures

Figure 1. Trajectoires de CNE réalisées 2018-2020, estimée 2021, et prévisionnelles 2022-2025.....	20
Figure 2. Evolution des CNE de EDM sur la période tarifaire en cours.....	28
Figure 3. Trajectoires de CNE réalisées 2018-2020, estimées 2021, et prévisionnelles 2022-2025.....	29
Figure 4. Evolution des charges nettes d'exploitation d'EDM : 2018, 2020 et 2025.	31
Figure 5. Evolution prévisionnelle du nombre de clients total d'EDM.....	36
Figure 6. Trajectoire de la longueur du réseau d'EDM en km.....	37
Figure 7. Trajectoire du volume d'énergie livrée annuellement en GWh.....	37
Figure 8. Evolution du Critère B 2018-2025.....	38
Figure 9. Evolution du taux de pertes 2018-2025.....	38
Figure 10. Evolution du taux de compteur avec au moins un relevé sur index réel dans l'année pour les consommateurs BT.....	38
Figure 11. Evolution des réclamations traitées dans un délai de quinze jours calendaires.....	39
Figure 12. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Achats et services externes" en k€ courants.....	58
Figure 13. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats réseau" en k€ courants.....	59
Figure 14. Trajectoire 2018-2025 du poste « Achats de fourniture » en k€ courants	65
Figure 15. Trajectoire 2018-2025 du poste "Sous-traitance et intérim" en k€ courants.....	69
Figure 16. Trajectoire 2018-2025 du poste "Assurances" en k€ courants.....	77
Figure 17. Trajectoire 2018-2025 du poste "Maintenance" en k€ courants.....	82
Figure 18. Trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations" en k€ courants.....	87
Figure 19. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres achats et services externes" en k€ courants.....	96
Figure 20. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Charges de personnel" en k€ courants.....	115
Figure 21. Trajectoire 2018-2025 des effectifs (ETP).....	116
Figure 22. Trajectoire 2018-2025 du poste sous-traitance et intérim.....	117
Figure 23. Trajectoire 2018-2025 des sous-postes Assistance, honoraires et études.....	117
Figure 24. Trajectoire 2018-2025 du sous-poste heures supplémentaires et astreintes.....	117
Figure 25. Trajectoire 2018-2025 du poste "Rémunérations" en k€ courants.....	125
Figure 26. Trajectoire 2018-2025 du poste "Charges sociales et autres" en k€ courants.....	134

Figure 27. Trajectoire 2018-2025 du sous poste « Charges sociales » en k€ courants	138
Figure 28. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Impôts et taxes" en k€ courants	141
Figure 29. Trajectoire 2018-2025 du poste "FACE" en k€ courants	142
Figure 30. Trajectoire 2018-2025 du poste "CVAE" en k€ courants	145
Figure 31. Trajectoire 2018-2025 du poste "Redevances domaniales" en k€ courants	147
Figure 32. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres taxes" en k€ courants	149
Figure 33. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges" en k€ courants	153
Figure 34. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges diverses" en k€ courants	155
Figure 35. Trajectoire 2018-2025 du poste "Provisions pour risques et charges" en k€ courants	158
Figure 36. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Production immobilisée et stockée" en k€ courants	160
Figure 37. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges" en k€ courants	164
Figure 38. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits" en k€ courants	167
Figure 39. Trajectoire 2018-2025 du poste "Produits extratarifaires" en k€ courants	168
Figure 40. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits et subventions" en k€ courants	173
Figure 41. Dotation aux catastrophes naturelles dans la mécanique comptable....	177
Figure 42. CNE d'EDM rapportées aux paramètres métier	179

I. Contexte et objectif de l'audit

1. Contexte

La péréquation tarifaire implique « une péréquation des charges de distribution d'électricité en vue de répartir entre les gestionnaires de réseaux publics de distribution d'électricité les charges résultant de leur mission ». Cette péréquation est prévue dans le code de l'énergie et est appliquée via le Fonds de Péréquation de l'Electricité (FPE).

Le principe de la péréquation tarifaire est que les utilisateurs payent le même tarif, quel que soit leur lieu d'utilisation sur le territoire français. Cependant, les charges liées au service d'électricité diffèrent d'un lieu à l'autre. Ainsi, en zone urbaine dense située en France métropolitaine, le coût de la distribution d'électricité est moindre que celui de la distribution dans une zone insulaire située dans l'océan Indien.

Le FPE permet de couvrir les écarts entre les coûts supportés par les gestionnaires de réseaux publics de distribution d'électricité et leurs recettes résultant des particularités des réseaux publics de distribution ou de la clientèle : la part relative à l'utilisation de ces réseaux dans les tarifs réglementés de vente d'électricité (TRVe) et les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution (TURPE HTA/BT).

Le code de l'énergie a introduit la possibilité pour les gestionnaires de réseaux de plus de 100 000 clients et ceux qui interviennent dans les zones non interconnectées (ZNI) d'opter pour un mécanisme de péréquation s'appuyant sur l'analyse de leurs comptes.

Parmi les entreprises locales de distribution (ELD) concernées, on compte Electricité de Mayotte (EDM), ELD desservant 49 000 clients intervenant en ZNI, sur le territoire de Mayotte.

Jusqu'à la fin de la période TURPE 5, ces dotations ont été établies par délibération de la CRE au titre des années 2018 à 2021 (quatre ans) pour EDM.

La délibération de la CRE du 21 janvier 2021 sur le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE) 6 HTA-BT¹ « prévoit la couverture par le tarif, à leur niveau effectif, des charges d'Enedis correspondant aux dotations versées à [...] EDM dont le montant est déterminé par la CRE. »

La CRE travaille ainsi à l'élaboration du niveau de dotations à verser à EDM pour la période 2022-2025.

2. Objectif et champs de l'audit

Cet audit a pour visée de fournir à la CRE la compréhension nécessaire des charges et produits d'exploitation de EDM sur la période de régulation actuelle (réalisés de 2018 à 2020, et estimés pour 2021), ainsi que des charges et produits d'exploitation prévisionnels présentés par l'opérateur pour la prochaine période tarifaire (2022-2025), hors achats liés au système électrique.

Grâce aux résultats de cet audit, la CRE pourra :

- Pour chaque poste de charges et produits d'exploitation :
 - Comprendre les fondamentaux sous-jacents à chaque poste de charges et produits d'exploitation (pour la période 2018-2025)

¹ [Délibération TURPE 6 HTA/BT sur legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

- Comprendre les hypothèses sous-jacentes à leur évolution
- Porter une appréciation sur les évolutions proposées par les opérateurs sur les exercices 2022-2025 (période TURPE 6)
- Porter une appréciation sur l'efficacité des opérateurs sur les exercices 2018, 2019 et 2020 et sur l'amélioration de leur efficacité prévue sur la période TURPE 6
- Eventuellement, proposer un niveau de charges d'exploitation efficace pouvant être atteint par les opérateurs

Ce document constitue le projet de rapport d'audit pour EDM.

Convention de présentation des données dans ce rapport :

- Signe des produits tarifaires : (-)
- Signe des charges tarifaire : (+)
- Ecart = Délibéré CRE retraité de l'inflation réalisée – Réalisé

II. Déroulement de l'audit

L'audit s'est organisé comme suit :

1. Un premier échange avec EDM a permis à l'opérateur de présenter le contexte Mahorais et les axes stratégiques pour la prochaine période
2. Cet échange a été suivi par l'envoi par le consultant d'une demande d'information détaillée.
3. L'analyse des données et des documents transmis par l'opérateur a suivi :
 - Documentation comptable :
 - Le rapport des commissaires aux compte (2018, 2019, 2020)
 - La comptabilité appropriée pour les années 2018, 2019 et 2020
 - La balance générale comptable pour les années 2018, 2019 et 2020
 - Le bilan d'exécution 2018-2021 accompagné d'une annexe sous format Excel, couvrant les charges d'exploitation, la performance opérationnelle, les charges de capital, le programme d'investissement et les volumes acheminés. Le bilan couvre aussi des focus sur les projets d'EDM sur la période.
 - La demande tarifaire 2022-2025 présentant le contexte général et le plan d'affaires et accompagnée d'une annexe sous format Excel couvrant les charges d'exploitation, les charges de capital, le programme d'investissement, les points d'injection et les volumes acheminés ainsi qu'une matrice tarifaire détaillée
 - Le plan stratégique 2019-2022 d'EDM et le plan d'action associé
 - Une note explicative précisant l'impact de la crise sanitaire
 - Une présentation sur le projet « Mise en conformité et lutte contre la rétrocession »
4. A partir de l'analyse des données, le consultant a adressé un questionnaire à EDM. Ce questionnaire visait à :
 - Clarifier les hypothèses générales de construction des trajectoires de l'opérateur
 - Apporter des explications et clarifications quant aux écarts entre les montants délibérés et les montants réalisés de chaque poste.
 - Récupérer les données réalisées détaillées au niveau des postes et sous-postes
 - Comprendre les hypothèses et la méthodologie utilisées par l'opérateur pour élaborer les projections pour les années 2022-2025
 - Ce questionnaire a porté sur les postes et sous-postes des rubriques : Achats et services externes, Charges de personnel, Impôts et taxes, Autres charges, Production immobilisée et stockée, Autres produits.
 - Le questionnaire a aussi porté sur les rubriques pour lesquelles une approche TOTEX (analyse des OPEX et des CAPEX conjointement)

est appropriée : Systèmes d'information, Immobilier, Véhicules, Compteurs

- Il a enfin porté sur les indicateurs de performance économiques suivis
- 5. En plus de la réponse à ce questionnaire, EDM a soumis des éléments plus détaillés sur sa trajectoire RH ainsi qu'une note d'information complémentaire couvrant 15 postes et sous postes
- 6. L'analyse des éléments adressés par EDM a été complétée par quatre échanges en ligne qui ont permis d'apporter des clarifications et qui ont permis au consultant d'approfondir sa compréhension de la situation spécifique de l'opérateur
- 7. Un deuxième questionnaire a été adressé à EDM dans la foulée. Ce questionnaire visait à clarifier des éléments relatifs aux hypothèses générales d'EDM et onze postes et sous-postes.
- 8. Un point d'étape avec la Commission de régulation de l'énergie a permis au consultant de présenter les éléments saillants identifiés à l'issue de ces analyses et de recueillir les orientations de la CRE sur le formalisme souhaité pour le rapport d'audit.
- 9. Dans la phase suivante, le consultant a élaboré les analyses détaillées qui ont supporté ses conclusions :
 - Pour chaque rubrique, chaque poste et chaque sous-poste, le consultant s'est appuyé sur les données et les explications fournies par l'opérateur pour reproduire l'approche de l'opérateur. Cette première étape a fait ressortir une première série d'ajustements
 - EDM proposant de déployer plusieurs grands projets sur la période 2022-2025, les coûts associés à ses grands projets ont été extraits et analysés dans leur globalité. L'analyse a permis de proposer des ajustements
 - Des ajustements complémentaires ont ensuite été introduits afin de prendre en compte les éléments marquants identifiés : une trajectoire de recrutement très ambitieuse, des charges liées à l'activité de commercialisation qui se sont retrouvées dans la demande concernant le contour de la distribution et la dotation pour catastrophe naturelle demandée par EDM.
- 10. Suite à ces travaux, un projet de rapport et le fichier de calcul sous-jacent ont été soumis à la Commission de régulation de l'énergie. A cette occasion, la CRE a souligné un élément nouveau du cadre de régulation non pris en compte initialement : les dotations aux provisions pour risques et charges et reprises de provisions ne sont pas couvertes dans le TURPE 6 HTA/BT. Elle a aussi rappelé que les charges de commissionnement ne sont pas couvertes en prévisionnel. La CRE a aussi émis des commentaires visant à améliorer la lisibilité du rapport. Ceux-ci ont été pris en compte préalablement au démarrage de la phase contradictoire.
- 11. Une note d'information préalable a été envoyée à l'opérateur à sa demande pour lui donner plus de temps pour préparer l'exercice contradictoire.
- 12. Une réunion pré-contradictoire a été tenue en ligne entre le consultant, la CRE et EDM. Elle a permis de présenter l'approche retenue par le consultant et les documents associés au résultat de l'audit (le présent rapport et un fichier Excel de calcul)

13. L'opérateur a disposé de huit jours ouvrés pour faire ses commentaires. Dans sa réponse, EDM a apporté les éléments suivants :
- Une note de réponse couvrant plusieurs projets et postes
 - Un tableau Excel présentant la demande EDM mise à jour, appelée demande v2 dans la suite du présent rapport, et détaillée au niveau des postes et sous-postes. EDM indique que cette mise à jour « intègre » :
 - Quelques révisions portant sur le plan de charges des « projets », MCBC en particulier
 - Des corrections [...] paraissant légitimes (recalcul des impôts et taxes par exemple)
 - Une somme significative d'ajustements de petits postes, ajustements portant quand même sur -15% de l'assiette concernée et sur lesquels, faute de temps ou de compréhension de ces corrections, [EDM n'est] pas en mesure de [se] positionner.
 - [Elle] intègre également, sans acceptation définitive de [la part d'EDM] pour le moment, en attente de l'accord de la partie réceptrice ou d'une délibération de la CRE :
 - Les reclassements (bornes de paiement vers CSPE, 127 k€ en 2022),
 - Les retraitements (provisions risques et charges, 497 k€ en 2022) »
 - Une note de synthèse commentée sur les écarts
 - Des documents supports à la note de réponse : l'accord d'entreprise relatif à la prime de transport en vigueur à EDM, l'étude de faisabilité de la migration des réseaux radio d'EDM, le cahier des charges pour la construction et réfection des branchements électrique (lot 1), les indicateurs de performance d'EDM pour 2021, l'accord d'entreprise relatif à l'intéressement, le contrat d'assistance technique pour le support hotline, l'article R2333-105 du code général des collectivités territoriales et relatif à la RODP, et l'arrêté départemental sur le tarif de transport en taxi à Mayotte
 - Des éléments complémentaires par email ont été apportés relativement aux achats stockés et au CICE. Ces éléments complémentaires étaient accompagnés d'un support Excel
14. Dans le cadre de la revue contradictoire, l'opérateur a choisi de revoir certaines de ses hypothèses, le conduisant à proposer une trajectoire révisée.
15. Chaque commentaire apporté par l'opérateur a été évalué. Pour certains postes, la trajectoire a été revue. Pour d'autres postes, des clarifications ont été apportées.
- Le rapport a été finalisé sur cette base.

III. Synthèse des résultats de l'audit

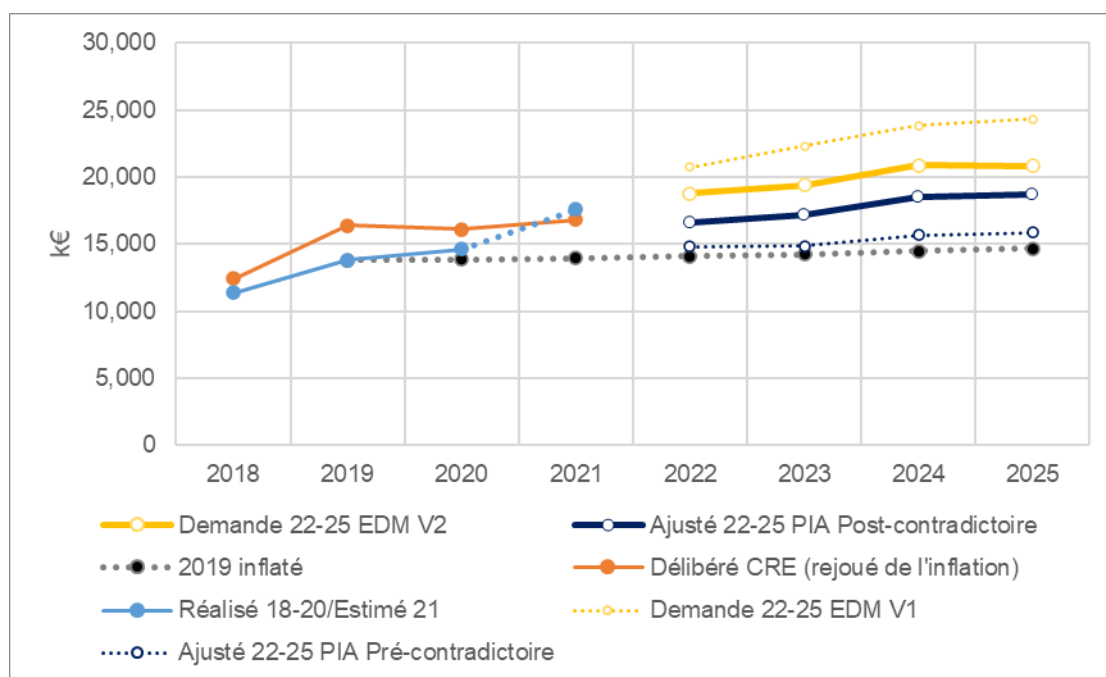
Les travaux conduits au cours de l'audit ont mis en avant deux écarts de périmètres : 1) les provisions pour risques et charges ont été présentées dans la trajectoire de l'opérateur alors qu'elles ne sont pas couvertes dans le cadre de régulation ; 2) les coûts relatifs aux bornes de paiement ont été classés dans le contour de la distribution alors qu'elles relèvent de la fourniture.

L'ensemble des chiffres présentés dans la section synthèse ci-dessous et dans les conclusions post-contradictoire sont corrigés de ces deux effets de périmètre. Les chiffres présentés dans le corps d'analyse ne le sont pas.

En particulier, l'ensemble des courbes est présenté à « iso-périmètre » : ie ne présentant ni les provisions pour risques et charges ni les coûts relatifs aux bornes de paiement.

Dans sa première version, EDM a estimé ses charges nettes d'exploitation à 22 797 k€ en moyenne sur la période 2022-2025. Ces prévisions de charges représentent une hausse de +59% comparé à une trajectoire basée sur le réalisé 2019 et suivant l'inflation qui aurait représenté 4 365 k€ en moyenne sur la période 2022-2025.

Figure 1. Trajectoires de CNE réalisées 2018-2020, estimée 2021, et prévisionnelles 2022-2025



Le détail des trajectoires : le réalisé / estimé 2018-2021, la demande d'EDM 2022-2025, le réalisé 2019 inflaté et la trajectoire ajustée suite à l'exercice d'audit sont présentés ci-dessous.

Tableau 1. Trajectoire 2018-2025 des CNE

K€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	12,395	16,368	16,107	16,831				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel V1 2022-2025	11,356	13,800	14,597	17,581	20,736	22,325	23,824	24,306

Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-1,039	-2,568	-1,509	750				
Evolution annuelle		22%	6%	20%	18%	8%	7%	2%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							9,546	72%
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	12,395	16,368	16,107	16,831				

Le niveau des charges nettes d'exploitation demandées par EDM est présenté ci-dessous.

Tableau 2. Trajectoire 2022-2025 : demande d'EDM V1 « iso-périmètre »

	K€ courants	2022	2023	2024	2025
2-Achats et services externes		8538	8982	9952	9747
3-Charges de personnel		13688	14973	15512	16267
4-Impôts et taxes		1429	1484	1530	1579
5-Autres charges		342	352	361	368
6-Production immobilisée et stockée		-884	-1002	-1005	-1042
7-Autres produits		-2478	-2563	-2626	-2714
8-Effet de bord		100	100	100	100
Total hors achats liés au système électrique		20736	22325	23824	24306

Cette augmentation des charges demandée par EDM est liée à

- L'augmentation des Achats réseau de **+512 k€** par an en moyenne (+39 % du poste) principalement liée au déploiement du **projet MCBC** (683 k€ d'achats en moyenne 22-25 contre 53 k€ dans une trajectoire « 2019 inflatée »)
- L'augmentation de la Sous-traitance et intérim de **+1262 k€** par an en moyenne (+182% du poste) principalement liée à l'apparition de dépenses de sous-traitance MCBC (+1060 k€) et à l'augmentation de la sous-traitance nouveaux branchements et **lutte contre la rétrocession** (+432 k€ par rapport à une trajectoire 2019 inflatée)
- L'augmentation du poste « Autres achats et services externes » de **+721 k€** par an en moyenne (+43% du poste) dont +503 k€ dans le sous-poste « divers » liés notamment à la mise en place d'une nouvelle **base opérationnelle à Sada**.
- **+934 k€** par an en moyenne reflétant l'augmentation des postes Achat de fourniture (+155 k€ en moyenne, +59% du poste), Locations (+86 k€ en moyenne, +71% du poste), Assurances (+213 k€ en moyenne, +107% du poste), Maintenance (+144k€, +76% du poste), Entretien et réparations (+336k€ en moyenne, +30% du poste)
- L'augmentation des rémunérations de **+2979 k€** en moyenne par an (+43% du poste), en partie reflétant une augmentation des rémunérations unitaires plus rapide que l'inflation, mais surtout reflétant **l'augmentation des ETPs** de +44% entre 2019 et la moyenne 2022-2025
- L'augmentation des charges sociales de **+2194 k€** en moyenne par an (+72% du poste) reflétant l'augmentation des rémunérations mais aussi **l'alignement progressif du régime** de cotisation à Mayotte sur le régime général

- L'augmentation des impôts et taxes de **+78 k€** en moyenne par an (+5% de la rubrique), reflétant essentiellement l'augmentation de la RODP (+148 k€, 372% du poste) et la baisse du FACE (-251 k€, -26%) reflétant une contribution particulièrement élevée en 2019 et l'augmentation de divers autres taxes.
- La diminution des Autres charges diverses de **-197 k€** en moyenne par an (-36% du poste) reflétant essentiellement la diminution des provisions pour créances douteuses (-115k€) et des créances irrécouvrables (-95k€) en lien à des montants particulièrement élevés en 2019, EDM ayant décidé d'apurer son stock de créances douteuses avant le passage au mode péréqué.
- L'augmentation de la production immobilisée et stockée, générant une baisse des CNE de **-288 k€** en moyenne par an (41% de la rubrique) reflétant, pour **433 k€** l'augmentation des coûts unitaires des branchements (coûts immobilisés)
- La baisse des Autres produits, générant une augmentation des CNE de **+241 k€** en moyenne par an (8% de la rubrique) reflétant à la fois l'augmentation des pénalités (+8% du sous-poste) et la baisse des recettes de travaux de branchements (-37% du sous-poste)

A l'issue de l'exercice contradictoire, EDM a revu certaines de ses hypothèses, l'amenant à revoir à la baisse sa demande

Tableau 3. Trajectoire 2022-2025 : demande d'EDM V2 à l'issue de l'exercice contradictoire

K€ courants	2022	2023	2024	2025
2-Achats et services externes	8345	8915	9715	9582
3-Charges de personnel	12232	12517	13150	13307
4-Impôts et taxes	1277	1351	1408	1468
5-Autres charges	338	345	352	359
6-Production immobilisée et stockée	-884	-1002	-1005	-1042
7-Autres produits	-2656	-2823	-2840	-2936
8-Effet de bord	100	100	100	100
Total hors achats liés au système électrique	18,753	19,402	20,879	20,839

EDM a revu ses trajectoires comme suit :

- Revue à la baisse de la rubrique Achats et services externes de -166k€ en moyenne, représentant 2% de la rubrique
- Revue à la baisse de la trajectoire d'effectifs, générant une revue à la baisse de la rubrique Charges de personnel de -2308 k€ en moyenne, représentant 15% de la rubrique
- Revue à la baisse de la rubrique Impôts et taxes de -130k€ en moyenne, représentant 9% de la rubrique
- Revue à la baisse de la rubrique Autres charges de -7k€ en moyenne, représentant 2% de la rubrique
- Revue à la hausse de la rubrique Autres produits, générant une baisse des CNE de 218k€ en moyenne, représentant 8% de la rubrique

Le processus d'audit conduit amène à proposer une trajectoire ajustée :

Tableau 4. Trajectoire 2022-2025 ajustée post contradictoire en k€

	K€ courants	2022	2023	2024	2025
2-Achats et services externes		7,044	7,442	8,124	8,030
3-Charges de personnel		11,486	11,961	12,533	12,955
4-Impôts et taxes		1,233	1,290	1,330	1,374
5-Autres charges		339	345	352	360
6-Production immobilisée et stockée		-888	-1,009	-1,014	-1,054
7-Autres produits		-2,656	-2,823	-2,840	-2,936
8-Effet de bord		0	0	0	0
Total hors achats liés au système électrique		16,558	17,207	18,485	18,729

Les écarts entre la première version de la demande de l'opérateur et la trajectoire ajustée post-contradictoire sont présentés ci-dessous par rubrique :

Tableau 5. Ecart « iso-périmètre » entre Trajectoire ajustée PIA post-contradictoire- Demande EDM V1 (k€)

	K€ courants	2022	2023	2024	2025
2-Achats et services externes		-1,494	-1,541	-1,828	-1,717
3-Charges de personnel		-2,202	-3,011	-2,979	-3,312
4-Impôts et taxes		-196	-194	-200	-206
5-Autres charges		-3	-6	-8	-8
6-Production immobilisée et stockée		-5	-7	-9	-12
7-Autres produits		-177	-259	-214	-222
8-Effet de bord		-100	-100	-100	-100
Total hors achats liés au système électrique		-4,178	-5,118	-5,339	-5,576

Les écarts s'expliquent comme suit :

- Ecart de calcul : la trajectoire de référence retenue part des données réalisées 2019 auxquelles sont ensuite appliquées des « drivers métiers » et des hypothèses d'évolutions de prix. A ce socle sont ensuite rajoutés les coûts correspondants à des évolutions justifiées par EDM. La rationalisation des projections génère une première série d'écarts :
 - **-369 k€** en moyenne dans la rubrique Achats et services externes, représentant 4% de la rubrique
 - **-1001 k€** en moyenne dans la rubrique Charges de personnel, représentant 6.6% de la rubrique
 - **-21 k€** en moyenne dans la rubrique Impôts et taxes, représentant 1% de la rubrique
 - **-15 k€** en moyenne pour les rubriques Autres charges et Production immobilisée et stockée, représentant moins de 1% des deux rubriques
 - **-218 k€** en moyenne pour la rubrique Autres produits (une augmentation des autres produits et une baisse des CNE), représentant 8% de la rubrique
- Ecart résultants d'une divergence sur les hypothèses
 - **-424 k€** représentant 4% de la rubrique Achats et services externes :

- -69 k€ en moyenne liés à l'écart sur la prise en compte de coût COVID post juillet 2022 ;
- -88 k€ liés à la non prise en compte d'augmentation substantielles dans les coûts de nettoyage hors Sada ;
- -51 k€ de frais de juriste qu'EDM a proposé, lors de l'échange contradictoire, de ne pas conserver ;
- -81 k€ liés à la non prise en compte de surcoûts générés par l'accord de télétravail mis en place par EDM car cet accord de télétravail ne génère aucun gain pour l'entreprise par ailleurs ;
- -135 k€ liés à la non couverture de charges d'intérim qui viendrait en substitution de CDD suite à la signature de l'accord Pôle emploi, EDM n'ayant pas présenté la diminution de coûts de CDD qui serait le miroir de cet accroissement.
- **-178k€** représentant 12% de la rubrique Impôts et taxes :
 - -52 k€ liés au FACE, la projection retenant une hypothèse de stabilité des montants alloués et baisse des taux applicables, tandis qu'EDM retient une hypothèse d'accroissement des taux ;
 - -104k€ en moyenne reflétant la baisse de la CVAE, de la taxe foncière et de la CFE proposés dans le projet de loi de finance 2021 et non pris en compte par EDM ;
 - -22 k€ pour la contribution Agefiph, EDM supposant qu'il n'y aura pas de recrutement de travailleurs handicapés malgré ses hypothèses de forte augmentation d'effectifs
- Ecarts liés à la couverture des coûts des grands projets envisagés par EDMs sur la période : **-1673 k€** représentant 31% des coûts associés aux projets et résultants de la proposition d'étaler dans le temps la mise en œuvre du projet MCBC, d'adopter une approche prudente sur le projet ordonnancement et de prendre en compte les économies qui seront générées par la mise en place de la base de Sada
- Ecarts liés aux effectifs (hors grands projets) : hors effectifs dédiés aux grands projets, EDM demande une augmentation des effectifs de [CONFIDENTIEL]. La trajectoire ajustée retient une augmentation [CONFIDENTIEL]. Cet ajustement génère :
 - Une revue à la baisse de la rubrique Achats et services externes **-88k€** en moyenne sur la période
 - Une revue à la baisse de la rubrique Charges de personnel de **-966 k€** en moyenne sur la période
- Ecarts liés à la non prise en compte de la dotation catastrophes naturelles « effet de bord » : **-100k€** en moyenne sur la période.

Au total, les écarts par rubrique sont de :

- **-1645 k€** en moyenne par an sur la rubrique Achats et services externes, représentant une baisse de 18% de la rubrique par rapport à la demande V1 d'EDM

- **-2876 k€** en moyenne par an sur la rubrique Charges de personnel, représentant une baisse de 19% de la rubrique par rapport à la demande V1 d'EDM
- **-199 k€** en moyenne par an sur la rubrique Impôts et taxes, représentant une baisse de 18% de la rubrique par rapport à la demande V1 d'EDM
- **-7 k€** en moyenne par an sur la rubrique Autres charges, représentant une baisse de 2% de la rubrique par rapport à la demande V1 d'EDM
- **-8 k€** en moyenne par an sur la rubrique Production immobilisée et stockée, représentant une augmentation de 2% de la rubrique par rapport à la demande V1 d'EDM (générant une baisse des CNE)
- **-218 k€** en moyenne par an sur la rubrique Autres produits, représentant une augmentation de 8% de la rubrique par rapport à la demande V1 d'EDM (générant une baisse des CNE)
- **-100 k€** au titre de « l'effet de bord », représentant l'intégralité de cette ligne

IV. Vue d'ensemble des CNE

1. Présentation de la matrice de la demande tarifaire

EDM présente les charges et produits d'exploitation réalisés sous la forme d'une matrice comportant 7 rubriques, divisées en 27 postes comme décrit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6. Matrice des charges et produits d'exploitation

Rubrique	Postes
Achats et services externes	Achats réseau
	Achats de fourniture
	Sous-traitance et intérim
	Locations
	Assurances
	Maintenance
	Entretien et réparations
	Autres
Charges de personnel	Rémunérations
	Charges sociales
Impôts et taxes	FACE
	CVAE
	CFE
	IFER
	Redevances domaniales
	Autres taxes
Autres charges	Autres charges diverses
	Provisions risques et charges
Production immobilisée et stockée	Achats stockés
	Autres charges
Autres produits	Produits extratarifaires
	Autres produits et subventions
	Autres subventions
	Produits divers
Effet de bord	Dotation catastrophes naturelles

26

2. Décomposition des CNE par poste

Le montant total des CNE pour l'année 2020 est de 18 221 k€. On note que les postes les plus importants sont les suivants :

- Rémunérations, dans la rubrique Charges de personnel ;
- Charges sociales, dans la même rubrique ;
- Produits extratarifaires, dans la rubrique Autres Produits.

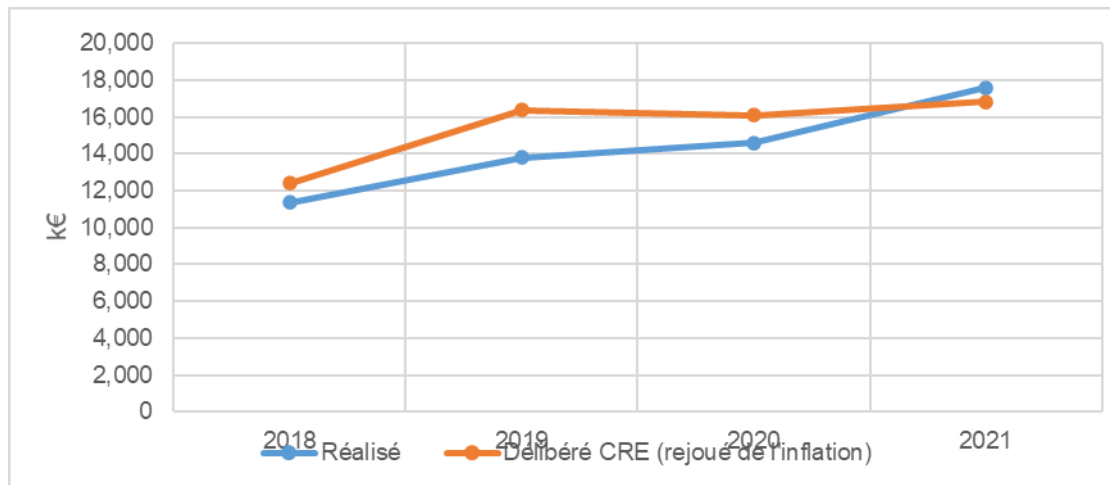
Tableau 7. Décomposition par poste des CNE réalisées de l'année 2020 (corrige de l'effet de périmètre)

Poste	Montant 2020 (en k€)	% des CNE
Achats et services externes	5,869	31.8%
Achats réseau	1,101	6.0%
Achats de fourniture	309	1.7%
Sous-traitance et intérim	923	5.0%
Locations	199	1.1%
Assurances	211	1.1%
Maintenance	154	0.8%
Entretien et réparations	1,293	7.0%
Autres	1,680	9.1%
Charges de personnel	10,298	55.7%
Rémunérations		
Charges sociales		[CONFIDENTIEL]
Impôts et taxes	1,174	6.4%
Autres charges	322	1.7%
Autres charges diverses	322	1.7%
Production immobilisée et stockée	-502	-2.7%
Achats stockés	-285	-1.5%
Autres charges	-217	-1.2%
Autres produits	-2,664	-14.4%
Produits extratarifaires	-2,621	-14.2%
Autres produits et subventions	-43	-0.2%
Autres subventions	0	0.0%
Produits divers	-43	-0.2%
Effet de bord	100	0.5%
Dotation catastrophes naturelles	100	0.5%

3. Evolution des CNE de EDM sur la période 2018-2020

Sur la période 2018-2020, la trajectoire des CNE réalisées par EDM est inférieure à celle prévue par la trajectoire tarifaire. Les écarts entre la trajectoire délibérée et la trajectoire réalisée sont analysés en section VII Analyse poste par poste sur la période 2018-2025 et plus particulièrement, pour chaque poste, l'analyse est présentée dans la section VII.x.C.y. 3) où x et y reflètent la rubrique et le poste, respectivement.

Figure 2. Evolution des CNE de EDM sur la période tarifaire en cours



4. Trajectoire des CNE proposée par EDM pour la période 2022-2025

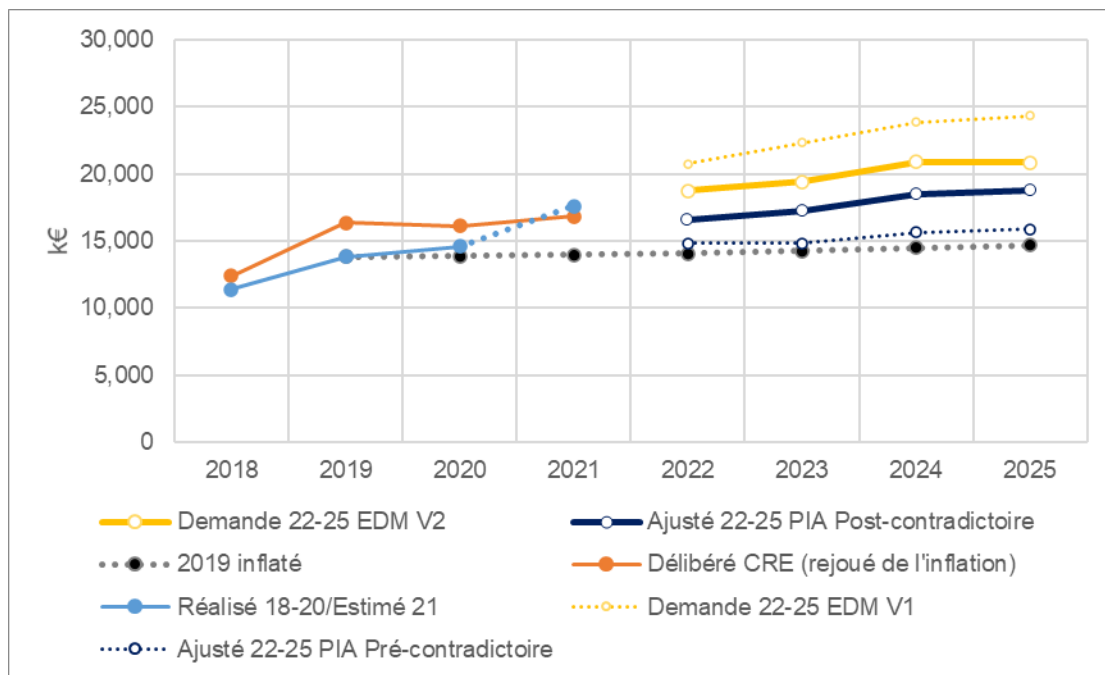
Cette section présente la proposition d'EDM d'évolution des CNE pour la période tarifaire 2022-2025. Le tableau ci-dessous rappelle la trajectoire réalisée en 2018, 2019, et 2020, présente l'estimé pour l'année 2021, et détaille le prévisionnel sur la période 2022-2025.

Tableau 8. Vue globale des CNE réalisées 2018-2020, estimées 2021, et prévisionnelles 2022-2025 (k euros)

Poste	2018 Réalisé	2019 Réalisé	2020 Réalisé	2021 Estimé	2022 Prévisionnel	2023 Prévisionnel	2024 Prévisionnel	2025 Prévisionnel
2-Achats et services externes	5560	5644	5869	7889	8538	8982	9952	9747
21-Achats réseau (pièces réseau, carburant, véhicules etc.)	1958	1254	1101	2061	1719	1783	1851	1917
22-Achats de fourniture	207	253	309	339	368	381	461	466
23-Sous-traitance et intérim	451	668	923	1069	1693	2008	2072	2057
24-Locations	65	115	199	197	206	206	205	205
25-Assurances	206	192	211	284	366	391	433	458
26-Maintenance	119	183	154	211	284	290	300	464
27-Entretiens et réparations	904	1094	1293	1169	1296	1474	1711	1418
28-Autres (honoraires CAC, études, formations, télécoms, déplacements etc.)	1650	1886	1680	2560	2607	2449	2919	2763
3-Charges de personnel	8231	9545	10298	11792	13688	14973	15512	16267
31-Rémunérations								
32-Charges sociales et autres								
							[CONFIDENTIEL]	
4-Impôts et taxes	801	1371	1174	1329	1429	1484	1530	1579

5-Autres charges	364	531	322	322	342	352	361	368
51 Autres charges diverses	364	531	322	322	342	352	361	368
52-Provisions risques et charges	0	0	0	0	0	0	0	0
53-Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0
54-Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
6-Production immobilisée et stockée	-1331	-668	-502	-832	-884	-1002	-1005	-1042
61-Prod.immo. - Achats stockés	-1129	-441	-285	-453	-305	-312	-315	-323
62-Prod.immo. - Autres charges	-202	-227	-217	-379	-579	-690	-690	-719
7-Autres produits	-2369	-2724	-2664	-3018	-2478	-2563	-2626	-2714
7a-Produits extra tarifaires	-2179	-2684	-2621	-2977	-2443	-2528	-2590	-2677
7b-Autres produits et subventions	-189	-40	-43	-41	-35	-35	-36	-36
7b1-Autres subventions	-41	0	0	0	0	0	0	0
7b2-Produits divers	-149	-40	-43	-41	-35	-35	-36	-36
8-Effet de bord	100	100	100	100	100	100	100	100
2-Achats et services externes	5560	5644	5869	7889	8538	8982	9952	9747

Figure 3. Trajectoires de CNE réalisées 2018-2020, estimées 2021, et prévisionnelles 2022-2025



On observe une forte tendance haussière sur les trajectoires, expliquée par EDM en raison des facteurs suivants :

- la croissance de la demande en énergie à Mayotte tirée par une évolution à la hausse du nombre de clients supérieure à 2%
- la départementalisation et rattrapage avec les standards français

- la volonté de transition énergétique
- la volonté de moderniser les services clients

Cette volonté de rattrapage se traduit dans des projets spécifiques sur la période comme la base délocalisée, l'ordonnancement des interventions et Maesha (...). Les projets spécifiques présentés pour la période 2018-2021, tels que la mise en conformité des lignes aériennes, des branchements et des compteurs, ainsi que la lutte contre la rétrocession et la fraude sont poursuivis et intensifiés sur la période 2022-2025. Une analyse détaillée des projets est présentée en section VI Analyse des projets spécifiques d'EDM sur la période 2022-2025.

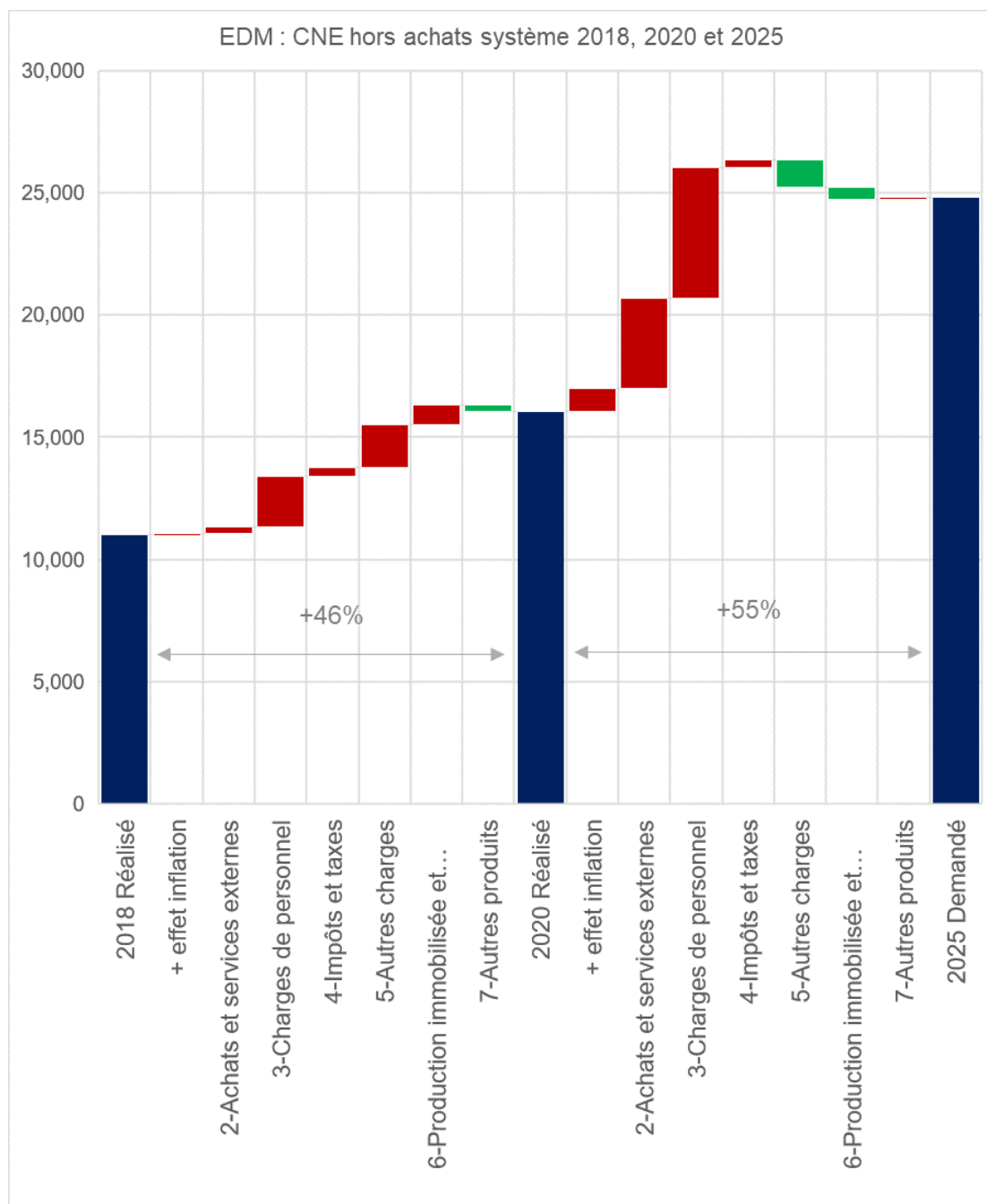
30

5. Une demande en forte hausse, justifiée par un contexte mahorais spécifique

A. Des charges nettes d'exploitation en forte augmentation

La figure ci-dessous présente les CNE d'EDM hors achats systèmes pour 2018, 2020 et 2025. Elle présente aussi la contribution de chaque rubrique à la hausse des CNE. La contribution est signalée en rouge quand la rubrique a un effet haussier sur les charges et en vert quand elle a un effet baissier.

Figure 4. Evolution des charges nettes d'exploitation d'EDM : 2018, 2020 et 2025



31

On note que les CNE d'EDM ont augmenté de 46% entre le réalisé 2018 et le réalisé 2020. Les principales contributions à cette augmentation viennent des charges de personnel (+2M€, représentant +25% sur la rubrique) et des autres charges (+1.7M€, représentant une multiplication par 15 de cette rubrique).

EDM prévoit aussi une augmentation de +55% entre le dernier réalisé (2020) et 2025. Les principales contributions à cette augmentation dans la prévision d'EDM viennent des achats et services externes (+3.7M€ représentant +60% sur la rubrique) et des charges de personnel (+5.4M€, représentant +50% sur la rubrique).

B. Justifiées par un contexte Mahorais spécifique

Extraits du dossier tarifaire soumis par EDM

Mayotte est une région et un département de France d'outre-mer, située à 8 000 km de la métropole continentale, éloignée des principaux centres logistiques mondiaux et en dehors des principales routes commerciales. Les échanges avec le reste du monde sont donc plus coûteux et plus longs comparativement à la métropole.

Mayotte est également exposée à divers aléas et catastrophes naturelles, comme les tempêtes cycloniques par exemple et plus récemment les risques sismiques (activité volcanique nouvelle au large de Petite Terre, générant des mouvements de la croûte terrestre depuis 2018).

Le tissu économique mahorais est peu développé, très concentré, voire en situation oligopolistique sur de nombreux secteurs (BTP par exemple). Ainsi, il y a peu de sous-traitants par secteur d'activité (qui disposent d'un pouvoir de marché important) et l'indisponibilité d'un seul prestataire peut avoir des conséquences significatives sur les opérations et l'activité économique.

Bien que connaissant une croissance forte, l'économie est toujours en rattrapage (PIB par habitant 3 fois inférieur à celui de la métropole). La forte croissance démographique (la population légale de l'île a été multipliée par six depuis 1978, passant de 47.000 habitants à près de 290.000 aujourd'hui !) couplée à l'équipement croissant des ménages représentent un défi majeur pour les infrastructures et l'offre énergétique, d'autant qu'une partie de l'accroissement démographique est illégale et donc non recensée. D'un autre côté, plus d'un tiers des logements sont précaires et plus de la moitié des logements ne sont pas pourvus des équipements sanitaires de base. EDM doit ainsi gérer des problématiques très spécifiques, telles que la mise en conformité des réseaux, la lutte contre la fraude et la rétrocession rendue compliquée par l'immigration illégale et le caractère précaire de nombreux logements.

Le processus de départementalisation initié il y a dix ans est encore en cours et conduit notamment à un alignement progressif des prestations sociales sur la métropole. Le 8 juillet 2019, le premier contrat de convergence et de transformation (CCT) portant sur la période 2019-2022 a été signé entre l'Etat et les collectivités mahoraises. Ce contrat, prévu par la loi EROM, définit les grandes priorités d'action du territoire. Il représente la traduction budgétaire des engagements de l'Etat et des collectivités pris dans le cadre du livre bleu outre-mer et du plan pour l'avenir de Mayotte. Cela a un impact direct sur les charges sociales et les coûts de personnel (et donc également les coûts de sous-traitance) qui, par effet de rattrapage, ont tendance à croître plus fortement que dans les autres territoires d'outre-mer et a fortiori qu'en métropole.

C. Appréciation du consultant

Les échanges avec EDM : questionnaires, entretiens et données complémentaires apportées par l'opérateur montrent en effet que la prise en compte de ce contexte spécifique génère une hausse des charges, par exemple pour couvrir les coûts liés aux projets de mise en conformité (branchement, compteurs, lignes aériennes) ou pour couvrir les charges générées par l'alignement du régime mahorais sur le régime général en matière de charges sociales par exemple.

Une partie des augmentations demandées correspondent au souhait d'EDM d'aligner ses opérations sur celles d'Enedis, opérateur principal en France métropolitaine qui

gère 1.4 millions de km de réseau (1 050 km pour EDM) et 37 millions de clients (49 000 pour EDM).

Un bilan détaillé de l'exécution des trajectoires sur la période 2018-2020 est présenté lors de l'analyse poste à poste. Ce bilan d'exécution souligne entre autres les difficultés de réalisation des grands projets inscrits dans la trajectoire 2018-2020 d'EDM tels que la base délocalisée ou la mise en conformité qui connaissent des retards importants.

Notre appréciation détaillée au contour de chacun des postes et présentée en section VII « Analyse poste par poste sur la période 2018-2025 » est ainsi guidée par les principes suivants :

- les spécificités de Mayotte et leurs impacts, notamment en matière de coûts d'approvisionnement sont pris en compte
- les impacts des grands projets souhaités par EDM sont séparés
- l'efficacité des dépenses projetées est évaluée et des ajustements favorisant la mise en œuvre de modes opératoires adaptés aux contraintes spécifiques d'EDM, au territoire et à sa taille sont proposés
- il est suggéré d'étaler dans le temps la réalisation de certains projets d'EDM, au vu notamment des difficultés rencontrées lors de la période précédente.

33

i. Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur cette section

V. Méthode et hypothèses générales de construction des trajectoires

1. Méthodologie générale de construction des trajectoires

A. Approche adoptée par EDM

EDM reprend l'ensemble des rubriques et des postes qui constituent le périmètre des Charges nettes d'exploitation. Pour chacun de ces postes, les montants réalisés des années 2018, 2019 et 2020 sont analysés pour identifier les éléments atypiques ou non récurrents.

La projection pour les années 2022-2025 a été faite à partir de montants de référence basés sur les années les plus représentatives complétés par une demande de couverture spécifique motivée par des éléments métiers.

Il en résulte une demande de charges nettes d'exploitation d'EDM (hors achats liés au système électrique) qui évolue de **+68%** en moyenne sur 2022-2025 par rapport au réalisé 2018-2020. Entre 2025 et le réalisé 2018, EDM entend ainsi augmenter ses charges nettes d'exploitation de +125%.

EDM intègre un certain nombre de projets visant à faire évoluer les pratiques et les outils de l'entreprise.

B. Approche retenue par PIA

La demande d'EDM est analysée au regard des données comptables (réalisé 18-20) et de l'évolution des sous-jacents métiers. Cette approche permet de définir une trajectoire « hors projets » et de séparer l'impact des différents projets.

i. Commentaires de l'opérateur

Evolution de divers postes

Sur de très nombreux postes de frais généraux, il n'est pas tenu compte d'une trajectoire spécifique, mais il est opéré une simple duplication du passé. Or, de nombreux microphénomènes (augmentation des tarifs des fluides largement supérieure à l'inflation, prise en compte de l'année 2018 durant laquelle l'activité économique a été à l'arrêt sur six mois, vieillissement des infrastructures, actions concertées avec les autorités publiques locales, décisions des organes sociaux d'EDM dans lesquels la Collectivité et l'Etat ont la majorité, etc.) viennent obérer cette simple duplication historique.

Les engagements croissants d'EDM sur les problématiques d'insécurité électrique, de lutte contre les branchements illégaux mais également de convergence avec les pratiques nationales, vont de pair avec l'action de l'Etat à Mayotte. Ces problématiques génèrent de nouvelles charges, jusqu'à présent très marginales dans l'entreprise (huissiers pour constat, études juridiques pour mise en œuvre de la Loi SRU et en particulier de la réfaction)

De manière générale, EDM a construit ses prévisions sur la base du pragmatisme et de la réponse aux besoins des parties prenantes. Les prises de positions basées sur

une stricte réplique du passé aboutissent à une amputation de près de 35% des ressources de l'entreprise pour adresser ces « petites » problématiques.

Propositions de reclassement ou de sortie de périmètre

Pour les postes faisant l'objet d'un reclassement ou traitement différent de la précédente trajectoire (bornes de paiement, provisions pour risques et charges) nous demandons expressément l'approbation écrite de la partie réceptrice ou la délibération afférente applicable à EDM.

ii. Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

35

Evolution de divers postes

L'ensemble des éléments mis en avant par l'opérateur dans son dossier tarifaire, ses réponses aux questionnaires et ses apports dans le cadre de l'exercice contradictoire ont été pris en compte. Ainsi, bien que la référence de l'exercice conduit soit le réalisé 2019 avec inflation, la trajectoire ajustée tient compte à la fois des « drivers » métiers et des évolutions particulières mises en avant par EDM : renchérissement des coûts de sous-traitance du fait de la faible compétition sur le territoire, intégration des frais de notaires, augmentation des effectifs, etc.

La prise en compte de l'ensemble des spécificités mises en avant par EDM dans l'exercice conduit justifie la proposition d'une trajectoire de CNE de +15% supérieure à une trajectoire basée sur le réalisé 2019 avec prise en compte de l'inflation.

2. Hypothèses économiques

A. Hypothèses d'EDM

Les hypothèses économiques retenues par EDM dans l'établissement de ses trajectoires 2022-2025 sont présentées ci-dessous :

Tableau 9. Hypothèses macroéconomiques retenues par EDM

	2022	2023	2024	2025
Inflation	[CONFIDENTIEL]			
Evolution des loyers d'habitation	[CONFIDENTIEL]			
Loyers commerciaux (bureaux)	[CONFIDENTIEL]			
Hausse du SNB	[CONFIDENTIEL]			
Evolution Indice ING N	[CONFIDENTIEL]			
Variation de l'indice Syntec	[CONFIDENTIEL]			
Augmentation du SMIC	[CONFIDENTIEL]			

B. Hypothèses d'indexation retenues par PIA

Les hypothèses d'indexation retenues s'appuient sur :

- Inflation : les hypothèses de la CRE sont reprises
- Loyer d'habitation : l'indice INSEE de référence des loyers est considéré
- Loyers commerciaux : l'indice INSEE des loyers commerciaux base 2019 est considéré
- SNB : la valeur IEG 2021 est prolongée

- ING : supposé égal à l'inflation
- Syntec : une trajectoire égale IPC+0.05% est retenue
- Smic : une trajectoire égale IPC+0.2% est retenue

Tableau 10. Hypothèses macroéconomiques retenues par EDM

	2022	2023	2024	2025
Inflation	[CONFIDENTIEL]			
Evolution des loyers d'habitation				
Loyers commerciaux (bureaux)				
Hausse du SNB				
Evolution Indice ING N				
Variation de l'indice Syntec				
Augmentation du SMIC	[CONFIDENTIEL]			

36

iii. Commentaires de l'opérateur

L'évolution du SNB nous avait été communiquée par la CRE en avril 2021.

iv. Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Les hypothèses d'évolution du SNB sont désormais alignées sur la trajectoire communiquée par la CRE à l'opérateur, à savoir une évolution égale à la moitié de l'inflation.

3. Trajectoires prévisionnelles des paramètres métiers

Les trajectoires réalisées et les hypothèses prévisionnelles fournies par EDM en lien avec les évolutions des paramètres métiers sur la période 2018-2025 sont présentées ci-dessous. EDM a communiqué les trajectoires suivantes :

- Le nombre total de clients est en hausse continue sur la période ;

Figure 5. Evolution prévisionnelle du nombre de clients total d'EDM

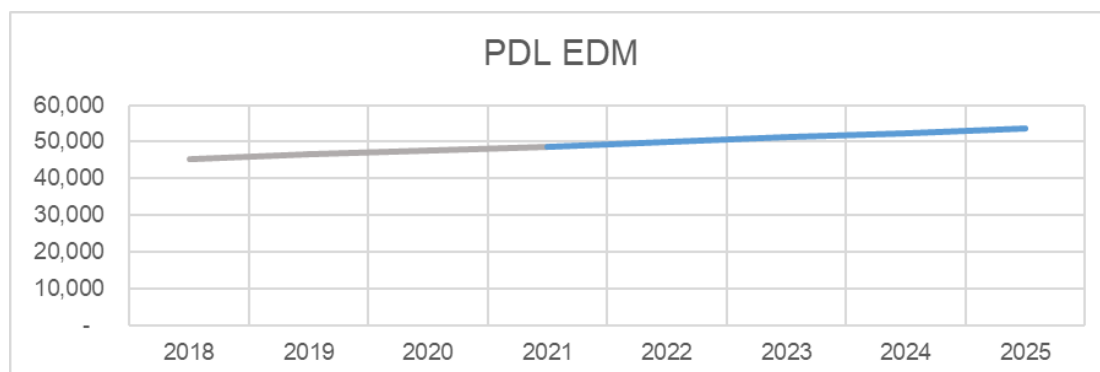
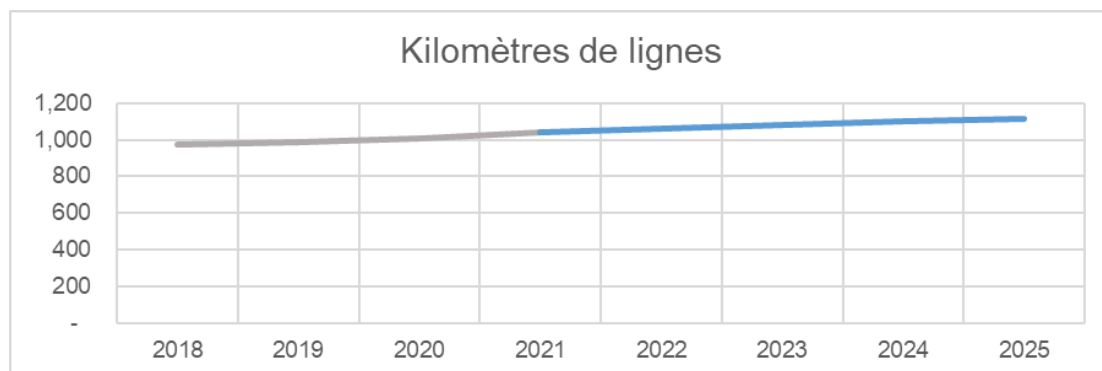


Tableau 11. Trajectoire du nombre de clients total d'EDM

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de clients	45160	46560	47645	48724	49941	51190	52418	53676

- Le réseau d'EDM est légèrement en extension, passant d'une longueur totale de 977 km environ en 2018 à 1114 km environ en 2025 ;

Figure 6. Trajectoire de la longueur du réseau d'EDM en km



37

Tableau 12. Trajectoire de la longueur du réseau d'EDM en km

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Longueur (km)	977	989	1010	1043	1064	1084	1104	1114

- Le volume d'énergie livrée annuellement est globalement en hausse :

Figure 7. Trajectoire du volume d'énergie livrée annuellement en GWh

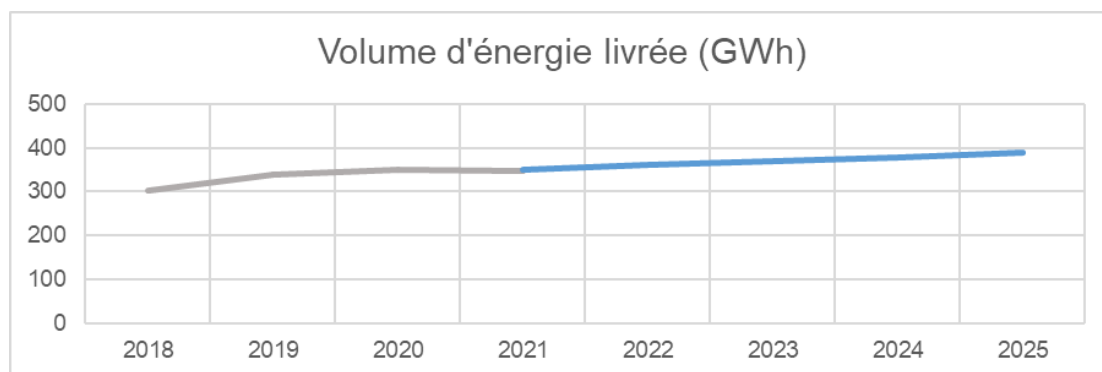


Tableau 13. Trajectoire du volume d'énergie livrée annuellement en GWh

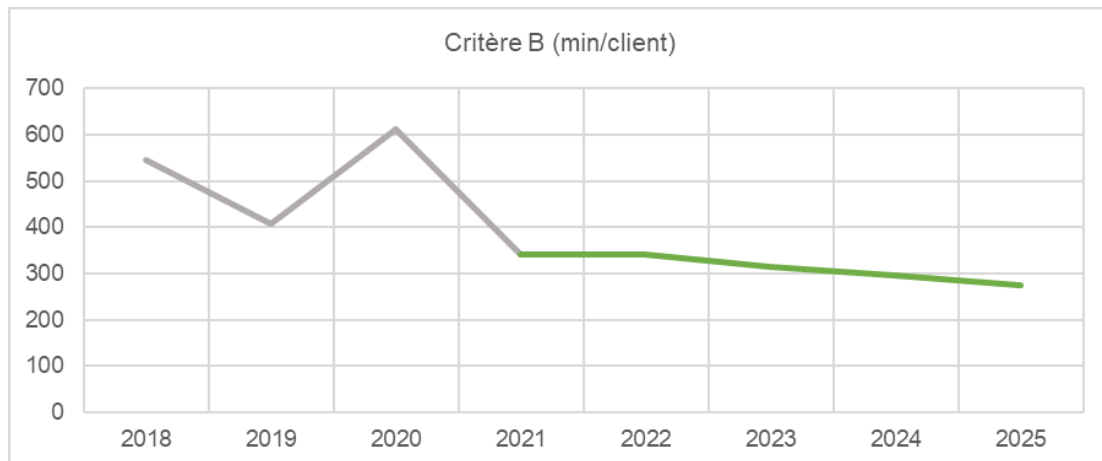
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Volume d'énergie livrée (GWh)	302	339	351	350	360	370	379	388

4. Trajectoires prévisionnelles des indicateurs de qualité de service et de qualité d'alimentation

EDM motive sa demande de charges nettes d'exploitation par une ambition d'aligner ses opérations sur la pratique en France métropolitaine. A l'appui de sa demande, EDM a communiqué les trajectoires ci-dessous pour ses indicateurs de qualité de service et de qualité d'alimentation :

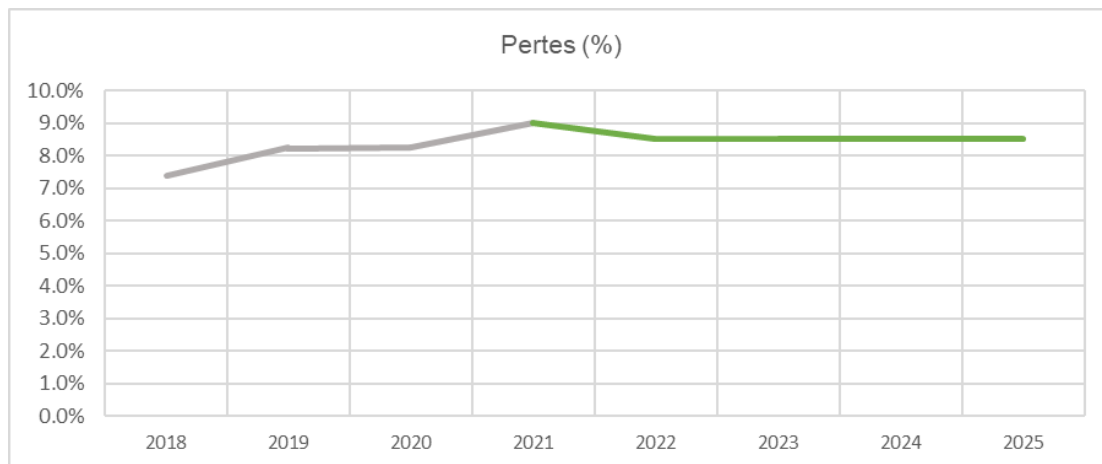
- Critère B

Figure 8. Evolution du Critère B 2018-2025



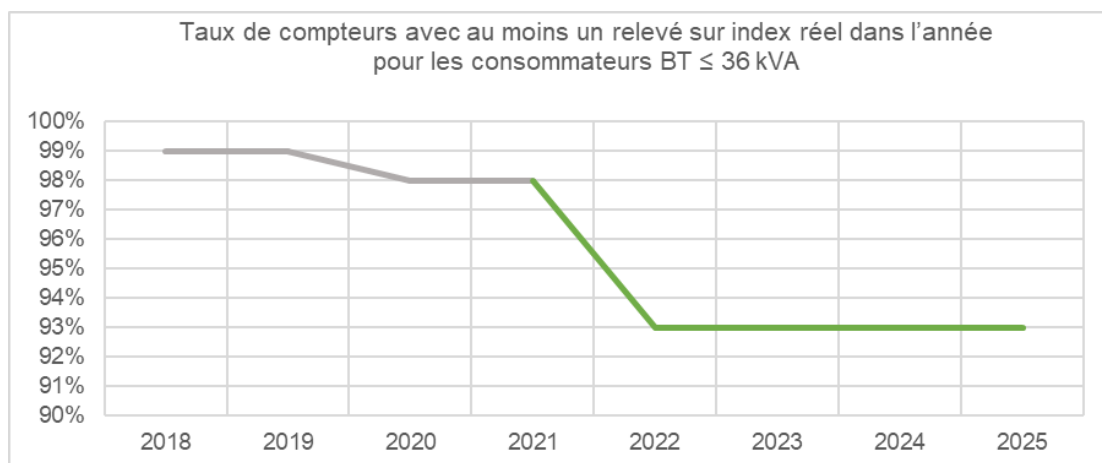
- Pertes

Figure 9. Evolution du taux de pertes 2018-2025



- Taux de compteurs avec au moins un relevé sur index réel dans l'année pour les consommateurs BT

Figure 10. Evolution du taux de compteur avec au moins un relevé sur index réel dans l'année pour les consommateurs BT

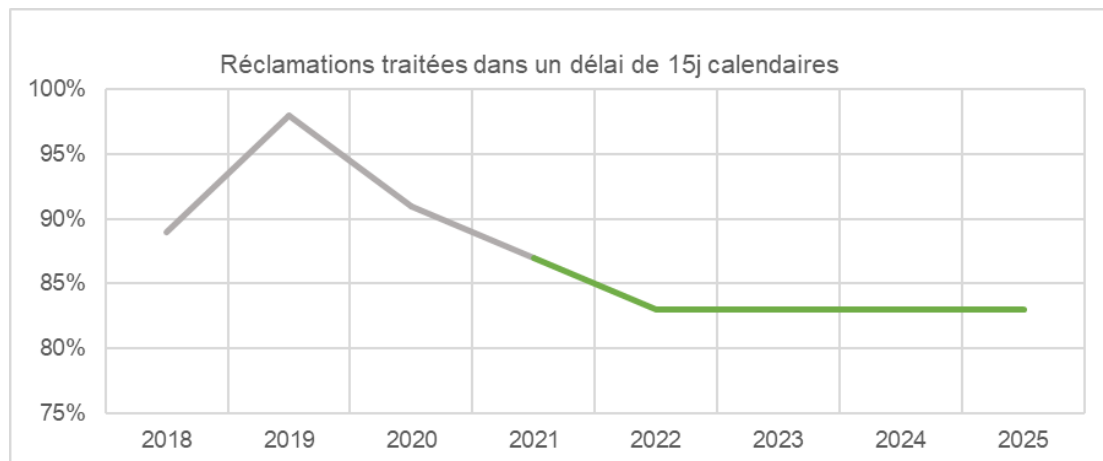


EDM prévoit une dégradation de cet indicateur. EDM précise dans sa demande tarifaire : « Dans le cadre de la nouvelle politique de raccordement et mise en

conformité des compteurs et branchement, EDM se conforme à la norme C14-100 en déplaçant les compteurs en privatif, ce qui aura comme impact l'inaccessibilité des compteurs le temps de la campagne de remplacement des CBE par des compteurs numériques. EDM propose de maintenir l'objectif de 93% pour les 4 prochaines années. »

- Réclamations traitées dans un délai de quinze jours calendaires

Figure 11. Evolution des réclamations traitées dans un délai de quinze jours calendaires



EDM prévoit une dégradation de cet indicateur. EDM précise dans sa demande tarifaire: «EDM compte renforcer le contrôle et la qualité des écrits afin de garantir une satisfaction durable des clients et éviter des réclamations multiples. EDM propose de prendre en compte les réponses formulées à l'oral pour des types de réclamations (distribution des factures, explications des factures, montant de la facture) sous réserves qu'elles soient tracées et circonstanciées.

Ce contrôle aura comme impact une dégradation de la productivité dans les premières années avec comme objectif atteindre le niveau de 87% en 2025. »

VI. Analyse des projets spécifiques d'EDM sur la période 2022-2025

1. Mise en conformité lignes aériennes (MCLA)

A. Le projet d'EDM

Ce projet était inscrit dans la trajectoire 2018-2021. EDM avait estimé devoir mettre en conformité 90 km de ligne aérienne BT touchant 12 000 clients. Le programme défini dès 2018 s'élevait à 48 M€ (CAPEX). La trajectoire prévisionnelle sur la période 2018-2021 de réalisation du projet est présentée ci-dessous. Il était déjà prévu que le projet se poursuive au-delà.

Tableau 14. Trajectoire prévisionnelle 2019-2021 pour le projet MCLA

	2019	2020	2021
Clients (Nbr)	1000	2500	3000
Lignes (km)	7.5	18.75	22.5

EDM indique qu'au 31 décembre 2020, 113 affaires [de mise en conformité] étaient engagées concernant 17 communes pour un montant de 4.4 M€. EDM indique aussi que l'embauche prévue d'une équipe de 7 personnes dès 2019 a été finalement réalisée entre 2019 et 2020.

EDM indique aussi que la démarche se poursuit après un démarrage significativement plus long que prévu dû à la difficulté de gérer l'organisation en termes d'effectifs, de convaincre les collectivités de cette utilité et à la crise sanitaire.

Au titre de la trajectoire 2022-2025, EDM a fourni les trajectoires ci-dessous :

Tableau 15. Trajectoire prévisionnelle 2022-2025 pour le projet MCLA

	2022	2023	2024	2025
CAPEX (M€)	8	10	10	10
Effectifs	[CONFIDENTIEL]			

B. Appréciation du niveau des charges

Les moyens prévus par EDM pour la période 2022-2025 sont en ligne avec les moyens validés pour la trajectoire 2018-2021. Le taux d'avancement du projet ne permet pas à l'heure actuelle d'émettre un avis sur la justesse des moyens prévus, notamment en matière de CAPEX. Les effectifs prévus sur la période 22-25 sont déjà en place.

i. Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur cette section

2. Mise en conformité branchements compteurs et lutte contre la rétrocession (MCBC)

A. Le projet d'EDM

Tableau 16. Trajectoire prévisionnelle 2019-2021 pour le projet MCBC

	2018	2019	2020	2021
Nombre de mise en conformité Branchement	250	2800	3000	3350
Compteurs prévu				
ETP		9	9	9

Au 31 mars 2021, il y avait 2293 situations de non conformités traitées, par rapport à 6900 prévues. EDM indique « La mise en œuvre effective des opérations de mise en conformité, notamment la mise à disposition des moyens matériels et humains prévus, a débuté tardivement (retard de recrutement, formation plus longue que prévu, retard dans l'acquisition des véhicules et matériels...) et a subi également de plein fouet la crise sanitaire de 2020 avec l'arrêt de cette activité et des problèmes de logistique tels que des ruptures de stock de coffrets par exemple. Au regard de la situation, il a donc été décidé de sous-traiter une partie des mises en conformité des branchements et compteurs, pour pouvoir rattraper le retard.

Au 31 mars 2021, 2 293 non-conformités ont été traitées, soit un taux de 30% d'avancement et une équipe de 7 agents est dédiée à cette activité.

Ce projet était au CRCP au titre de la période 2018-2021.

Au titre de la période 2022-2025, EDM prévoit les trajectoires suivantes concernant le projet MCBC :

Tableau 17. Trajectoire 2018-2025 pour le projet MCMB et lutte contre la rétrocession

K€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
21. Achats réseau								
23-Sous-traitance et intérim								
<i>Effectifs</i>								
Coûts associés aux effectifs								
Total	0	1044	1030	2322	2697	2958	3067	3067

Les coûts associés aux effectifs couvrent les charges de personnel associées, mais aussi les véhicules (pièces véhicules et carburant, assurances, TVTS), les déplacements et les formations.

B. Appréciation du niveau des charges

EDM a indiqué dans nos différents échanges que les mises en conformité se retrouvent souvent dans la catégorie branchement. En effet, les lois sur la confidentialité des données rendent compliquée la distinction entre nouveau branchement classique et nouveau branchement issu de la mise en conformité et de la lutte contre la rétrocession. Ainsi, les trajectoires de charge « hors projet MCBC et lutte contre la rétrocession » emportent une part des coûts associés au projet.

Par ailleurs, compte tenu du faible état d'avancement des projets d'EDM sur la période 2018-2021, des trajectoires moins ambitieuses peuvent être retenues sur ce projet. L'ambition est réduite du tiers. La trajectoire retenue est proposée ci-dessous pour le projet MCBC.

Tableau 18. Trajectoire ajustée 2022-2025 pour le projet MCBC et lutte contre la rétrocession

K€ courants	2022	2023	2024	2025
21. Achats réseau	426	444	464	486
23-Sous-traitance et intérim	595	730	763	731
Effectifs	10	10	10	10
Coûts associés aux effectifs	776	798	817	828
Total	1798	1972	2044	2045

i. Commentaires de l'opérateur

EDM, au regard du retour d'expérience de la période 2018 – 2021, a analysé chaque situation sur les démarches MECLA et MCBC.

Une nouvelle approche est proposée pour répondre aux contraintes opérationnelles et atteindre les objectifs visés.

Les MCBC vont être traitées à différents niveaux :

- Tous les chantiers MECLA vont intégrer le traitement des MCBC sur les linéaires traités. Cette approche permet à la fois une **continuité dans la résolution du problème de non-conformité de l'ouvrage** en partant du réseau jusqu'au compteur et une maîtrise des coûts, notamment ceux liés à la duplication des mises en chantier d'intervention, réalisées parfois sans continuité.
- **La réalisation de 80 % des MCBC par la sous-traitance avec le marché « Branchements » qui démarre en 2022.** Ce nouveau marché, composé de 6 lots, répond dorénavant à nos objectifs à la fois dans la réalisation des branchements neufs mais également des MCBC.
- La réalisation de 20 % des MCBC par les équipes EDM avec une répartition de 100% des études réalisées en interne et 20 % de chantiers, dont notamment 4% de MCBC à traiter rapidement suivant le **caractère d'urgence face à la sécurité électrique**. La conservation en interne de ces 20 % permet le maintien de compétences et également de répondre aux exigences des interventions des travaux sous-tension (actes/agent/an pour habilitations TST).

Au regard de l'historique et sous réserve de la mesure de l'efficacité de la fusion des activités MECLA et MCBC, nous prenons acte de la trajectoire corrigée de l'auditeur.

Concernant les effectifs, nous sommes en accord avec la proposition de l'auditeur et contraignons l'organisation 2022 – 2025 à [CONFIDENTIEL]. Cependant, pour ce qui vient d'être exposé, EDM maintient sa trajectoire en terme de quantité traitée et souhaite conserver la trajectoire financière prévisionnelle des postes « achats réseau » et « sous- traitance ».

Impact sur la trajectoire EDM 2022-2025 :

Trajectoire MCBC Initiale en k€	Proj. 2 022	Proj. 2 023	Proj. 2 024	Proj. 2 025
Achats réseau	[CONFIDENTIEL]			
Sous-Traitance	[CONFIDENTIEL]			
Personnel associé à un effectif de	[CONFIDENTIEL]			
Total coûts MCBC	2 697	2 958	3 067	3 067

Trajectoire MCBC modifiée	Proj. 2 022	Proj. 2 023	Proj. 2 024	Proj. 2 025
Achats réseau	[CONFIDENTIEL]			
Sous-Traitance	[CONFIDENTIEL]			
Personnel	[CONFIDENTIEL]			
associé à un effectif de :	[CONFIDENTIEL]			
Total coûts MCBC	2 308	2 559	2 659	2 653
Ecarts	-389	-399	-408	-414

Impact sur le renforcement des ressources (ETP) EDM :

- [CONFIDENTIEL] par rapport aux prévisions initiales

Conclusions :

En accord avec les observations de l'auditeur, et au regard de l'avancement des projets MCBC sur la période 2018-2021, **EDM redimensionne sa structure interne autour** [CONFIDENTIEL]. Cependant, au regard de l'avancement de l'attribution du marché « Branchements », **EDM maintient ses objectifs quantitatifs de réalisation** pour les chantiers en sous-traitance (et dont le procurement en pièces et consommables est assuré par EDM).

D'accord parties, la mise aux normes des branchements sur le territoire mahorais reste une priorité et un préalable au déploiement des compteurs numériques.

Pièce jointe : CCTP Marchés Branchements, lot 1 (l'ensemble des six lots sont identiques au niveau technique, seule la zone d'intervention géographique change)

ii. Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Les éléments apportés par EDM confirment la compréhension de la situation du projet : le démarrage a été plus long que prévu. Aujourd'hui, EDM est cependant en position d'accélérer le déploiement.

Le niveau des charges proposées et associées à ce projet est en ligne avec cette accélération, faisant augmenter les achats externes relatifs au projet de +325% entre 2022 et le dernier réalisé (2020). Ce niveau n'atteint cependant pas la demande d'EDM (+538%). [CONFIDENTIEL]

La trajectoire pré-contradictoire est maintenue

3. Programme Smart grid

A. Demande d'EDM

EDM indique dans son dossier tarifaire « Mayotte a été retenue pour le programme d'envergure européenne MAESHA [..]. Le financement de ce projet est assuré exclusivement par des fonds européens, de sorte que les charges associées ne sont exposées dans le cadre du FPE. [..]. EDM n'a pas à date d'autres projets [Smart Grids] entrant dans le cadre du FPE à présenter à la CRE. »

Le projet MAESHA s'inscrit dans la section « Décarbonisation des systèmes énergétiques des îles géographiques » des programmes européens H2020. MAESHA est l'acronyme de « deMOnstration of smARt and fIExible solutions for a decarboniSed energy future in Mayotte and other European islands ». Ce projet consiste à intégrer des solutions nouvelles pour rendre le système électrique plus intelligent et plus flexible, dans le but d'intégrer une grande part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique et ainsi réduire les émissions de CO2 liées à l'électricité. Ce projet regroupe 10 PME, 3 industries, 2 universités et 6 organisations publiques, de 9 pays européens. Il s'étale sur quatre ans.

Tableau 19. Trajectoire de CAPEX du projet MAESHA sur la période 2021-2025

K€	2021 E	2022	2023	2024	2025
CAPEX MAESHA (en cours jusqu'à la mise en service)		250	350	150	

EDM intègre dans ses effectifs un chef de projet smart grid.

Les coûts y associés :

Tableau 20. Coûts associés au chef de projet SmartGrids sur la période 2022-2025

K€ courants	2022	2023	2024	2025
Coûts associés au chef de projet SmartGrids	[CONFIDENTIEL]			

B. Appréciation du niveau des charges

Les coûts associés au chef de projet smartgrids ne sont pas retenus, EDM ne présentant aucun projet smart grids dans le cadre du FPE.

i. Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur cette section

4. Projet SAWA

A. Le projet d'EDM

EDM indique dans son dossier tarifaire que « le projet SAWA est le remplacement de l'outil de conduite actuel qui ne répond plus aux exigences d'un GRD moderne permettant de répondre à la gestion de l'EOD [équilibre offre demande] et à l'intégration des ENR ».

Tableau 21. Trajectoire de CAPEX du projet SAWA sur la période 2021-2025

K€	2021 E	2022	2023	2024	2025
CAPEX SAWA (en cours jusqu'à la mise en service)	125	920	530	100	

Outre les CAPEX du projet, EDM prévoit un chef de projet SAWA et des coûts de maintenance représentant [CONFIDENTIEL]% des CAPEX.

Tableau 22. Trajectoire des OPEX du projet SAWA sur la période 2022-2025 (demande EDM)

	K€	2022	2023	2024	2025
Achats dont maintenance SAWA(k€)					168
Effectifs		[CONFIDENTIEL]			

EDM explique aussi que « les outils Fonctions Avancées de Conduite -FAC- et Fonctions Avancées de Réseau -FAR- n'ont pas pu être intégrés à notre outils de conduite car ce dernier est peu évolutif. Le développement de ces fonctionnalités sur l'outil actuel est très onéreux et le développement n'est pas finalisé chez notre prestataire actuel. Les fonctionnalités seront embarquées dans le nouvel outil (Projet SAWA) ».

45

B. Appréciation du niveau des charges

Puisque les fonctions FAC et FAR seront intégrées dans l'outil SAWA, les montants de maintenance couverts pour FAR/FAC sont réduits, soit un ajustement de 40 k€. La trajectoire retenue pour le projet SAWA est présentée ci-dessous.

Tableau 23. Trajectoire ajustée des OPEX du projet SAWA sur la période 2022-2025

	K€	2022	2023	2024	2025
Achats dont maintenance SAWA (k€)		[CONFIDENTIEL]			
Achats dont maintenance FAR et FAC (k€)		[CONFIDENTIEL]			
Effectifs		[CONFIDENTIEL]			

i. Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur cette section

5. Renforcement du pilotage offre-demande

A. Le projet d'EDM

EDM intègre dans sa demande tarifaire la création d'une cellule chargée de l'équilibre offre-demande :

Tableau 24. Trajectoire des effectifs pour le projet Equilibre offre-demande sur la période 2022-2025

	2022	2023	2024	2025
Effectifs Offre-demande	[CONFIDENTIEL]			

Le dossier tarifaire soumis par EDM ne présente pas ce projet. Lors de nos échanges, EDM a indiqué mettre en place cette cellule afin d'éviter des incidents et avoir un meilleur pilotage de la production. La cellule fera aussi de la planification pour projeter les appels au réseau. Elle sera en charge des prévisions. Un préparateur aura la charge de reconnector les informations de climatologie, tirage réseau, etc. EDM s'attend à des gains à observer sur la production en gagnant de la capacité à piloter la production en fonction de l'ordre du mérite.

B. Appréciation du niveau des charges

La problématique à laquelle répond la création de cette cellule n'est pas claire. EDM n'intègre pas d'impacts favorables sur ses indicateurs de qualité.

Les effectifs associés à ce projet ne sont pas retenus dans la trajectoire.

i. Commentaires de l'opérateur

Aujourd'hui, **l'équipe système** est composée d'un responsable de service, un gestionnaire d'achat d'énergie et une cellule de gestion de pilotage du temps réel, composée elle-même d'un chef de section et 7 dispatchers (permettant la gestion 7j/7 24h/24 du système électrique et le maintien en compétence des agents). **L'équipe de maintenance spécialisée** est composée d'un responsable de service, d'un animateur et 3 techniciens « Maintenance Poste Source », d'un animateur et d'un technicien « Comptage et Mesures ».

En 2022 le renforcement de l'équipe système, **conformément aux recommandations du régulateur pendant sa mission à Mayotte en 2019**, intègre le [CONFIDENTIEL].

En 2023, l'équipe de maintenance spécialisée intègre [CONFIDENTIEL]

Continuité d'alimentation

Thème	Indicateur demandé par la CRE	Suivi ou non	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Continuité d'alimentation	Critère B	Oui	545	397	1943	340	340	315	295	275
	Critère M	Non	Ces indicateurs ne sont pas suivis car EDM n'est pas outillé. Ce travail serait à faire manuellement, donc très chronophage induisant un risque d'erreur significatif. EDM a indiqué à la CRE que l'arrivée du compteur numérique et le remplacement de son outil de conduite (Projet SAWA) à venir devrait permettre de suivre exhaustivement ces éléments à partir de 2023/2024. EDM n'a pour le moment pas d'estimation à date de ses objectifs.							
	Critère F-BT	Non								
	Critère F-HTA	Non								

Le critère B se décompose comme suit :

Thème	Indicateur demandé par la CRE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Continuité d'alimentation	Critère B production	73	83	1024	40	40	35	30	25
	Critère B Système (en min)	311	71	426	80	80	75	70	65
	Critère B incident réseau (en min)	104	202	468	180	180	175	170	165
	Critère B agression d'ouvrages (en minute)	25	31	17	30	30	25	20	15

Critère B travaux (en minute)	32	9	7	10	10	5	5	5
TOTAL	545	397	1943	340	340	315	295	275

Les missions suivantes vont être menées grâce aux effectifs supplémentaires sur cette période afin de progresser sur cet indicateur :

- Amélioration du critère B par le service système
 - Professionnalisation des dispatcheurs par la mise en place et le maintien **d'un outil de simulation** – *appui conduite – outil obsolète et donc non utilisé aujourd'hui*
 - Établissement de consignes de gestion d'incident pour **optimiser la reprise clientèle** – *appui conduite – mission non entamée*
 - **Analyse des incidents de réseau** : agir sur les causes et les conséquences – *ingénieur et appui conduite – mission initiée mais à renforcer (entre 60 et 100 incidents par an)*
 - **Piloter la réalisation des améliorations issues des analyses d'incident** (modifications d'outils, changement de matériel, création/évolution des notes de conduites, proposition de formations...) – *appui conduite – mission initiée mais à renforcer (suivi grosses interventions matériel uniquement).*
 - Etudier l'impact des travaux sur le système électrique – *préparateur – activité croissante (passage de 10 à plus de 100 traitements par an entre 2018 et 2021)*
 - Maintien des schémas de l'outil de conduite (SCADA) à jour – *appui conduite – activité croissante (développement exponentiel de Mayotte)*
 - Mise à jour et fiabilisation des données (nombre de clients, production photovoltaïque, mesures de fréquence, tensions...) – *ingénieur – mission existante mais à renforcer*
- Amélioration du critère B par le service maintenance spécialisée
 - Poursuite et renforcement de la mise en œuvre du schéma directeur d'EDM, notamment par la mise en souterrain des réseaux aériens et le raccordement de nouveaux postes, qui nécessitent des essais de protections et de téléconduite) – *maintenance poste source - 1 à 2 nouveaux postes par semaine.*
 - Augmentation de la part de réseau enterré HTA, entraînant l'augmentation de l'activité de recherche de défaut souterrain – *maintenance poste HTA/BT - 1 fois par semaine, 3h par intervention (80% du réseau est enterré).*
 - Poursuite de la fiabilisation des organes de manœuvres télécommandés pour accélérer la reprise clientèle lors de déclenchements. – *maintenance poste source – activité en souffrance aujourd'hui (retard) et changement de technologie à venir par le fournisseur Orange.*
 - Déploiement d'un réseau de télécommunication sur les organes de manœuvres télécommandés situés dans les zones non couvertes par le réseau Radio – *maintenance poste source – mission non entamée.*

- Sécurisation et fiabilisation de nos systèmes de communication radio (passage de la Version R11 (fin annoncée) à la version R13) et abandon des liaisons RTC (fin annoncée par l'opérateur). – maintenance poste source – obsolescence de l'existant
- Optimisation de notre plan de protégeabilité afin de s'adapter aux nouvelles intégrations : producteurs ENR (stockage, Biogaz, PVCR,...) – maintenance poste source – mission non entamée.
- Expertise de la Maintenance Poste Source pour les analyses d'incident pilotées par le service système activité initiée mais à renforcer (entre 60 et 100 incidents par an).
- Réalisation et maintien à jour de la politique de maintenance HTB, HTA. – maintenance poste source – mission non entamée.
- Optimisation de la maintenance des matériels et des ouvrages par le déploiement d'un nouvel outil GMAO (CARL). – maintenance poste source – mission nouvelle nécessaire au suivi de l'activité (inexistant aujourd'hui).

Intégration des énergies renouvelables au mix énergétique

Thème	Indicateur	Suivi ou non	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
évolution du mix énergétique	Puissance photovoltaïque installée (MW)	Oui	17	17	19	24	32	35	38	41
	Puissance biogaz installée (MW)	Oui	1	1	1	1	1	1	1	1
	Puissance stockage installée (MW)	Oui	0	0	0	4	11	12	12	12

Les objectifs de l'Etat français (via la loi de transition énergétique) et du département de Mayotte (via la programmation pluriannuelle) de l'énergie modifient la composition du mix énergétique en y intégrant une part importante de production intermittente, en l'occurrence photovoltaïque, et des moyens de production et consommation nouveaux (stockage, autoconsommation, effacement, mobilité électrique...).

Impacts de la transformation du mix énergétique sur le service système :

- Intégration d'éléments nouveaux au système (stockage, effacements...) - ingénieur – activité en souffrance aujourd'hui (retards, manque de suivi...)
- Formation à la gestion des nouveaux éléments dans le système électrique – ingénieur et appui conduite - mission non entamée
- Gestion amont de l'équilibre offre demande, de année+1 à heure+1 : placement des indisponibilités des moyens de production et flexibilité, analyse d'éléments extérieurs (météo, saisonnalité, évènements...), construction d'un programme de marche en fonction d'un ordre de mérite pertinent tenant compte des évolutions du parc de production – ingénieur et préparateur – mission non entamée

- Définition et analyse des risques et marges prises sur l'équilibre offre demande - ingénieur – absence de mise à jour depuis plusieurs années (2013)
- Détection et analyse prévisionnelles des situations à risque – préparateur – mission non entamée
- Réalisation d'études d'équilibre offre demande et de réseau : déconnexion du photovoltaïque, inertie, pertes techniques, S2RENR (réglementaire), impact de la mobilité électrique... – ingénieur – obsolète ou inexistant
- Réalisation du bilan prévisionnel du GRD – ingénieur – réglementaire, tous les deux ans
- Contribution à l'élaboration de la programmation pluriannuelle de l'énergie de Mayotte – ingénieur – réglementaire, tous les quatre ans
- Identification des zones mal alimentées et pilotage des actions mises en œuvre pour améliorer la fourniture. Cette mission inclura également la surveillance des critères M et fréquences HTA et BT. – ingénieur – mission non entamée

Gestion de l'activité comptage ≥ 36 Kva par le service de maintenance spécialisée

- Aujourd'hui, le service comptage et mesures gère l'ensemble du parc de compteurs alimentant les clients dont la puissance est ≥ 36 Kva. Un grand nombre de ces compteurs est télé-relevable. Il assure les missions essentielles de continuité de service, de relève et de maintien en condition opérationnelle des compteurs et matériels associés à ces comptages (matériels de protection, tores de mesure et de télécommunication (modem et liaison)).
- Le renforcement de cette équipe par le recrutement d'un technicien est nécessaire, car le nombre de raccordements de clients consommateurs >36 kV augmente (aujourd'hui, 100 nouveaux compteurs bleu+ par an) et le nombre de producteurs >36 kVA est exponentiel (30 demandes par an en 2018 contre 20 demandes par mois en 2021...).
- De plus, un plan d'action a été établi pour réaliser une analyse sur les harmoniques générées par les clients ayant des charges non linéaires, engendrant des perturbations de réseau et des dégradations de matériels.

Impact sur la trajectoire EDM 2022-2025 :

En espérant avoir maintenant détaillé le plan de développement des activités de conduite réseau, **EDM demande le maintien de la trajectoire 2022-2025 proposée**, comme suit :

Trajectoire EOD maintenue en k€	Proj. 2 022	Proj. 2 023	Proj. 2 024	Proj. 2 025
Personnel	[CONFIDENTIEL]			
associé à un effectif de :				

Conclusions

Maintien de la trajectoire de renforcement du pilotage offre-demande, pour les motifs exposés ci- dessus.

ii. Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Compte tenu des éléments complémentaires apportés par EDM, la trajectoire d'effectif retenue par l'opérateur est confirmée

Tableau 25. Trajectoire post-contradictoire des effectifs pour le projet Equilibre offre-demande sur la période 2022-2025

	2022	2023	2024	2025
Effectifs Offre-demande	[CONFIDENTIEL]			

50

6. Base délocalisée SADA

A. Le projet d'EDM

Actuellement, les locaux d'EDM sont situés à Mamoudzou, dans le quartier de Kawéni. Ils sont regroupés dans un bâtiment siège livré en 2014. Dans le cadre de son développement et d'une implantation plus intégrée au territoire de Mayotte, EDM a acté la construction d'une antenne sud-ouest à Sada.

Cet Etablissement Recevant des Travailleurs (ERT) sera utilisé toute l'année (les jours ouvrés) par le personnel d'EDM et ne recevra pas de public.

Ce nouveau site accueillera des équipes techniques actuellement intégralement situées au siège d'EDM à Kawéni. Elles seront donc à terme réparties sur les deux sites de Mamoudzou et Sada.

D'un point de vue opérationnel, cette base délocalisée permettra selon EDM une exploitation facilitée et plus sécurisée. Elle réduira d'une part le coût et le temps de déplacement des agents sur site d'intervention et de transport du matériel.

Les coûts associés au projet tel que présentés par EDM sont ci-dessous :

Tableau 26. Trajectoire de CAPEX du projet SADA sur la période 2021-2025

	K€	2021 E	2022	2023	2024	2025
CAPEX SADA (en cours jusqu'à la mise en service)		187	1 585	2 134	695	

Tableau 27. Trajectoire d'OPEX du projet SADA sur la période 2021-2025

K€	2022	2023	2024	2025
22-Achats de fourniture	[CONFIDENTIEL]			
25- Assurances				
26-Maintenance téléphonie				
27-Entretien et réparation (nettoyage, automatisme portails, espaces verts, matériel d'exploitation)				
28- Autres achats externes (Gardiennage, Déchets, Transport de matériel)				
Effectifs				

B. Bilan d'exécution

Le Consultant note que **+962 k€** de charges de fonctionnement (charges d'exploitation) associées à une base délocalisée à Sada avaient été intégrés à la

trajectoire délibérée 2018-2021. Le projet initialement prévu n'a pas été réalisé. Les charges correspondantes n'étaient pas au CRCP et ont donc été couvertes dans la trajectoire 2018-2021.

La CRE pourra apprécier l'opportunité de reprendre les budgets correspondants.

C. Appréciation du niveau des charges

Ce nouveau site accueillera des équipes techniques actuellement intégralement situées au siège d'EDM à Kawéni. Elles seront donc à terme réparties sur les deux sites de Mamoudzou et Sada.

La mise en œuvre du projet doit s'accompagner d'une réduction de certaines charges :

- Achats de fournitures :

La mise en place de la base opérationnelle SADA s'accompagne d'un transfert d'équipes et d'activité en provenance du siège : une baisse des dépenses d'achats proportionnelle au surcoût de fourniture généré par la base SADA est intégrée.

- Locations :

La mise en service de base opérationnelle SADA doit permettre de mettre fin à la location de bureaux supplémentaires prise à Kawéni et leur gardiennage : les dépenses des années 2024 et 2025 sont ajustées.

- Indemnité de transport / panier :

La mise en service de base opérationnelle SADA doit permettre de réduire la durée des déplacements des agents. Le montant des indemnités de transport / panier est réduit de 20%.

- Effectifs :

EDM prévoit [CONFIDENTIEL] jusqu'à mi-2024 puis [CONFIDENTIEL]. Sans justification d'EDM du besoin de [CONFIDENTIEL], seuls [CONFIDENTIEL] sont retenus à partir de mi-2024.

Tableau 28. Appréciation du niveau des charges à retenir pour le projet SADA sur la période 2022-2025

K€	2022	2023	2024	2025
22-Achats de fourniture Sada	[CONFIDENTIEL]			
24-Locations Kaweni				
25-Assurances				
26-Maintenance				
27-Entretien et réparation (nettoyage, automatisme portails, espaces verts, matériel d'exploitation)				
28- Autres achats externes (Gardiennage, Déchets, Transport de matériel)				
Effectifs				

i. Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur cette section. Des commentaires émis dans l'analyse poste-à-poste se rapportent néanmoins à la base de Sada. Ils sont présentés ici.

Dans le poste « Achats de fournitures », EDM précise « L'auditeur a choisi de soustraire aux dépenses estimées pour le siège, les dépenses figurant dans la

trajectoire pour la base délocalisée de Sada. [...] Or, les dépenses [...] prévues pour la base délocalisée de Sada ne viendront pas se substituer à celles du siège, la plupart étant incompressibles.

Les « fournitures de consommables d'exploitation et mises à niveau de petit outillage » font référence à des batteries, escabeau, sangles d'arrimage, déshumidificateurs, adaptateurs, coffre, plan d'intervention incendie, ampoules, kits de motorisation, matériel contre les incendies, outils...etc. »

Dans les éléments complémentaires apportés dans la ligne « Postes et télécommunications » EDM indique « la généralisation du travail à distance instaurée du fait de la crise sanitaire et officialisée par un accord de télétravail à compter de septembre 2021 (des agents éligibles au télétravail jusqu'à 2 jours par semaine).

L'opérateur indique dans les éléments complémentaires apportés sur le sous-poste « indemnités non imposables » que les indemnités de transport ne sont pas affectés par la mise en place de la base de Sada (contribution forfaitaire de l'employeur).

52

ii. Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

EDM ne projette pas d'aménagement de ces locaux suite à la mise en place du télétravail. Aucun gain n'a été associé à cette action.

Suite aux commentaires de l'opérateur, les gains initialement inclus et associés aux achats de fourniture et aux indemnités transport ne sont plus pris en compte. La trajectoire de charges spécifique au projet Sada présentée ci-dessus prend acte de ce changement.

7. Ordonnancement

A. Le projet d'EDM

EDM envisage la création d'une Cellule de Pilotage d'Activités (CPA) composée à terme de [CONFIDENTIEL].

Tableau 29. Trajectoire des effectifs pour le projet ordonnancement sur la période 2022-2025

	2022	2023	2024	2025
Effectifs ordonnancement	[CONFIDENTIEL]			

Cette CPA serait en charge d'optimiser les tournées des interventions par zonage

EDM estime que la mise en place de la CPA conduirait à avoir des gains sur plusieurs leviers :

- Sur les temps de déplacements des équipes (30 % à 40 %) et les km parcourus (20 à 30%) permettant des baisses de la consommation en carburant et des baisses de maintenance des véhicules ou un accroissement de leur durée de vie ;
- Sur la main d'œuvre : EDM estime pouvoir gagner par un pilotage serré et optimisé en temps en déplacement de technicien intervention client et polyvalents, soit l'équivalent [CONFIDENTIEL]

EDM identifie d'autres gains qui semblent difficiles à mesurer à date :

- Diminution des réclamations clients suite aux rendez-vous non honorés. La centralisation [CONFIDENTIEL] favorise la performance (plus de suivi, de contrôle et de réactivité) sur une activité commune et dédiée.
- Diminution des réclamations sur les retards des équipes au regard du rendez-vous pris : moins de kilomètres parcourus et optimisation de la tournée (on observe à Mayotte un accroissement important de la circulation et des embouteillages)

Sur le plan de la sécurité :

- L'optimisation et la baisse des kilomètres parcourus, temps de conduite et donc de la fatigue engendre la diminution :
 - des risques d'accident routier ;
 - des risques d'accident « Métier » ou autre « plain-pied » : moins de fatigue accumulée notamment en fin de journée ;
- L'intervention plus rapide sur zone permet :
 - la diminution des risques d'accident électrique de Tiers : intervention de dépannage plus rapide ;
 - une efficacité accrue des interventions de mise en sécurité lors des appels d'urgence (pompiers, gendarmerie, police nationale, fil à terre, agressions d'ouvrages, incendie,...) ;

Au regard du timing de cette transformation de l'organisation exploitation (2023-2024), d'une période de test et de mesure de la performance s'en suivant, ainsi que des incertitudes – faute d'expérimentation et de retour local – portant sur le projet, EDM n'est pas en mesure de valoriser intégralement les gains attendus en fin de période (2025). Les coûts évités et les améliorations de qualité et d'efficience d'interventions seront donc mis en exergue sur la période FPE suivante (2026-2029).

B. Appréciation du niveau des charges

Nous comprenons que les équipes concernées par l'ordonnancement comportent [CONFIDENTIEL] ETPs. La mise en place d'une cellule ordonnancement de [CONFIDENTIEL] personnes pour organiser les travaux d'une équipe de [CONFIDENTIEL] personnes est démesurée. La trajectoire retenue est présentée ci-dessous. Elle est évaluée « à dire d'experts » et est plus adaptée à la taille d'EDM :

Tableau 30. Trajectoire ajustée des effectifs pour le projet ordonnancement sur la période 2022-2025

ETPs	2022	2023	2024	2025
Effectifs associés au projet Ordonnancement	[CONFIDENTIEL]			

i. Commentaires de l'opérateur

Dans le cadre du projet de **convergence des métiers techniques**, EDM a pour ambition la création d'une Cellule de Pilotage des Activités, qui pilotera la planification et l'ordonnancement des interventions. La CPA aura aussi pour fonction de piloter la performance opérationnelle des activités, en transverse.

Les activités qui seront pilotées par la CPA seront celles des sections suivantes :

- **Technique Clientèle**, qui gère les interventions clientèles ;

- **Exploitation**, qui gère les interventions et la maintenance du réseau HTB (Ligne); HTA et BT.
- **Maintenance Spécialisée**, qui réalise les interventions de maintenance spécialisée sur les ouvrages HTB (Poste source) et liée à la conduite ;
- **Ingénierie**, qui réalise les études de raccordements des nouveaux ouvrages, pilote les chantiers MECLA/MCBC ;
- **Les prestataires** qui réalisent les opérations de branchements, les travaux et les dépannages ;

Section	Tech. Client	Tech. Réseau	Maint. Spécialisée	Études
Effectifs à piloter	[CONFIDENTIEL]			
			Total	[CONFIDENTIEL]

54

À terme la CPA va donc piloter 61 personnes, suivant la trajectoire suivante :

	2022	2023	2024	2025	2028 (Année Cible)
ETP ordonnancement	[CONFIDENTIEL]				
Profil réseau					
Profil Client					
Ordonnanceurs					
Nombre techniciens					
Gains ETP					

Avant la mise en œuvre effective de la CPA il convient de réaliser tout **un travail en amont** pour mettre en synergie et orchestrer les différents process :

- Identification et cartographie des métiers
- Formation des techniciens
- Définition et mise en œuvre des nouveaux process optimisés
- **Standardisation des types d'interventions**
- **Accompagnement à la montée en compétences des collaborateurs**
- Description des besoins en matière pilotage et d'optimisation
- Choix et implémentation de l'outil d'ordonnancement
- **Dimensionnement des interventions** (définition de l'optimum d'intervention)

Le pilotage avec la CPA permettra de gagner à terme [CONFIDENTIEL] ETP sur la période cible en mettant en place les actions suivantes :

- **Convergence**, formation des techniciens vers des profils de techniciens polyvalents
- Un pilotage par zones géographiques avec un **suivi des déplacements par géolocalisation**
- **Une optimisation des interventions en tenant compte des coûts**
- Une prise de poste directement sur le lieu de l'opération grâce à l'utilisation de tablettes qui permettront le **chargement et déchargement des interventions à distance**
- Pilotage de la performance des équipes, par le suivi et le pilotage des indicateurs

Par ailleurs, le temps d'accompagnement des techniciens clientèle vers des métiers réseaux (plus long) et des techniciens réseau vers les métiers clientèle est à prendre en compte dans la mesure où l'absence de polyvalence « complète » (-80% de l'effectif) a un impact fort sur l'optimisation des activités.

Lorsque cette CPA sera mature et opérationnelle, **des activités nouvelles pourront être pilotées dans un but d'internaliser des opérations**, qui sont aujourd'hui réalisées par notre sous-traitance. Un arbitrage stratégique sera nécessaire pour définir les périmètres de ces activités.

Impact sur la trajectoire EDM 2022-2025 :

Trajectoire Ordonnancement Initiale (k€)	Proj. 2022	Proj. 2023	Proj. 2024	Proj. 2025
Charges de Personnel	[CONFIDENTIEL]			
<i>Effectifs</i>				
<i>Un pilotage d'une équipe de</i>				

Trajectoire Ordonnancement corrigée par PIA	Proj. 2022	Proj. 2023	Proj. 2024	Proj. 2025
Personnel <i>associé à un effectif de :</i> <i>et à un pilotage d'une équipe de :</i>	[CONFIDENTIEL]			

Trajectoire Ordonnancement modifiée	Proj. 2 022	Proj. 2 023	Proj. 2 024	Proj. 2 025
Personnel <i>associé à un effectif de :</i> <i>et à un pilotage d'une équipe de :</i>	[CONFIDENTIEL]			

Ecart trajectoire EDM modifiée / initiale	[CONFIDENTIEL]
--	----------------

Conclusions

D'accord parties, la mise en ordonnancement des opérations est une initiative indispensable pour faire converger les métiers de terrain ainsi que pour rationaliser et optimiser les interventions.

L'auditeur n'a pas opéré une évaluation adéquate du dimensionnement des équipes de terrain EDM. Ainsi, PIA est parti sur une base ordonnançable de 40 opérateurs, alors que l'assiette est déjà supérieure de 50% à cette estimation (à date, 61 agents ordonnançables)

Une approche rationalisée oriente cependant EDM à effectuer un redimensionnement des équipes de ce projet (mise en place, conditions préalables et gestion), dans un souci d'efficacité et après études complémentaires (comparables ENEDIS et autres gestionnaires de fluides), sans pour autant converger sur le ratio de l'auditeur (cf. effectifs et préalables)

ii. Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Les éléments complémentaires apportés par EDM confirment deux points identifiés dans les échanges préalables :

- Les bénéfices liés à la mise en œuvre du projet ordonnancement sont éloignés dans le temps et incertains.
- Dans la conception de son projet ordonnancement, EDM prend en référence la pratique d'Enedis. Or, Enedis est une très grande entreprise là où EDM est une PME. Les synergies qu'Enedis peut identifier sur son territoire ne sont pas reproductibles à l'échelle d'un système petit et isolé comme celui de Mayotte.

Un opérateur efficace devrait adopter une stratégie « sans regret » pour un tel projet. Une option possible serait d'adopter dans un premier temps une approche « 20/80 » : 20% des efforts pour 80% des bénéfices et d'accroître la portée de la cellule au fur et à mesure que les bénéfices se confirment. Cette approche permettrait aussi à EDM d'adapter son projet à ses premiers retours d'expérience.

Compte tenu des éléments complémentaires apportés par EDM, la trajectoire d'effectifs dédiés au projet est revue légèrement à la hausse.

Tableau 31. Trajectoire post-contradictoire des effectifs pour le projet Ordonnancement sur la période 2022-2025

	2022	2023	2024	2025
Effectifs Ordonnancement	[CONFIDENTIEL]			

8. Compteurs communicants – phase pilote

A. Le projet d'EDM

EDM souhaite, afin de déployer dans les meilleures conditions les compteurs communicants à grande échelle sur tout le territoire à horizon moyen terme et afin de réussir une généralisation qu'il juge incontournable à l'avenir, lancer une phase pilote pour les années 2021 et 2022.

EDM estime que cette phase pilote permettrait de préparer au mieux le lancement à grande échelle en testant la chaîne communicante, les modes opératoires de travaux et de pose de compteurs / concentrateurs, les outils et en vérifiant que le tissu industriel local peut effectivement répondre à ce besoin.

La phase pilote consiste en un déploiement de 400 compteurs dans des zones diverses représentatives des spécificités de Mayotte et aura lieu entre fin 2021 et 2022.

A l'issue de la phase pilote, si celle-ci s'avère probante, EDM saisira spécifiquement la CRE pour programmer le déploiement en masse.

Budget prévisionnel actualisé

L'estimation du budget prévisionnel nécessaire au projet pilote s'établit à 0.5 M€ environ. Elle a été réalisée sur la base d'une réactualisation du coût du pilote inclus dans le BP initial, présenté à la CRE en 2018.

Elle se décompose de la manière suivante :

Tableau 32. Budget EDM de la phase pilote des compteurs communicants

K€	2021	2022
CAPEX Pilote PCN		[CONFIDENTIEL]
OPEX		
Pilotage (Charges de personnel)		
Adhésion GIP (Achats)		
Ressources humaines (achats et MO)		
OPEX SI (Achats et MO)		
Gestion du parc (MO)		
Communication		
Recyclage (Achats)		
Total OPEX	126	226
dont charges de personnel		[CONFIDENTIEL]
dont achats et services externes		

Pour les dépenses 2021, le pilote n'était pas inclus dans la trajectoire délibérée pour le 2018-2021.

Le montant exposé dans la matrice tarifaire correspond au montant des OPEX ci-dessus diminué du coût de main d'œuvre du pilotage, déjà inclus dans la masse salariale.

B. Appréciation du niveau des charges

Ces charges sont retenues au niveau demandé par EDM.

i. Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur cette section

VII. Analyse poste par poste sur la période 2018-2025

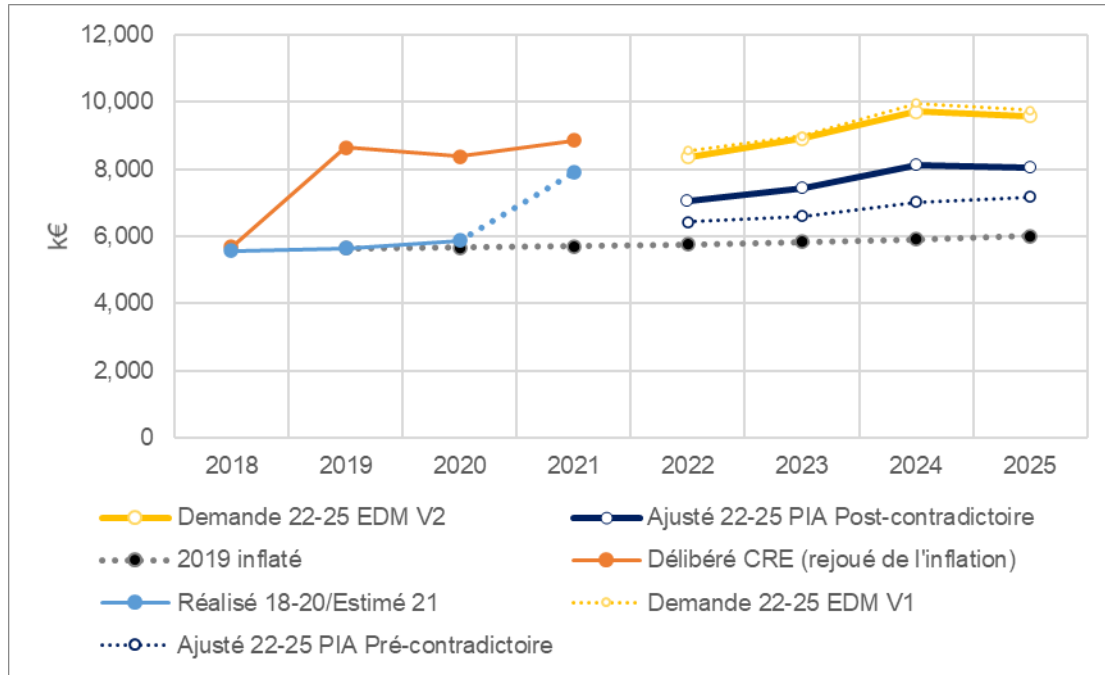
Cette section vise à, pour chaque poste :

- comprendre les faits saillants des années 2018-2020 et expliquer les écarts avec la trajectoire délibérée 2018-2021 ;
- séparer les impacts des projets envisagés par EDM et proposer une trajectoire 2022-2025 hors projets.

1. Achats et services externes

A. Evolution de la rubrique

Figure 12. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Achats et services externes" en k€ courants



58

Tableau 33. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Achats et services externes"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	5 680	8 642	8 368	8 860				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel V1 2022-2025	5,577	5,662	5,886	7,943	8,748	9,137	10,109	9,908
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré CRE	-103	-2,980	-2,482	-918				
Evolution annuelle (réalisé, estimé, demandé)		1.5%	4.0%	34.9%	10.1%	4.4%	10.6%	-2.0%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la demande V1 22-25							3,767	66.0%

B. Contenu de la rubrique

Cette rubrique contient divers types d'achats, de matériels et de prestations externes.

En 2020, cette rubrique a représenté 32% de l'ensemble des CNE.

La rubrique « Achats et services externes » contient les postes suivants :

- Achats réseau (935 k€ en 2020, soit 16% de la rubrique)
- Achats de fourniture (307 k€ en 2020, soit 5%)
- Sous-traitance et intérim (918 k€ en 2020 soit 16%)
- Locations (198 k€ en 2020, soit 3%)

- Assurances (210 k€ en 2020, soit 4%)
- Maintenance (153 k€ en 2020, soit 3%)
- Entretien et réparations (1 286 k€ en 2020, soit 23%)
- Autres achats et services externes (1 688 k€ en 2020, soit 30%)

On notera qu'une partie de ces achats est effectuée pour des travaux qui ont vocation à être immobilisés (augmentation de l'actif d'EDM). L'annulation de cette charge et le transfert au bilan s'effectue via la production immobilisée (rubrique analysée plus en avant).

59

C. Analyse poste par poste de la rubrique

i. Achats réseau

1) Contenu du poste

Ce poste est essentiellement composé des pièces réseau : pièces nécessaires aux branchements ainsi qu'à leur entretien et dépannage, pièces nécessaires à l'entretien et la réparation des différents réseaux (HTA, BT) et leurs équipements, les pièces stockées et utilisées pour les investissements et les équipements de protection individuelle des agents.

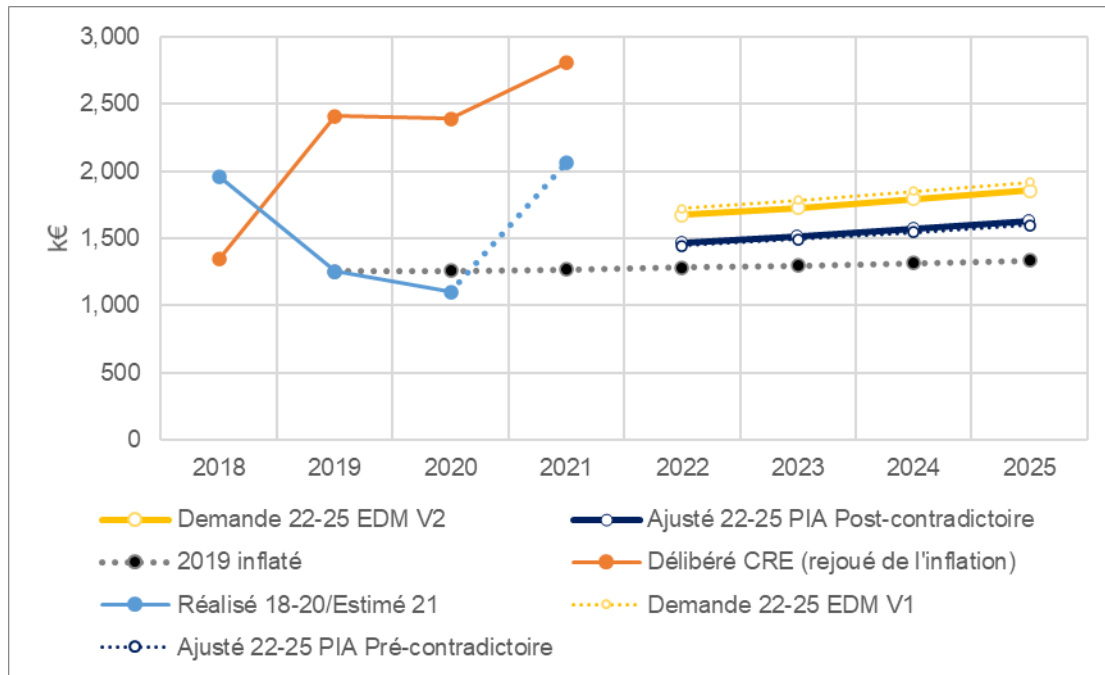
En 2020, ce poste a représenté 19% de la rubrique Achats et service externes. La décomposition des charges par sous-poste est la suivante :

Tableau 34. Contenu du poste "Achats réseau"

(k€ courants)	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Achats réseau (pièces réseau, carburant, véhicules etc.)	935	100%
dont pièces nécessaires à l'entretien et réparation réseaux, branchements..	[CONFIDENTIEL]	
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers		
dont consommation d'outillages et petits matériels livrés		
dont remplacement compteurs à tester		
dont MCBC et lutte contre la rétrocession		
dont carburant		
dont pièces véhicules		

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 13. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats réseau" en k€ courants



60

Tableau 35. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats réseau"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	1 344	2 408	2 392	2 807				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	1 958	1 254	1 101	2 061	1 719	1 783	1 851	1 917
Ajusté 22-25					1 445	1 489	1 541	1 596
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré CRE	614	-1 154	-1 291	-746				
Evolution annuelle (réalisé, estimé, demandé)		-36%	-12%	87%	-17%	3.7%	3.8%	3.6%

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 36. Explication de l'écart du poste "Achats réseau" sur la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	1 344	2 408	2 392
Réalisé/Estimé	1 958	1 254	1 101
Réalisé - Délibéré (k€)	614	-1 154	-1 291
Ecart (% Délibéré)	46%	-48%	-54%
dont pièces nécessaires à l'entretien et réparation réseaux, branchements..	[CONFIDENTIEL]		
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers			
dont consommation d'outillages et petits matériels livrés			
dont contrôle régl.métreologie			
dont MCBC et lutte contre la rétrocession			
dont carburant			
dont pièces véhicules			

De façon globale, EDM précise que l'année 2020 a été aussi fortement impactée par la crise sanitaire, ce qui explique le retard sur les pièces nécessaires à l'entretien et la réparation des différents réseaux et leurs équipements, et les branchements. Ainsi, lors du confinement entre le 17 mars et le 25 mai, seuls les cas d'urgence et les dépannages ont été assurés. Les process ont repris progressivement à la fin mai. Ce n'est qu'à partir du 1^{er} septembre que tous les process ont fonctionné normalement.

- Pièces nécessaires à l'entretien et réparation des réseaux, branchements :

Ce poste englobe les nouveaux branchements, les dépannages (changement de compteurs par exemple), les pièces pour entretenir le réseau et les équipements individuels de protection (EPI).

- Pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers :

L'écart le plus important sur ce poste se trouve sur l'année 2018. Il s'explique par la réalisation d'enfouissements importants de réseaux HTA, pour lesquels il avait été décidé qu'EDM fournisse les câbles aux entreprises prestataires. Cette opération n'avait pas été prévue dans la trajectoire et ne s'est pas renouvelée les années suivantes au réel.

Ce poste étant annulé par la production immobilisée, cet écart se retrouvera en sens inverse dans cette rubrique.

- Contrôle règlementaire métrologie :

EDM avait présenté un plan d'action visant à assurer, conformément à l'arrêté du 1^{er} août 2013, la vérification périodique des compteurs. Sur la période 2019-2021, ce sont ainsi 3655 compteurs qui devaient être envoyés en métropole compte tenu de l'absence d'organisme de contrôle agréé à Mayotte, ni à la Réunion.

Toutefois, dans un souci d'optimisation des opérations et des coûts, après revue et analyse approfondie des alternatives possibles et échanges avec la DIECCTE de Mayotte, une solution moins risquée et moins coûteuse que l'envoi des compteurs en métropole a finalement été retenue : celle-ci s'appuie sur l'emploi d'un compteur étalon – dont EDM s'est ainsi doté en 2019 – permettant de réaliser une vérification métrologique périodique sur demande des clients. La DIECCTE a validé cette stratégie ainsi que la méthodologie associée, qui a été considérée conforme aux exigences de la réglementation.

Les charges réelles constatées et estimées pour la période 2019-2021 sont de 166 k€ en OPEX et de 204 k€ en CAPEX, à comparer aux 2805 k€ (2708 après prise en compte de l'inflation réelle) de charges d'exploitations (OPEX) prévisionnelles intégrées dans la délibération FPE 2018-2021. Pour le poste d'achats réseau plus spécifiquement, le montant cumulé était de 621 k€ (602 k€ après prise en compte de l'inflation réelle).

Tableau 37. Trajectoire délibérée (rejouée de l'inflation) des coûts associés au contrôle réglementaire métrologie

Délibéré ajusté de l'inflation - en k€	2018	2019	2020	2021
21-Achats réseau (pièces réseau, carburant, véhicules etc.)	0	300	151	152
23-Sous-traitance et intérim	0	130	65	65
27-Entretiens et réparations		889	449	455
28-Autres (honoraires CAC, études, formations, télécoms, déplacements etc.)		26	13	13

Tableau 38. Coûts associés au contrôle réglementaire métrologie sur la période 2018-2021 : délibéré versus réalisé

	Délibéré 2018-2021	Réalisé 2019-2021
Achats et services externes (k€)	2708	166
CAPEX (k€)		204
Personnel	[CONFIDENTIEL]	

- MCBC et lutte contre la rétrocession

EDM a réalisé un inventaire des compteurs (79% du parc) dont l'avancement a subi l'aléa COVID 19. La mise en conformité des branchements et compteurs a subi des retards de recrutement, de formation et de mise à dispositions du matériel requis. Au 31 mars 2021, EDM avait réalisé 30% des mises en conformité prévues sur la période, soit 2293 sur les 6900 prévues sur la même période.

La lutte contre la rétrocession a subi les mêmes retards de recrutements et formation. Au 31 mars 2021, EDM avait traité 20% de cas de rétrocession relativement au nombre initialement prévu.

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 39. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Achats réseau"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Achats réseau (pièces réseau, carburant, véhicules etc.)	962	973	935	1752	1523	1565	1604	1640
dont pièces nécessaires à l'entretien et réparation réseaux, branchements..	[CONFIDENTIEL]							
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers								
dont MCBC et lutte contre la rétrocession								
dont carburant								
dont pièces véhicules								

Pièces nécessaires à l'entretien et réparation :

- Le prévisionnel 2021 est basé sur le dernier réel connu à date de l'élaboration des trajectoires par EDM (en l'occurrence 2019), les trajectoires 2022 – 2025 sont quant à elles basées sur le réalisé 2020.

- Les prévisions sont fonction du réalisé constaté 2020, corrigé de l'inflation et de la hausse des nouveaux clients. Bien que l'historique mette en évidence un poste soumis aux aléas, cette méthode semble être la plus réaliste pour EDM pour construire ses trajectoires.

Pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers :

- La trajectoire de ce poste n'est pas fonction des nouveaux clients. Il s'agit ici de pièces (comme des câbles) utilisées dans le cadre des chantiers (domaine concédé).
- Les trajectoires sont basées sur le dernier réel connu lors de l'élaboration des hypothèses, soit 2016 pour la période 2018 – 2021 et 2020 pour la période 2022 – 2025.
- EDM considère que le volume de CAPEX n'affecte pas ce poste, qui dépend plutôt de la politique d'achats c'est-à-dire la décision d'acheter une prestation clé en main ou celle de fournir des pièces à ses prestataires.
- Les variations dépendent des chantiers en cours (enfouissement...). Après le pic de 2018 observé suite à d'importants enfouissements de lignes pour lesquels EDM a préféré fournir les câbles aux prestataires réalisant les travaux, les chantiers ont été moins importants en 2019 et 2020.
- Rappelons que ce poste est annulé par la production immobilisée

63

MCBC

- La valorisation est fonction du nombre de mises en conformité prévues.

Carburant et pièces véhicules :

- l'évolution de ces postes est modulée par l'augmentation du parc automobile, faisant suite aux recrutements. La projection à compter de 2022 est réalisée à partir du réel 2020.

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à retenir

Pièces nécessaires à l'entretien et réparation :

L'historique 2018-2020 est repris. Le montant est recalculé avec l'effet volume préconisé par EDM à savoir le nombre de clients et un effet prix correspondant à l'inflation.

Tableau 40. Recalcul de la trajectoire 2018-2020 du poste "Pièces nécessaires à l'entretien et réparation" - méthode 1

	2018	2019	2020
Pièces nécessaires à l'entretien et réparation (k€)	[CONFIDENTIEL]		
Nombre de clients	45 160	46 560	47 645
Prix unitaire (déduit 2018, puis inflation) €/client	[CONFIDENTIEL]		
Recalcul			
écart avec réalisé			

La méthodologie utilisée par EDM s'écarte trop des réalisés 2019-2020.

Les km réseau d'EDM sont aussi retenus pour approcher l'activité : les résultats sont très semblables et font apparaître des baisses de prix unitaire à la baisse, du même ordre de grandeur.

Tableau 41. Recalcul de la trajectoire 2018-2025 du poste "Pièces nécessaires à l'entretien et réparation"- méthode 2

	2018	2019	2020
Pièces nécessaires à l'entretien et réparation (k€)		[CONFIDENTIEL]	
Nombre de clients	45 160	46 560	47 645
Prix unitaire pièces CALCULE (€/client)		[CONFIDENTIEL]	
Variation prix unitaire			
Nombre km réseau	977	989	1 010
Prix unitaire pièces CALCULE (€/km)		[CONFIDENTIEL]	
Variation prix unitaire			

64

Aucune de ces deux approches ne permet d'expliquer le passé. En absence d'autres informations, les montants associés à la valeur 2019 sont réévaluée de l'inflation. La trajectoire résultante est supérieure à la demande d'EDM.

Cependant, l'opérateur est plus à même de définir ses budgets. Le budget prévisionnel proposé par EDM est donc retenu.

Pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers :

Ces achats sont annulés par la production immobilisée. La trajectoire d'EDM est conservée.

MCBC

Ce projet spécifique d'EDM est traité plus haut.

Carburant et pièces véhicules :

EDM a indiqué que le parc automobile évolue en fonction des effectifs. Sur le réalisé 2018-2020, le nombre de véhicules représente 62% des effectifs, alors que sur la demande 2022-2025, ce ratio augmente à 67%. Le ratio historique appliqué aux effectifs est retenu dans la trajectoire.

A partir de la trajectoire du parc de véhicules, les coûts unitaires par véhicule sont calculés. Conformément aux préconisations de la CRE, le réalisé 2019 est pris pour base. Il y est appliqué l'inflation, conduisant à un ajustement.

Synthèse

Tableau 42. Appréciation du niveau à retenir pour le poste "Pièces nécessaires à l'entretien et réparation" sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	1,719	1,783	1,851	1,917
Ajusté PIA	1,445	1,489	1,541	1,596
Ecart Ajusté - demande EDM	-274	-294	-310	-322
en %	-16%	-16%	-17%	-17%
dont MCBC et lutte contre la rétrocession	[CONFIDENTIEL]			
dont carburant				
dont pièces véhicules				

6) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

ii. Achats de fournitures

1) Contenu du poste

Ce poste est essentiellement composé des charges relatives aux consommations d'eau et d'électricité, des fournitures consommables d'exploitation, de petits équipements et matériels et de fournitures administratives.

En 2020, ce poste a représenté 5% de la rubrique Achats et service externes.

Tableau 43. Contenu du poste "Achats de fourniture"

(k€ courants)	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Achats de fourniture	307	100%

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 14. Trajectoire 2018-2025 du poste « Achats de fourniture » en k€ courants

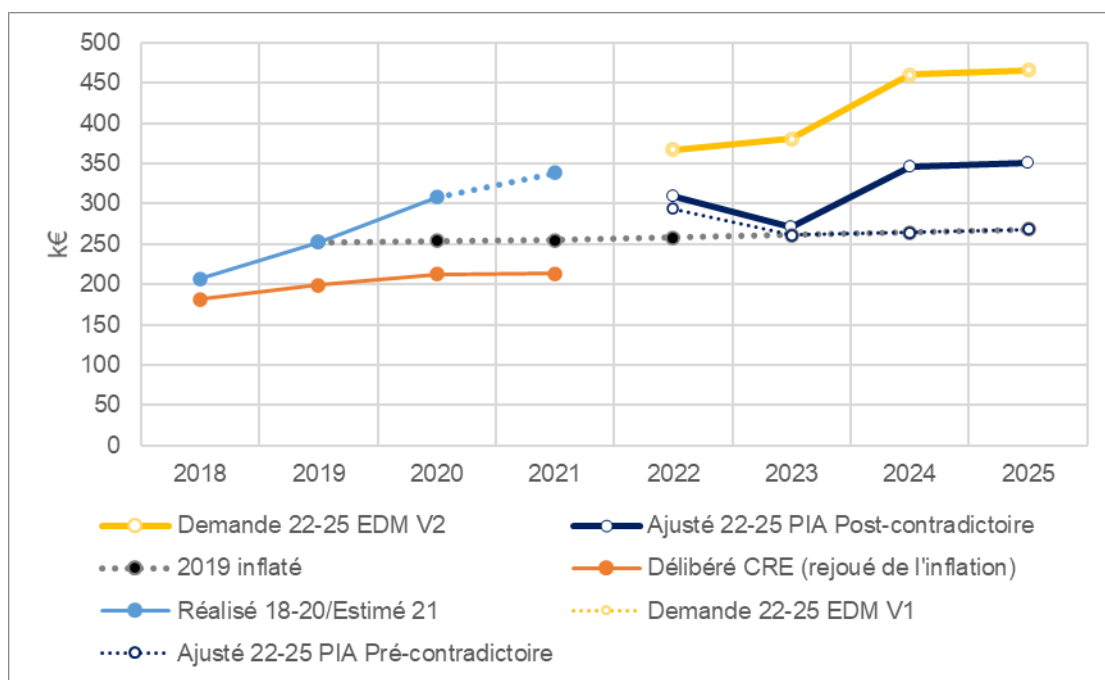


Tableau 44. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats de fourniture"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré	181	199	212	214				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	207	253	309	340	372	384	465	471
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	26	54	96	127				
Evolution annuelle		22%	22%	10%	9%	3%	21%	1%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							167	65%
Ajusté pré-contradictoire 22-25					294	260	265	269

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 45. Explication de l'écart du poste "Achats de fourniture" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	181	199	212
Réalisé/Estimé	207	253	309
Réalisé - Délibéré (k€)	26	54	96
Ecart (% Délibéré)	14%	27%	45%
Dont effet COVID	[CONFIDENTIEL]		
Dont base délocalisée non réalisée	[CONFIDENTIEL]		
Solde	[CONFIDENTIEL]		

66

EDM précise que les achats de cette rubrique sont par nature non-récurrents.

Les écarts portent essentiellement sur « les achats de consommables d'exploitation » et « achats de petits équipements et matériels ». Les trajectoires de la période 2018 – 2021 étaient basées sur le réalisé 2017 corrigé de l'inflation.

Sur la période, la non-réalisation de la base délocalisée qui avait été prévue dans la trajectoire délibérée conduit à des dépenses cumulées inférieures [CONFIDENTIEL]

Dans le sens contraire, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire (« effet COVID ») qui a impacté ce poste à la hausse : [CONFIDENTIEL] . Pour 2021, EDM a estimé que ces achats s'élèveraient à [CONFIDENTIEL] .

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 46. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Achats de fourniture"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	206	253	307	337	364	372	443	442
Dont effet COVID	[CONFIDENTIEL]							
Dont effet SADA	[CONFIDENTIEL]							

Les sous postes concernés par la base de SADA sont présentés ci-dessous. Ces estimations sont principalement fonction des consommations observées au siège.

Tableau 47. Sous-postes impactés par la réception de la base de SADA (k€), pris en 2024

k€ courants	2024
Eau & électricité	11
Fournitures de consommables d'exploitation et petit outillage	[CONFIDENTIEL]
Fournitures d'entretien	[CONFIDENTIEL]
Fournitures administratives et diverses	[CONFIDENTIEL]

En dehors des événements spécifiques et anticipés, la trajectoire a été construite sur la base du dernier réel connu (2019) auquel est appliquée l'inflation.

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à retenir

Aucun élément ne justifie la poursuite des dépenses liées à la crise sanitaire au-delà de mi-2022 : la dépense est retenue pour 2022 à hauteur de 50%.

Les dépenses liées à la base opérationnelle SADA sont traitées dans la partie dédiée ci-dessous.

Pour les deux sous-postes restants (« Eau et électricité » et « Divers »), Aucun justificatif pour leur évolution à la hausse n'a été apporté. Une trajectoire basée sur l'année 2019 ajustée sur l'inflation est retenue.

Tableau 48. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Achat de fourniture » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	372	384	465	471
Ajusté PIA	294	260	265	269
Ecart Ajusté - demande EDM	-78	-124	-200	-202
en %	-21%	-32%	-43%	-43%
dont base SADA	[CONFIDENTIEL]			
dont effet Covid				
Electricité et eau				
Divers (dont moindre achats au siège pour compenser les achats sur Sada)				

6) Commentaires de l'opérateur

Effet Covid (13.bz) :

Extrait de notre précédent retour : « Dans le cadre de la crise sanitaire, EDM fournit l'équipement nécessaire à la protection de ses agents et a retenu une hypothèse de prolongation de ces mesures, compte tenu de l'incertitude qui demeure à ce jour sur l'évolution de la pandémie sur les années à venir. Des éléments tangibles (souhait du gouvernement français de prolonger l'utilisation du pass sanitaire jusqu'en juin 2022) semblent confirmer cette hypothèse.

Ce poste comprend les dépenses de lingettes désinfectantes, masques de protection, gel hydro- alcoolique

Concernant les masques de protection, la consommation [CONFIDENTIEL] . Le solde est constitué des lingettes désinfectantes, gel hydroalcoolique, distributeur sans contact pour gel...

Pour rappel, l'achat de masques a débuté en juin 2020, ce qui explique l'évolution en 2021 (effet année pleine). »

L'avenir quant à la crise sanitaire qui nous a frappés est encore grandement incertain. A date EDM continue donc de fournir à ses agents l'équipement adéquate et a prévu de s'équiper de la sorte sur toute la trajectoire.

Eau et électricité (13.cz) :

Ci-dessous le détail du poste eau et électricité. Les variations sont justifiées pour chacun des postes et n'ont pas lieu à être diminuées au regard du dernier réel connu.

EDM	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Eau siège				[CONFIDENTIEL]				
Electricité siège								

Poste eau Sada (idem poste Longoni)			
Poste eau Longoni (2 PS)			
Pôle affaires Kawéni Eau & élec			
Pamandzi eau & électricité			
Bornes d'électricité (6 MES courant 2021+4 à partir de 2022)			
Centre Maharadja			
Divers			

Divers (13.dz) :

L'auditeur a choisi de soustraire aux dépenses estimées pour le siège, les dépenses figurant dans la trajectoire pour la base délocalisée de Sada. Ces dernières sont détaillées ci-dessous.

	2022	2023	2024	2025
Total	0	1	80	81
Base opérationnelle Sada Eau	[CONFIDENTIEL]			
Base opérationnelle Sada Electricité	[CONFIDENTIEL]			
Fournitures consommables exploitation & Mise à niveau petit outillage	[CONFIDENTIEL]			
Fournitures d'entretien	[CONFIDENTIEL]			
Fournitures administratives	[CONFIDENTIEL]			
Autres matières et fournitures	[CONFIDENTIEL]			

Or, les dépenses ci-dessus prévues pour la base délocalisée de Sada ne viendront pas se substituer à celles du siège, la plupart étant incompressibles.

Les « fournitures de consommables d'exploitation et mises à niveau de petit outillage » font référence à des batteries, escabeau, sangles d'arrimage, déshumidificateurs, adaptateurs, coffre, plan d'intervention incendie, ampoules, kits de motorisation, matériel contre les incendies, outils...etc.

Conclusions :

Nous demandons la reprise de la trajectoire initiale d'EDM

7) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Effet Covid

Conformément aux déclarations du gouvernement sur les mesures COVID, les coûts de ces mesures sont maintenus jusqu'à juillet 2020 (7/12 de l'année 2022).

Eau et électricité

Il apparaît à la lecture du tableau détaillé d'EDM que la demande pour la période 2022-2025 est supérieure de 40% en moyenne au dernier réalisé connu. Les écarts s'expliquent par : 1) l'évolution raisonnable du socle de dépenses existants (eau et

électricité au siège, divers). Une évolution conforme à l'inflation est retenue. 2) Nouvelles dépenses associées à la mise en service des postes à Sada et Longoni : [CONFIDENTIEL] dès 2021. Ces dépenses sont aussi retenues dans la trajectoire. 3) l'alimentation de l'agence de Pamandzi et du centre de Maharadja [CONFIDENTIEL] Ces dépenses apparaissent en 2021. EDM n'explique pas pourquoi ces dépenses n'existaient pas avant. Une évolution à l'inflation à partir de la valeur 2021 est retenue. 4) L'alimentation des bureaux d'EDM à Kawéni [CONFIDENTIEL] Notre analyse conduit à ne plus couvrir les charges relatives aux bureaux loués à Kawéni à partir de la mise en service de la base de Sada, c'est-à-dire en 2024. 5) L'alimentation des bornes de paiement [CONFIDENTIEL] Ces dépenses ne sont pas retenues au contour de la distribution.

69

Divers

Compte tenu des clarifications apportés par EDM, nous comprenons que les dépenses supplémentaires à Sada ne substituent pas à des dépenses au siège mais s'y ajoutent. Sur cette base, la soustraction des dépenses en 2024 et 2025 n'est plus opérée.

Tableau 49. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste «Achat de Fournitures » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM V1	368	381	461	466
Ajusté PIA	309	271	346	351
Ecart Ajusté - demande EDM	-59	-109	-114	-114
en %	-16%	-29%	-25%	-25%
dont base SADA	[CONFIDENTIEL]			
dont effet Covid				
Electricité et eau				
Divers				

iii. Sous-traitance et intérim

1) Contenu du poste

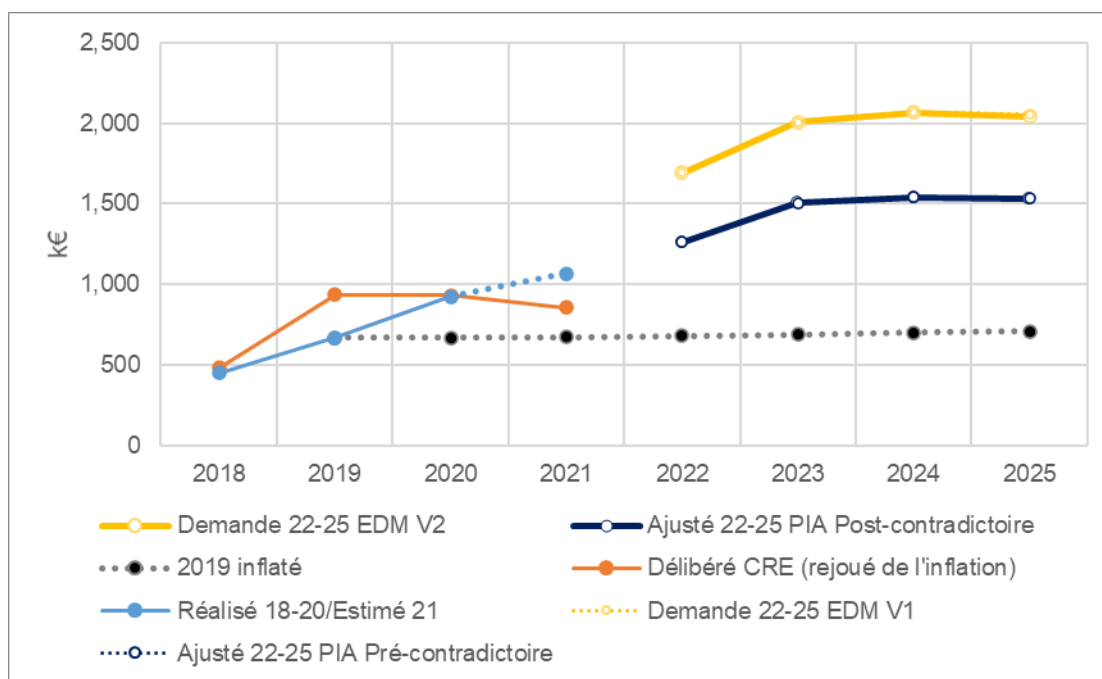
Ce poste est composé de la sous-traitance de la réalisation des branchements pour les nouveaux clients ou dans le cadre du projet MCBC, du personnel mis à disposition [CONFIDENTIEL] et du personnel intérimaire. Il représente 16 % des achats et services externes en 2020.

Tableau 50. Contenu du poste "Sous-traitance et intérim"

(k€ courants)	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Sous-traitance et intérim	918	100%
dont sous-traitance nouveaux branchements	[CONFIDENTIEL]	
dont sous-traitance MCBC		
dont mise à disposition [CONFIDENTIEL]		
dont personnel intérimaire		

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 15. Trajectoire 2018-2025 du poste "Sous-traitance et intérim" en k€ courants



70

Tableau 51. Trajectoire 2018-2025 du poste "Sous-traitance et intérim"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré	483	935	934	855				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	451	668	923	1 069	1 764	2 008	2 072	2 057
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-32	-267	-11	213				
Evolution annuelle		48%	38%	16%	65%	14%	3%	-1%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							1 294	190%

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 52. Explication de l'écart du poste "Sous-traitance et intérim" sur la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	483	935	934	855
Réalisé/Estimé	451	668	923	1 069
Réalisé - Délibéré (k€)	-32	-267	-11	213
Ecart (% Délibéré)	-7%	-29%	-1%	25%
<i>dont ss-trait. nouv. brts et lutte rétrocession</i>				
<i>dont sous-traitance MCBC</i>				
<i>dont contrôle réglementaire métrologie</i>				
<i>dont mise à disposition [CONFIDENTIEL]</i>				
<i>dont personnel intérimaire</i>				

Les charges de sous-traitance liées aux nouveaux branchements « classiques » et « suite lutte contre la rétrocession » sont toutes deux neutralisées par la « Production Immobilisée – Autres charges ».

EDM précise que notamment pour des raisons liées au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), il ne lui est pas possible de distinguer au réel les

nouveaux branchements « classiques » de ceux issus de la lutte contre la rétrocession et de les identifier comme tels dans le SI Clientèle et dans le suivi des branchements réalisés par les tiers.

Tableau 53. Ventilation des nouveaux branchements prévus par EDM dans la trajectoire 2018-2021

Délibéré (nombre)	2018	2019	2020	2021
nouveaux branchements issus de la lutte contre la rétrocession	300	600	900	1100
nouveaux branchements « classiques ».	1235	1270	1305	1342

[CONFIDENTIEL]

Tableau 54. Ventilation des nouveaux branchements prévus par EDM dans la trajectoire 2018-2021

K€ courants	2018	2019	2020	2021
cotisations chômage patronales et salariales prévues dans la trajectoire 2018-2021	[CONFIDENTIEL]			

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 55. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Sous-traitance et intérim"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Sous-traitance et intérim	451	668	923	1,069	1,764	2,008	2,072	2,057
dont sous-traitance nouveaux branchements	[CONFIDENTIEL]							
dont sous-traitance MCBC								
dont mise à disposition [CONFIDENTIEL]								
dont personnel intérimaire								

Suite à l'impossibilité de suivre au réel les deux catégories « branchements classiques » et « branchements suite à rétrocession », la trajectoire 2022 – 2025 d'EDM est basée sur une hypothèse de croissance globale des clients.

Par ailleurs, afin d'améliorer la qualité des branchements réalisés par les tiers, [CONFIDENTIEL] Un appel d'offre est en cours [CONFIDENTIEL]

Les hypothèses de volumes et de coûts unitaires retenues pour l'élaboration des trajectoires sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau 56. Hypothèses de volume et prix unitaires pour la sous-traitance nouveaux branchements et MCBC pour la période 2020-2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nouveaux branchements						
Prix unitaire	[CONFIDENTIEL]					
Volume	1 216	1 373	1 218	1 249	1 229	1258
MCBC						
Prix unitaire	[CONFIDENTIEL]					
Volume	720	1 546	2 233	2 300	2 369	2 237

Intérim

La rémunération du personnel intérimaire est calculée sur la base du réel constaté sur les premiers mois de 2021 [CONFIDENTIEL]

Les prévisions intègrent [CONFIDENTIEL] qu'il s'agisse de remplacement d'agents ou de renforts ponctuels.

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

Les effets prix annoncés par EDM conduisent [CONFIDENTIEL] Face à [CONFIDENTIEL] il est attendu d'EDM les éléments issus de l'appel d'offre : un contrat sur plusieurs années, un engagement de volume etc. [CONFIDENTIEL] Les justifications apportées par EDM sont prises en compte et le prix unitaire est ajusté sur la base du prix unitaire proposé par EDM pour 2022 inflaté. De façon symétrique, cet effet prix est repris sur la production immobilisée (voir paragraphe VII - 5).

En ce qui concerne les [CONFIDENTIEL] ETP intérimaires, les remplacements ou renforts ponctuels ne sont pas justifiés par EDM : [CONFIDENTIEL].

Tableau 57. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Sous-traitance et intérim » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	1,764	2,008	2,072	2,057
Ajusté PIA	1,261	1,505	1,540	1,535
Ecart Ajusté - demande EDM	-502	-502	-532	-522
en %	-28%	-25%	-26%	-25%
dont ss-trait. nouv. brts et lutte rétrocession	[CONFIDENTIEL]			
dont sous-traitance MCBC				
dont contrôle règl.métreologie				
dont mise à disposition [CONFIDENTIEL]				
dont personnel intérimaire				

6) Commentaires de l'opérateur

Intérim (19.z) :

Le poste n'est pas en augmentation sur la trajectoire puisque nous observons, à l'inverse, une diminution.

Comme indiqué dans le dossier initial, [CONFIDENTIEL]

Ainsi le recours aux intérimaires ne répond pas aux mêmes besoins que l'augmentation des effectifs et des heures supplémentaires mais vient se substituer à des CDD. Il reste nécessaire pour EDM afin d'anticiper les pics d'activité, les arrêts maladie [CONFIDENTIEL]. Une évaluation de [CONFIDENTIEL] ETP par an pour un effectif d'environ [CONFIDENTIEL], soit la couverture d'un taux d'absentéisme ~~est~~ ^{est} à [CONFIDENTIEL] de l'effectif nous semble, à l'étude, même sous-estimée.

Par ailleurs, le taux d'absentéisme sur l'année 2021 projeté est d'ores et déjà de [CONFIDENTIEL] ETP, soit un taux de [CONFIDENTIEL] Ceci implique qu'EDM remplacerait ses agents à hauteur [CONFIDENTIEL] ce taux nous semble plus que justifié.

EDM	2022	2023	2024	2025
[CONFIDENTIEL]				

Conclusions :

Nous demandons la reprise de la trajectoire initiale d'EDM

7) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Dans ses commentaires, l'opérateur rappelle des éléments fournis dans le cadre des échanges précédents, à savoir que les intérimaires [CONFIDENTIEL] Cette dépense devrait donc se substituer aux charges de personnel relatives aux CDD. Cependant, aucune baisse de charges n'a été demandée par EDM au titre de la fin des CDDs. Les frais relatifs à ces intérim sont ainsi implicitement couverts dans le socle des charges de personnels emporté dans la trajectoire.

La trajectoire pré-contradictoire est maintenue.

73

iv. Locations

1) Contenu du poste

Ce poste est essentiellement composé de loyers d'habitation et de locations de véhicules et engins. En 2020, ce poste a représenté 3.4% de la rubrique Achats et services externes.

Tableau 58. Contenu du poste "Locations"

2020 (k€ courants)	Réalisé	Part au sein du poste
Locations	198	100%
dont loyers d'habitation	135	68%
dont locations de véhicules et engins	57	29%
dont autres (solde)	6	3%

2) Trajectoire 2018-2025

Tableau 59. Trajectoire 2018-2025 du poste "Locations" en k€ courants

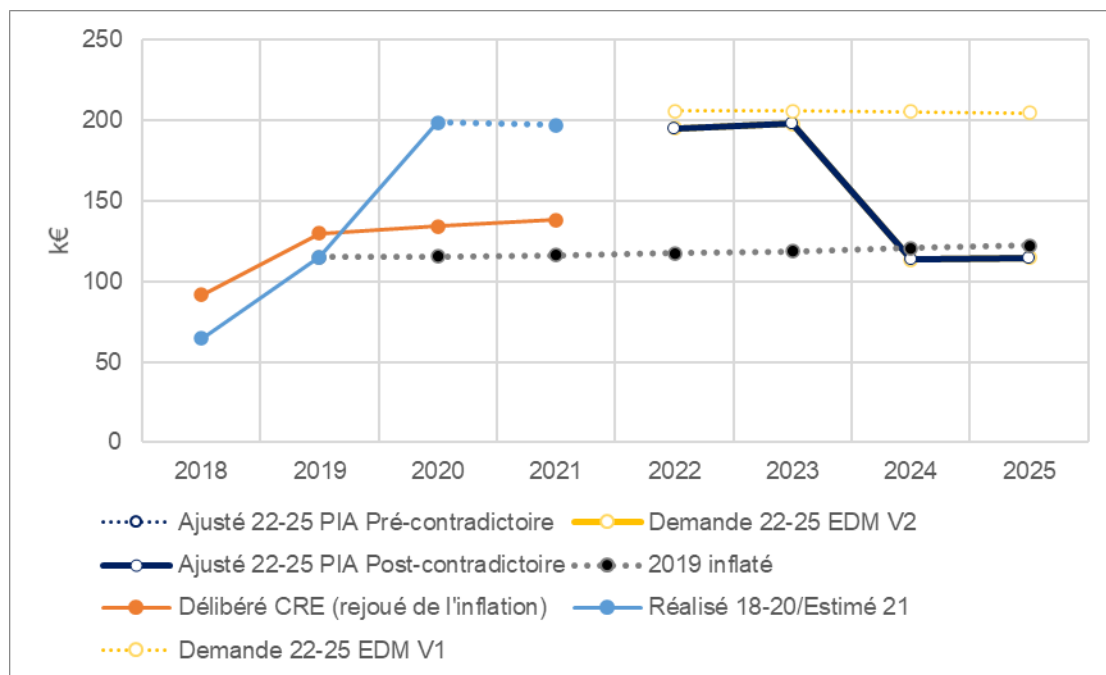


Tableau 60. Trajectoire 2018-2025 du poste "Locations"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré	92	130	134	138				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	65	115	199	197	206	206	205	205
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-27	-15	65	59				
Evolution annuelle		78%	73%	-1%	4%	0%	0%	0%
Ecart entre la moyenne 18- 20 et la moyenne 22-25							79	63%

3) Ecart entre le réalisé et le Délibéré sur la période 2018-2020

Tableau 61. Explication de l'écart du poste "Locations"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	92	130	134
Réalisé/Estimé	65	115	199
Réalisé - Délibéré (k€)	-27	-15	65
Ecart (% Délibéré)	-29%	-11%	48%
<i>Locations GE</i>	[CONFIDENTIEL]		
<i>Coûts de location base décentralisée</i>			
<i>Locations bureaux supplémentaires à Kaweni</i>			
<i>Ecarts sur location engins</i>			
<i>Loyers d'habitation</i>			

75

Location de groupes électrogènes

En 2018, EDM avait anticipé la location de groupes électrogènes, absolument nécessaires en cas d'incident, le temps que le groupe électrogène acheté soit acheminé. En l'absence d'incident sur la période en question, la location envisagée n'a pas été nécessaire.

Loyer d'habitation

Les coûts relatifs à la location de la base délocalisée, prévus à compter du 4^{ème} trimestre 2018 puis en année pleine sur 2019-2021 n'ont pas été engagés. A l'inverse, pour faire face à l'accroissement des effectifs, EDM a dû louer des bureaux supplémentaires depuis mi-2019 à Kaweni, locations non prévues dans la trajectoire initiale.

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 62. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Locations"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Locations	65	115	199	197	206	206	205	205
dont loyers d'habitation	[CONFIDENTIEL]							
dont locations de véhicules et engins								
dont autres (solde)								

[CONFIDENTIEL]

Un effet volume à la hausse est intégré en 2022 suite à la volonté d'EDM de [CONFIDENTIEL]

Pour établir la trajectoire 2022 – 2025, les effets prix retenus sont :

- Loyers habitation : IRL INSEE : moyenne des augmentations 2017 – 2020 (+1.03%).
- Loyers commerciaux (bureaux) : indice INSEE des loyers commerciaux : moyenne des augmentations 2017 – 2020 (+1.63%)

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

Pour les loyers d'habitation comme pour les loyers commerciaux, la démarche d'application des indices INSEE IRL et ILC est validée. L'approche est actualisée en utilisant les dernières données publiées par l'INSEE. Ceci conduit à une légère baisse des indices : 0,94% et 1,56% respectivement.

Sur les autres postes (locations diverses), en l'absence d'éléments particuliers et compte tenu des variations sur les trois années réalisées, il est proposé à ce stade d'indexer le niveau moyen de 2018- 2020 sur l'inflation.

Tableau 63. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Locations » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	206	206	205	205
Ajusté PIA	195	198	114	115
Ecart Ajusté - demande EDM	-11	-8	-92	-90
en %	-5%	-4%	-45%	-44%
dont loyers d'habitation	[CONFIDENTIEL]			
dont locations de véhicules et engins				
dont autres (solde)				

76

6) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

v. Assurances

1) Contenu du poste

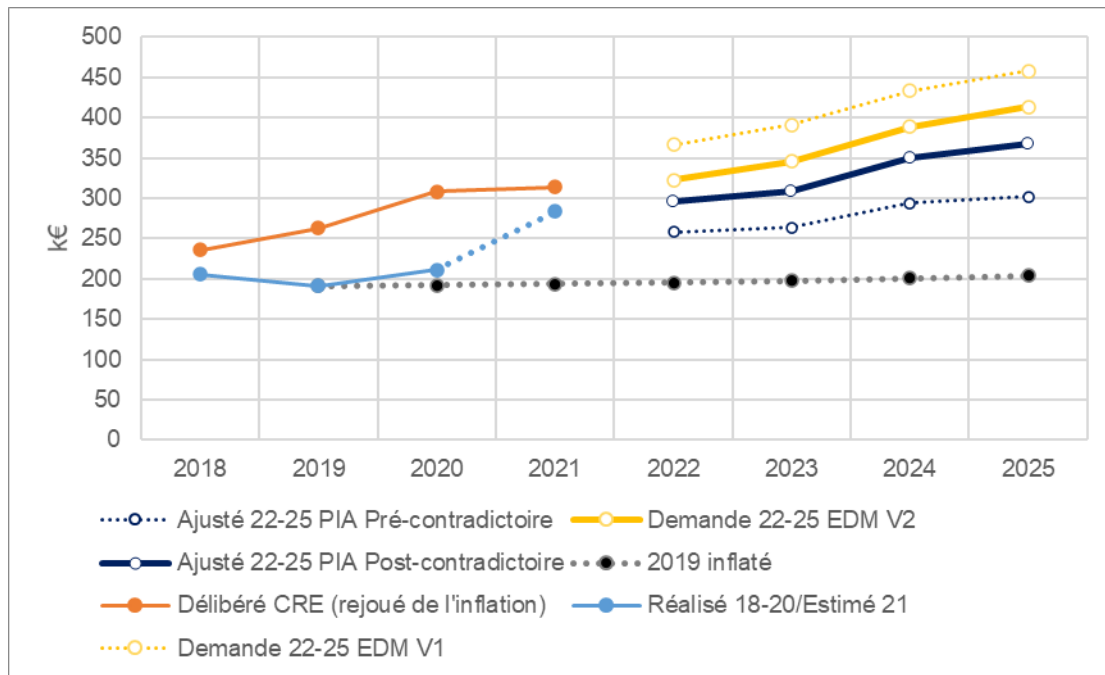
Le poste « Assurances » est essentiellement composé de l'assurance multirisques, responsabilité civile et automobiles. En 2020, ce poste a représenté 3.6% de la rubrique Achats et services externes.

Tableau 64. Contenu du poste "Assurances"

(k€ courants)	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Assurances	211	100%
dont assurance multirisques	[CONFIDENTIEL]	
dont responsabilité civile		
dont assurance automobile		
dont autres (solde)		

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 16. Trajectoire 2018-2025 du poste "Assurances" en k€ courants



77

Tableau 65. Trajectoire 2018-2025 du poste "Assurances"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	236	263	309	314				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	206	192	211	284	366	391	433	458
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-30	-71	-97	-30				
Evolution annuelle		-7%	10%	34%	29%	7%	11%	6%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							209	103

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 66. Explication de l'écart du poste "Assurances" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	236	263	309
Réalisé	206	192	211
Réalisé - Délibéré (k€)	-30	-71	-97
Ecart (% Délibéré)	-13%	-27%	-32%
dont assurance multirisques	[CONFIDENTIEL]		
dont responsabilité civile	[CONFIDENTIEL]		
dont assurance automobile	[CONFIDENTIEL]		
dont autres (solde)	[CONFIDENTIEL]		

La hausse initialement prévue en 2020 suite à l'intégration du nouveau poste source dans l'assurance multirisque ne s'est pas réalisée, la mise en service prévisionnelle étant décalée à fin 2021. Ceci concerne le nouveau poste source de Sada, dont le montant de l'assurance était prévu égal à 41 k€ en 2020.

En ce qui concerne les écarts provenant du poste Assurance de la flotte automobile : EDM constate un effet prix essentiellement, la constitution du parc de véhicules étant proche de celle initialement prévue. Les prix moyens constatés sont significativement plus faibles qu'attendu (sinistralité moindre que prévue).

Parc automobile	2018	2019	2020
Délibéré	59	77	79
Réalisé	65	70	74

EDM, après une analyse plus approfondie, indique qu'il existe des décalages entre la flotte au 31 décembre de chaque année et les primes d'assurance qui ne sont pas systématiquement provisionnées dans les comptes. Ainsi, il faut neutraliser les effets année pleine de mise en circulation ou sortie du parc en cours d'année, et les rattrapages de prime d'assurance relatives aux années précédentes.

78

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 67. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Assurances"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Assurances	206	192	211	284	366	391	433	458
dont assurance multirisques	[CONFIDENTIEL]							
dont responsabilité civile								
dont assurance automobile								
dont autres (solde)								

Assurance multirisques

En 2021, l'impact de la mise en service courant 2021 du poste source SADA sur l'assurance multirisques a été pris pour moitié.

Deux transformateurs supplémentaires sont prévus en 2022 dans le poste source de Longoni afin de sécuriser le triangle HTB Kawéni-Longoni-Sada. Avec l'année pleine pour SADA, le montant de l'assurance multirisques en 2022 est estimé à [CONFIDENTIEL] €.

L'intégration de la base délocalisée de Sada dans l'assurance multirisques et l'assurance dommage ouvrage ont été estimées à [CONFIDENTIEL] en 2024.

Assurance responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile est assise uniquement sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Assurance automobile

Les estimations pour les années 2022 à 2025 sont basées sur les prix réels constatés et sur l'évolution prévisionnelle du parc de véhicules qui résulte de l'évolution des effectifs.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Parc de véhicules	74	89	105	111	114	114

Autres assurances

Les autres assurances comprennent

- l'assurance bris de machine camion, dont la trajectoire est basée sur le réel 2020 inflaté ;
- les charges de propre assureur, qui correspondent aux franchises sur sinistres clients et véhicules des dommages causés aux tiers, dont la trajectoire est basée sur le réel 2021 inflaté ;
- les assurances des logements dont la trajectoire est basée sur le réel 2021 inflaté.

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

Assurance multirisques

Les effets spécifiques liés aux mises en service du poste source SADA et des transformateurs sont intégrés [CONFIDENTIEL] en 2021).

Le projet de la base délocalisée SADA est traité dans la partie sur les projets spécifiques.

En dehors de ces effets, le montant de l'année 2019 est pris comme base, avec application de la croissance de l'actif 2020 (+7%).

Responsabilité civile

La responsabilité civile est proportionnelle au chiffre d'affaires. Un chiffre d'affaires théorique basé sur la demande d'EDM (CCN et CNE) et sur les ajustements identifiés dans le cadre du présent audit est simulé. Le montant total des ajustements devra être mis à jour par la CRE. A ce chiffre d'affaires théorique, est appliquée la moyenne des taux constatés (prime rapportée au CA) sur la période 2018-2020 compte tenu de la volatilité constatée [CONFIDENTIEL]

Tableau 68. Evaluation du chiffre d'affaires normatif sur la période 2022-2025

K€	2022	2023	2024	2025
Chiffre d'affaires normatif	43432	47099	50665	54049

Les ajustements de CNE proposés sont intégrés dans le calcul effectué. Nous attirons l'attention de la CRE sur la nécessité de revoir les montants en fonction des ajustements éventuels sur les CCN.

Assurance automobile

L'évolution du parc automobile sur la période est retenue. Il lui est appliqué le prix unitaire calculé en 2020 ([CONFIDENTIEL] k€ par véhicule) inflaté.

Tableau 69. Parc automobile sur la période 2022-2025

Nbr de véhicules	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	105	111	114	114
Ajusté PIA	83	84	85	85

Autres assurances

L'inflation est appliquée au réalisé 2019 et non à partir de l'estimé 2021 comme EDM.

Tableau 70. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Assurances » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	366	391	433	458
Ajusté PIA	258	264	294	302
Ecart Ajusté - demande EDM	-108	-128	-140	-156
en %	-30%	-33%	-32%	-34%
dont assurance multirisques	[CONFIDENTIEL]			
dont responsabilité civile				
dont assurance automobile				
dont autres (solde)				

80

6) Commentaires de l'opérateur

Assurance multirisques

Alors même que le montant de la prime 2020 (ainsi que celle de l'assiette société pour 2021) est connu, l'auditeur décide de prendre pour base l'année 2019. Or le raisonnement est erroné sur cette année, **car l'assureur a appliqué** [CONFIDENTIEL]

Comme signalé maintes fois, **la singularité du territoire de Mayotte** rend extrêmement difficile [CONFIDENTIEL] aggravé par une augmentation de la sinistralité, explique la trajectoire inévitablement croissante des couvertures de risques.

C'est ainsi que pour reprendre l'approche de l'auditeur, nous pouvons effectuer le calcul suivant

[CONFIDENTIEL]

Conclusion :

Cette estimation est peu différente de la projection réalisée ([CONFIDENTIEL] Elle justifie sur la même base de raisonnement que l'auditeur le montant retenu dans les projections ([CONFIDENTIEL] estimation revue sans fondement objectif à la baisse de près de 30% par l'auditeur.

Par ailleurs, l'augmentation sur les années 2023 à 2025 ne peut être uniquement fonction du taux de l'inflation, comme retenu par l'auditeur. Entre 2019 et 2020, la prime a augmenté [CONFIDENTIEL] Entre 2020 et 2021, elle a augmenté de [CONFIDENTIEL]

7) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Assurances multirisques

Tenant compte des commentaires de l'opérateur, les frais relatifs à l'assurance multirisques du poste de Longoni sont réintégré à la trajectoire.

L'opérateur demande la prise en compte de la croissance des actifs et de la sinistralité dans l'évolution des montants de l'assurance multirisques.

Concernant la croissance des actifs : la croissance expliquée par la base de Sada, les transformateurs de Longoni et le poste source de Sada sont pris en compte dans la trajectoire. EDM a indiqué au cours des échanges que le réseau n'est pas assurable, sa croissance n'est donc pas prise en compte.

Concernant la croissance de la sinistralité : EDM ne donne pas les sous-jacents permettant d'apprécier cette croissance.

EDM note enfin que, compte tenu des spécificités de Mayotte, l'entreprise se retrouve face [CONFIDENTIEL] Cette spécificité est prise en compte par l'application d'une évolution supérieure à l'inflation et égale à quatre fois l'inflation.

Tableau 71. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste «Assurances » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	366	391	433	458
Ajusté PIA	296	309	350	368
Ecart Ajusté - demande EDM	-71	-82	-84	-90
en %	-19%	-21%	-19%	-20%
dont assurance multirisques	[CONFIDENTIEL]			
dont responsabilité civile				
dont assurance automobile				
dont autres (solde)				

81

vi. Maintenance

8) Contenu du poste

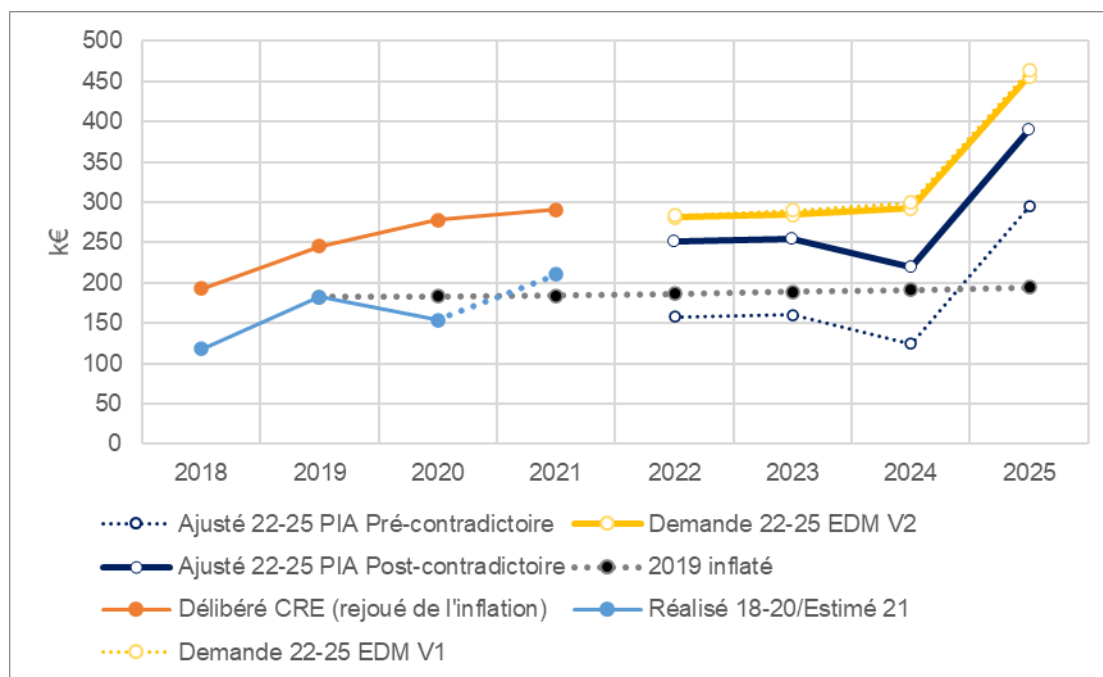
Ce poste est composé des maintenances informatiques, climatisation et téléphonie. Il représente 3% de la rubrique Achats et service externes.

Tableau 72. Contenu du poste "Maintenance"

(k€ courants)	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Maintenance	153	100%
dont maintenance informatique	[CONFIDENTIEL]	
dont maintenance climatisation		
dont maintenance téléphonie		

9) Trajectoire 2018-2025

Figure 17. Trajectoire 2018-2025 du poste "Maintenance" en k€ courants



82

Tableau 73. Trajectoire 2018-2025 du poste "Maintenance"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	193	245	278	291				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	119	183	154	211	284	290	300	464
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-74	-63	-125	-80				
Evolution annuelle		54%	-16%	37%	35%	2%	3%	55%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							183	121%

10) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 74. Explication de l'écart du poste "Maintenance" sur la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	193	245	278
Réalisé/Estimé	119	183	154
Réalisé - Délibéré (k€)	-74	-63	-125
Ecart (% Délibéré)	-39%	-26%	-45%
<i>SI non acquis réseau</i>			[CONFIDENTIEL]
<i>Base délocalisée</i>			
<i>Maintenance climatisation</i>			
<i>Solde</i>			

Maintenance climatisation

En 2019, des interventions plus importantes de dépannage (hors contrat) sur le système de climatisation du siège ont eu lieu (système vieillissant).

Maintenance informatique :

EDM indique que la maintenance informatique est inférieure aux prévisions du fait de la non-acquisition de logiciels initialement prévus et dont le coût de maintenance avait été intégré à hauteur de [CONFIDENTIEL], l'année suivant la mise en service.

- FAC et FAR :

EDM indique que les outils FAC et FAR n'ont pas pu être intégrés à leur outil de conduite car ce dernier est peu évolutif. Selon EDM, le développement de ces fonctionnalités sur l'outil actuel est très onéreux et le développement n'est pas finalisé chez leur prestataire actuel. Les fonctionnalités seront embarquées dans le nouvel outil (Projet SAWA).

Le montant des CAPEX pour les logiciels FAC et FAR (Fonction Assistée à la Conduite/ au Réseau) était estimé [CONFIDENTIEL] pour une mise en service prévisionnelle en 2019. Le montant de la maintenance informatique annuelle avait été estimé à [CONFIDENTIEL].

- Outil de pilotage et de gestion budgétaire Ingénierie :

Le montant des CAPEX était estimé à 150 k€ pour une mise en service prévisionnelle en 2019. Le montant de la maintenance informatique annuelle avait été estimé à [CONFIDENTIEL].

- Outil de gestion des affaires sous format dématérialisé :

Le montant des CAPEX était estimé à 80 k€ pour une mise en service prévisionnelle en 2019. Le montant de la maintenance informatique annuelle avait été estimé à [CONFIDENTIEL].

- Application de réseau dynamique BT :

Le montant des CAPEX était estimé à 60 k€ pour une mise en service prévisionnelle en 2019. Le montant de la maintenance informatique annuelle avait été estimé à [CONFIDENTIEL].

- Outil de pilotage de l'exploitation :

Le montant des CAPEX était estimé à 120 k€ pour une mise en service prévisionnelle en 2020. Le montant de la maintenance informatique annuelle avait été estimé [CONFIDENTIEL].

Le montant total des CAPEX non réalisés sur la période conduit à un montant « évité » de maintenance informatique de 61 k€.

K€	2018	2019	2020	2021
MES CAPEX SI prévues et non réalisées		490	120	
Maintenance (N+1) prévu et non réalisé	[CONFIDENTIEL]			
Maintenance cumulée prévu et non réalisé	[CONFIDENTIEL]			

11) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 75. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Maintenance"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Maintenance	118	183	153	208	278	281	286	436
dont maintenance informatique	[CONFIDENTIEL]							
dont maintenance climatisation	[CONFIDENTIEL]							
dont maintenance téléphonie	[CONFIDENTIEL]							

Maintenance informatique

Concernant ce poste, l'hypothèse d'un coût de maintenance annuelle [CONFIDENTIEL] Elle est justifiée par trois exemples récents :

[CONFIDENTIEL]

La hausse de la maintenance en 2022 s'explique du fait de la MES de « divers nouveaux logiciels » :

- L'effet 2022 résulte d'un effet spot sur les mises à jour des applications [CONFIDENTIEL] (compteurs prépayés) et [CONFIDENTIEL] (télé relève des clients vert et bleu+).
- La variation observée en 2021 correspond à la maintenance contrôle commandes numériques, postes sources et hotline (20 k€) et la maintenance du réseau radio ([CONFIDENTIEL] dont la contractualisation est en cours.

Le montant total du projet SAWA est estimé [CONFIDENTIEL].

Maintenance climatisation :

La trajectoire est construite à partir des tarifs contractuels en vigueur en 2021 auxquels est appliquée l'augmentation du SMIC (conformément à la formule contractuelle du prestataire).

A partir de 2022, les estimations pour les interventions de dépannage ont été basées sur la moyenne constatée entre 2018 et 2020, compte tenu de l'effet particulier de l'année 2019.

Maintenance téléphonie :

La trajectoire est construite à partir des tarifs contractuels en vigueur en 2021 auxquels est appliquée la variation de l'indice Syntec (+1.55% par an, correspondant à la moyenne 2019/2020).

En 2024, un complément a été prévu pour la mise en service de la base opérationnelle de Sada.

12) Appréciation du niveau de la trajectoire à retenir

Maintenance informatique

En absence de justification de la part d'EDM, les projets de maintenance de contrôle commandes numériques, postes sources et hotline, estimées par EDM à [CONFIDENTIEL] et la maintenance du réseau radio, estimée à [CONFIDENTIEL] n'ont pas été intégrés à la trajectoire. Il est demandé à EDM de fournir le montant des actifs bruts concernés afin d'apprécier le niveau de coût de cette maintenance.

De la même façon, « l'effet spot sur les mises à jour des applications Ankiba (compteurs prépayés) et ACE vision (télé relève des clients vert et bleu+) » n'a pas été chiffré : nous comprenons qu'il n'est pas récurrent. En absence de justification de la part d'EDM, cet effet n'a pas été reconduit., et attendons le montant.

Le montant total des CAPEX pour le projet SAWA [CONFIDENTIEL]

Enfin, l'indice Syntec est appliqué. Les hypothèses d'évolution de cet indice sont présentées en section.V Méthode et hypothèses générales de construction des trajectoires

A partir de l'année de mise en service de SAWA (2024), la maintenance informatique des logiciels FAC et FAR n'est plus prise en compte. Cet ajustement est présenté plus en détail dans la section VI4 Projet SAWA.

Maintenance climatisation

La démarche d'EDM (moyenne 2018 et 2020, indice : SMIC) est appliquée.

Maintenance téléphonie

L'inflation est appliquée au réalisé 2020.

Tableau 76. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Maintenance » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	284	290	300	464
Ajusté hors projet 22-25	160	163	127	297
Ecart Ajusté - demande EDM	-124	-128	-173	-166
en %	-44%	-44%	-58%	-36%
dont maintenance informatique	[CONFIDENTIEL]			
dont maintenance climatisation				
dont maintenance téléphonie				

85

13) Commentaires de l'opérateur

Maintenance informatique

La trajectoire de maintenance informatique a été élaborée selon les principes suivants :

- Maintenances déjà contractualisées : les montants de la trajectoire ont été définis à partir du dernier tarif connu, corrigé de l'inflation
- Maintenances en cours de contractualisation : les montants de la trajectoire ont été estimés, à dire d'expert, ou en fonction du coût de l'investissement.

Les maintenances informatiques du code budgétaire « CLI » concernent essentiellement la maintenance de copieurs, les pare-feux pour les bornes de paiement et l'impact d'ankiba/Ace vision expliqué ci-dessous.

Les maintenances informatiques du code budgétaire « SUP » concernent essentiellement la maintenance de copieurs, la maintenance des logiciels utilisés au pôle support. L'évolution à compter de 2022 concerne la maintenance du logiciel de dématérialisation dont la mise en service est prévue en fin d'année 2021 [CONFIDENTIEL] et la mise à disposition d'un espace dans un data center pour stocker des données faisant office de site de secours [CONFIDENTIEL]

Pour rappel (éléments déjà transmis) :

- la variation observée en 2021 correspond à la maintenance contrôle commandes numériques, postes sources et hotline ([CONFIDENTIEL] et la maintenance du réseau radio [CONFIDENTIEL], imposé du fait de l'évolution de R11 à R13) dont la contractualisation est en cours [CONFIDENTIEL]
- l'effet 2022 résulte d'un effet spot sur les mises à jour des applications Ankiba (compteurs prépayés) et ACE vision (télé relève des clients vert et bleu+). Cette charge était préalablement affectée de manière erronée à la CSPE. L'impact se répercute sur chacune des années de la trajectoire.
- en 2025, l'impact provient de la mise en service de l'outil de téléconduite [CONFIDENTIEL]

- Par ailleurs, nous ne comprenons pas l'écart supplémentaire de -43 k€ à compter de 2024. Comme expliqué, nous n'avons pas intégré de charges relatives à FAC FAR dans nos révisions 2022 – 2025 (le tableau des évolutions ci-dessous ne fait d'ailleurs pas apparaître d'augmentation en ce sens).

Conclusion :

Nous demandons la reprise de la trajectoire initiale d'EDM.

14) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Maintenance informatique

D'après les éléments apportés par EDM, le montant de [CONFIDENTIEL] k€ intégré à la trajectoire de la maintenance informatique au titre du contrôle commande numérique et maintenance du réseau radio se compose en :

- Maintenance contrôle commande numérique des postes sources et hotline [CONFIDENTIEL] Sur cette base, ce montant est réintégré à la trajectoire.
- Maintenance du réseau radio dont la contractualisation est en cours [CONFIDENTIEL] L'étude de migration transmise par EDM précise que les opex annuels à prévoir sont : redevances ARCEP, location points hauts et maintenance constructeur. Sur cette base, ce montant est réintégré à la trajectoire

La maintenance de l'outil de téléconduite SAWA a été estimée à dire d'expert [CONFIDENTIEL] Les coûts de maintenance sont estimés par l'application d'un ratio [CONFIDENTIEL] aux coûts d'investissement. Ce ratio est conforme aux observations passées.

EDM apporte une information complémentaire concernant le socle de maintenance informatique (base 113 k€ en 2019) : elle augmente en 2022 de deux effets : coûts de maintenance du logiciel de dématérialisation et du data center [CONFIDENTIEL] et charges de maintenance transférées du contour de la production au contour de la distribution. EDM explique que ce transfert en apparaît en 2022. Le montant a donc été évalué à partir de la soustraction du montant 2021 au montant 2022 demandés par EDM [CONFIDENTIEL]

Tableau 77. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste «Maintenance» sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	284	290	300	464
Ajusté PIA	252	255	220	391
Ecart Ajusté - demande EDM	-32	-36	-80	-73
en %	-11%	-12%	-27%	-16%
dont maintenance informatique	[CONFIDENTIEL]			
dont maintenance climatisation				
dont maintenance téléphonie				
dont autres (solde)				

vii. Entretien-réparation

15) Contenu du poste

Ce poste est essentiellement composé des entretiens et réparations réseau. Il représente 22% de la rubrique Achats et service externes.

Tableau 78. Contenu du poste "Entretiens et réparations"

	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Entretiens et réparations	1 286	100%
dont déplacements ouvrages	[CONFIDENTIEL]	
dont élagage		
dont entretien et réparation de réseau		
dont maintenance poste source		
dont entretien et réparation bâtiments		
dont entretien et réparation divers		

87

16) Trajectoire 2018-2025

Figure 18. Trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations" en k€ courants

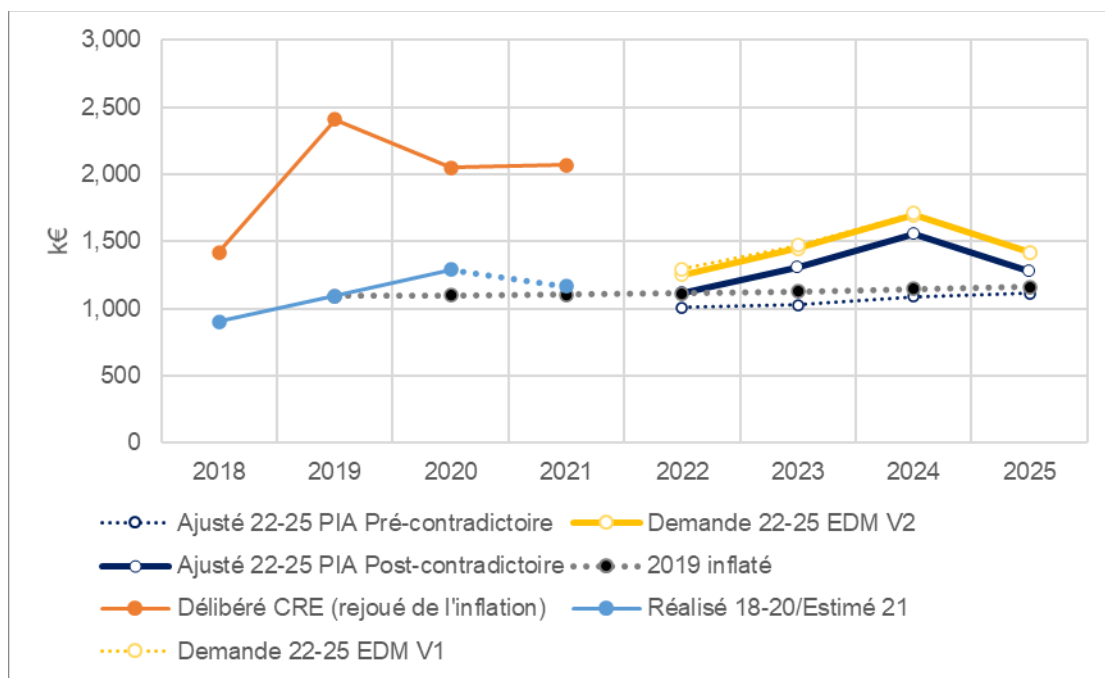


Tableau 79. Trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré	1 418	2 410	2 053	2 071				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	904	1 094	1 293	1 169	1 296	1 474	1 710	1 418
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-514	-1 317	-761	-902				
Evolution annuelle		21%	18%	-10%	11%	14%	16%	-17%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							378	34%

17) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 80. Explication de l'écart du poste "Entretiens et réparations" sur la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	1 418	2 410	2 053
Réalisé	904	1 094	1 293
Réalisé - Délibéré (k€)	-514	-1 317	-761
Ecart (% Délibéré)	-36%	-55%	-37%
<i>dont déplacements ouvrages</i>	[CONFIDENTIEL]		
<i>dont élagage</i>			
<i>dont entretien et réparation de réseau</i>			
<i>dont maintenance poste source</i>			
<i>dont entretien et réparation bâtiments</i>			
<i>dont contrôle règlementaire métrologie</i>			
<i>dont entretien et réparation divers</i>			

88

Sur la période 2018-2020, les dépenses sont inférieures de -2 592 k€, soit 44% du montant prévu (5 882 k€).

[CONFIDENTIEL]

Sur les autres sous-postes :

Déplacements d'ouvrages :

Les dépenses inférieures aux prévisions de la période 2018-2020 s'expliquent par le peu de demande de clients qui répondaient aux critères d'acceptation (risque de sécurité et permis de construire). Les demandes qui n'étaient pas recevables dans ce cas ont été gérées dans le cadre du dossier « Mise en conformité de la BT ».

Elagage :

Les écarts 2019-2020 s'expliquent par le déport exploitation ligne HTB Longoni Sada (ligne mis en service plus tard que prévu).

Entretien et réparation de réseau

Ce sous poste est soumis aux aléas :

- En 2018, il y a eu 2 mois non travaillés sur l'année (en raison d'une grève générale).
- En 2020, les réparations sur les ouvrages souterrains ont été plus importantes, entraînant des coûts majorés (terrassements sous voirie). [CONFIDENTIEL].
- La prévision 2021 [CONFIDENTIEL] est basée sur le dernier réel connu au moment de son élaboration, à savoir 2019 et ne tient pas compte du réalisé 2020. Au 30 juin 2021, le poste s'établit [CONFIDENTIEL] k€. A date, EDM observe un niveau de pannes sur le réseau plus faible qu'attendu.

Maintenance postes sources :

En 2019 la peinture de 4 transformateurs (charge non récurrente) s'est élevée à [CONFIDENTIEL]

Les postes source installés en 2015, n'ont initialement entraîné aucune charge de maintenance.

Entretien et réparation de bâtiments :

Il s'agit du siège, des postes sources, de la base délocalisée et des bureaux loués.

18) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 81. Trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	904	1 094	1 293	1 169	1 296	1 474	1 710	1 418
Evolution annuelle		21%	18%	-10%	11%	14%	16%	-17%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							378	34%

89

Cette trajectoire de dépenses d'entretien-maintenance se décompose de la façon suivante :

Tableau 82. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Entretiens et réparations"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Entretiens et réparations	904	1 094	1 293	1 169	1 296	1 474	1 710	1 418
dont déplacements ouvrages								[CONFIDENTIEL]
dont élagage								
dont entretien et réparation de réseau								
dont maintenance poste source								
dont entretien et réparation bâtiments								
dont entretien et réparation divers								

Maintenance des postes sources :

EDM estime le besoin annuel à [CONFIDENTIEL]

Les postes installés sur la période précédente (PSEM – postes sous enveloppe métallique) commencent à générer des coûts de maintenance selon la gamme de maintenance du constructeur.

La nouvelle période tarifaire est impactée par l'ajout d'un second poste de transformation à Longoni ainsi que le poste source de Sada dès 2022 (PIM – poste intégré modulaire). Cette technologie nécessite un plan de maintenance avec des fréquences plus rapprochées.

Une opération ponctuelle est également prévue en 2022 pour [CONFIDENTIEL] k€ (peinture d'un transformateur de Longoni).

Elagage :

EDM n'a pas d'équipement LIDAR (« *laser imaging detection and ranging* » soit en français « détection et estimation de la distance par laser ») en propre. Un relevé LIDAR a été fait en 2018 sur les ouvrages HTB pour la ligne en exploitation et celle en construction. Un prestataire DRONES venant d'arriver sur Mayotte, celui-ci pourrait à terme faire des relevés LIDAR.

Dès à présent, EDM a acheté un drone qui lui permettra d'optimiser la gestion de la végétation et de la maintenance sur les ouvrages HTB et HTA.

Un nouveau marché est en cours de rédaction incluant l'élagage HTA/BT/HTB [CONFIDENTIEL] k€/an.

Les contrats actuels annuels de l'élagage s'élèvent à [CONFIDENTIEL] k€.

Entretien et réparation de bâtiments :

Les prévisions sont basées sur la moyenne des 3 dernières années. 2020 n'est pas « exceptionnelle » et le renchérissement des réparations sur les ouvrages souterrains va se pérenniser (enfouissement de nos lignes aériennes).

Le nettoyage / désinfection des locaux est basé sur les contrats actuels en vigueur, augmentés de la hausse du SMIC chaque année (selon formule contractuelle).

[CONFIDENTIEL]

Entretien et réparations divers :

- Entretien espaces verts : sur la base des tarifs contractuels en vigueur et des prestations ponctuelles hors contrat
- Entretien matériel d'exploitation (vérifications réglementaires) : sur la base des tarifs contractuels en vigueur, augmentés de la moyenne des variations de l'indice Syntec entre 2018 et 2020
- Entretien des véhicules : sur la base du réel à fin 2020, pondéré en fonction du nombre de véhicules projetés et de l'inflation

19) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

Déplacements d'ouvrages

Ces travaux étant à l'initiative de tiers sont difficiles à prévoir : la trajectoire s'appuie sur le réalisé 2019 puis inflation.

Entretien et maintenance de réseau :

Les ambitions d'EDM en matière d'entretien et de maintenance du réseau sont notées.

EDM explique que le pic observé en 2020 correspond à des réparations sur les ouvrages souterrains qui ont été plus importantes, entraînant des coûts majorés (terrassements sous voirie). [CONFIDENTIEL]

Au premier semestre 2021, les dépenses sur ce sous poste s'élèvent à [CONFIDENTIEL]€, qu'EDM explique par l'observation d'un niveau de pannes sur le réseau plus faible qu'attendu.

La trajectoire ne peut pas s'appuyer sur l'observation d'une seule année, 2020, dans un contexte sanitaire de plus très particulier.

Le coût par km de lignes total calculé en 2019 est évalué de l'inflation. L'effet volume est porté par le développement du réseau d'EDM.

Elagage

Concernant l'élagage, EDM indique qu'un nouveau marché est en cours de lancement, [CONFIDENTIEL] k€. Pour être efficace, celui-ci devra conduire à un coût unitaire

maîtrisé : le coût par km de lignes aériennes (moyenne 2018-2020) sert de base au calcul. Il lui est appliqué l'inflation.

Maintenance des postes sources

Concernant l'estimation d'EDM sur les [CONFIDENTIEL] k€ de maintenance des postes sources, Dans l'attente d'une justification d'EDM, cette dépense n'est pas prise en compte. En dehors de l'effet spécifique 2019 de [CONFIDENTIEL] k€ pour la peinture des 4 transformateurs de Longoni, EDM n'a pas eu de dépense de maintenance, les postes sources datant de 2015.

91

Entretien des bâtiments

Concernant l'entretien des bâtiments, et les frais de nettoyage en particulier, hors effets non-récurrent (nettoyage de la base SADA), EDM n'apporte aucune explication à l'évolution à la hausse : la trajectoire ajustée repart également du réalisé 2019 et y appliquons le SMIC en accord avec l'index retenu par EDM.

Enfin, EDM prévoit deux chantiers de peinture significatifs : en 2023, la réfection de la peinture du siège pour [CONFIDENTIEL]€ et en 2024, la réfection de la peinture de pylônes pour [CONFIDENTIEL]k€. En 2019, la peinture de 4 transformateurs s'était élevée à [CONFIDENTIEL]k€.

Il est demandé à EDM de justifier les coûts de ces réfections. Par ailleurs, compte tenu de la trajectoire de charge en hausse, sauf justification d'EDM de la nécessité de réaliser ces travaux sur 2022-2025, ces dépenses ne sont pas retenues.

Synthèse

Tableau 83. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Entretien-Réparation » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	1 296	1 474	1 710	1 418
Ajusté PIA	1,013	1,029	1,093	1,113
Ecart Ajusté - demande EDM	-283	-445	-618	-305
en %	-22%	-30%	-36%	-22%
dont déplacements ouvrages / changement de poteau	[CONFIDENTIEL]			
dont élagage				
dont entretien et réparation de réseau				
dont maintenance poste source				
dont entretien et réparation bâtiments				
dont entretien et réparation divers				
dont autres (solde)				

20) Commentaires de l'opérateur

Elagage (37.z) :

L'auditeur a omis les 18 kilomètres de lignes HTB Longoni – Sada...

Cette ligne induit bien évidemment, en zone tropicale, de nouvelles obligations d'élagage.

Maintenance poste source (39.z) :

Les [CONFIDENTIEL] k€ estimés contiennent :

- [CONFIDENTIEL]
- Une enveloppe de [CONFIDENTIEL]k€ / an couvrant les fortuits chaque année (pannes et autres prestations ponctuelles etc...)
- Les réparations liées à l'usure HTB ([CONFIDENTIEL] Le poste de Sada n'est pas inclus dans le forfait du fait de sa mise en place sur la période.
- A noter que nous avons omis d'intégrer dans les prévisions l'assistance [CONFIDENTIEL]liée au poste source de Sada à compter de [CONFIDENTIEL] . Le matériel utilisé (PIM) n'étant pas le même que celui des postes de Kawéni et de Longoni (PSEM)

92

Entretien et réparation bâtiments (40.z) :

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	151	185	260	207	258	441	349	354
Ajusté PIA					190	342	238	243

Calculs EDM

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nettoyage SADA								
Nettoyage hors SADA - B								
Réfection peinture siège - C								
Entretien bâtiment hors peinturesiège - A								
	151	185	260	207	258	441	349	354

Calcul PIA

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nettoyage SADA								
Nettoyage hors SADA								
Réfection peinture siège								
Entretien bâtiment hors peinturesiège								
					190	192	238	243

A – Ce poste comprend [CONFIDENTIEL] k€ sur 2024 ainsi que sur 2025 pour l'entretien général et l'entretien des automatismes des portes et portails (Boina Sécurité) de la base délocalisée de Sada. Nous ne l'avons effectivement pas isolé lors de nos précédents échanges.

B – L'auditeur a pris pour base l'année 2019 en appliquant l'évolution du SMIC. Or, nous contestons l'année de référence de 2019 puisque ce poste est en constante évolution ([CONFIDENTIEL]k€ en 2020 et nous sommes déjà à [CONFIDENTIEL]k€ au 31/08/2021, soit une projection fin d'année [CONFIDENTIEL]k€, supérieure à nos prévisions).

EDM a augmenté ses surfaces de bureaux et locaux techniques depuis 2019. A date, les surfaces créées sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Surfaces créées depuis 2019 - Nettoyage locaux

Désignation du local	Surface en m ²

Nouveau Vestiaire siège	40
Faré / réfectoire RDC siège	90
Espace Convivialité et QVT au R+1	40
Poste de garde siège	10
Maharajah	198
Pôle Affaires Kawéni	190,2
Poste source Kaweni	328
Poste source Longoni	433
Total en m²	568,2

C – le bâtiment a été livré en 2014 et présente des signes logiques d'usure et de nécessité d'entretien en zone tropicale après 10 ans d'exploitation. L'évaluation du coût est cohérente avec la surface à traiter et les prix du marché local.

Entretien et réparations divers (41.z) :

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	69	122	116	161	191	207	535	238
Ajusté PIA					125	126	428	130

Calcul EDM

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
dont réfection peinture pylons - C								[CONFIDENTIEL]
Entretien des espaces verts - A								
Entretien du matériel d'exploitation - A								
Entretien des véhicules et engins - B								
Entretien du matériel et mobilier debureau								
Entretien du matériel informatique								
Entretien du matériel et mobilier delogement								
Entretien et réparations divers								
	69	122	116	161	191	207	535	238

Calcul PIA

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
dont réfection peinture pylônes								[CONFIDENTIEL]
entret divers hors pylones								
				0	125	126	128	130

A – La hausse de 2024 et 2025 est expliqué par l'entretien des espaces verts et du matériel d'exploitation de Sada.

B – le poste est fonction de la hausse du nombre de véhicules notamment, ainsi que l'intégration de l'entretien du camion plateau et camion nacelle [CONFIDENTIEL]€/an)

C – A ce stade, ce montant [CONFIDENTIEL]. Cette enveloppe doit permettre à EDM de réaliser les diagnostics nécessaires (sur le terrain et en ascensionnant les supports) pour valider l'état des pylônes HTB Kawéni – Longoni et réaliser et suivre

des réparations ponctuelles sur ces supports. Ces lignes sont primordiales pour l'alimentation électrique de l'île et donc absolument à maintenir en conditions opérationnelles. Pour rappel, cette ligne a été mise en service il y a maintenant 10 ans, sans entretien jusqu'ici. L'opération de « peinture » inclut l'examen et le traitement des rouilles, oxydations...etc.

Conclusion :

Nous demandons la reprise de la trajectoire initiale d'EDM.

21) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

94

Elagage

Effectivement, les lignes HTB n'ont pas été considérées dans le linéaire aérien. La prise en compte des lignes aériennes amène une revalorisation des coûts d'élagage de [CONFIDENTIEL] € en moyenne par rapport à l'évaluation pré-contradictoire.

Maintenance poste source

Les éléments complémentaires transmis par EDM expliquent et détaillent le montant demandé. Sur cette base, la demande d'EDM est réintégrée à la trajectoire. Le montant correspondant contrat de maintenance de Sada ([CONFIDENTIEL]). Ces éléments amènent une revalorisation du sous-poste de [CONFIDENTIEL]k€

Entretien et réparation bâtiments

Entretien bâtiment : L'entretien des automatismes de portails sur la nouvelle base de Sada a été réintégré à la trajectoire ([CONFIDENTIEL]€ en moyenne).

Nettoyage hors Sada : EDM n'explique pas les raisons qui conduisent à la non-maitrise des coûts de nettoyage. Sans avoir les moyens de confirmer que cette hausse des dépenses (+[CONFIDENTIEL] entre la moyenne du réalisé 2018-2020 et la moyenne de la demande d'EDM 2022-2025) correspond bien à celle d'un opérateur efficace, les valeurs pré-contradictoire sont maintenues.

[CONFIDENTIEL]

Entretien et réparations divers

Les éléments complémentaires apportés par EDM dans l'exercice contradictoire permettent de revoir la trajectoire à la hausse ([CONFIDENTIEL]€ en moyenne/an par rapport à la trajectoire pré-contradictoire).

Tableau 84. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste « Entretien et réparations » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	1,296	1,474	1,710	1,418
Ajusté PIA	1,119	1,308	1,555	1,279
Ecart Ajusté - demande EDM	-178	-167	-157	-142
en %	-14%	-11%	-9%	-10%
dont déplacements ouvrages / changement de poteau	[CONFIDENTIEL]			
dont élagage				
dont entretien et réparation de réseau				

dont maintenance poste source	
dont entretien et réparation bâtiments	
dont entretien et réparation divers	
dont autres (solde)	

viii. Autres achats et services externes

22) Contenu du poste

Ce poste contient divers autres achats tels que des prestations d'assistance, des frais d'honoraires, des dépenses de formation, les frais de déplacements, missions et réceptions, ...

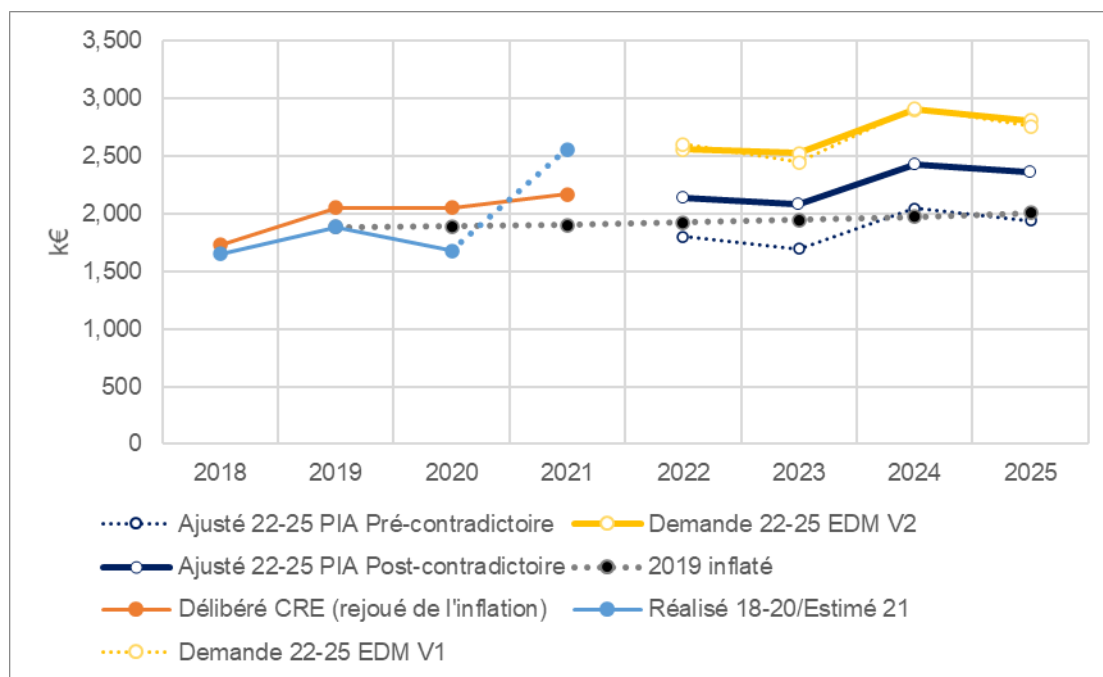
Il représente 29 % des achats et services externes en 2020.

Tableau 85. Contenu du poste "Autres achats et services externes"

<i>k€ courants</i>	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Autres achats et services externes	1 697	100%
dont assistance		[CONFIDENTIEL]
dont honoraires		
dont déplacements, missions et réceptions		
dont postes et télécommunications		
dont formation		
dont divers		
dont études		

23) Trajectoire 2018-2025

Figure 19. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres achats et services externes" en k€ courants



96

Tableau 86. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres achats et services externes"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	1 732	2 052	2 056	2 170				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	1 667	1 904	1 697	2 612	2 741	2 600	3 072	2 918
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-65	-148	-359	442				
Evolution annuelle		14%	-11%	54%	5%	-5%	18%	-5%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							1 077	61%

24) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Sur la période 2018-2020, l'écart cumulé à la trajectoire délibérée est de 572 k€, soit 10% du montant initialement prévu. Les écarts les plus importants sont portés par le sous-poste « assistance » avec un écart à la hausse et par les sous-postes « formation » et « divers » pour les écarts à la baisse.

Tableau 87. Explication de l'écart du poste "Autres achats et services externes" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	1 732	2 052	2 056
Réalisé/Estimé	1 667	1 904	1 697
Réalisé - Délibéré (k€)	-65	-148	-359
Ecart (% Délibéré)	-4%	-7%	-17%
dont assistance	[CONFIDENTIEL]		
dont honoraires	[CONFIDENTIEL]		
dont déplacements, missions et réceptions	[CONFIDENTIEL]		
dont postes et télécommunications	[CONFIDENTIEL]		

<i>dont formation</i>	
<i>dont divers</i>	
<i>dont études</i>	

Assistance :

Le sous-poste Assistance comprend des prestations d'assistance diverses, réalisées par l'actionnaire d'EDM ou par des prestataires externes. Ces prestations sont relatives à des missions d'ordre technique ou administratif.

Tableau 88. Explication de l'écart du sous-poste "Assistance"

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	296	304	291
Réalisé	418	427	438
Réalisé - Délibéré (k€)	122	123	147
Ecart (% Délibéré)	41%	41%	51%
[CONFIDENTIEL]			

97

Les écarts annuels supérieurs aux montants sont expliqués par EDM par :

- [CONFIDENTIEL]
- Des prestations non anticipées telles que :
 - Prestation d'assistance relative à l'élaboration du plan stratégique 2019 – 2022 et Prestation du pilotage des services comptables et gestion en l'attente de recrutements en 2018 et 2019 [CONFIDENTIEL]
 - Prestations pour la détection et la géolocalisation en classe « A » des ouvrages électriques HTA et BT souterrains existants à destination de la cartographie, dans le cadre de la réglementation DT/DICT. La durée d'assistance prévue est de 3 ans. Les montants prévus sont estimés à partir de la même prestation qui a eu lieu entre 2017 et 2021 (Mamoudzou uniquement puisque seule commune en zone urbaine jusqu'alors). Pour rappel, la zone urbaine a été étendue par arrêté préfectoral à Petite Terre et grand Mamoudzou, anciennement en zone rurale.

Honoraires :

Le poste est composé des honoraires des commissaires aux comptes, d'honoraires d'avocats et des frais d'actes et contentieux.

Tableau 89. Explication de l'écart du sous-poste "Honoraires"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	79	111	110
Réalisé/Estimé	48	101	134
Réalisé - Délibéré (k€)	-31	-10	24
Ecart (% Délibéré)	-39%	-9%	22%

Le consultant n'a pas recueilli d'informations supplémentaires.

Déplacements, missions et réceptions :

Le poste est composé des frais liés aux déplacements des employés d'EDM et ceux relatifs aux missions de tiers (en lien avec l'assistance).

Tableau 90. Explication de l'écart du sous-poste "Déplacements, missions, et réceptions"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	389	410	416
Réalisé	439	524	317
Réalisé - Délibéré (k€)	50	114	-100
Ecart (% Délibéré)	13%	28%	-24%

L'écart 2019 porte sur les déplacements des agents [CONFIDENTIEL] et ceux relatifs aux missions de tiers (en lien avec l'assistance) [CONFIDENTIEL]

EDM explique l'écart de 2020 par la crise sanitaire et l'isolement de Mayotte avec la fermeture de son aéroport pendant le 1^{er} confinement et l'arrêt des déplacements qui s'en est suivi.

Postes et télécommunications :

Tableau 91. Explication de l'écart du sous-poste "Postes et télécommunications"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	139	165	169
Réalisé/Estimé	125	152	191
Réalisé - Délibéré (k€)	-15	-13	22
Ecart (% Délibéré)	-10%	-8%	13%

Aucune information supplémentaire n'a été recueillie.

Formation :

Ce poste comprend le coût des formations pour les employés d'EDM.

Tableau 92. Explication de l'écart du sous-poste "Formation"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	404	481	489
Réalisé	272	305	160
Réalisé - Délibéré (k€)	-132	-176	-329
Ecart (% Délibéré)	-33%	-37%	-67%

EDM indique qu'il y a eu du retard dans le volume de recrutement. (cf. rubrique « Charges de personnel »).

A noter également que les frais de déplacements des formateurs avaient été inclus dans les frais annexes aux formations dans la trajectoire 2018 – 2021, alors qu'au réel, ceux-ci sont inclus dans le sous-poste « déplacements ».

Divers :

Ce sous-poste est composé du gardiennage des différents sites, du transport de fonds des espèces (bornes de paiement), de frais bancaires, des actions publicitaires, de la sous-traitance des déchets, de transport de matériels dans le cadre de réparations hors Mayotte, de tickets de barge reliant les 2 îles habitées de Mayotte.

99

Tableau 93. Explication de l'écart du sous-poste "Divers" sur la période 2018-2020

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	423	579	581
Réalisé	329	335	414
Réalisé - Délibéré (k€)	-94	-244	-166
Ecart (% Délibéré)	-22%	-42%	-29%
<i>Gardiennage base délocalisée</i>	-34	-135	-137

Les montants en écarts, -507 k€ au cumul, proviennent principalement de la non-réalisation de la base opérationnelle prévue dans la trajectoire et donc du gardiennage associé qui était prévu dans ce sous-poste pour 306 k€.

Etudes :

Ce sous-poste comprend des études ponctuelles réalisées par des tiers pour le compte d'EDM.

Tableau 94. Explication de l'écart du sous-poste "Etudes" sur la période 2018-2020

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	1	1	0
Réalisé	36	60	43
Réalisé - Délibéré (k€)	35	59	43
Ecart (% Délibéré)	3530%	6103%	--

Ce sous-poste n'avait pas fait l'objet de prévision dans la trajectoire 2018 – 2021.

Sur la période 2018-2020, on trouve une étude relative au seuil de déconnexion des EnR en 2018, des études sur les temps critiques d'élimination des défauts et sur le raccordement des moyens de stockage en 2019 et des études de propositions de raccordement avant complétude (PRAC) en 2020.

25) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 95. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges et services externes"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	8	9	0	1	2	3	4	5
Autres charges et services externes	166	190	168	258	268	251	292	274
	2	2	8	3	4	6	9	0
dont assistance	417	427	436	626	654	509	526	403

dont honoraires	48	101	133	198	204	204	204	204
dont déplacements, missions et réceptions	438	524	315	651	518	498	533	480
dont postes et télécommunications	124	152	190	239	266	278	290	302
dont formation	271	305	159	295	312	325	332	329
dont divers	328	334	412	514	670	644	985	963
dont études	36	60	43	59	59	59	59	59

Assistance :

EDM indique que ce poste inclus :

- Plan de protection [CONFIDENTIEL] k€ en 2022

Le plan de protection consiste à analyser et mettre à jour la protégeabilité des ouvrages suivant la sélectivité des protections pour s'adapter aux évolutions (dépose des réseaux aériens et enfouissement des nouveaux réseaux, accroissement des linéaires, intégration des ENR...). Le coût a été estimé au regard des prestations déjà effectuées à la production sur les protections d'une de nos centrales en 2019.

- Assistance à fréquence déterminée : audit [CONFIDENTIEL]
- Télédétection : [CONFIDENTIEL]

Prestations pour la détection et la géolocalisation en classe « A » des ouvrages électriques HTA, BT souterrains existants à destination de la cartographie, dans le cadre de la réglementation DT/DICT. La durée d'assistance prévue est de 3 ans. Les montants prévus sont estimés à partir de la même prestation qui a eu lieu entre 2017 et 2021 (Mamoudzou uniquement puisque seule commune en zone urbaine jusqu'alors). Pour rappel, la zone urbaine a été étendue par arrêté préfectoral à Petite Terre et grand Mamoudzou, anciennement en zone rurale.

- Un socle [CONFIDENTIEL]k€/an

Outre l'assistance générale des opérateurs et les assistances spécifiques mentionnées, le socle d'assistance est de l'ordre de [CONFIDENTIEL] k€ / an. Ce socle commun comprend les appuis techniques métiers, informatiques (personnalisation de nos outils ou assistance sur des matériels sans que ces missions soient intégrées dans le contrat de maintenance et n'étant pas non plus de caractère immobilisable), le recours à un DPO externe dans le cadre du RGPD, l'assistance sur la veille réglementaire.

Les prévisions se basent sur les derniers réels connus, les appels d'offre ou bien les devis en cours.

Honoraires :

Le montant 2021 comprend l'accompagnement quant à l'application de la loi SRU [CONFIDENTIEL], des honoraires d'avocats [CONFIDENTIEL]k€, en cohérence avec les montants constatés en 2019 et 2020), les honoraires des commissaires aux comptes ([CONFIDENTIEL]k€) et des frais d'huissiers notamment sur les constats de voirie avant travaux et suite aux agressions d'ouvrages ([CONFIDENTIEL]k€, N/A en 2020).

EDM considère que ce sous-poste ne connaît pas d'évolutions particulières sur la période et est basé sur le prévisionnel 2021. Ses prévisions intègrent par prudence des honoraires d'avocats sur des sujets récurrents (litiges clients, contentieux fournisseurs, conflits avec des tiers...).

Déplacements :

Ce sous-poste inclus :

Tableau 96. Décomposition de la trajectoire 2022-2025 du sous-poste "Déplacements"

	K€ courants	2022	2023	2024	2025
Déplacements des agents		[CONFIDENTIEL]			
Déplacements du Conseil de Surveillance					
Déplacements pour diverses missions extérieures					
Frais de déménagement					
Frais de réception :					
Voyages liés aux congés :					

101

- Déplacements des agents :

principalement lié aux frais des nouveaux arrivants et leurs familles pris en charge selon les règles en vigueur dans les IEG ([CONFIDENTIEL]), sur la base des tarifs observés en 2020.

- Déplacements du Conseil de Surveillance :

2 conseils à Mayotte et 2 conseils en Métropole (avion et hébergement sur la base des tarifs observés en 2020). A ce jour, 3 membres du conseil de surveillance sont basés à Mayotte (représentants du CDM) et 6 en métropole (dont Etat). EDM considère cette alternance des assemblées est donc la configuration la plus économiquement efficiente.

- Déplacements pour diverses missions extérieures :

Prise en charge des déplacements de tous les tiers intervenant à EDM (assistance, commissaires aux comptes, formateurs...), sur la base des tarifs observés en 2020 (avion et hébergement).

- Frais de déménagement :

Pris en charge par l'entreprise lors de l'arrivée de nouveaux agents, selon les règles en vigueur dans les IEG, sur la base du réel constaté entre 2018 et 2020.

- Frais de réception :

Calculés sur la base des prix observés sur 2020 et fonction des réunions et évènements anticipés par EDM.

- Voyages liés aux congés :

Prise en charge d'un aller-retour à mi-mandat pour le personnel détaché et sa famille, selon les règles en vigueur dans les IEG.

Postes et télécommunications :

Les télécommunications sont estimées à partir des derniers réels constatés, inflatés chaque année. Les quantités ont été ajustées aux effectifs pour les abonnements des téléphones portables, le nombre de clients télérelevés a été augmenté de [CONFIDENTIEL]% chaque année, les liaisons des bornes de paiement ont été ajustées du nombre mis en service, le nombre de tablettes a été augmenté notamment pour l'utilisation de la GMAO par les techniciens du Réseau directement sur le terrain.

Les hausses s'expliquent par l'augmentation du nombre de télérelèves [CONFIDENTIEL] k€ sur la période), le changement d'opérateur pour les communications externes [CONFIDENTIEL], les abonnements portables liés à la hausse des effectifs et à la généralisation du télétravail [CONFIDENTIEL] la mise en

place de la relève avec des tablettes connectées [CONFIDENTIEL]k€, de nouvelles redevances accueil station-radioélectrique et utilisation de fréquence radioélectrique [CONFIDENTIEL]k€).

A noter également en 2018 des reprises de provision à hauteur de [CONFIDENTIEL]K€ venant diminuer artificiellement le solde.

Formation :

Le consultant n'a pas recueilli d'informations sur ce poste.

Divers :

- Transports de fonds des bornes de paiement :

Le montant par borne est estimé à [CONFIDENTIEL]k€ par an (zones géographiques éloignées et réparties sur toute l'île), à partir du forfait en vigueur sur celles de Kawéni. Cinq bornes sont en service (pour certaines depuis très récemment) : deux à Kawéni, une à Combani, une à Chirongui, une à Mamoudzou. Une sixième est prévue d'être mise en service avant la fin de l'année (Pamandzi). Quatre bornes supplémentaires sont prévues d'être mises en service au T2 2022 : Koungou, Dembéni, Mtsamboro et Dzoumogné. Soit à terme dix bornes de paiement. [CONFIDENTIEL]

- Gardiennage des locaux :

Sur la base des tarifs contractuels en vigueur, augmenté du SMIC et prise en compte du gardiennage de la base opérationnelle de Sada à partir de 2024.

- Frais bancaires :

Sur la base de la tendance 2021, augmenté de la variation des nouveaux clients.

- Actions publicitaires :

Enveloppe en fonction des campagnes prévues (risques électriques, raccordements...)

- Sous-traitance des déchets :

Sur la base du réel 2020 inflaté, avec prise en compte de l'ouverture de la base opérationnelle de Sada à partir de 2024

- Transport de matériels dans le cadre de réparation hors Mayotte :

Sur la base du réel constaté 2019 – 2020 inflaté

- Tickets de barge reliant les 2 îles habitées de Mayotte :

Sur la base du réel constaté 2020

Etudes :

Il s'agit d'études ponctuelles réalisées par des tiers pour le compte d'EDM

26) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

Les évolutions de plusieurs sous-postes sont directement corrélées à l'augmentation des effectifs prévues par EDM. De façon parallèle, EDM prévoit également d'accroître l'appel à des missions d'assistance externe.

Assistance :

Sont conservés : les prestations de protection pour les ouvrages, la convention d'assistance du second opérateur ainsi que les audits selon la planification exposée, au niveau demandés par EDM.

Concernant les prestations de détection et de géolocalisation en classe A, [CONFIDENTIEL]. Cette moyenne est retenue. Il lui est appliqué l'inflation.

Pour le « socle » de prestations, la moyenne 2018-2021 est retenue.

Honoraires :

Les charges 2019 sont retenues comme base. Elles constituent le point haut de la trajectoire et doivent permettre à EDM de traiter les sujets « récurrents ».

103

Déplacements, missions et réceptions :

Le ratio par effectif de ces dépenses est calculé (hors déplacements du Conseil de Surveillance).

Tableau 97. Trajectoire EDM 2018-2025 du sous-poste "Déplacements, missions et réceptions"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Déplacements (hors Conseil de Surv.)	[CONFIDENTIEL]							
Effectif								
Déplacements / employé								

L'évolution de ce ratio est maîtrisée : nous validons la trajectoire de coûts unitaire et l'appliquons à la trajectoire des effectifs retenue.

Postes et télécommunications :

Une trajectoire « base 2019 inflatée » est retenue.

Formation :

Le ratio par effectif de ces dépenses est calculé.

Tableau 98. Trajectoire EDM 2018-2025 du sous-poste "Formation"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Formation	[CONFIDENTIEL]							
Effectif								
Formation / employé								

L'évolution de ce ratio est maîtrisée : la trajectoire de coûts unitaire est validée. Elle est appliquée à la trajectoire des effectifs retenue.

Divers :

Les éléments réalisés et prévisionnels transmis par EDM sont donnés ci-dessous :

Tableau 99. Trajectoire 2018-2025 du sous-poste "Divers"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Divers	329	335	414	520	684	665	1 033	1 025
Gardiennage des locaux (a)	[CONFIDENTIEL]							
Gardiennage bureaux Kaweni								
Autres gardiennage								
Gardiennage base opérationnelle (b)								

Frais bancaires (c)	
Actions publicitaires (d)	
Sous-traitance des déchets (e)	
Transport de matériels dans le cadre de réparation hors Mayotte (f)	
Tickets de barge (g)	
Transport de fonds des bornes de paiement (h)	
Autres	

Concernant le gardiennage, hors bureaux de Kaweni et de la base opérationnelle SADA, en dehors d'éléments justificatifs, 2020 est pris comme base. L'évolution du SMIC est appliquée.

Les frais bancaires par client sont recalculés à partir de 2020 et évoluent du nombre de clients.

Les sous-postes de montant non significatif et dont les variations sur 2018-2020 ne font pas apparaître de tendance, ont été repris et inflatés à partir de la moyenne 2018-2020. C'est le cas des sous-postes « Sous-traitance des déchets », « Transports de matériels » et « Tickets de barge ». Le réalisé 2020 a été utilisé dans le cas contraire.

Concernant les bornes de paiement, cette activité relève directement de l'activité de fournisseur et non du périmètre Distributeur. Il s'agit en effet de bornes de paiement installées dans le but de collecter au plus proche des clients, améliorer le recouvrement des factures et également diminuer l'affluence des clients aux accueils physique. Le montant cumulé de la demande d'EDM s'élève à [CONFIDENTIEL]k€. EDM ne fait apparaître aucun bénéfice dans le périmètre Distributeur.

Tableau 100. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Divers » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	684	665	1,033	1,025
Ajusté hors projet 22-25	366	372	680	692
Ecart Ajusté - demande EDM	-318	-293	-353	-333
en %	-46%	-44%	-34%	-32%
Gardiennage des locaux	[CONFIDENTIEL]			
Frais bancaires				
Actions publicitaires				
Sous-traitance des déchets				
Transport de matériels dans le cadre de réparation hors Mayotte				
Tickets de barge				
Transport de fonds des bornes de paiement				
Autres				

Etudes :

Ce poste est par nature affecté d'événements non récurrents : il est proposé d'indexer le niveau moyen de 2018- 2020 sur l'inflation.

Tableau 101. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Etudes » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	61	61	62	63
Ajusté hors projet 22-25	47	48	49	49
Ecart Ajusté - demande EDM	-13	-13	-13	-14
en %	-22%	-22%	-22%	-22%

Synthèse des Autres achats et services externes :

Tableau 102. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « autres achats et services externes » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	2 741	2 600	3 072	2 918
Ajusté PIA	1,801	1,693	2,044	1,935
Ecart Ajusté - demande EDM	-940	-907	-1,028	-983
en %	-34%	-35%	-33%	-34%
dont assistance	-236	-189	-212	-85
dont honoraires	-111	-112	-114	-115
dont déplacements, missions et réceptions	-95	-106	-121	-108
dont postes et télécommunications	-116	-130	-145	-260
dont formation	-51	-63	-70	-68
dont divers	-318	-293	-353	-333
dont études	-13	-13	-14	-14
dont autres (solde)	0	0	0	0

27) Commentaires de l'opérateur

Assistance

En Keur	Réal 2020	EDM	PIA	Ecart	Ecart
Rubrique	Nature	trajectoire 2022	Retenu 2022	Real n-1	Trajectoire
assistance	438	668	432	-6	-236
<i>assistance premier opérateur</i>	[CONFIDENTIEL]				
<i>assistance second opérateur</i>					
<i>détection + géoloc</i>					
<i>plan de protection</i>					
<i>audit</i>					
<i>"socle"</i>					

- En consultant l'onglet « matrice tarifaire » du fichier PIA, nous constatons que l'auditeur a isolé sur l'historique 2018-2021 mais omis de reporter dans les projections 2022-2025 l'assistance technique [CONFIDENTIEL]. Nous avons compris par l'analyse préalable du consultant que la convention avec [CONFIDENTIEL] n'était pas remise en question quant à son intérêt et sa valeur ajoutée. Nous en déduisons qu'il s'agit sans doute d'une erreur.

- Pour ce qui est de l'ajustement des prestations de détection et de géolocalisation en classe A, nous prenons acte de l'alignement proposé par PIA sur une moyenne 2018-2020. Là encore, l'auditeur corrige à la baisse les projections d'environ -10% en énonçant une position qui n'est pas plus exacte que les estimations EDM réalisées de manière analytique.
- L'ajustement à la baisse (-45%..) du « socle » des autres prestations sur la moyenne 2018- 2020 met en péril certaines petites prestations qui n'en demeurent pas moins essentielles à l'exploitation des réseaux ou de l'infrastructure afférente. Ainsi, disparaissent des prévisions d'assistance à l'exploitation du réseau HTB [CONFIDENTIEL]KEUR), la fin de la campagne des relevés topographiques [CONFIDENTIEL] KEUR prorata de la moyenne 2018-2020) et l'expertise réseau [CONFIDENTIEL]KEUR prorata de la moyenne 2018-2020), pour ne citer que les prestations les plus significatives sans lien avec l'historique ou partiellement engagées sur la période 2018-2020.

[CONFIDENTIEL]

Conclusions :

EDM demande que le recalcul du poste « assistance » soit revu à [CONFIDENTIEL] KEUR pour la première année de projection (2022), puis corrigé sur cette base pour les années suivantes (sauf prestations arrêtées).

Rappel de nos réponses au précédent questionnaire si non prises en compte :

EDM prévoit des dépenses d'assistance de [CONFIDENTIEL]k€ en moyenne par an sur la période 22-25, contre [CONFIDENTIEL]k€ en moyenne par an sur le réalisé 18-20. Dans le prévisionnel, [CONFIDENTIEL]k€ en moyenne par an sont expliqués par divers programmes : assistance plan de protection, télédétection, assistance tiers spécifique, assistance technique 2nd opérateur, assistance technique 1er opérateur, audit. Le reste, [CONFIDENTIEL]k€ par an sur 22-24 contre [CONFIDENTIEL]k€ sur le réalisé 18-20 est présenté ci-dessous

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Reste	[CONFIDENTIEL]							

Quelles sont les hypothèses de construction de cette trajectoire ?

Comme déjà exposé, le « reste » comprend les appuis techniques métiers, informatiques (personnalisation de nos outils ou assistance sur des matériels sans que ces missions soient intégrées dans le contrat de maintenance et n'étant pas non plus de caractère immobilisable), le recours à un DPO externe dans le cadre du RGPD, l'assistance sur la veille réglementaire... des enveloppes globales ont été fixées et inflatées pour, comme chaque année, pallier l'absence de services spécialisés dédiés (R&D, études...) et faire face aux aléas. En 2022 est prévue la fin de l'assistance de 2 prestataires, suite notamment au changement de système de conduite, d'où la baisse constatée en 2023.

Vous trouverez ci-dessous le détail de la construction de la trajectoire.

Une part importante du poste est composée de fortuits qui ne sont par nature pas nécessairement redondants.

[CONFIDENTIEL]

Honoraires

Nos prévisions intègrent des honoraires d'avocats sur des sujets récurrents soumis aux aléas (litiges clients, contentieux fournisseurs, conflits avec des tiers), ainsi que de l'appui juridique à de nouvelles problématiques réseau sur Mayotte (réfaction, autoconsommation, contrats d'effacement...). Les conditions d'exercice de la mise aux normes des branchements et des lignes aériennes, la lutte contre la rétrocession, nous obligent également à recourir de plus en plus à des tiers (avocats, huissiers) face au durcissement de l'attitude des contrevenants et de leurs conseils.

K€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Commissaires aux comptes	[CONFIDENTIEL]							
Honoraires MCBC								
Rétrocession (avocats et huissiers)								
Honoraires MCLA (avocats et huissiers)								
Frais d'huissiers (constatsvoirie avant travaux et suite à agression d'ouvrages)								
Honoraires avocats								
Application de la loi SRU à Mayotte - A								
Divers								

107

[CONFIDENTIEL]

Déplacements, missions et réceptions :

- Conseil de surveillance

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	[CONFIDENTIEL]							
Ajusté PIA								

Il convient de rappeler encore une fois que les années 2018 et 2020 ne peuvent servir de base s'agissant de nombreux postes (grèves et crise sanitaire).

Alors que pour de nombreux postes l'auditeur a bien pris en compte cette spécificité, il a réalisé ici une moyenne 2018 / 2019 servant de base au calcul de la trajectoire (base de [CONFIDENTIEL]k€).

Nous demandons a minima à ce que l'année de référence soit 2019 uniquement (71 k€).

- Déplacements hors conseil de surveillance

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Déplacements hors CS	398	453	283	658	448	433	475	426
Ajusté PIA					378	351	379	343

Effectif (ETP)	[CONFIDENTIEL]
Coût moyen (K€)	
Ajustement effectif sur projets (ETP)	
Impact Déplacements (K€)	
Ajustement effectif autres (ETP)	
Impact Déplacements (K€)	

Nous comprenons le raisonnement retenu par l'auditeur.

Cependant à la relecture du dossier et du tableau ci-dessus, et dans la continuité de la logique suivi par PIA, il nous semble que le coût moyen par effectif a été sous-évalué par EDM au regard des données historiques ([CONFIDENTIEL]).

Nous demandons à ce que cette moyenne soit retenue pour le calcul de la trajectoire 2022 – 2025, ce qui donnerait la trajectoire suivante (soumise à évolution selon les effectifs finaux) :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Déplacements hors CS	398	453	283	658	625	652	668	664
Ajusté PIA					527	529	533	535
Effectif (ETP)	[CONFIDENTIEL]							
Coût moyen (K€)								
Ajustement effectif sur projets (ETP)								
Impact Déplacements (K€)								
Ajustement effectif autres (ETP)								
Impact Déplacements (K€)								

Postes et télécommunications

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	125	152	191	242	271	287	304	322
Ajusté PIA					155	157	159	62

Calcul EDM

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Frais postaux	[CONFIDENTIEL]							
Courriers spécialisés								
Télécommunications - B								
Redevance réseau radio								
gains liés à l'installation de relais TDF								
	125	152	191	242	271	287	304	322

Calcul PIA²

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Frais postaux	[CONFIDENTIEL]							
Courriers spécialisés								
Télécommunications - B								
Redevance réseau radio								
gains liés à l'installation de relais TDF - A								
		152	153	153	155	157	159	62

109

A – sauf erreur de notre part, nous ne retrouvons pas ce gain évoqué notre dossier initial.

B – Compte tenu d'un poste en évolution constante (du fait de l'effectif, de la généralisation du travail à distance...) et aux dépenses incompressibles, nous ne comprenons pas le fait de retenir 2019 comme année base et d'y appliquer l'inflation uniquement. Voici le détail du poste pour la trajectoire et la comparaison au réel 2020

[CONFIDENTIEL] **A** – hypothèse d'évolution retenue de [CONFIDENTIEL]% par an comme nous l'avions déjà expliqué lors de nos précédentes réponses.

B – Ce poste est corrélé à l'évolution de l'effectif d'une part et intègre la généralisation du travail à distance instaurée du fait de la crise sanitaire et officialisée par un accord de télétravail [CONFIDENTIEL]

Formation :

Même commentaire que pour les déplacements. La moyenne par effectif retenue par EDM paraît sous- évaluée au regard des données ci-dessus. Nous souhaiterions que la valeur moyenne retenue soit celle de 2018 – 2019 ([CONFIDENTIEL]k€/ETP).

Divers :

Sauf erreur de notre part, les tableaux ci-dessus présentés par l'auditeur (tableaux 87 et 88 du dossier) semblent erronés ou incomplets.

Nous les avons reconstitués ci-dessous :

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	329	335	414	520	684	665	1033	1025
Ajusté PIA					366	372	680	692

Calcul EDM

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Documentation générale et technique - A	[CONFIDENTIEL]							
Actions publicitaires – B (d)								
Transports de fonds – C (h)								
Tickets de barges (g)								

² Lors de l'élaboration de la trajectoire pré-contradictoire, nous ne disposions pas du niveau de détail présenté ici. Nous nous sommes bien appuyé sur le réalisé 2019 (152 k€) que nous avons fait évoluer de l'inflation. Dans l'esprit, le tableau correspond bien à notre évaluation.

Transports divers – D (f)									
Frais bancaires – E (c)									
Gardiennage (a + b)									
Sous traitance des déchets (e)									
Divers (dont transport de matériel dans le cadre de réparations hors mayotte)									
	329	335	414	518	684	665	1033	1025	

Calcul PIA

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Documentation générale et technique	[CONFIDENTIEL]							
Actions publicitaires								
Transports de fonds								
Tickets de barges								
Transports divers								
Frais bancaires								
Gardiennage								
Sous traitance des déchets								
Divers (dont transport de matériel dans le cadre de réparations hors mayotte)								
		0	0	0	366	372	680	692

A – Nous souhaitons que ce poste soit reconduit a minima au niveau de 2019.

B – Vous trouverez ci-dessous le détail de construction de la trajectoire. Le socle commun est reporté en fonction de N-2. Il s'agit de campagnes diverses de sécurité notamment, campagne chèques énergie, publications dans les journaux et spots TV.

A cela s'ajoute la campagne sur la rétrocession qu'EDM souhaite plus présente et plus impactante ([CONFIDENTIEL]).

Par ailleurs, EDM souhaite mettre l'accent sur les demandes de raccordement (création du spot en 2022

+ diffusion) et sur les moyens de paiement (devis de Mayotte 1ère).

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DIVERS Spots publicitaires et presse	[CONFIDENTIEL]							
Campagne Rétrocession et MCBC(Support : "sensibilisation sur les risques								

électriques")	
Campagne Moyen de paiement (diffusion 2 semaines)	
Campagne sur demande de raccordement	

C – Nous comprenons la position de l'auditeur. Nous ne voyons pas d'objection à l'intégrer à la production s'il s'agit d'une demande de la CRE.

D – Il s'agit du transport pour réparation de petit matériel hors Mayotte (Moyenne réel 2018 et 2019, inflatée). A partir de 2024, nous avons estimé le transport du matériel de magasin réseau depuis Kaweni vers le magasin Sada à [CONFIDENTIEL]€/an.

E – L'auditeur indique avoir retenu le coût par client de 2020 ([CONFIDENTIEL]k€/client), or il nous semble selon le fichier excel qu'il a retenu le taux de 2019 ([CONFIDENTIEL] k€/client) pour ses calculs. Nous validons l'approche selon l'évolution des clients. Cependant, compte tenu que le poste s'établit à [CONFIDENTIEL]k€ au 31/08/2021, soit un coût projeté de [CONFIDENTIEL]k€/client, nous considérons que le taux retenu de 2019 est bien trop faible et souhaitons que nos projections initiales soient retenues (à savoir [CONFIDENTIEL]k€/client)

28) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Assistance

L'assistance premier opérateur est réintégrée à la trajectoire.

Le détail apporté sur les différentes composantes du socle de dépenses d'assistance permettent de revoir à la hausse l'estimation. Cependant, le niveau efficace pour ces dépenses n'est pas égal à la demande de l'opérateur. Pour les éléments expliqués, le montant réalisé 2019 avec inflation est retenu. Naturellement, plus il y a de budget plus l'opérateur peut faire faire des expertises, des veilles et des appuis *ad-hoc*. Il peut cependant être opportun de modérer ces dépenses dans une logique d'efficience.

Les éléments complémentaires apportés par l'opérateur permettent de revoir à la hausse la trajectoire ajustée en pré-contradictoire de +136 k€ en moyenne par an.

Honoraires

Les détails apportés par EDM permettent de revoir la trajectoire du sous-poste comme suit : la demande d'EDM est retenue pour les commissaires aux comptes, les honoraires relatifs au projet MECLA ainsi que la ligne « divers ». Les honoraires relatifs au projet MCBC sont traités de la même façon que les autres coûts relatifs au projet. [CONFIDENTIEL]

Sur cette base, la trajectoire est revue de +23k€ en moyenne par an.

Déplacements

Suite à la demande d'EDM plus haut, le montant 2019 pour les frais de déplacement conseil de surveillance (réévalué de l'inflation) est pris pour base. Le coût unitaire de déplacement par agent (hors CS) est basé sur la valeur unitaire 2022. Ces deux

éléments conduisent à revoir la trajectoire de +51 k€ par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

Postes et télécommunications

Dans son dossier tarifaire (FPE 2022-2025 – Plan d'affaire 2022-2025, p. 22) EDM indique « en 2025, EDM va installer certains relais aujourd'hui hébergés par TDF sur ses propres pylônes HTB. Cet investissement permettra de mettre fin aux charges locatives ([CONFIDENTIEL]€). » Ce gain a été intégré à la trajectoire en 2025.

EDM ne justifie pas l'augmentation de [CONFIDENTIEL] des frais postaux (y compris courriers spécialisés) et de la redevance réseau radio respectivement entre le réalisé 2019 et la moyenne 2022-2025. Une trajectoire basée sur le réalisé 2019 + inflation est maintenue.

Les frais liés aux bornes de paiement ne sont pas intégrés au contour de la distribution.

EDM ne justifie pas non plus l'augmentation des coûts de télérelève [CONFIDENTIEL], les coûts « Organes dont organes de manœuvre téléconduits + fixes » [CONFIDENTIEL] et les coûts divers [CONFIDENTIEL]. Une trajectoire basée sur le réalisé 2019 + inflation est maintenue.

Concernant les coûts de portables et tablettes, les entreprises qui actent un accord de télétravail réduisent en même temps les surfaces de bureaux. Les surcoûts liés au télétravail sont estimés à une fraction des coûts d'immobilier économisés. Cependant, dans le cas d'EDM, sur la période 2022-2025, EDM demande à la fois la couverture de coûts importants liés aux augmentations de surfaces de bureaux et des coûts associés à la mise en place du télétravail. Seule une évolution du poste en fonction de l'inflation et des effectifs à partir du réalisé 2020 est retenue.

Les coûts liés à la GMAO sont intégrés dans la trajectoire.

Le sous-poste est réévalué de +26k€ suite aux apports d'EDM durant la phase contradictoire.

Formations

Le sous-poste est réévalué conformément à la demande d'EDM avec un impact de [CONFIDENTIEL]€ par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

Divers

Les dépenses liées à la documentation générale et technique sont incluses dans la ligne « Autre ». Le niveau retenu est 2019 + inflation.

Actions publicitaires : En dehors de la ligne relative au projet MCBC dont la croissance se justifie par le déploiement du projet, EDM n'explique pas son choix d'augmenter significativement ses coûts de communication (+90% entre la moyenne du réalisé et la moyenne 2022-2025). La croissance correspondant au projet MCBC est intégrée à la trajectoire. Pour le reste, une trajectoire basée sur le réalisé 2019 avec inflation est retenue.

Transport du matériel de réseau vers Sada : cette ligne est intégrée à la trajectoire.

Frais bancaires : le calcul est corrigé pour répartir sur le réalisé par client pour l'année 2020.

Le sous-poste est réévalué de +29k€ suite aux apports d'EDM durant la phase contradictoire.

Tableau 103. Appréciation post-contradictoire du niveau de la trajectoire à retenir pour le poste « Autres achats et services externes » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	2,607	2,449	2,919	2,763
Ajusté PIA	2,143	2,079	2,429	2,364
Ecart Ajusté - demande EDM	-463	-370	-490	-398
en %	-18%	-15%	-17%	-14%
dont assistance	-104	-55	-75	55
dont honoraires	-87	-89	-91	-92
dont déplacements, missions et réceptions	-62	-34	-66	-5
dont postes et télécommunications	-84	-96	-110	-224
dont formation	52	41	35	37
dont divers	-165	-123	-169	-156
dont études	-13	-13	-14	-14

D. Synthèse de la rubrique Achats et services externes

Tableau 104. Demande EDM V2 pour la rubrique « Achats et services externes » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	8,345	8,915	9,715	9,582
21-Achats réseau (pièces réseau, carburant, véhicules etc.)	1672	1727	1791	1855
22-Achats de fourniture	368	381	461	466
23-Sous-traitance et intérim	1693	2006	2066	2045
24-Locations	195	198	114	115
25-Assurances	323	346	389	414
26-Maintenance	281	285	293	457
27-Entretiens et réparations	1256	1447	1698	1421
28-Autres (honoraires CAC, études, formations, télécoms, déplacements etc.)	2558	2526	2905	2810

Tableau 105. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Achats et services externes » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Ajusté PIA	7,044	7,442	8,124	8,030
21-Achats réseau (pièces réseau, carburant, véhicules etc.)	1,469	1,516	1,571	1,627
22-Achats de fourniture	309	271	346	351
23-Sous-traitance et intérim	1,261	1,505	1,540	1,535
24-Locations	195	198	114	115
25-Assurances	296	309	350	368
26-Maintenance	252	255	220	391
27-Entretiens et réparations	1,119	1,308	1,555	1,279
28-Autres (honoraires CAC, études, formations, télécoms, déplacements etc.)	2,143	2,079	2,429	2,364

114

Tableau 106. Ecarts pour la rubrique « Achats et services externes » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Ecarts	-1,300	-1,473	-1,591	-1,551
en %	-16%	-17%	-16%	-16%
21-Achats réseau (pièces réseau, carburant, véhicules etc.)	-203	-211	-220	-227
22-Achats de fourniture	-59	-109	-114	-114
23-Sous-traitance et intérim	-431	-501	-525	-510
24-Locations	0	0	0	0
25-Assurances	-27	-37	-39	-46
26-Maintenance	-29	-30	-73	-66
27-Entretiens et réparations	-137	-138	-143	-142
28-Autres (honoraires CAC, études, formations, télécoms, déplacements etc.)	-415	-447	-477	-446

2. Charges de personnel

E. Evolution de la rubrique

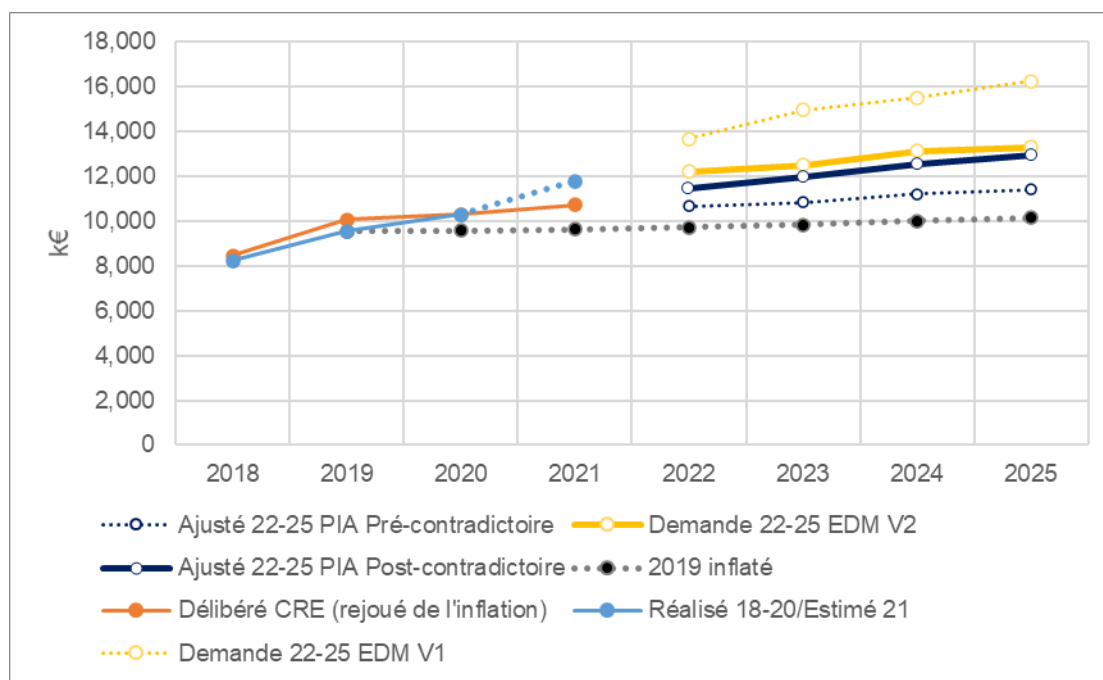
On remarque que sur la période 2018-2021, les charges de personnel restent proches de la trajectoire retenue par la CRE, mais la demande d'EDM pour la période 2022-2025 conduit à un doublement desdites charges entre 2018 et 2025.

EDM a précisé la vision stratégique aboutissant à cette augmentation :

« L'entreprise a fonctionné en sous-effectif durant de très nombreuses années (2005 à 2015 étant marquées par de fortes incertitudes : départementalisation, tarif national avec péréquation, intégration aux IEG, alignement sur le régime général national, disponibilité des moyens de production), embarquant les risques induits (sécurité, service aux clients, conformité), risques que Mayotte a souhaité ne plus devoir assumer depuis 2018, d'accord parties.

En conséquence et en aucun cas l'année 2018 ne peut servir d'année de référence. »

Figure 20. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Charges de personnel" en k€ courants



115

Tableau 107. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Charges de personnel"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	8 458	10 068	10 290	10 719				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	8 231	9 545	10 298	11 792	13 689	14 973	15 512	16 266
Ecart Réalisé/Estimé – Délibéré	-227	-522	9	1 073				
Evolution annuelle		16%	8%	15%	16%	9%	4%	5%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							5 751	61%

F. Contenu de la rubrique

La rubrique « Charges de personnel », qui représente 56% du total des CNE et contient les postes de Rémunérations et de Charges sociales.

- Rémunérations (6 926 k€ en 2020, soit 67% de la rubrique)
- Charges sociales (3 373 k€ en 2020, soit 33% de la rubrique)

Les rémunérations incluent les salaires versés aux employés, le paiement des heures supplémentaires effectuées, l'ensemble des primes et indemnités, l'intéressement, et les diminutions liées au CICE et aux remboursements de la CNIEG.

G. Analyse poste par poste de la rubrique

i. Effectifs

La trajectoire d'effectifs demandée par EDM doit s'analyser au regard de la demande globale en main d'œuvre : effectifs, heures supplémentaires, sous-traitance, honoraires, etc.

1) Trajectoire 2018-2025

Figure 21. Trajectoire 2018-2025 des effectifs (ETP)

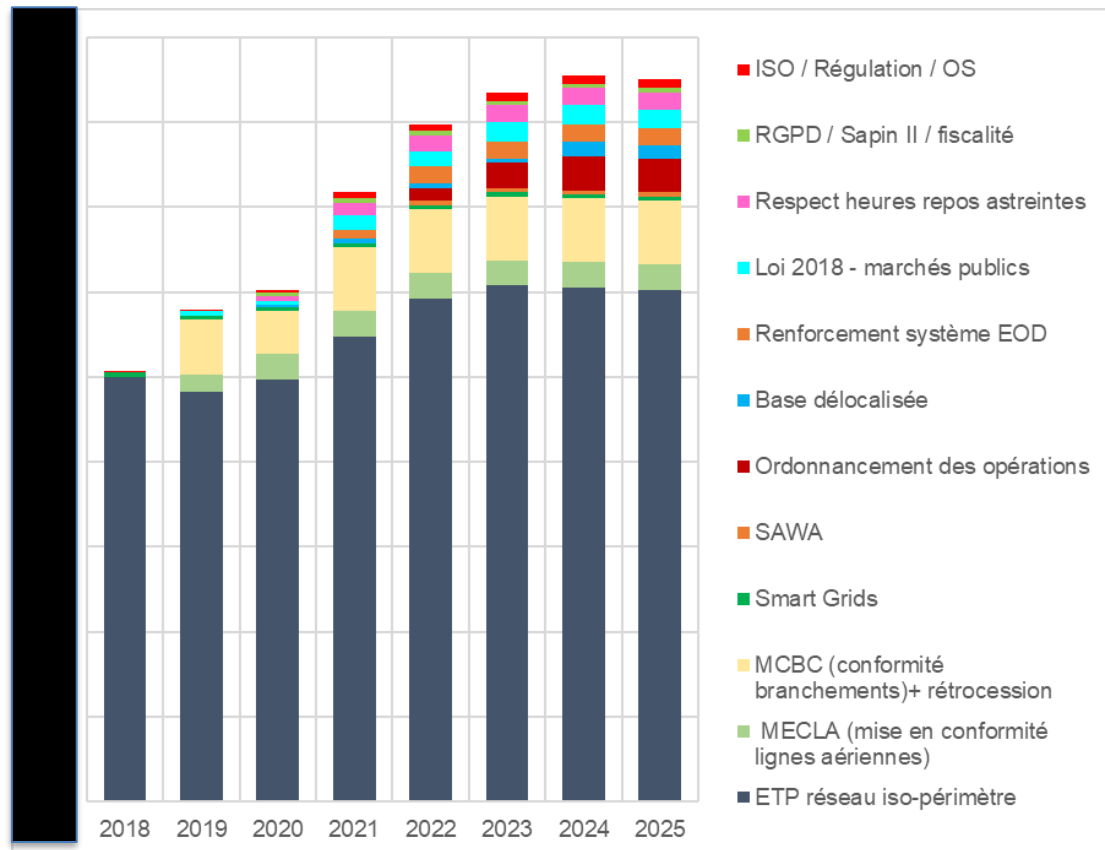
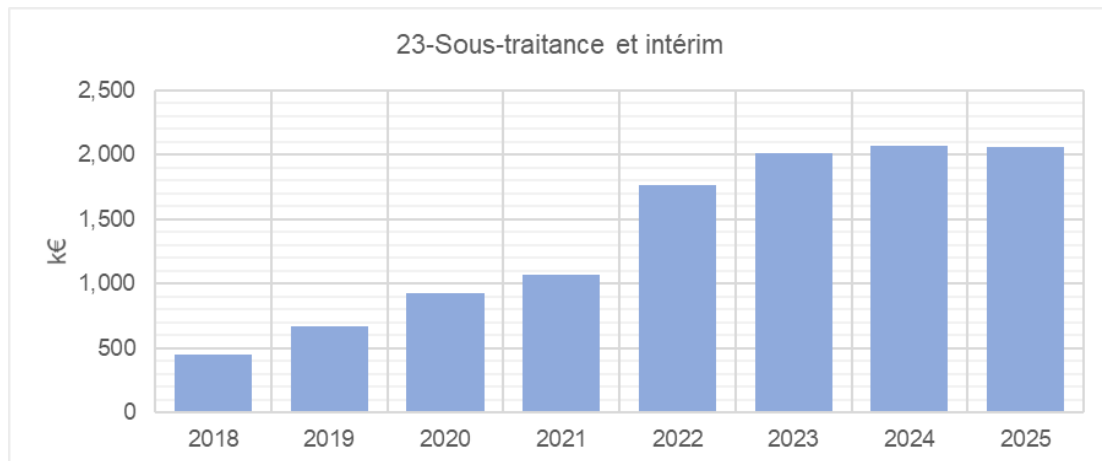


Tableau 108. Trajectoire 2018-2025 des effectifs

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	CONFIDENTIEL							
dont grands projets	CONFIDENTIEL							
dont respect astreinte et repos	CONFIDENTIEL							
dont services support	CONFIDENTIEL							
dont réseau	CONFIDENTIEL							

EDM prévoit d'accroître ses effectifs de [CONFIDENTIEL] ETPs entre fin 2021 et fin 2025. Cette demande s'ajoute à une croissance de [CONFIDENTIEL] ETPs entre fin 2018 et fin 2020 et de [CONFIDENTIEL] ETPs prévus en 2021.

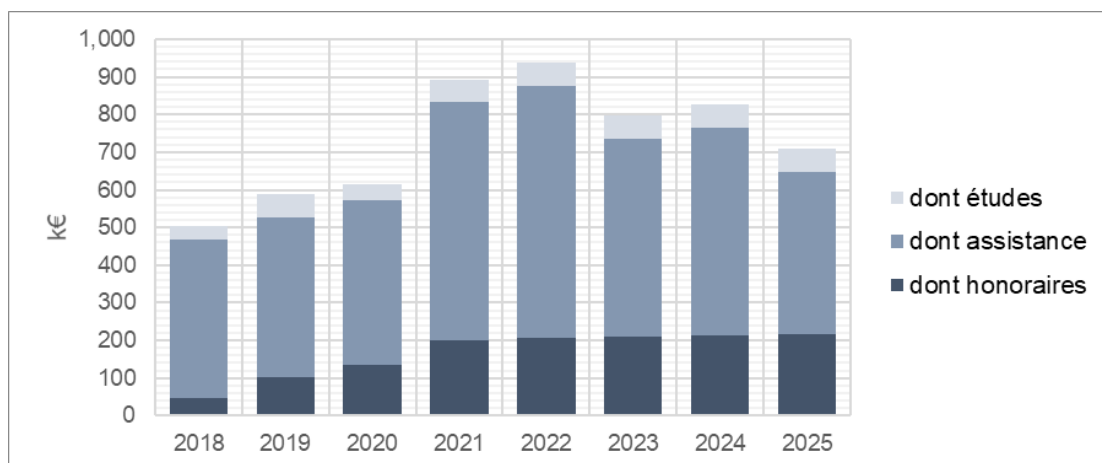
Figure 22. Trajectoire 2018-2025 du poste sous-traitance et intérim



117

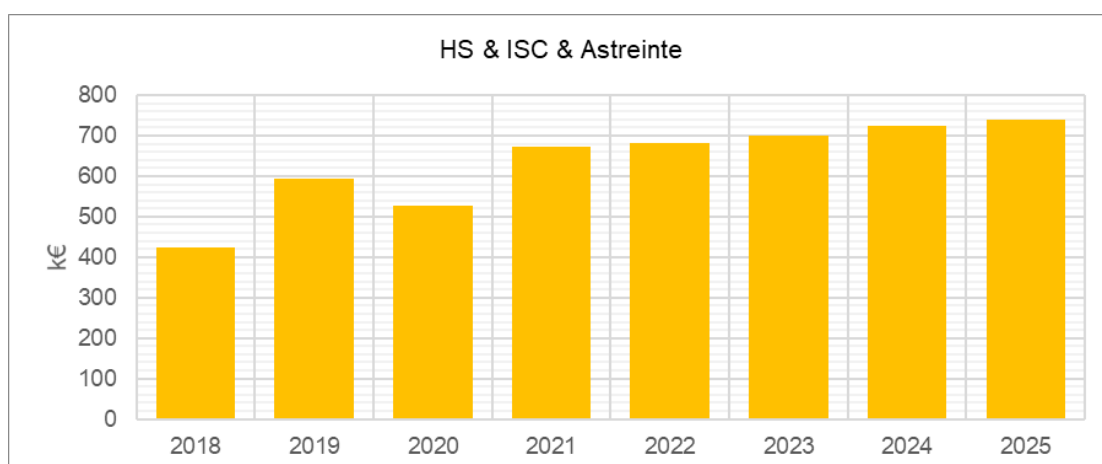
EDM multiplie par 3 ses dépenses de sous-traitance et intérim entre la moyenne du réalisé 2018-2020 et la moyenne de la trajectoire 2022-2025.

Figure 23. Trajectoire 2018-2025 des sous-postes Assistance, honoraires et études



EDM augmente de 44% ses dépenses en assistance, études et honoraires.

Figure 24. Trajectoire 2018-2025 du sous-poste heures supplémentaires et astreintes



EDM augmente de 38% ses dépenses en heures supplémentaires et astreintes.

2) Méthodes et hypothèses retenues par l'opérateur

EDM propose d'augmenter ses effectifs de [CONFIDENTIEL] ETP entre le dernier réalisé (2020) et le prévisionnel 2025. Ces augmentations sont justifiées par EDM comme suit :

Effectifs associés aux grands projets

[CONFIDENTIEL]

Autres augmentations

[CONFIDENTIEL]

3) Appréciation du consultant

Effectifs associés aux grands projets d'EDM

Chacun de ces projets est analysé dans sa globalité en section VI Analyse des projets spécifiques d'EDM sur la période 2022-2025 et présenté dans le chapitre relatif au dit projet.

Autre évolution des effectifs

- Respect heures de repos et astreintes : [CONFIDENTIEL] ETPs

Ces embauches s'ajoutent à une trajectoire Prime et heures supplémentaires en croissance (+94% entre 2018 et 2025).

EDM explique ces trajectoires haussières par un renforcement de la sécurité (doublement des effectifs astreintes) et un alignement des conditions de travail avec les règles en vigueur.

Aucun élément supportant à la fois l'augmentation des effectifs et des heures supplémentaires et astreintes n'a été transmis. Ainsi, bien que l'augmentation des effectifs ainsi justifiée par EDM est prise en compte, on en déduit la nécessité de maintenir les charges liées aux heures supplémentaires et astreintes à leur niveau 2020.

- Renforcement des services supports : [CONFIDENTIEL] ETPs

Ce renforcement vise à prendre en compte l'impact de la loi sur les marchés publics, la RGPD, la loi Sapin, la certification qualité, les interactions avec le régulateur. Ces embauches viennent renforcer [CONFIDENTIEL] ETPs en place à fin 2020.

Une telle augmentation des effectifs supports risque d'induire une baisse de productivité. Il n'est pas efficace, pour une entreprise de la taille d'EDM, d'ajouter un employé ou plus pour chaque nouvelle loi.

Cette augmentation des effectifs n'est pas retenue.

- « Augmentation Iso-périmètre » [CONFIDENTIEL] ETPs

EDM prévoit une augmentation de 20% de ses effectifs entre 2020 et 2025 pour supporter l'accroissement du marché mahorais : accroissement du nombre de points de livraison (+13% sur la période) et du volume d'énergie acheminée (+ 11%). EDM prévoit d'augmenter son linéaire de réseaux de +10% entre 2020 et 2025. Il explique cette croissance par une dés-économie d'échelle liée à la taille du système.

D'après notre expérience, l'augmentation de l'empreinte opérationnelle d'EDM ne justifie pas cette augmentation des effectifs. L'empreinte opérationnelle d'EDM

augmente de +10% entre 2020 et 2025. Pour une activité de réseau, les effectifs augmentent moins vite que le nombre de clients ou le linéaire de réseau.

EDM a prévu +10 ETPs à fin 2021. Cette augmentation est prise en compte. Il s'agit du plafond acceptable.

Tableau 109. Trajectoire 2022-2025 des effectifs

ETPs	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	[CONFIDENTIEL]			
Proposition PIA				
Ecart				

4) Commentaires de l'opérateur

Renforcement des services supports 2021-2025 :

Malgré les affirmations de l'auditeur et les nombreuses notes lui ayant été transmises sur ce sujet, force est de constater que les spécificités du territoire Mahorais restent totalement ignorées. Mayotte est devenue département français en 2010, une trajectoire de convergence pour un alignement sur les réglementations nationales ayant alors été définie. Les principales convergences en matière fiscale et comptables se sont produites, pour ce qui est des textes, entre 2014 et 2018. L'application systématique des textes nationaux a cependant commencé à entrer en vigueur à partir de 2017-2018 en ce qui concerne EDM, et souffre d'un retard significatif pour des très nombreuses PME locales. De fait, elles impactent directement l'historique 2018-2021 et la trajectoire 2022-2025, puisqu'en aucun cas cette convergence réglementaire ne pouvait être considérée comme définitivement atteinte sur 2018, 2019 ou 2020.

En matière comptable et fiscale, l'application de la réglementation nationale (déclarations, acomptes, etc.) a supposé un très fort accroissement des tâches administratives (le précédent Code fiscal de Mayotte étant particulièrement succinct en matière d'obligations réglementaires et de déclarations). Pour illustration, la première inspection fiscale d'EDM date de fin 2020, alors que la SEM avait été constituée en 1997 ...

EDM étant juridiquement une SEM (Société d'Economie Mixte), la société est tenue par le Code des Marchés Publics, et en particulier par son actualisation de 2018. Le texte de 2018 renforce significativement les obligations formelles de publication des marchés et de mise en concurrence. Auparavant, la Chambre Régionale des Comptes considérait Mayotte comme un territoire isolé géographiquement, et ne pointait pas particulièrement le caractère systématique des mises en concurrence. Graduellement depuis 2018, et en fonction des seuils de publicité, cette tolérance a disparu. Les seuils dépassés, EDM est maintenant systématiquement contrainte de publier les marchés de prestations ou de travaux sur une plateforme publique, ce qui suppose un travail préalable (rédaction des CCTP en particulier) sans commune mesure avec les pratiques tolérées avant l'application stricte du CMP (demande de 3 devis aux prestataires pressentis). Pour illustration, le taux de conformité des marchés au texte réglementaire est un ratio trimestriel désormais suivi par le Conseil de Surveillance de la société, depuis début 2020.

Jusqu'à très récemment, la rusticité de l'organisation du système électrique à Mayotte et le faible nombre d'acteurs n'avaient pas permis l'application locale d'un certain nombre d'obligations des ELD. Au regard de la complexification du système et de l'arrivée de très nombreux nouveaux intervenants, des processus tels que la réfaction, l'autoconsommation ou la gestion de l'effacement devront être intégralement déployés

sur la période 2022- 2025. La compréhension et la rédaction du déploiement de ces processus supposent également des temps légaux et administratif supérieurs au fonctionnement antérieur de la société.

Enfin les sollicitations croissantes des parties prenantes publiques (MTE, CRE, DEAL), corrélées en particulier à la rédaction de la Politique Pluriannuelle de Mayotte 2019-2023/2024- 2028 et à l'adoption du FPE pour les activités de réseau depuis 2018, supposent d'affecter une ressource spécifique (business planning) à ces tâches, auparavant traitées beaucoup plus sommairement par le service contrôle de gestion.

Impact sur le renforcement des ressources (ETP) EDM :

- 2021 :
 - [CONFIDENTIEL] ETP équivalent/achats et transit (volumétrie des marchés MECLA en forte augmentation, rédaction des CCTP, suivi des critères d'attribution après publication des AO, évaluations prestataires, conformité réglementaire et ISO - en particulier ISO 50001 - des intervenants).
 - [CONFIDENTIEL] ETP équivalent/IT (dématérialisation des flux d'engagement, de commandes et de règlements).
 - [CONFIDENTIEL] ETP équivalent en comptabilité (compensé par l'arrêt de 0,5 ETP équivalent intérim + 0,5 ETP surcoût administration réglementaire de la Caisse Centrale des Activités Sociales – CMCAS)
 - [CONFIDENTIEL] ETP équivalent en business planning (réponses recommandations du rapport de visite CRE 2020, gestion du dossier FPE 2022-2025, comptabilité dissociée annuelle).
- 2022 : pas d'accroissement (stabilisation et optimisation de l'organisation 2019-2021)
- 2023 :
 - [CONFIDENTIEL] ETP équivalent en business planning (ingénieur en charge de la mise en place des recommandations CRE de 2020, de l'alimentation de l'outil de suivi du déploiement de la PPE)
 - [CONFIDENTIEL] ETP juriste (textes régissant l'effacement, la réfaction, l'autoconsommation à Mayotte, entre autres processus encore peu diffusés et cadrés sur le territoire)
 - [CONFIDENTIEL] ETP achats et transits (suite du déploiement des prestations MCBC et des travaux MECLA)

Conclusions :

L'effectif des services support affectés aux activités de réseau passe de [CONFIDENTIEL] ETP en 2020 à [CONFIDENTIEL] ETP à partir de 2023, pour rester stable ensuite.

Rapportée à un effectif total variant, selon la trajectoire EDM, de [CONFIDENTIEL] ETP sur la même période, le ratio support/effectif évolue donc de 9,1% en 2020 à un pic de 9,7%, pour se stabiliser de nouveau à 9,1% de l'effectif en fin de période.

Au regard des comparables constatés sur d'autres ELD, mais également d'un benchmark mis en place avec des sociétés présentes à Mayotte (carburant, BTP, délégataire du service des eaux), ce ratio support demeure extrêmement performant

et permet à EDM d'assurer le soutien des opérations tout en respectant les réglementations en vigueur sur l'intégralité du territoire national.

Renforcement des effectifs isopérimètre 2022-2025 :

EDM prend acte de la validation de l'accroissement des effectifs opérationnels en corrélation avec la croissance des réseaux à fin 2021, soit [CONFIDENTIEL] ETP.

Au-delà de l'augmentation corrélée à l'accroissement du périmètre, un certain nombre de

« projets » n'ont pas été détaillés dans le dossier prévisionnel d'EDM, puisque cet accroissement était supposé aller de soi avec la trajectoire de convergence et de maturité progressive du réseau mahorais. Nous les détaillons donc ci-après :

Domaine HTB ligne :

Le périmètre qui évolue avec une ligne double terre HTB 90 Kv (7 km et 33 supports) en exploitation depuis 2015 et une nouvelle ligne double terre 90 Kv mise en service fin 2021.

La maintenance de niveau 1 et 2 (diagnostics de la structure et de la peinture, remplacement d'accessoires (Isolateurs, cornes, points d'ancrage,..) ainsi que l'exploitation de ce linéaire nécessite la création d'une équipe ligne HTB composée de 5 agents (4 monteurs et 1 charge de travaux). Cette équipe va également assurer la surveillance et la gestion de la végétation très variée et évolutive sous et aux abords de l'ouvrage.

Domaine Cartographie :

La dynamique de Mayotte (+ 5%/an) et les évolutions structurelles du réseau (Schéma directeur EDM, MECLA, projets privés) conduisent à avoir de plus en plus d'intervenants qui réalisent des opérations de génie civil d'une part et un volume de projets en constante augmentation d'autre part.

Le service cartographie est directement impacté par cette croissance et la réglementation dans ce domaine impose à EDM une exigence de mise à jour de ces ouvrages pour répondre notamment aux demandes de travaux (DT) et aux demandes de commandement de travaux (DICT) dans des délais courts ([CONFIDENTIEL] jours pour les DICT/ [CONFIDENTIEL] jours pour les DT).

Dans ces conditions, il est nécessaire de renforcer l'équipe actuelle sur la période 2022 – 2024 d'un technicien cartographe afin d'assurer ces réponses dans le cadre de la sécurité des tiers et des matériels.

Domaine raccordement

La création d'un guichet raccordement producteurs en 2020 a conduit au recrutement d'un technicien. L'augmentation significative des demandes de raccordement des projets ENR (photovoltaïque et stockage pour l'essentiel) avec près de 100 demandes/an impose de revoir cette organisation par le recrutement d'un second technicien pour assurer à la fois une continuité de service et la bonne gestion des dossiers dans les délais imposés par le régulateur (PTF, PRAC, études de faisabilité, validation de la complétude des demandes,...).

Domaine Normalisation/formation :

La taille de l'entreprise, près de 300 salariés, nécessite d'avoir dans son effectif un normalisateur qui assurera ses missions à hauteur de 50% pour la Production et 50% pour le distributeur. Le besoin est réel pour contrôler, aider et accompagner les

opérationnels a effectuer les approvisionnements et les achats pertinents et nécessaires à leur fonctionnement en adéquation avec les réglementations en vigueur.

Impact sur le renforcement des ressources (KEUR et ETP) EDM :

	2022	2023	2024	2025
Trajectoire isopérimètre Initiale				
Charges de Personnel (k€)	[CONFIDENTIEL]			
<i>associé à un effectif de</i>				
Trajectoire isopérimètre corrigée par PIA				
Charges de Personnel (k€)	0	0	0	0
<i>associé à un effectif de</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Trajectoire "isopérimètre" modifiée				
Charges de Personnel (k€)	[CONFIDENTIEL]			
<i>associé à un effectif de</i>				
<i>HTB ligne</i>				
<i>Cartographie</i>				
<i>Raccordement</i>				
<i>Normalisation</i>				

Conclusions :

En sus des [CONFIDENTIEL] ETP constatés à fin 2021, EDM justifie l'accroissement des besoins en ressources sur le réseau par la mise en place de nouveaux process (maintenance des lignes HTB enregistrant 10 années d'exploitation et un accroissement de 18 kilomètres) ou des effets « cliquets » (cartographie, raccordement) difficilement érudables sur la période à venir.

L'écart entre la première prévision et un recalcul unitaire ne signifie pas l'absence de besoins, mais l'existence d'autres effets que nous n'avons plus le temps matériel de mettre en évidence.

Effectif – respect des astreintes et repos [CONFIDENTIEL] ETP) :

Afin de justifier nos propos et l'augmentation des ETP liée au respect de la réglementation, nous avons calculé les dépassements d'heures supplémentaires pour le périmètre Distribution sur 2019 et 2020 en ETP. Le montant que nous avons projeté est en réalité sous-estimé puisque l'analyse fait apparaître [CONFIDENTIEL] ETP en 2019 [CONFIDENTIEL] ETP en 2020.

	Heures supplémentaires au-delà de la réglementation											ETP
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	
2019	[CONFIDENTIEL]											
2020	[CONFIDENTIEL]											

Conclusions :

L'analyse ci-dessus fait ressortir un besoin supplémentaire de [CONFIDENTIEL] par rapport à la trajectoire, à mettre en équivalence avec les heures supplémentaires inscrites dans cette trajectoire, également sensiblement équivalentes au coût de [CONFIDENTIEL] (écart entre la réalisation et les prévisions)

123

5) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Effectifs support

Les ETPs services support sont revus suite aux éléments complémentaires apportés par EDM dans l'exercice contradictoire. La trajectoire proposée est maintenant alignée à la demande d'EDM V2 étayée dans le rapport contradictoire : [CONFIDENTIEL]. Cette évolution génère une augmentation de [CONFIDENTIEL] en moyenne par an par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

Effectifs « isopérimètre »

[CONFIDENTIEL] ETPs sont intégrés à la trajectoire suite aux éléments apportés par EDM dans l'exercice contradictoire (voir détails ci-dessous). Ces ETPs sont intégrés dans la trajectoire en 2022, 2024 et 2025 ([CONFIDENTIEL] ETPs étant intégrés en services supports en 2023). Ces augmentations d'effectifs génèrent une augmentation de [CONFIDENTIEL] € en moyenne par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

- Equipe HTB

EDM envisage la création d'une équipe de 5 personnes dédiée à l'entretien de son réseau HTB (25km). La taille de l'équipe apparaît disproportionnée par rapport à la longueur du réseau concerné, d'autant plus que dans l'approche pré-contradictoire, [CONFIDENTIEL] ETPs supplémentaires sont intégrés afin de couvrir la croissance de 10% du réseau. Or, 17% de cette croissance est attribuable au réseau HTB, ie, [CONFIDENTIEL] ETPs nouveaux sont déjà considérés pour ce réseau. Suite à la demande de l'opérateur, un ETP supplémentaire est pris en compte, amenant la taille de l'équipe HTB à [CONFIDENTIEL] ETPs pour un réseau de 25 km. Les charges de formations qui ont été rehaussées suite à la demande d'EDM devraient permettre de renforcer la qualification des agents pour l'amener au niveau de polyvalence requis pour les tâches à accomplir.

- Cartographie

Lors des échanges, EDM a mentionné que le besoin en cartographie était de [CONFIDENTIEL] ETPs mais qu'il était nécessaire de recruter une personne pour couvrir ce besoin. [CONFIDENTIEL] ETP supplémentaires sont retenus pour ce besoin. Il est en effet possible de former les agents d'EDM pour répondre à différents besoins quand ces besoins ne nécessitent pas une personne à temps plein.

- Raccordement

[CONFIDENTIEL] ETP supplémentaire est pris en compte conformément aux explications d'EDM.

- Normalisation

[CONFIDENTIEL] EPT supplémentaire est pris en compte conformément aux explications d'EDM

Effectifs repos et astreintes

EDM explique que ces ETPs supplémentaires sont requis afin que les limites réglementaires d'heures supplémentaires ne soient plus dépassées. Ainsi, l'intégration de personnel supplémentaire doit s'accompagner d'une réduction des montants alloués aux heures supplémentaires. Or, EDM demande la couverture de montants alloués aux heures supplémentaires et astreintes supérieurs de 20% en moyenne sur la période 2022-2025 par rapport au réalisé 2019.

Une trajectoire de coût qui évolue à partir du dernier réalisé en fonction de la réévaluation des charges de personnel est retenue. Ainsi, la trajectoire retenue ne suppose pas la diminution des heures de [CONFIDENTIEL] ETPs qui seraient compensés par des recrutements. Les [CONFIDENTIEL] ETPs supplémentaires pris en compte dans l'exercice pré-contradictoire correspondent ainsi à un accroissement des volumes d'astreintes / heures supplémentaires pour faire face aux besoins de sécurité mis en avant par EDM dans les échanges.

La trajectoire pré-contradictoire est conservée. Elle correspond par ailleurs à la demande V1 d'EDM.

Départ à la retraite

(cf. Commentaires EDM sur les remboursement CNIEG)

EDM précise que le remboursement CNIEG baisse significativement du fait du départ à la retraite de [CONFIDENTIEL] agents en longue maladie qui feront valoir leur droit à la retraite. [CONFIDENTIEL] Cette évolution génère une baisse [CONFIDENTIEL] en moyenne par an par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

Tableau 110. Trajectoire 2022-2025 post-contradictoire des effectifs

ETPs	2022	2023	2024	2025
Demande EDM				
Proposition PIA				[CONFIDENTIEL]
Ecart				

ii. Rémunérations

1) Contenu du poste

Le poste Rémunérations contient les rémunérations brutes (salaires), les primes, indemnités, heures supplémentaires, et les provisions sur rémunérations (congrés payés, compte épargne temps...)

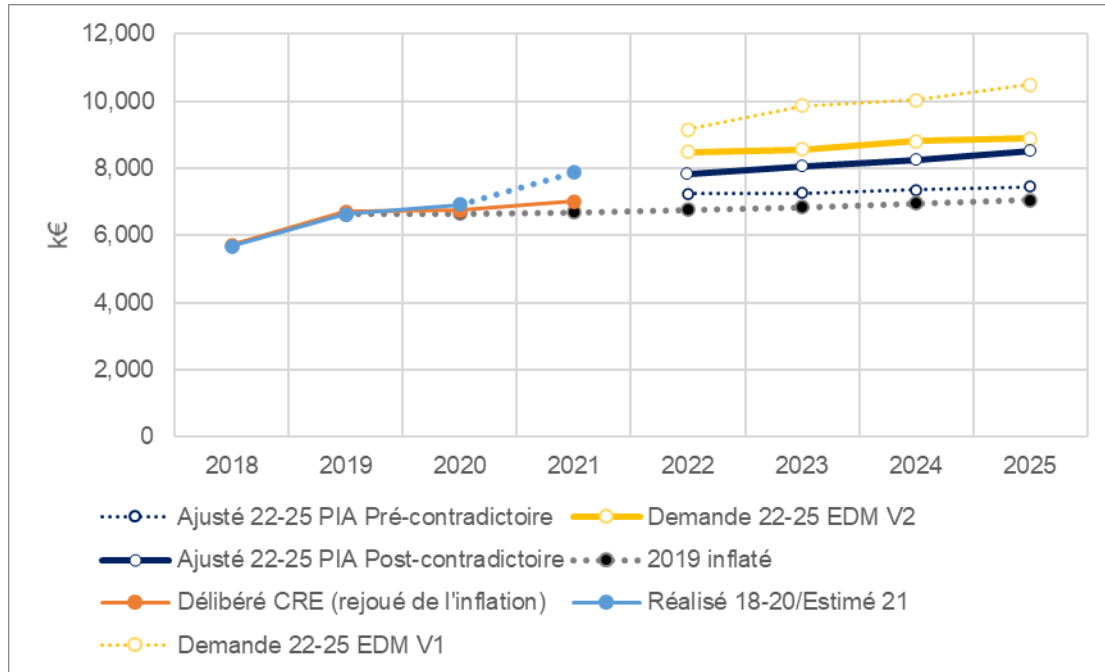
Tableau 111. Contenu du poste "Rémunérations" en k€ courants

k€ courants	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Rémunérations	6 926	100%
dont rémunérations brutes		[CONFIDENTIEL]
dont primes et heures supplémentaires		
dont gratification de fin d'année		
dont indemnité soumises à cotisation		

dont indemnités non imposables	
dont provision sur rémunération	

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 25. Trajectoire 2018-2025 du poste "Rémunérations" en k€ courants



125

Tableau 112. Trajectoire 2018-2025 du poste "Rémunérations"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	5 719	6 722	6 752	7 020				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	5 679	6 637	6 926	7 878	9 169	9 861	10 031	10 491
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-40	-85	174	859				
Evolution annuelle		17%	4%	14%	16%	8%	2%	5%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							3 474	54%

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 113. Ecart du poste "Rémunérations" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	5 719	6 722	6 752
Réalisé	5 679	6 637	6 926
Réalisé - Délibéré (k€)	-40	-85	174
Ecart (% Délibéré)	-1%	-1%	3%

Les écarts par sous postes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 114. Explication de l'écart du poste "Rémunérations" pour la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	5 719	6 722	6 752	7 020

Réalisé	5 679	6 637	6 926	7 878
Réalisé - Délibéré (k€)	-40	-85	174	859
dont rémunérations brutes	[CONFIDENTIEL]			
dont primes et heures supplémentaires				
dont gratification de fin d'année				
dont indemnité soumises à cotisation				
dont indemnités non imposables				
dont provision sur rémunération				

Rémunérations brutes :

Les écarts proviennent essentiellement d'un effet volume, lié au retard d'embauche par rapport au prévisionnel.

Tableau 115. Trajectoire 2018-2020 des équivalents temps pleins

ETP	2018	2019	2020
Délibéré	[CONFIDENTIEL]		
Réalisé			

Les effets prix et volume constatés sont déduits :

Tableau 116. Explication de l'écart du poste "Rémunérations" pour la période 2018-2020

	2018	2019	2020
Réalisé - Délibéré	73	-309	-69
effet volume	[CONFIDENTIEL]		
effet prix			
effet mix			

Primes et heures supplémentaires :

Le paiement des congés et RTT payés lors du départ de salariés de l'entreprise et celui du CET (départ ou agents en poste) ne sont pas projetés dans la trajectoire (la charge est neutralisée par la variation de provisions).

Les heures supplémentaires et indemnités de service continu de la trajectoire étaient basées sur le volume constaté entre janvier 2016 et avril 2017 (derniers éléments connus au moment de l'élaboration de nos trajectoires). La mise en conformité du niveau de service à Mayotte explique la généralisation des astreintes (action immédiate, alerte et décision) pour intervenir 24/24 sur les incidents « réseau » et les sites stratégiques (usine de production eau potable, aéroport, port de Mayotte).

Des primes exceptionnelles non prévues dans la trajectoire ont été versées sur la période aux agents :

- Prime exceptionnelle pouvoir d'achat dite « Prime Macron » : [CONFIDENTIEL] en 2019
- Prime liée à la crise sanitaire dite « Prime Covid » [CONFIDENTIEL] en 2020
- Prime équivalente à la participation : [CONFIDENTIEL] en 2020 - celle-ci est de caractère obligatoire à Mayotte depuis 2018 (assiette dérogée suite au mouvement social à EDM 2020).

Indemnité soumise à cotisation :

Ce poste intègre les indemnités relatives au personnel détaché selon les règles en vigueur dans les IEG en fonction des départs des agents concernés et de leur remplacement, l'Indemnité Spéciale DOM calculée sur le salaire de base et le 13ème mois, le sursalaire familial et certaines primes telles que naissance, mariage etc.

Indemnités non imposables :

Ce sous poste intègre le montant des primes non imposables (intéressement, paniers, transport, pouvoir d'achat), qui est diminué par le remboursement des absences (maladie et congé maternité) par la CNIEG, par la déduction du CICE et, en 2020, par le remboursement de l'activité partielle.

On y trouve l'intéressement qui suit l'évolution du SNB et des effectifs, les indemnités transport, paniers et casse-croûte calculés sur la base du réel constaté sur les 16 derniers mois au moment de l'élaboration de la trajectoire, le tout étant diminué du CICE calculé en fonction des salaires perçus.

Montant de CICE qui vient en déduction : respectivement [CONFIDENTIEL] k€ pour les années 2018 à 2020.

Provisions sur rémunérations :

Il s'agit de variations de provisions (congrés payés, éléments variables, CET, intéressement et participation).

Les dotations et les reprises sont effectuées dans les mêmes comptes.

- 2019 : [CONFIDENTIEL] K€ sur la provision intéressement (atteinte des objectifs à hauteur de [CONFIDENTIEL] en 2019 vs [CONFIDENTIEL] en 2020 et augmentation de l'enveloppe suite au nouvel accord signé en 2019) ; [CONFIDENTIEL] K€ sur la provision de la prime participation (constitution pour la 1ère année)
- 2020 : +[CONFIDENTIEL] K€ sur la provision CET avec [CONFIDENTIEL] K€ de transfert de CET de salariés provenant d'autres entreprises des IEG (le produit correspondant vient en diminution du poste « Primes, HS et indemnités de congés à payer »), le solde provenant de l'absence exceptionnelle de plafond concernant les placements de RTT en raison du contexte sanitaire

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 117. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste " Rémunérations"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Rémunérations	5662	6630	6891	7792	8979	9542	9563	9855
dont rémunérations brutes	3426	3705	3984	4613	5219	5510	5662	5664
dont primes et heures supplémentaires	657	935	898	859	1145	1166	1188	1200
dont gratification de fin d'année	279	299	330	376	427	451	464	465
dont indemnité soumises à cotisation	1356	1412	1468	1788	1793	2122	1966	2233
dont indemnités non imposables	-42	-83	-13	156	396	292	282	293
dont provision sur rémunération	-15	362	223	0	0	0	0	0

Rémunérations brutes :

EDM indique que ce poste évolue essentiellement en fonction des effectifs, de l'ancienneté et de la hausse de la grille du SNB ».

L'ancienneté dépend de chaque agent. Et chaque agent change d'ancienneté en moyenne tous les 4 ans, entraînant une hausse de la rémunération de +2,5% en moyenne. L'impact peut être estimé à 0,6% en moyenne par an.

Les mesures individuelles annuelles d'avancement et de promotion interne participent également à l'écart. A titre d'exemple, ces mesures ont été négociées d'accord partie à hauteur de +[CONFIDENTIEL] % pour 2021.

Enfin, le salaire moyen évolue en fonction des niveaux des agents embauchés (exécution, maîtrise, cadre). Le socle d'EDM étant désormais stabilisé, les embauches participent à l'augmentation marginale du niveau et du coût moyen de l'effectif.

128

Primes et heures supplémentaires :

Sur les heures supplémentaires, l'objectif d'EDM est de maîtriser les heures supplémentaires subies (imprévision) pour a contrario bonifier les heures supplémentaires générées par les astreintes (exploitation), les indemnités de service continu étant encadrées par des accords d'entreprise (travail en horaires décalés).

Les primes et heures supplémentaires ont été calculées en fonction des quantités réelles de 2019 (2020 et 2021 ayant été impactées par la crise sanitaire) et en fonction des accords en vigueur dans l'entreprise.

Les éléments variables de rémunération sont privilégiés et calés sur l'atteinte ou le dépassement des objectifs de la société.

Enfin, également dans ce poste on trouve la participation réglementaire. Cette prime est équivalente à la participation : [CONFIDENTIEL] k€ en 2020.

Tableau 118. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du sous-poste "Primes et heures supplémentaires"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Paiement CP CET RTT	[CONFIDENTIEL]							
HS & ISC & Astreinte	[CONFIDENTIEL]							
Primes liées à la performance	[CONFIDENTIEL]							
Participation	[CONFIDENTIEL]							
Prime Covid	[CONFIDENTIEL]							
Prime pouvoir achat	[CONFIDENTIEL]							
Autres primes	[CONFIDENTIEL]							

Indemnités soumises à cotisations :

Les indemnités soumises à cotisations ont été calculées en fonction des quantités réelles de 2019 (2020 et 2021 ayant été impactées par la crise sanitaire) et en fonction des accords en vigueur dans l'entreprise.

EDM indique que les calculs sont faits agent par agent.

L'indemnité Spéciale DOM est un pourcentage (20% conventionnels déclinés au niveau d'EDM applicable à tous les agents) appliqué au salaire de base et 13^{ème} mois.

Concernant le sursalaire familial (accord de branche), deux systèmes coexistent (nouvel accord de branche depuis le 1^{er} janvier 2019 avec une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2028) : pourcentage du salaire en fonction du nombre d'enfants à charge pour les agents présents dans l'ancien système ; forfait en fonction du

nombre d'enfants à charge pour les nouveaux agents bénéficiaires. Les données sont basées sur les réels d'avril 2021.

Les primes naissance, mariage (accord de branche)... sont basés sur le réel constaté entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 avril 2021, ramené à 12 mois et corrigé du nombre d'ETP et de la variation du SNB (ces primes sont assises sur le salaire).

Concernant les remplacements des agents détachés, les indemnités sont basées sur le salaire de base, et dépendent de la composition familiale. Un forfait, fonction de la composition familiale, est accordé pour l'aide au logement.

Les hypothèses ont été fonction des postes actuellement occupés par des détachés, avec en prévision leur remplacement par de nouveaux détachés à l'issue des 4 ans.

Concernant les créations de poste, le recrutement est effectué en effectif local ou externe ou détaché, selon le niveau attendu et l'expertise requise.

129

Indemnités non imposables

Les montants du CICE viennent en déduction chaque année dans la trajectoire prévisionnelle. La trajectoire prévisionnelle est présentée ci-dessous. pour respectivement [CONFIDENTIEL] k€..

Tableau 119. Trajectoire 2022-2025 du sous-poste "Indemnités non imposables"

k€ courants	2022	2023	2024	2025
CICE	[CONFIDENTIEL]			

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à retenir

Rémunérations brutes

Un montant moyen par effectif à fin 2019 est calculé, auquel sont appliqués les effets décrits par EDM : évolution du SNB et de l'ancienneté. La trajectoire d'effectifs permet ensuite de valoriser les charges liées aux rémunérations brutes.

Appliquée à la trajectoire d'effectif demandée par EDM, cette méthode globale arrive à un résultat très proche de celui d'EDM (pour une année de base 2020), qui a déclaré le faire agent par agent.

L'écart résultant de ces ajustements est présenté ci-dessous :

Tableau 120. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Rémunérations brutes » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	5 329	5 694	5 939	6 030
Ajusté hors projet 22-25	4,407	4,477	4,547	4,601
Ecart Ajusté - demande EDM	-922	-1,217	-1,392	-1,429
Dont effet du calage des montants unitaires au réalisé 2019	[CONFIDENTIEL]			
Dont effet de l'ajustement des effectifs	[CONFIDENTIEL]			

Primes et heures supplémentaires

Pour ces postes, l'année 2019 est prise pour base, afin de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire en 2020 : les montants sont tous plus élevés que ceux de l'année 2018.

Un effet prix égal à celui de l'évolution des rémunérations brutes est appliqué. Aucun effet volume n'est retenu : en effet, les effectifs supplémentaires devraient même conduire EDM à garder constant (voire diminuer) le volume d'heures supplémentaires et d'astreinte.

Pour les primes liées à la performance, c'est un montant de prime par ETP en 2019 qui est retenu, auquel est appliqué le même effet prix que les rémunérations brutes.

Pour la participation, qui est obligatoire, la trajectoire retient comme EDM le préconisait, le montant de l'année 2020 (nul en 2019).

Tableau 121. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Primes et heures supplémentaires » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	1 169	1 205	1 246	1 278
Ajusté PIA	823	831	839	847
Ecart Ajusté - demande EDM	-347	-374	-407	-430

Gratification de fin d'année :

Le montant suit les rémunérations brutes : il correspond au 13^{ème} mois payé. L'écart entre la demande et le montant ajusté est donc directement proportionnel à l'écart sur le poste Rémunérations brutes.

Indemnités non imposables

Ce poste se compose de :

- CICE
- Autres indemnités non imposables : Remboursement CNIEG, Intéressement et indemnités transport panier

la trajectoire de ces sous-postes est appréciée comme suit :

- CICE

Le taux moyen du CICE (montant prévu par EDM rapporté aux rémunérations brutes) prévus par EDM est pris en compte. Ce taux est appliqué à la trajectoire des rémunérations brutes ajustées. Ceci conduit à l'ajustement présenté dans le tableau ci-dessous.

La réforme du CICE ne s'applique pas à Mayotte (dispositif remplacé).

- Autres indemnités non imposables

La trajectoire prévisionnelle d'EDM ne détaille pas le sous-poste « Autres indemnités non imposables ». Les trois lignes constitutrices du sous-poste sont reprises à partir des données réalisées.

Tableau 122. Trajectoire réalisée et estimée du sous poste « autres indemnités non imposables » sur la période 2022-2025

K€ courants	2018	2019	2020	2021
Autres Indem non impos.	-11	-71	112	158
Dont Rembourst CNIEG compensation	[CONFIDENTIEL]			
Dont dont intéressement				
Dont dont indemnité transport/panier				

A partir de ces données, un montant unitaire (par effectif) constaté est recalculé auquel est ensuite appliqué l'inflation. A ceci s'ajoute une revue à la baisse de la trajectoire de l'indemnité transport-panier pour prendre en compte l'effet favorable de la base opérationnelle Sada (effet présenté dans la section VI6 Base délocalisée SADA). Ceci conduit à la trajectoire retenue ci-dessous.

Tableau 123. Appréciation du niveau à retenir du sous poste « autres indemnités non imposables » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	459	483	497	519
Ajusté PIA	7	7	-34	-34

131

Sans avoir les hypothèses retenues par EDM, nous ne sommes pas en mesure d'expliquer la source de ces écarts. Cependant, nous pensons que le remboursement CNIEG a été oublié dans la trajectoire d'EDM.

Tableau 124. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Indemnités non imposables » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	404	302	296	312
Ajusté PIA	-38	-135	-187	-192
Ecart Ajusté - demande EDM	-442	-437	-483	-503
en %	-109%	-145%	-163%	-161%
CICE	[CONFIDENTIEL]			
Autres Indem non impos.				

Autres :

Les éléments non récurrents ont été retraités (prime pouvoir d'achat par exemple).

Synthèse

Tableau 125. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Rémunérations » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	9,169	9,861	10,031	10,491
Ajusté PIA	7,276	7,393	7,475	7,574
Ecart Ajusté - demande EDM	-1,893	-2,468	-2,556	-2,918
en %	-21%	-25%	-25%	-28%
dont rémunérations brutes	-922	-1,217	-1,392	-1,429
dont primes et heures supplémentaires	-347	-374	-407	-430
dont gratification de fin d'année	-69	-93	-108	-111
dont indemnité soumises à cotisation	-159	-489	-320	-602
dont indemnités non imposables	-442	-437	-483	-503
dont provision sur rémunération	0	0	0	0
dont autres (solde)	0	0	0	0

6) Commentaires de l'opérateur

Indemnités non imposables

Ci-dessous le détail du poste afin que l'auditeur puisse comprendre la construction.

K€	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Intéressement	[CONFIDENTIEL]							
Indemnités de transport								
Indemnités panier								
Remboursement arrêts maladie								
CICE								
Divers								

132

Concernant l'intéressement, la trajectoire a été calculée en fonction de l'accord d'entreprise actuellement en vigueur : enveloppe globale de [CONFIDENTIEL]K€ en 2019, augmentée chaque année de la variation des effectifs et de la hausse du SNB, avec un complément de 1/5ème si tous les objectifs sont atteints. Notre trajectoire intègre par prudence l'atteinte des objectifs à 100%. L'accord d'intéressement 2019 - 2021 vous est joint également (Pièces jointes : 13.a et 13.b)

Les indemnités de transport sont estimées à [CONFIDENTIEL]€ par mois et par agent. Le montant actuel en vigueur (2021) est de [CONFIDENTIEL]€. Ce montant est revalorisé, conformément à l'accord d'entreprise, à chaque revalorisation du tarif des taxis (équivalent au transport en commun à Mayotte). La mise en place de Sada n'a aucun impact sur ce dispositif, puisque l'indemnité transport est un forfait unique participant aux frais supportés par les agents pour se rendre sur le lieu de travail depuis leur domicile.

Pièces jointes : 13.c, 13.d et 13.e

Les indemnités panier sont calculées sur la moyenne constatée en 2019 (2020 ayant été impacté par la crise sanitaire). Il s'agit des indemnités versées au dispatcheur dans le cadre de leur quart, ainsi qu'aux agents exerçant l'astreinte. La mise en place de Sada n'aura pas d'impact sur cette indemnité.

Le remboursement des arrêts maladie par la CNIEG. Elles ont été calculées agent par agent, sur la base du réel observé en 2019 et 2020. A noter que sur la période de prévision, [CONFIDENTIEL]agents en longue maladie feront valoir leur droit à la retraite, d'où l'explication mécanique de la baisse.

Conclusions :

EDM demande le maintien de la trajectoire initiale.

CICE

Comme expliqué dans le dossier initial, EDM prévoyait une forte hausse du SMIC en 2023 du fait de la convergence anticipée (incertaine cependant) évoquée sur le territoire. Nous avons refait les calculs à partir du SMIC retenu par PIA. Si nous appliquons ces hypothèses :

Augmentation du SMIC 1.20% 1.40% 1.70% 1.70%

SMIC brut 2021 = 7,74€

SMIC brut 2022 = 7.83€

SMIC brut 2023 = 7.94€

SMIC brut 2024 = 8.07€

SMIC brut 2025 = 8.21€

Le CICE serait sur les 4 années de respectivement : [CONFIDENTIEL] dans la trajectoire (ce qui est davantage cohérent avec l'historique).

Nous précisons que les calculs ont été refaits à partir des fichiers que nous avons présentés dans notre trajectoire, c'est-à-dire avec tous les effectifs et tous les éléments variables.

Nous n'avons pas remis en cause les hypothèses de SMIC retenues par PIA pour le calcul des charges et demandons donc l'ajustement du CICE sur cette nouvelle base.

7) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

Indemnité non imposable

- Intéressement

Suite à l'information apportée par l'opérateur, la trajectoire est revue. L'année 2020 est retenue comme étant la première année pour laquelle l'accord d'intéressement a été pleinement appliqué. Ainsi, le montant 2020, évoluant du SNV et des effectifs est pris pour référence. Cette approche suppose implicitement que le niveau d'atteinte des objectifs est conforme en 2022-2025 au réalisé 2020.

- Indemnités transport

La trajectoire est revue pour prendre en compte le taux unitaire transmis par EDM (+ inflation)

- Remboursement CNIEG

EDM prévoit que ce remboursement passe de [CONFIDENTIEL]k€ par an et par ETP (réalisé 2019, servant de référence) à [CONFIDENTIEL] k€ par an en moyenne. La différence s'explique par le départ à la retraite de [CONFIDENTIEL] employés en longue maladie. Cependant, EDM n'a intégré dans sa trajectoire [CONFIDENTIEL] départ à la retraite en 2025. Au vu de l'évolution du montant unitaire estimé par EDM, il apparaît que le premier départ à la retraite a lieu début 2021. La trajectoire des effectifs est retraitée de ce départ.

- CICE

Conformément à la demande d'EDM mise à jour, un CICE égal à 1.1% de la rémunération brute est pris en compte.

Suite aux clarifications apportées par EDM, le poste indemnités non-imposables est réévalué de +369k€

Tableau 126. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour le sous-poste « Indemnités non imposables » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	403	302	296	313
Ajusté PIA	218	223	222	258
Ecart Ajusté - demande EDM	-186	-79	-74	-54
en %	-46%	-26%	-25%	-17%
CICE	[CONFIDENTIEL]			
Autres Indem non impos.	[CONFIDENTIEL]			

iii. Charges sociales et autres

1) Contenu du poste

Ce poste comprend les taxes liées aux rémunérations, les charges de sécurité sociale et les cotisations associées au financement du régime supplémentaire de retraites, de la couverture complémentaire maladie des agents, des régimes de prévoyance décès, ainsi que d'autres charges sociales diverses.

Tableau 127. Contenu du poste "Charges sociales et autres"

(k€ courants)	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Charges sociales et autres		[CONFIDENTIEL]
dont taxe d'apprentissage		
dont formation professionnelle continue		
dont charges fiscales sur provisions		
dont charges sociales locales		
dont charges sociales sur provisions		
dont œuvres sociales		
dont médecine du travail		
dont autres charges sociales		
dont autres (solde)		

134

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 26. Trajectoire 2018-2025 du poste "Charges sociales et autres" en k€ courants

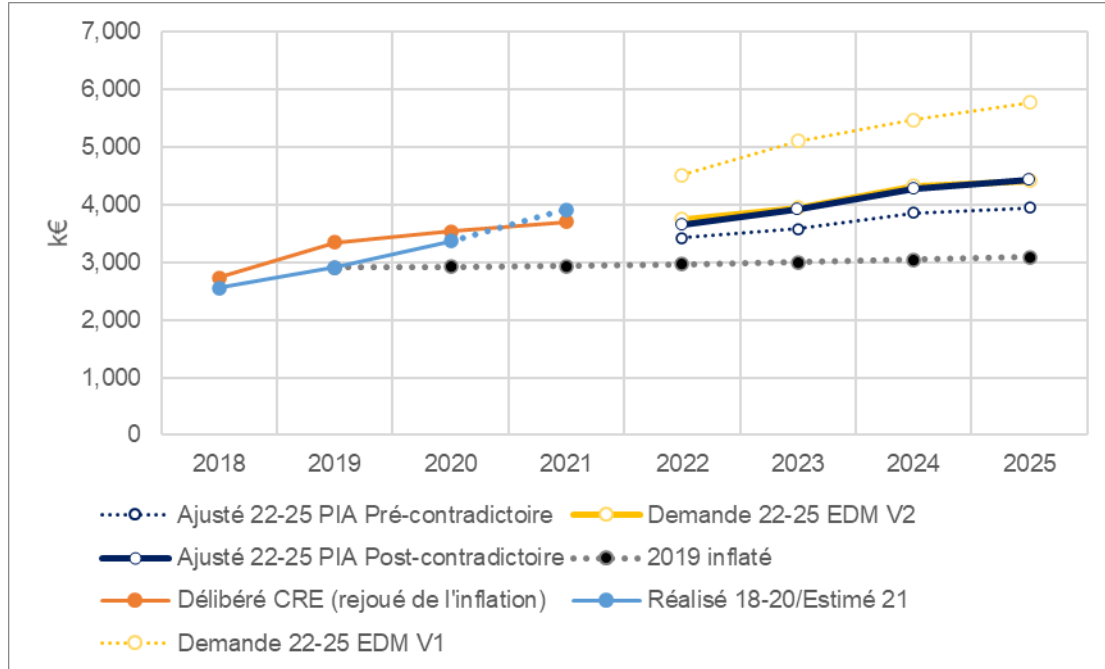


Tableau 128. Trajectoire 2018-2025 du poste "Charges sociales"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	[CONFIDENTIEL]							
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	[CONFIDENTIEL]							

Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré								
Evolution annuelle		14%	16%	16%	15%	13%	7%	5%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							2 277	77%

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Charges sociales

Tableau 129. Explication de l'écart du sous- poste "Charges sociales " pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	[CONFIDENTIEL]			
Réalisé				
Réalisé - Délibéré (k€)				
Ecart (% Délibéré)	-6%	-14%	-12%	5%

Les charges sociales sont liées aux rémunérations : les écarts constatés sur la trajectoire de rémunérations (liés principalement à la revue de la trajectoire des effectifs) se retrouvent de fait dans les écarts liés aux charges sociales. En 2020, l'écart à la baisse sur les charges sociales est renforcé par la mise en activité partielle de certains salariés, les règles de cotisations étant différentes : les salaires ont été maintenus mais l'indemnité d'activité partielle n'est pas soumise aux mêmes cotisations, notamment celles spécifiques IEG (retraite, assurance maladie, retraite...).

Taxe d'apprentissage

Tableau 130. Explication de l'écart du sous-poste "Taxe d'apprentissage" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	[CONFIDENTIEL]		
Réalisé			
Réalisé - Délibéré (k€)			
Ecart (% Délibéré)	2%	-100%	43%

L'écart à la baisse en 2019 de la taxe d'apprentissage résulte de la réforme de cette taxe et de l'année blanche induite en 2019.

Taxe sur la formation professionnelle continue

Tableau 131. Explication de l'écart du sous-poste "Taxe sur la formation professionnelle et continue" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	[CONFIDENTIEL]		
Réalisé			
Réalisé - Délibéré (k€)			

Ecart (% Délibéré)	-34%	-28%	13%
---------------------------	-------------	-------------	------------

L'écart à la hausse sur la formation professionnelle continue s'explique par l'achèvement en 2021 de l'alignement de l'assiette de cotisations sur celle de métropole. Jusqu'alors, l'assiette était soumise au plafond de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (très faible) et est déplafonnée à partir de 2021.

Médecine du travail :

Tableau 132. Explication de l'écart du sous-poste "Medecine du travail" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	[CONFIDENTIEL]		
Réalisé			
Réalisé - Délibéré (k€)			
Ecart (% Délibéré)	1%	-50%	-49%

Les prestations de médecin conseil en 2019 et en 2020 n'ont pas été facturées et n'ont pas fait l'objet de provisions (prestation ENEDIS déportée à la Réunion). Celles-ci étaient par contre bien prévues dans la trajectoire et ont bien été réalisées.

Les prestations de Médecin conseil prévues dans la trajectoire : [CONFIDENTIEL]k€ en 2019 et [CONFIDENTIEL]k€ en 2020 se sont réalisées.

Autres charges sociales :

Tableau 133. Explication de l'écart du sous-poste "Autres charges sociales" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Délibéré	[CONFIDENTIEL]			
Réalisé/Estimé				
<i>Ecart</i>				
<i>Dont cotisations AGS</i>				
<i>Dont taxe versement mobilité</i>				

Les autres charges sociales de la trajectoire 2018 - 2021 intègrent les cotisations FNAL (Fonds National d'Aide au Logement), effort de construction et AGS (Cotisation au régime de garantie des salaires) selon les taux en vigueur en 2017, ainsi que l'abondement par l'entreprise des sommes versées par les agents sur leurs plans d'épargne entreprise.

L'écart s'explique essentiellement par la cotisation AGS, initialement prévue dans les poste « autres charges sociales » et comprise au réel dans le poste « Charges sociales » :

En 2020, la mise en place de la taxe versement mobilité non prévue dans la trajectoire diminue l'écart dû à la cotisation AGS. Cette nouvelle taxe n'a pas été intégrée non plus dans l'estimé 2021.

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 134. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Charges sociales"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges sociales	[CONFIDENTIEL]							
dont taxe d'apprentissage								
dont formation professionnelle continue								
dont charges fiscales sur provisions								
dont charges sociales								
dont charges sociales sur provisions								
dont œuvres sociales								
dont médecine du travail								
dont autres charges sociales								
dont autres (solde)								

Charges sociales :

La trajectoire d'EDM intègre les cotisations CSSM, CNIEG, CAMIEG, MUTIEG, CACM, QUATREM et retraites supplémentaires. Les taux de cotisations utilisés sont ceux en vigueur en 2021, sauf pour les taux CNIEG qui sont augmentés de 1,59% par an (moyenne observée entre 2014 et 2021) et pour les taux CSSM qui augmentent conformément au décret n° 2012-1168 du 17 octobre 2012 relatif au développement de la sécurité sociale à Mayotte.

Œuvres sociales :

EDM indique que ce poste intègre la dotation au budget de fonctionnement du Comité d'Entreprise (0,2% de la masse salariale), la dotation à la CMCAS (forfait en fonction du nombre d'agents statutaires de l'année N-2) et la participation de l'entreprise au financement des tickets restaurant des agents. La hausse de 2023 est liée au dépassement du seuil des 300 salariés d'EDM (activité Distribution + activité Production) engendrant un forfait CMCAS plus conséquent par agent.

La participation de l'entreprise au financement des tickets restaurant des agents est calculée en fonction de l'effectif et dans le strict respect des plafonds réglementaires.

Autres charges sociales :

L'augmentation de 2022 est induite par la nouvelle cotisation « versements transport » mise en place en 2020, non prévue ni dans la trajectoire 2018 – 2021, ni dans le nouvel estimé 2021 (0,9% de la base salariale brute).

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

Taxes d'apprentissage et formation professionnelle continue :

Les taux en vigueur sont appliqués : 0,68% de la masse salariale pour le calcul du taux de la taxe d'apprentissage et 1,0% sur la masse salariale brute pour le calcul de la formation professionnelle.

Tableau 135. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Taxes d'apprentissage » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	[CONFIDENTIEL]			
Ajusté hors projet 22-25				

Ecart Ajusté - demande EDM	
dont taxe d'apprentissage	
dont formation professionnelle continue	

Charges sociales :

Le calcul des charges sociales prend en compte des taux différenciés et surtout des assiettes de base complexes. Par ailleurs, le département de Mayotte est en cours d'alignement avec les taux de la métropole (les taux sont actuellement plus faible mais augmentent avec un objectif d'alignement à 2029).

Les taux résultants de la demande d'EDM sont repris, Ils sont appliqués aux rémunérations recalculées par nos soins.

138

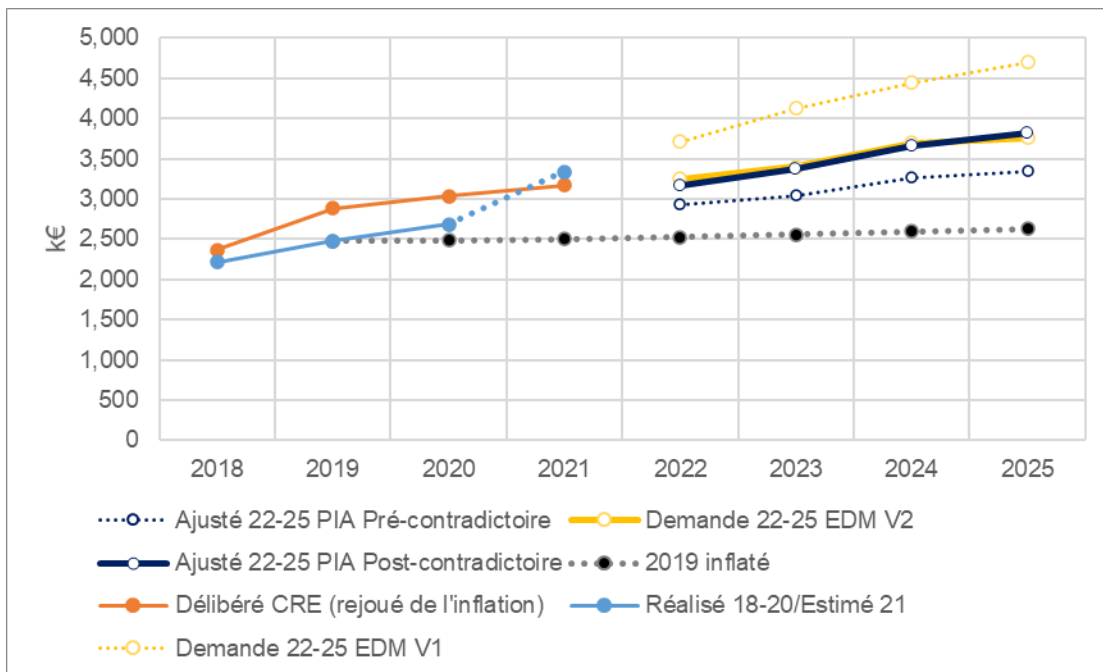
Tableau 136. Taux des charges sociales retenues par EDM sur la période 2018-2025

	R-2018	R-2019	R-2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux résultant	39,0%	37,3%	38,8%	42,3%	40,5%	41,9%	44,3%	44,8%

Tableau 137. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Charges sociales » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	[CONFIDENTIEL]			
Ajusté				
Ecart Ajusté - demande EDM				

Figure 27. Trajectoire 2018-2025 du sous poste « Charges sociales » en k€ courants



Œuvres sociales :

Un montant par effectif est recalculé en se calant sur l'année N-2.

Tableau 138. Appréciation du niveau à retenir pour le sous-poste « Œuvre sociales » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	[CONFIDENTIEL]			
Ajusté				
Ecart Ajusté - demande EDM				

Médecine de travail :

EDM a indiqué que la facturation des prestations par ENEDIS n'avait pas eu lieu alors que les prestations ont été réalisées et que le médecin conseil a bien été au niveau du délibéré FPE. L'estimé 2021 est repris.

Synthèse

Tableau 139. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Charges sociales et autres » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	[CONFIDENTIEL]			
Ajusté PIA				
Ecart Ajusté - demande EDM				
en %				
dont taxe d'apprentissage				
dont formation professionnelle continue				
dont charges sociales				
dont œuvres sociales				
dont médecine du travail				
dont autres charges sociales				

6) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

7) Mise à jour suite à la revue contradictoire

Ce poste est réévalué suite à la mise à jour de la trajectoire des effectifs et des charges de personnel.

Tableau 140. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour le poste « Charges sociales et autres » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	[CONFIDENTIEL]			
Ajusté PIA				
Ecart Ajusté - demande EDM				
en %				
dont taxe d'apprentissage				
dont formation professionnelle continue				
dont charges sociales				
dont œuvres sociales				

dont médecine du travail	
dont autres charges sociales	
dont autres (solde)	

H. Synthèse de la rubrique Charges de personnel

Tableau 141. Demande EDM V2 pour la rubrique « Charges de personnel » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM				
31-Rémunérations				[CONFIDENTIEL]
32-Charges sociales et autres				[CONFIDENTIEL]

140

Tableau 142. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Charges de personnel » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ajusté PIA				
31-Rémunérations				[CONFIDENTIEL]
32-Charges sociales et autres				[CONFIDENTIEL]

Tableau 143. Ecart pour la rubrique « Charges de personnel » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ecart				
en %				
31-Rémunérations				[CONFIDENTIEL]
32-Charges sociales et autres				[CONFIDENTIEL]

3. Impôts et taxes

I. Evolution de la rubrique

Figure 28. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Impôts et taxes" en k€ courants

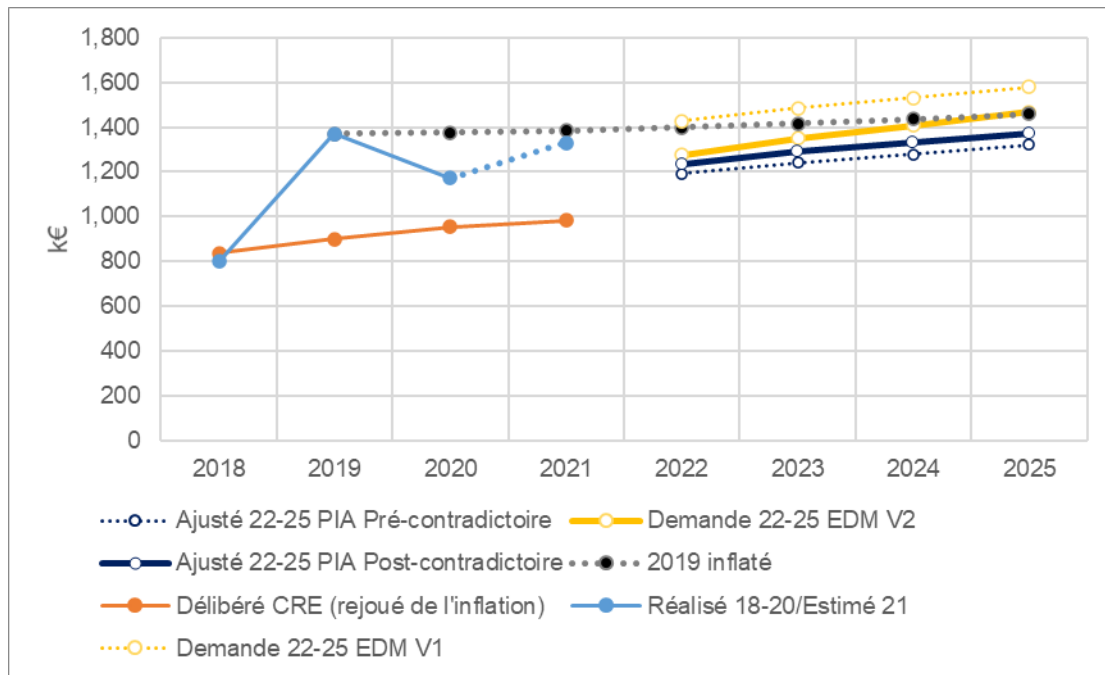


Tableau 144. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Impôts et taxes"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	837	900	954	983				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	801	1 371	1 174	1 329	1 429	1 484	1 530	1 579
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-36	471	220	346				
Evolution annuelle		71%	-14%	13%	7%	4%	3%	3%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							390	35%

J. Contenu de la rubrique

Cette rubrique contient les postes suivants :

- Contribution au FACE (656 k€ en 2020, soit 56% de la rubrique)
- CVAE (295 k€ en 2020, soit 25%)
- CFE (93 k€ en 2020, soit 8%)
- IFER (45 k€ en 2020, soit 4%)
- Redevances domaniales (42 k€ en 2020, soit 4%)
- Autres taxes (37 k€ en 2020, soit 3%)

K. Analyse poste par poste de la rubrique

iv. FACE

8) Contenu du poste

Le montant des recettes du Compte d'Affectation Spécial FACE est voté annuellement en loi de finances : ces recettes correspondent au total des contributions annuelles des GRD.

Tous les ans, deux taux sont fixés, qui s'appliquent aux kWh BT distribués dans les communes dites Rurales d'une part et dans les communes dites Urbaines d'autre part.

En 2020, la contribution au FACE représente 56% de la rubrique des Impôts et taxes.

k€ courants	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Contribution au FACE	660	100%

9) Trajectoire 2018-2025

Figure 29. Trajectoire 2018-2025 du poste "FACE" en k€ courants

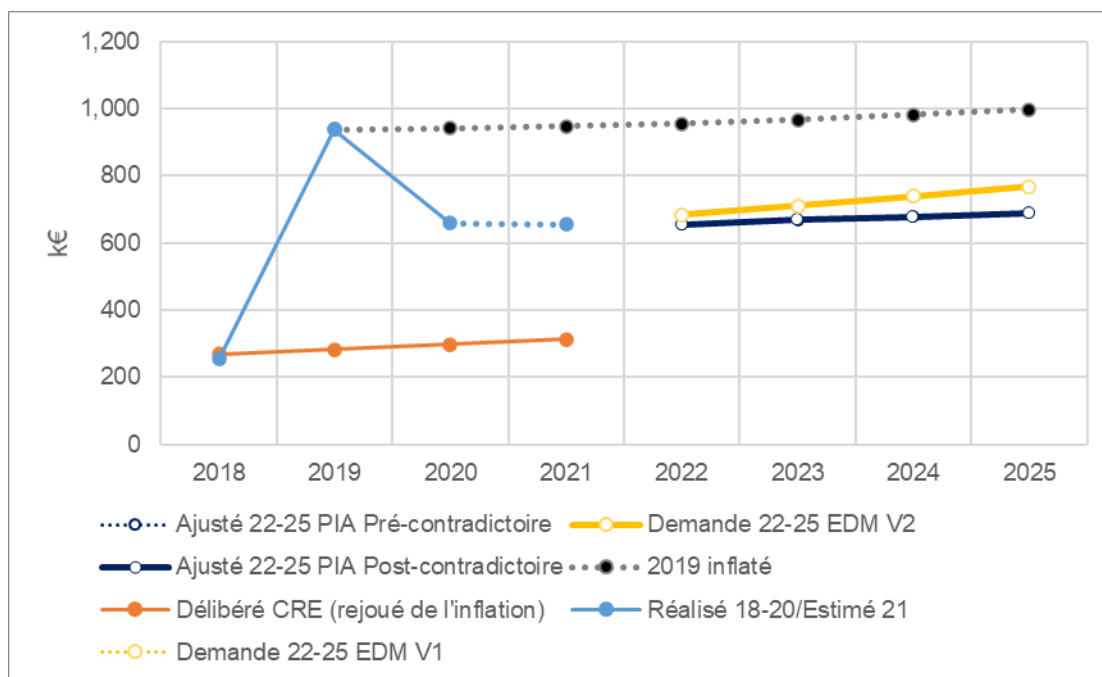


Tableau 145. Trajectoire 2018-2025 du poste "FACE"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	270	283	298	313				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	255	938	660	658	684	710	739	769
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-15	655	362	345				
Evolution annuelle		268%	-30%	0%	4%	4%	4%	4%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							108	18%

10) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 146. Explication de l'écart du poste FACE pour la période 2018-2021

FACE	2018	2019	2020	2021
FPE	272	291	310	329
Réalisé/Estimé	255	938	660	658
<i>Ecart</i>	-18	647	350	329
<i>Effet prix</i>	4	335	360	354
<i>Effet volume</i>	-21	-5	-10	-26
<i>Sous provisionnement Facé N-1</i>		317		

143

La hausse de la contribution au FACE résulte de la fin de la spécificité DOM pour la contribution due par les GRD à partir de 2018. L'exercice 2019 supporte l'impact pour 2018 et 2019.

EDM indique ainsi que : « La trajectoire FPE 2018 – 2021 était basée sur une répartition des kWh délivrés de 30% pour les kWh en zone urbaine et 70% pour les kWh en zone rurale. »

Les taux utilisés étaient de 0,00188767 € / kWh en zone urbaine et 0,00037753 € / kWh zone rurale en 2018, augmentés de +1,47% par an.

La provision pour l'exercice 2018 a été calculée selon l'ancienne méthode (énergie délivrée 302.088.374 kWh, dont 30% en urbain à un taux (arrondi) de 0,0019 et 70% en rural à 0.0004). Elle aurait dû être calculée sur un taux unique, le taux urbain, dès 2018. L'impact aurait été de +317 k€ sur 2018.

2019 : taux unique de 0,001832524 € / kWh

2020 : taux unique de 0,001880438 € / kWh

11) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 147. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "FACE"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	254	937	656	651	670	688	705	722

Il s'agit du produit entre le dernier taux FACE connu indexé sur l'inflation et le volume d'énergie livrée. Le taux retenu pour 2021 est de 0,001880438 €/kWh, identique à celui de 2020.

Tableau 148. Trajectoire 2018-2025 du volume d'énergie délivrée par EDM

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Volume d'énergie	302 088	338712	350743	349881	360052	369659	378810	388417

12) Appréciation du niveau de la trajectoire à retenir

Concernant l'accroissement des taux : l'hypothèse de la stabilité du montant du Compte d'Affectation Spéciale a été retenue par la CRE pour la détermination du montant à couvrir pour la contribution au FACE d'Enedis. Compte tenu de la croissance des consommations BT en France, l'hypothèse de taux (rural et urbain) permettant de maintenir stable le montant total du compte est retenue.

Tableau 149. Appréciation du taux du « FACE » sur la période 2022-2025

€/kWh	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	0.00190	0.00192	0.00195	0.00198
Ajusté PIA	0.00182	0.00181	0.00179	0.00178

Tableau 150. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « FACE » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	684	710	739	769
Ajusté PIA	656	668	679	691
Ecart Ajusté - demande EDM	-27	-42	-60	-78
en %	-4%	-6%	-8%	-10%

13) Commentaires de l'opérateur

Le taux est fixé par arrêté ministériel suivant les prévisions des dépenses de travaux d'électricité en zone rurale. Le taux fluctuant à la baisse ou à la hausse d'une année sur l'autre, la position de l'auditeur ne semble pas davantage justifiée que celle d'EDM.

14) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

L'hypothèse de stabilité du FACE est conforme au rapport de la mission ministérielle sur le financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale. L'hypothèse est donc valable pour l'ensemble des GRD.

Le taux applicable à chaque année est défini ex-post en fonction des volumes effectifs de l'énergie distribuée. La conjonction entre la stabilité du montant total et l'augmentation des volumes d'énergie distribuée conduit automatiquement à une baisse des taux annuels.

La trajectoire pré-contradictoire est maintenue.

v. CVAE

15) Contenu du poste

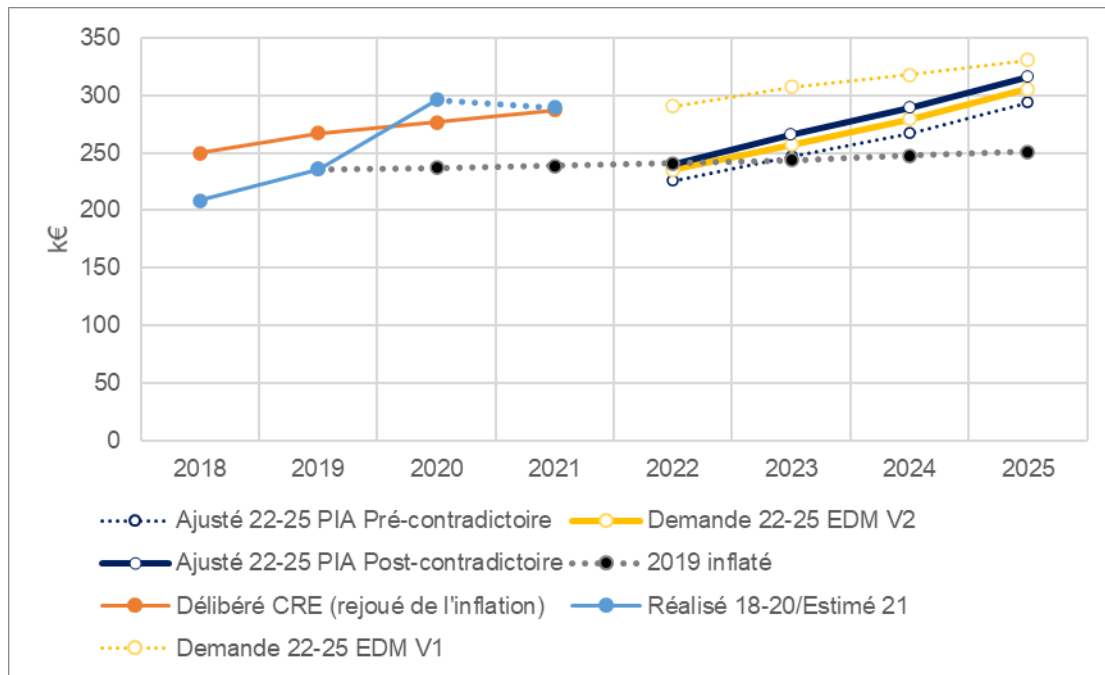
Ce poste comprend la Contribution à la Valeur Ajoutée payée par les entreprises. En 2020, ce poste représente 25% de la rubrique Impôts et taxes.

Tableau 151. Contenu du poste "CVAE"

k€ courants	Réalisé 2020	Part au sein du poste
CVAE	295	100%

16) Trajectoire 2018-2025

Figure 30. Trajectoire 2018-2025 du poste "CVAE" en k€ courants



145

Tableau 152. Trajectoire 2018-2025 du poste "CVAE"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	250	267	277	287				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	209	236	296	289	291	307	318	331
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-41	-31	19	2				
Evolution annuelle		13%	25%	-2%	0%	6%	4%	4%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							65	26%

17) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 153. Explication de l'écart du poste CVAE

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	250	267	277
Réalisé	209	236	296
Réalisé - Délibéré (k€)	-41	-31	19
Ecart (% Délibéré)	-17%	-12%	7%

Outre les variations liées aux estimations de CA, en 2018, EDM a reçu un remboursement de [CONFIDENTIEL]k€ au titre de la CVAE 2016, de [CONFIDENTIEL]k€ en 2019 et de [CONFIDENTIEL]k€ en 2020 au titre de 2019.

De plus, un abattement LODEOM sur la base imposable a été institué à partir de 2017, non pris en compte dans la trajectoire (non connu au moment de l'élaboration des prévisions).

18) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 154. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "CVAE"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	209	236	296	289	291	307	318	331

L'estimé est fonction du chiffre d'affaires. EDM retient 85% du CA global pour la valeur ajoutée, à laquelle est appliquée l'abattement LODEOM de 2 M€.

Le taux effectif est estimé à 1,5 % appliqué à la base imposable. La taxe additionnelle est estimée à 1,73% et les frais de gestion à 1% du montant de la CVAE (taux 2020).

146

19) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

La CVAE a fait l'objet d'une réforme en 2021 : son taux de 1,5% est passé à 0,75%³. Ce taux est appliqué à la valeur ajoutée recalculée sur la base du compte de résultat normatif.

Tableau 155. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « CVAE » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	291	307	318	331
Ajusté PIA	227	249	269	296
Ecart Ajusté - demande EDM	-64	-58	-49	-35
en %	-22%	-19%	-15%	-11%

20) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

21) Mise à jour suite à la revue contradictoire

Ce poste est réévalué mécaniquement suite à la mise à jour de la trajectoire des charges de personnel qui conduit à une réévaluation de la valeur ajoutée et donc de la CVAE.

Tableau 156. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour le poste « CVAE » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM V1	291	307	318	331
Ajusté PIA	240	265	289	316
Ecart Ajusté - demande EDM	-51	-42	-28	-14
en %	-18%	-14%	-9%	-4%

vi. Redevances domaniales

1) Contenu du poste

Tableau 157. Contenu du poste "Redevances domaniales"

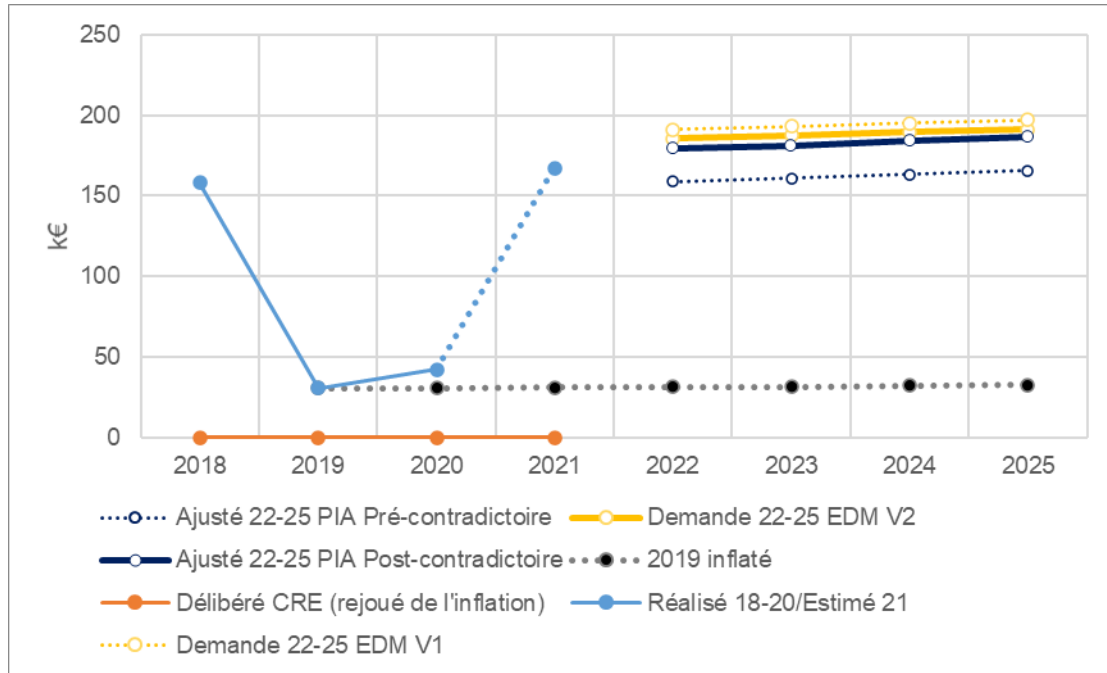
	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein du poste
Redevances domaniales		[CONFIDENTIEL]

³ <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23546>

dont RODP	
dont autres redevances domaniales hors RODP	

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 31. Trajectoire 2018-2025 du poste "Redevances domaniales" en k€ courants



147

Tableau 158. Trajectoire 2018-2025 du poste "Redevances domaniales"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FPE	[CONFIDENTIEL]							
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025								
Ecart Réalisé/Estimé - FPE								
Evolution annuelle								
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25	[CONFIDENTIEL] (136,9%)							

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 159. Explication de l'écart du poste "Redevances domaniales" sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
FPE	[CONFIDENTIEL]			
Réalisé/Estimé				
Ecart				
<i>effet RODP</i>				
<i>Autres</i>				

D'après EDM, "L'écart à la baisse des redevances domaniales en 2019 et 2020 résulte de la prescription des RODP de 2014 et de 2015 non notifiées". Il s'agit bien de

reprises de provision (prescription) ([CONFIDENTIEL]k€ en 2019 et [CONFIDENTIEL]k€ en 2020).

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 160. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Redevances domaniales"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Redevances domaniales	[CONFIDENTIEL]							
dont RODP								
dont autres redevances domaniales hors RODP								

148

EDM indique que la RODP évolue avec le nombre d'habitants.

Tableau 161. Trajectoire 2018-2025 du nombre d'habitants de Mayotte

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'habitants	256518	256518	256518	256518	290000	290000	290000	290000

Pour information, le nombre d'habitants en 2012 était de 212 645.

En ce qui concerne la variation en 2021 des autres redevances, il s'agit de la redevance relative aux câbles sous-marins, non facturée en 2020.

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

EDM est le premier opérateur à faire un lien entre les Redevances d'occupation du domaine public et les habitants. Aucune documentation n'a été identifiée sur ce sujet. Les RODP sont votées par les communes. Les années 2019 et 2020 étaient atypiques compte tenu de la présence de rescrits anciens. Le niveau 2018 avec inflation est retenu.

La redevance relative aux câbles sous-marins est conservée au niveau de la moyenne 2018-2020.

Tableau 162. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Redevances domaniales » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	[CONFIDENTIEL]			
Ajusté PIA				
Ecart Ajusté - demande EDM en %				
dont RODP				
dont autres redevances domaniales hors RODP				

6) Commentaires de l'opérateur

Depuis le décret n°2002-409 du 26 mars 2002 (parution au J.O du 28/03/2002), la RODP est calculée en fonction du nombre d'habitants par commune.

Nous vous invitons également à prendre connaissance de l'Article R2333-105 du code Général des Collectivités Territoriales (Pièce jointe 14 – article R2333-105).

7) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

La trajectoire retenue repart du montant unitaire par habitant constaté en 2019 rejoué de l'évolution de l'indice Syntec (pris égale à l'inflation) appliqué ensuite à la prévision de population d'EDM. La trajectoire est ainsi revue de +20k€ par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

Tableau 163. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour le poste « Redevances domaniales » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM V2	[CONFIDENTIEL]			
Ajusté PIA				
Ecart Ajusté - demande EDM en %				
dont RODP				
dont autres redevances domaniales hors RODP				

149

vii. Autres impôts et taxes

1) Contenu du poste

Sont regroupés ici (montant réalisé en 2020)

- TVTS : taxe sur les véhicules de société (8k€)
- CFE : contribution foncière des entreprises (93k€)
- IFER : impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (45.5k€)
- Contribution Agefiph (2 k€)
- Taxes foncières et habitations (26.4k€)

2) Trajectoire 2018-2025

Figure 32. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres taxes" en k€ courants

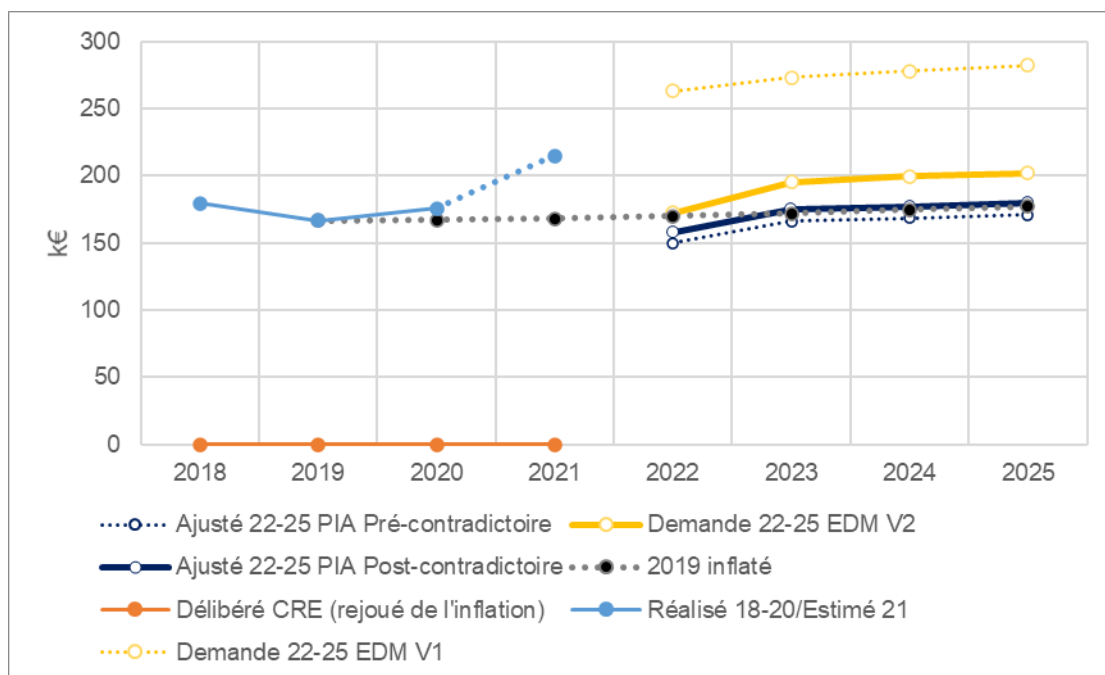


Tableau 164. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres taxes"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	190	200	229	232				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	180	167	175	214	262	274	278	282
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-10	-33	-54	-18				
Evolution annuelle		-7%	5%	22%	22%	4%	1%	2%

3) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 165. Explication de l'écart du poste "Autres taxes" sur la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	190	200	229
Réalisé	180	167	175
Réalisé - Délibéré (k€)	-10	-33	-54
Ecart (% Délibéré)	-5%	-17%	-23%

- IFER :

La trajectoire 2018 – 2021 prévoyait la mise en service du poste source de Sada avec 2 nouveaux transformateurs à partir de 2020, soumis à l'IFER. Néanmoins, la mise en service a été reportée à fin 2021.

- Taxe sur les véhicules de société :

La trajectoire avait été calculée sur la base d'un remplacement des véhicules anciens et polluants, entraînant ainsi une TVTS moins importante. Cependant un décalage dans le temps a eu lieu jusqu'en 2020 ce qui explique les écarts observés en 2018 et 2019.

- Autres :

Les hypothèses sous-jacentes à la trajectoire Délibérée 2018-2021 concernant la taxe foncière, la taxe d'habitation et la contribution à l'Agefiph étaient les suivantes :

- Taxe foncière du siège : sur la base du dernier réel connu (2016)
- Taxe foncière base délocalisée : estimée à 10 K€ / an à partir de 2020
- Taxes d'habitation : sur la base du dernier réel connu (2016)
- Agefiph : sur la base des effectifs et du SMIC Mayotte, à un taux de 2%. EDM fait remarquer que le réel 2018 – 2020 est sous-estimé car l'entreprise a reçu des compléments en 2021 pour respectivement 5 K€ ; 10 K€ et 12 K€, compléments non provisionnés.

4) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 166. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "IFER"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	44	45	45	46	91	91	91	91
+ 1 transformateur à Longoni					15			
+ 2 transformateurs à Sada					31			

IFER :

L'augmentation de l'impôt Forfaitaire sur Entreprises de Réseaux (IFER) en 2022 est due à la mise en service fin 2021 du nouveau poste source de Sada ainsi que d'un transformateur supplémentaire à Longoni. L'estimation est basée sur le réel 2020 corrigé de l'inflation.

TVTS :

Pour la trajectoire 2022 – 2025, le nombre de véhicules soumis à TVTS a été estimé à 14,5 en 2022 et 15,5 de 2023 à 2025. Le tarif a été estimé à partir du réel 2020, corrigé de l'inflation.

Parc de véhicules soumis à TVTS

Tableau 167. Trajectoire 2018-2025 du parc de véhicules soumis à TVTS

Nombre	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	10,5	14	11	12	14,5	15,5	15,5	15,5

Contribution Agefiph :

[CONFIDENTIEL]

5) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

- TVTS

L'évolution du volume de véhicule soumis à TVTS a été ajusté proportionnellement au volume total de véhicules retenu dans la trajectoire. Le taux unitaire appliqué correspond au réalisé 2019 ajusté de l'inflation.

- CFE et Taxes foncières

Les montants réalisés en 2019 sont retenus. Il y est appliqué l'inflation puis un abattement de 50%, correspondant à baisse de 50% des impôts de production prévue dans le projet de loi de finance 2021.

- IFER

Le taux du barème fiscal IFER (50 kV < <130 kV) 2021 est retenu. Il est réévalué de l'inflation. Ce taux est appliqué au nombre de transformation. Le nombre de transformateur à fin 2020 est déduit du montant IFER réalisé en 2020 et du taux applicable en 2020. La mise en service des deux transformateurs de Sada (2021) et du transformateur de Langoni (2022) est prise en compte.

- Taxes d'habitation

Le réalisé 2019 auquel est appliquée l'inflation est repris

- Contribution Agefiph

Dans l'attente des éclairages d'EDM sur la contribution Agefiph, la trajectoire retenue correspond au réalisé 2019 augmenté de l'inflation.

Tableau 168. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Autres impôts et taxes » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	263	273	278	283
Ajusté hors projet 22-25	150	166	169	171

Ecart Ajusté - demande EDM	-113	-107	-110	-111
en %	-43%	-39%	-39%	-39%
dont Taxe sur les véhicules de société	-3	-4	-5	-5
dont CFE	-47	-48	-48	-49
dont IFER	-16	-1	-1	-1
dont taxes foncières	-22	-23	-23	-23
dont taxes d'habitation	0	0	0	0
dont contribution Agefiph	-24	-31	-32	-33

6) Commentaires de l'opérateur

Agefiph

EDM	2022	2023	2024	2025
Effectifs prévus en 2022-2025, respectivement :	338	352	359	360
SMIC brut horaire Mayotte sur 2022-2025, respectivement:	8	9	9	10
Taux	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%
CALCUL AGEFIPH EDM	52 497	65 771	68 596	70 045
Dont partie distrib	26 249	32 886	34 298	35 023

Construction de la trajectoire : [CONFIDENTIEL]

Pour rappel : le réel 2018 – 2020 est sous-estimé, nous avons reçu des compléments en 2021 pour respectivement 5 K€ ; 10 K€ et 12 K€, compléments non provisionnés.

Pour mémoire, il n'existe pas de centre d'éducation par le travail à Mayotte (CET). La seule alternative offerte à EDM est d'employer des travailleurs dépendants. EDM le fait dès que possible. Il faut cependant être en mesure de les trouver lorsqu'un poste est adapté et les garder.

Extrait du site de l'agefiph : <https://dossiers.agefiph.fr/Employeur2/FAQ-DOETH-2020>

Conclusion :

▼ Quel est le taux d'obligation d'emploi pour Mayotte ?

- 2 % au titre de l'année 2018 ;
- 3 % au titre de l'année 2019 ;
- 4 % au titre de l'année 2020 ;
- 5 % au titre de l'année 2021 ;
- 6 % au titre de l'année 2022.

Nous proposons le recalcul suivant effectué sur l'effectif distribution uniquement (et non 50% de l'effectif global) et dans lequel le taux de 6% est appliqué.

EDM	2022	2023	2024	2025
Effectifs prévus en 2022-2025, Distribution :	[CONFIDENTIEL]			
SMIC brut horaire Mayotte sur 2022-2025, respectivement:				
Taux				
CALCUL AGEFIPH EDM				

7) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

AGEFIPH

Nous notons que la taxe est prévue afin d'encourager les entreprises à recruter des travailleurs handicapés. Couvrir la taxe à un niveau exonérant EDM de cette obligation est donc contreproductif.

[CONFIDENTIEL]

Pour le calcul de la taxe, nous retenons le montant du SMIC utilisé par EDM pour le calcul du CICE.

La trajectoire est ainsi revue à la hausse de +8k€ par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

Tableau 169. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour le poste « Autres impôts et taxes » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM V2	172	195	200	202
Ajusté PIA	158	175	177	180
Ecart Ajusté - demande EDM	-14	-21	-23	-22
en %	-8%	-11%	-11%	-11%
dont Taxe sur les véhicules de société	0	-1	-1	-1
dont CFE	0	0	0	0
dont IFER	0	0	0	0
dont taxes foncières	0	0	0	0
dont taxes d'habitation	0	0	0	0
dont contribution Agefiph	-14	-20	-22	-22

L. Synthèse de la rubrique impôts et taxes

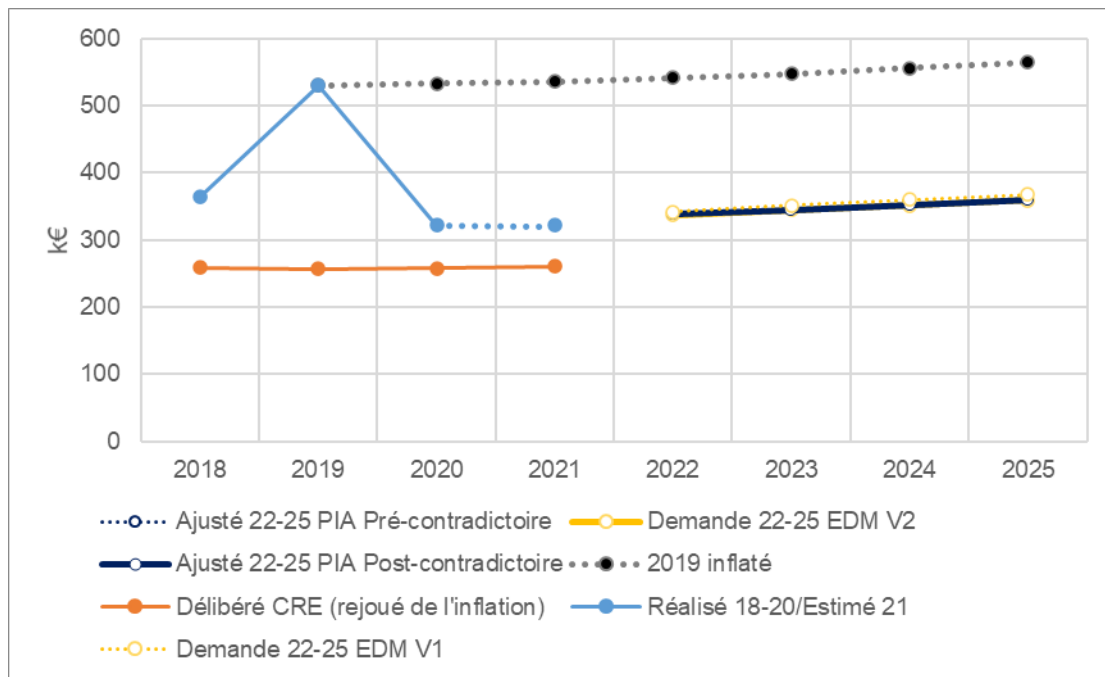
Tableau 170. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Impôts et taxes » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM V2	1,277	1,351	1,408	1,468
Ajusté PIA	1,233	1,290	1,330	1,374
Ecart Ajusté - demande EDM	-44	-61	-78	-95
en %	-3%	-5%	-6%	-6%
Redevances	-7	-6	-5	-5
dont contribution au FACE	-27	-42	-60	-78
dont CVAE	4	8	10	11
Autres taxes	-14	-21	-23	-22

4. Autres charges

M. Evolution de la rubrique

Figure 33. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges" en k€ courants



N. Contenu de la rubrique

La rubrique « Autres charges qui représente 10% du total des CNE, contient les postes de Autres charges diverses et les Provisions pour risques et charges.

- Autres charges diverses (322 k€ en 2020, soit 17% de la rubrique)
- Provisions pour risques et charges (1 530 k€ en 2020, soit 83% de la rubrique), exclu du périmètre

O. Analyse poste par poste

viii. Autres charges diverses

8) Contenu du poste

Tableau 171. Contenu du poste "Autres charges diverses"

k€ courants	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Autres charges diverses	321	100%
Provisions dépréciation stocks	-1	0%
Provisions créances douteuses	63	20%
Charges diverses	259	81%
<i>dont Jetons de présence</i>		[CONFIDENTIEL]
<i>dont Pertes sur créances des exercices antérieurs</i>	0	0%
<i>dont Créances irrécouvrables</i>	22	7%
<i>dont Redevances de concession</i>		[CONFIDENTIEL]

155

9) Trajectoire 2018-2025

Figure 34. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges diverses" en k€ courants

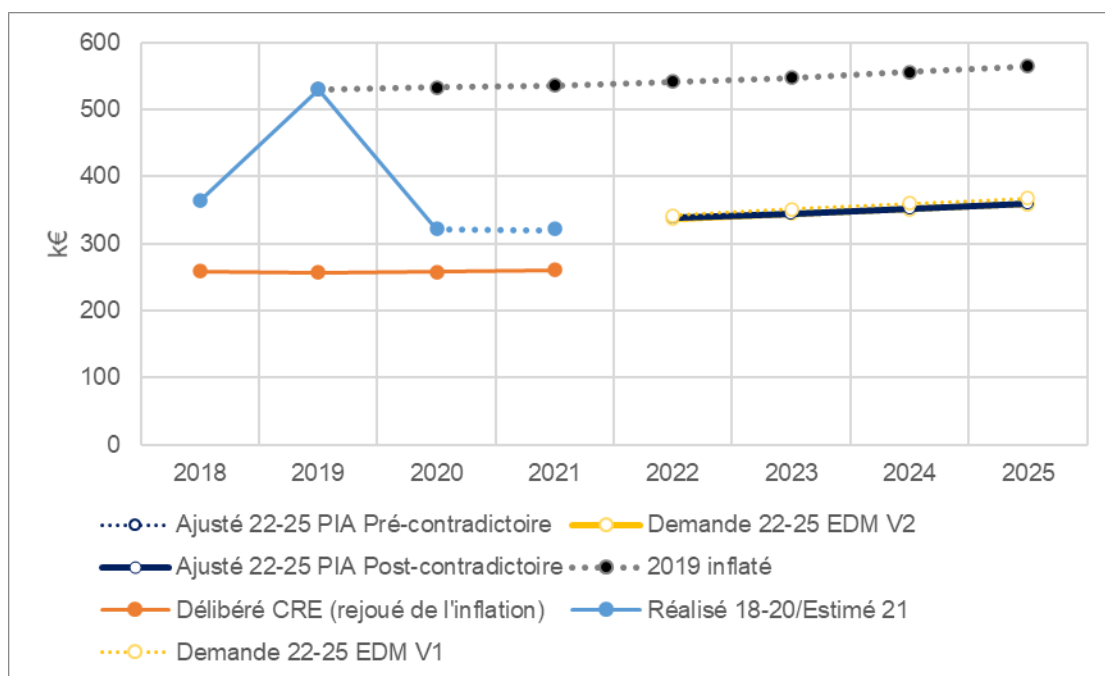


Tableau 172. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges diverses"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	259	257	259	261				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	364	531	322	322	342	352	361	368
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	105	274	64	61				
Evolution annuelle		46%	-39%	0%	6%	3%	3%	2%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							-50	-12%

10) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée pour la période 2018-2020

Tableau 173. Explication de l'écart du poste "Autres charges diverses" pour la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	259	257	259
Réalisé	364	531	322
Réalisé - Délibéré (k€)	105	274	64
Ecart (% Délibéré)	40%	106%	25%
<i>dont créances douteuses</i>	118	176	63
<i>dont créances irrécouvrables</i>	-21	88	-20

156

EDM indique que les prévisions du poste « Créances irrécouvrables » « ont été basées sur la moyenne réelle constatée entre 2013 et 2016 de la charge nette de créances irrécouvrables, en l'affectant au prorata du chiffre d'affaires Production/Distribution ».

Trajectoire 2018 – 2021 – créances irrécouvrables basée sur le réel global sur la période 2013 – 2016 (créances irrécouvrables + provisions pour créances douteuses) :

Tableau 174. Trajectoire du sous-poste "créances irrécouvrables et douteuses" pour la période 2013-2016 prise comme référence pour la trajectoire 2018-2021

K€ courants	2013	2014	2015	2016	Moyenne
créances irrécouvrables + provisions pour créances douteuses	63	190	43	100	99

L'augmentation les années suivantes était calculée en fonction de la variation des tarifs de ventes (+1%) et du nombre de clients (+2.8% par an). Les clés annuelles de répartition retenues lors de l'établissement des trajectoires 18-21 pour l'activité Distribution ont été de 40% à 42% .

Pour le réalisé, les clés annuelles ont été proches (entre 40% et 42%) mais les volumes de créances irrécouvrables ont été très variables.

11) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 175. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges diverses"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Autres charges diverses	363	530	321	318	335	340	344	346
Provisions dépréciation stocks	1	0	-1	0	0	0	0	0
Provisions créances douteuses	118	176	63	0	62	65	67	68
Autres charges diverses	244	355	259	318	273	275	277	278
<i>dont Jetons de présence</i>	[CONFIDENTIEL]							
<i>dont Créances irrécouvrables</i>	[CONFIDENTIEL]							
<i>dont Redevances de concession</i>	[CONFIDENTIEL]							

Créances douteuses et créances irrécouvrables :

Pour établir la trajectoire prévisionnelle 2022-2025, EDM reconduit la méthode, en appliquant l'augmentation de la hausse annuelle du tarif de vente réglementé et du nombre de clients. La répartition se fait toujours au prorata du chiffre d'affaires Production/Distribution.

Redevances de concession

La redevance de concession est reversée au Conseil Départemental, conformément à un avenant au contrat de concession, selon la formule : [CONFIDENTIEL]

12) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

La méthodologie d'EDM est validée.

Le montant des jetons de présence est repris au niveau du réalisé 2020.

Tableau 176. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Autres charges diverses » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	342	352	361	368
Ajusté PIA	340	347	355	362
Ecart Ajusté - demande EDM	-2	-4	-6	-6
en %	-1%	-1%	-2%	-2%

157

13) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

ix. Provisions pour risques et charges

14) Contenu du poste

Tableau 177. Contenu du poste "Provisions pour risques et charges"

<i>k€ courants</i>	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Provisions risques et charges	1 522	100%

15) Trajectoire 2018-2025

Figure 35. Trajectoire 2018-2025 du poste "Provisions pour risques et charges" en k€ courants

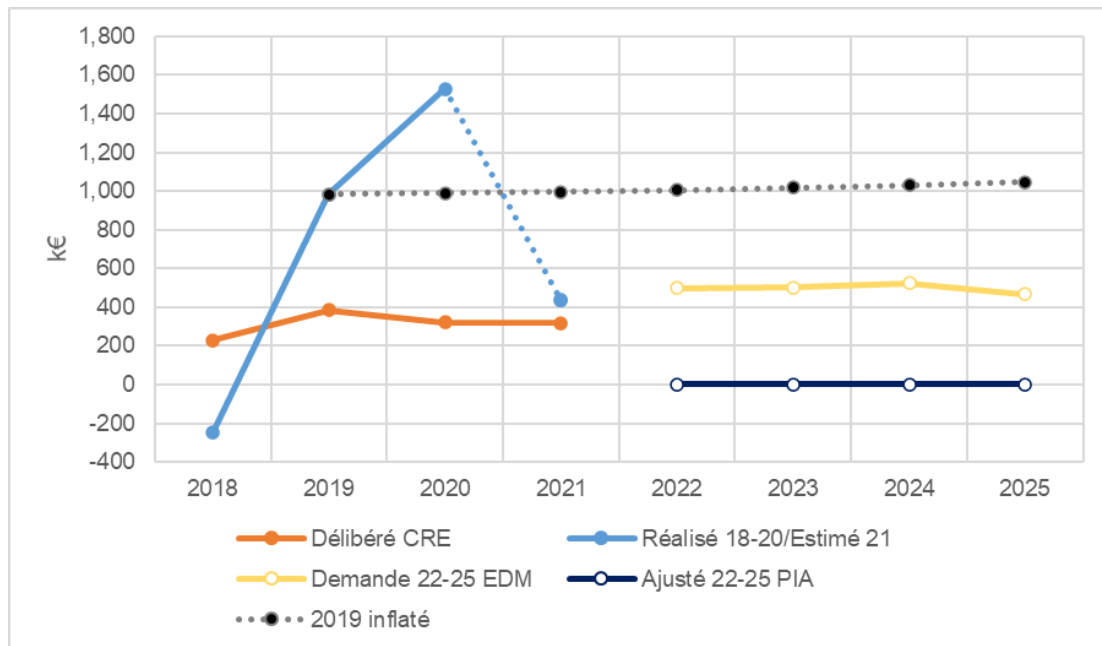


Tableau 178. Trajectoire 2018-2025 du poste "Provisions pour risques et charges"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
FPE	229	383	318	315				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	-246	984	1522	430	487	485	501	438
Ecart Réalisé/Estimé - FPE	-475	601	1203	115				
Evolution annuelle		-500%	54,7%	-72%	13,4%	-0,4%	3,2%	-13%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							-275,4 (-36,6%)	

16) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 179. Explication de l'écart du poste "Provisions pour risques et charges" sur la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	230	383	320
Réalisé	-247	985	1 530
Réalisé - Délibéré (k€)	-477	602	1 209
Ecart (% Délibéré)	-207%	157%	378%

On observe en 2019 et 2020, des provisions pour écarts estimés non rattrapables sur trois projets importants. Elles sont relatives aux trois projets compensés au réel à savoir la lutte contre la rétrocession, la mise en conformité des branchements et compteurs et la mise en conformité des lignes aériennes. Elles correspondent aux écarts estimés non rattrapables sur la période 2018 – 2021.

[CONFIDENTIEL]

17) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 180. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Provisions pour risques et charges"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Provisions risques et charges	-246	984	1522	430	487	485	501	438

EDM indique que « ce calcul est cadré par une note de procédure, vérifiée annuellement par nos commissaires aux comptes ».

18) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

Dans le TURPE 6 d'Enedis la CRE a décidé de ne plus couvrir les dotations aux provisions, et les reprises associées. Elle a préconisé de répliquer ce traitement aux ELDs et notamment à EDM. A ce titre, ce poste n'est pas retenu.

19) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

P. Synthèse de la rubrique Autres charges

Tableau 181. Demande EDM V2 pour la rubrique « Autres charges » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	338	345	352	359
Provisions créances douteuses	67	69	71	74
dont Jetons de présence	[CONFIDENTIEL]			
dont Pertes sur créances des exercices antérieurs	0	0	0	0
dont Créances irrécouvrables	35	38	39	41
dont Redevances de concession	[CONFIDENTIEL]			
52-Provisions risques et charges				

Tableau 182. Appréciation post contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Autres charges » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ajusté PIA	339	345	352	360
Provisions créances douteuses	67	69	71	74
dont Jetons de présence	[CONFIDENTIEL]			
dont Pertes sur créances des exercices antérieurs	0	0	0	0
dont Créances irrécouvrables	35	38	39	41
dont Redevances de concession	[CONFIDENTIEL]			
52-Provisions risques et charges				

Tableau 183. Ecart pour la rubrique « Autres charges » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ecart	1	1	1	1
en %	0%	0%	0%	0%

Provisions créances douteuses	0	0	0	0
dont Jetons de présence	[CONFIDENTIEL]			
dont Pertes sur créances des exercices antérieurs	0	0	0	0
dont Créances irrécouvrables	0	0	0	0
dont Redevances de concession	[CONFIDENTIEL]			
52-Provisions risques et charges	0	0	0	0

5. Production immobilisée et stockée

Q. Evolution de la rubrique

Figure 36. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Production immobilisée et stockée" en k€ courants

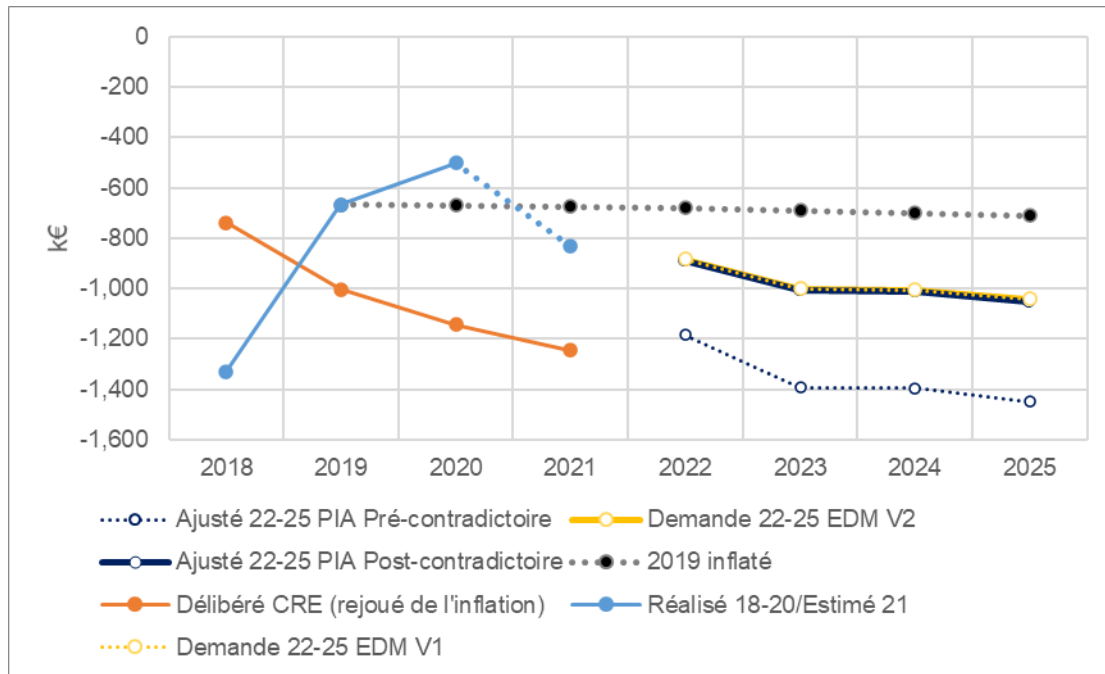


Tableau 184. Trajectoire 2018-2025 du poste "Production immobilisée et stockée"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-737	-1 003	-1 143	-1 246				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	-1 331	-668	-502	-832	-884	-1 002	-1 005	-1 042
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-593	336	641	414				
Evolution annuelle		-50%	-25%	66%	6%	13%	0%	4%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							-150	18%

R. Contenu de la rubrique

Cette rubrique contient les achats et prestations qui concernent des immobilisations : les charges sont enregistrées dans la Rubrique Achats et services externes et sont

transférées au bilan par la production immobilisée. Deux postes se trouvent dans cette rubrique :

- Achats stockés (-281 k€ en 2020, soit 56% de la rubrique)
- Autres charges (-216 k€ en 2020, soit 44%)

S. Analyse poste par poste

x. Achats stockés

20) Contenu du poste

Ce poste comprend d'une part la contrepartie des « achats pour pièces stockées et utilisées dans le cadre de chantiers » déjà vue et la comptabilisation des nouveaux branchements réalisés et immobilisés.

Tableau 185. Contenu du poste "Achats stockés"

k€ courants	Réalisé 2020	Part au sein du poste
Achats stockés	-284	100%
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers	-161	57%
dont nouveaux compteurs immobilisés	-123	43%

21) Trajectoire 2018-2025

Tableau 186. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats stockés" en k€ courants

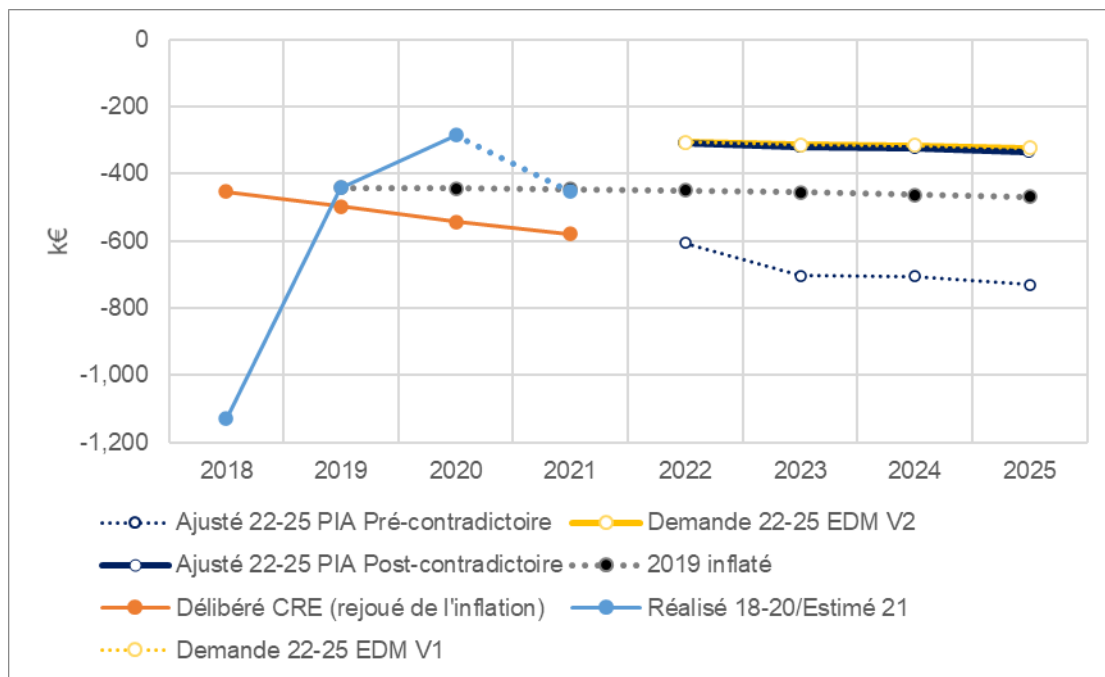


Tableau 187. Trajectoire 2018-2025 du poste "Achats stockés"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-453	-497	-543	-578				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	-1 129	-441	-285	-453	-305	-312	-315	-323

Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-676	56	258	125				
Evolution annuelle		-61%	-35%	59%	-33%	2%	1%	3%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							304	-49%

22) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 188. Explication de l'écart du poste "Achats stockés" pour la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-453	-497	-543	-578
Réalisé	-1,129	-441	-285	-453
Réalisé - Délibéré (k€)	-676	56	258	125
Ecart (% Délibéré)	149%	-11%	-47%	-22%
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers	-744	-30	89	-37
dont nouveaux compteurs immobilisés	28	7	49	54
dont autres (solde) - nouveaux compteurs immobilisés liés à la régularisations clients rétrocedés	40	79	119	109

162

Le bilan de ce poste a été analysé avec le poste « Achats réseau » dans la rubrique « Achats et services externes ».

23) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 189. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Achats stockés"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Achats stockés	-1126	-440	-284	-448	-299	-302	-300	-303
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers	-991	-280	-161	-286	-161	-161	-161	-161
dont nouveaux compteurs immobilisés	-135	-161	-123	-124	-138	-142	-139	-143

A partir de la trajectoire de nouveaux compteurs et du coût unitaire, le montant du coût à immobiliser est calculé.

Tableau 190. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du sous-poste "Nouveaux compteurs immobilisés"

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de nouveaux compteurs	1,176	1,400	1,085	1,373	1,218	1,249	1,229	1,258
Coûts unitaires (€)	115	115	114	119	116	117	119	121
Coûts nouveaux compteurs (k€)	135	161	124	163	141	146	146	152

(NB : s'agissant de produits, les signes sont inversés)

24) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

La trajectoire des « Pièces stockées et utilisées dans le cadre de chantier » est retenue. Elle est symétrique à celle étudiée dans la Rubrique Achats et services externes.

[CONFIDENTIEL]

Tableau 191. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Achats stockés » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	-305	-312	-315	-323
Ajusté PIA	-605	-704	-706	-729
Ecart Ajusté - demande EDM	-299	-391	-391	-406
en %	98%	125%	124%	126%
dont nouveaux compteurs immobilisés	-299	-391	-391	-406

163

25) Commentaires de l'opérateur

L'auditeur augmente le niveau du poste, en corrélation avec l'augmentation de la sous-traitance. Dans son fichier Excel, matrice tarifaire recalculée, le prix unitaire des nouveaux compteurs (ligne 399) est fonction de l'évolution de la sous-traitance (ligne 73). Or, l'augmentation de la sous-traitance a bien un effet « miroir » vers la production immobilisée, mais cet effet est déjà pris en compte dans le poste « production immobilisée – autres charges ». Nous vous communiquons un fichier Excel récapitulatif.

Ainsi, nous demandons à ce que les écarts de 299 k€ / 391 k€ / 391 k€ / 406 k€ sur la trajectoire soient annulés.

26) Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

L'écart entre la trajectoire demandée par EDM et la trajectoire recalculée se situe au niveau du prix unitaire retenu pour les compteurs. EDM a en effet retenu un prix unitaire [CONFIDENTIEL]€ en moyenne par compteur ([CONFIDENTIEL]€ pour le réalisé 2019) alors que lors des échanges, l'opérateur a souligné que le déploiement massif du compteur Linky en Métropole a rendu difficile et plus coûteux l'approvisionnement en compteurs « non Linky ».

Les effets prix retenus initialement étaient alignés sur ceux observés dans le cadre des nouveaux marchés de sous-traitance. La trajectoire est maintenant alignée sur un montant évoluant avec 2x l'inflation.

La trajectoire est ainsi réévaluée de +364 k€ en moyenne par rapport à la trajectoire pré-contradictoire.

Tableau 192. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour le poste « Achats stockés » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	-305	-312	-315	-323
Ajusté PIA	-310	-319	-324	-335
Ecart Ajusté - demande EDM	-5	-7	-9	-12
en %	1%	2%	3%	4%
dont nouveaux compteurs immobilisés	-5	-7	-9	-12

xi. Autres charges

27) Contenu du poste

Ce poste intègre les branchements immobilisés dont le nombre correspond à celui des nouveaux clients.

Tableau 193. Contenu du poste "Autres charges"

	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein du poste
Autres charges	-216	100%

28) Trajectoire 2018-2025

Figure 37. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges" en k€ courants

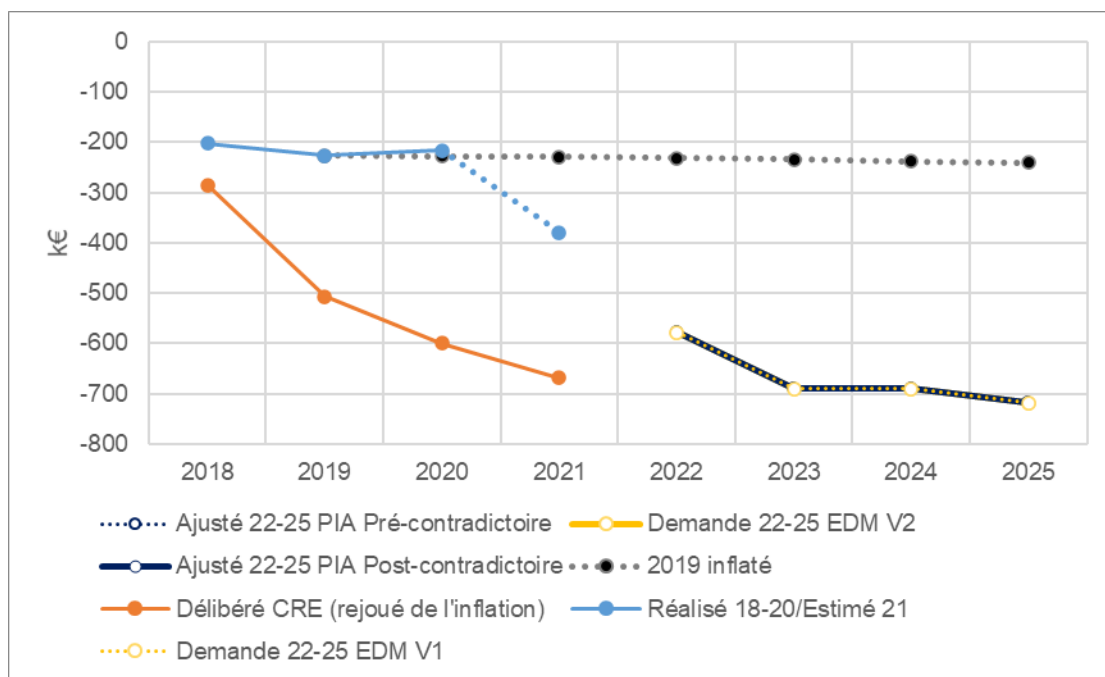


Tableau 194. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-285	-507	-600	-668				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	-202	-227	-217	-379	-579	-690	-690	-719
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré CRE	83	280	383	289				
Evolution annuelle (réalisé, estimé, demandé)		12%	-4%	75%	52%	19%	0%	4%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25								-454 (211%)

29) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 195. Explication de l'écart du poste "Autres charges" sur la période 2018-2020

k€ courants	2018	2019	2020
Délibéré	-283,8	-506,2	-597,1
Réalisé	-201,2	-226,6	-215,9

Ecart annuel	82,6	279,6	381,1
--------------	------	-------	-------

- Nombre de nouveaux branchements :

Tableau 196. Ecarts du nombre de nouveaux branchements sur la période 2018-2020

Nombre	2018	2019	2020	2021
Délibéré	1535	1870	2205	2441
Réalisé	1176	1400	1085	1373
Ecart annuel	-359	-470	-1120	-1068

Les hypothèses théoriques d'augmentation des branchements avaient été établies à partir d'une réflexion sur les conséquences de la lutte contre la rétrocession. A ce stade, ces hypothèses n'ont pas été vérifiées.

- EDM indique que « ce poste annule partiellement ceux des Pièces Réseau et Sous traitance » :

Fourniture de pièces réseau – montants neutralisés par le transfert de charges

Tableau 197. Ecarts du nombre de nouveaux branchements sur la période 2018-2020

K€	2018	2019	2020	2021
Délibéré	145	179	215	242
Réalisé	106	126	80	105
Ecart annuel	-39	-53	-135	-137

Main d'œuvre (sous-traitance) – montants neutralisés par le transfert de charges

Tableau 198. Ecarts du nombre de nouveaux branchements sur la période 2018-2020

K€	2018	2019	2020	2021
Délibéré	143	342	410	462
Réalisé	85	101	137	275
Ecart annuel	-58	-241	-273	-187

30) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 199. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres charges"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Réalisé/Prévisionnel	-201	-227	-216	-375	-567	-667	-658	-675

Nombre de nouveaux clients / nouveaux branchements :

Tableau 200. Trajectoire de nouveaux clients sur la période 2022-2025

Nombre	2022	2023	2024	2025
nouveaux clients / nouveaux branchements	1218	1249	1229	1258

Montants annulés par le transfert de charges :

Tableau 201. Trajectoires des sous-postes « Fournitures » et « sous-traitance » sur la période 2022-2025

K€	2022	2023	2024	2025
Fournitures (Pièces Réseau)	91	95	95	98
Main d'œuvre (sous-traitance)	487	595	596	620

31) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

La trajectoire proposée par EDM est maintenue.

32) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

T. Synthèse de la rubrique Production immobilisée et stockée

166

Tableau 202. Demande EDM pour la rubrique « Production immobilisée et stockée » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	-884	-1 002	-1 005	-1 042
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers	-164	-166	-169	-171
dont nouveaux compteurs immobilisés	-141	-146	-146	-152
dont autres (solde) - nouveaux compteurs immobilisés liés à la régularisations clients rétrocedés	0	0	0	0
62-Prod.immo. - Autres charges	-579	-690	-690	-719

Tableau 203. Appréciation post-contradictoire du niveau à retenir pour la rubrique « Production immobilisée et stockée » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ajusté PIA	-888	-1,009	-1,014	-1,054
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers	-164	-166	-169	-171
dont nouveaux compteurs immobilisés	-146	-153	-155	-164
dont autres (solde) - nouveaux compteurs immobilisés liés à la régularisations clients rétrocedés	0	0	0	0
62-Prod.immo. - Autres charges	-579	-690	-690	-719

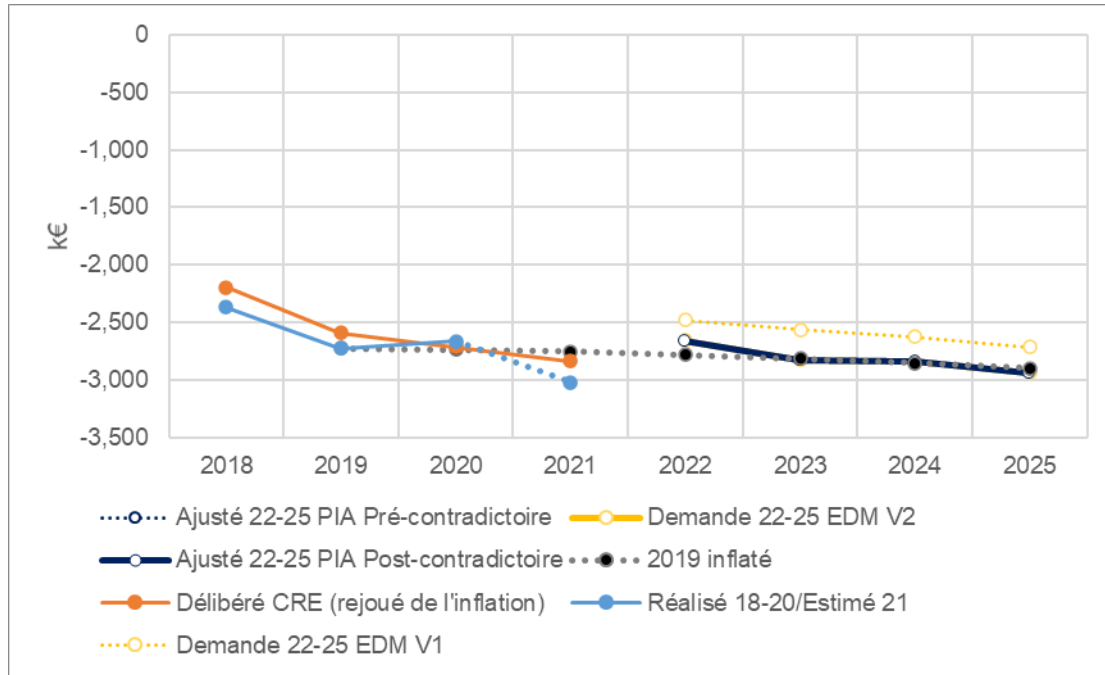
Tableau 204. Ecart pour la rubrique « Production immobilisée et stockée » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ecart	-5	-7	-9	-12
en %	1%	1%	1%	1%
dont pièces stockées et utilisées dans le cadre des chantiers	0	0	0	0
dont nouveaux compteurs immobilisés	-5	-7	-9	-12
dont autres (solde) - nouveaux compteurs immobilisés liés à la régularisations clients rétrocedés	0	0	0	0
62-Prod.immo. - Autres charges	0	0	0	0

6. Autres produits

U. Evolution de la rubrique

Figure 38. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits" en k€ courants



167

Tableau 205. Trajectoire 2018-2025 de la rubrique "Autres produits"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-	-	-	-				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	2,369	2,724	2,664	3,018	2,478	2,563	2,626	2,714
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré CRE	-175	-134	50	-183				
Evolution annuelle (réalisé, estimé, demandé)		15%	-2%	13%	-18%	3%	2%	3%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la demande 22-25								-10 (0.4%)

V. Contenu de la rubrique

Cette rubrique contient les produits autres que les recettes tarifaires. Deux postes se trouvent dans cette rubrique :

- Produits extratarifaires (-2621 k€ en 2020, soit 98.4% de la rubrique)
- Autres Produits et subventions (-43 k€ en 2020, soit 1.6%)

W. Analyse poste par poste

xii. Produits extratarifaires

33) Contenu du poste

Tableau 206. Contenu du poste "Produits extratarifaires"

	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein du poste
Produits extra tarifaires	-2608	100%
Pénalités	-1107	42%
Travaux de branchements	-652	25%
Prestations diverses	-849	33%

34) Trajectoire 2018-2025

Figure 39. Trajectoire 2018-2025 du poste "Produits extratarifaires" en k€ courants

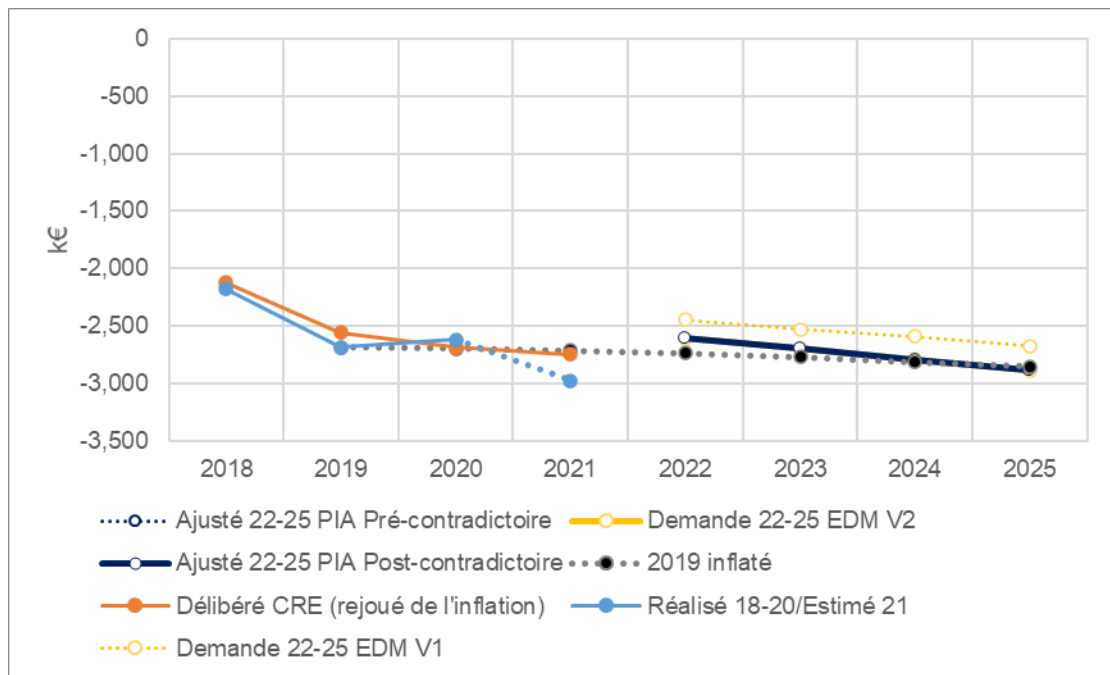


Tableau 207. Trajectoire 2018-2025 du poste "Produits extratarifaires"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-2,123	-2,560	-2,683	-2,747				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	-2,179	-2,684	-2,621	-2,977	-2,443	-2,528	-2,590	-2,677
Ajusté 22-25					-2,606	-2,698	-2,790	-2,885
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré CRE	-57	-124	62	-230				
Evolution annuelle (réalisé, estimé, demandé)		23%	-2%	14%	-18%	3%	2%	3%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la demande 22-25							-65	2.6%

35) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 208. Explication de l'écart du poste "Produits extratarifaires" sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-2,123	-2,560	-2,683	-2,747
Réalisé	-2,179	-2,684	-2,621	-2,977

Réalisé - Délibéré (k€)	-57	-124	62	-230
Ecart (% Délibéré)	3%	5%	-2%	8%
CAFF3 : "pénalités"	-131	-150	-323	-332
CAFF4 : travaux de branchements	82	-60	283	249
CAFF5 : prestations diverses	-8	86	102	-148

Pénalités

Ce poste reflète les produits liés aux pénalités applicables par les gestionnaires de réseau de distribution.

169

Tableau 209. Explication de l'écart du sous-poste "Pénalités" sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Quantité : délibéré	48,057	49,402	50,786	52,208
Quantité : réalisé	52,544	53,611	63,521	64,781
Ecart	9%	9%	25%	24%
Prix unitaire : délibéré	16	16	16	16
Prix unitaire : réalisé	17	17	18	18
Ecart	6%	7%	8%	8%
Trajectoire délibérée	763	792	822	854
Effet prix	48	56	67	67
Effet volume	76	72	223	222
Trajectoire réalisée	886	921	1112	1142

L'écart entre la trajectoire délibérée et la trajectoire réalisée s'explique à la fois par un volume significativement plus élevé que prévu et un prix haussier.

Travaux de branchement

Tableau 210. Explication de l'écart du sous-poste "Travaux de branchement" sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Quantité : délibéré	1,535	1,870	2,205	2,441
Quantité : réalisé	1,383	1,694	1,536	1,373
Ecart	-10%	-9%	-30%	-44%
Prix unitaire : délibéré	272.0	274.8	277.5	280.3
Prix unitaire : réalisé	263.0	258.3	259.8	265.5
Ecart	-3%	-6%	-6%	-5%
Trajectoire délibérée	418	514	612	684
Effet prix	-14	-31	-39	-36
Effet volume	-40	-45	-174	-284
Trajectoire réalisée	364	438	399	364

L'écart entre la trajectoire délibérée et la trajectoire réalisée s'explique à la fois par un volume significativement plus faible que prévu et un prix aussi plus faible.

Prestations diverses

EDM a transmis les éléments relatifs à quatre éléments de ce sous-poste :

- Coupures

- Forfait agent assermenté
- 1^{ère} mise en service
- Accès à la puissance

Ces éléments sont présentés ci-dessous. Une ligne de bouclage « Autres » est aussi calculée.

- Coupures

Tableau 211. Explication de l'écart de la ligne « Coupures »" sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Quantité : délibéré	6,210	6,384	6,563	6,746
Quantité : réalisé	6,361	8,539	5,081	8,936
Ecart	2%	34%	-23%	32%
Prix unitaire : délibéré	43.1	43.6	44.0	44.4
Prix unitaire : réalisé	43.3	43.9	43.2	41.9
Ecart	0%	1%	-2%	-6%
Trajectoire délibérée	268	278	289	300
Effet prix	1	2	-5	-17
Effet volume	7	95	-64	92
Trajectoire réalisée	276	375	220	374

L'écart entre la trajectoire délibérée et la trajectoire réalisée s'explique par un volume plus élevé en 2019 et plus faible en 2020 et un prix plus faible que prévu.

- Forfait agent assermenté

Tableau 212. Explication de l'écart de la ligne « Forfait agent assermenté » sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Quantité : délibéré				
Quantité : réalisé				
Ecart				
Prix unitaire : délibéré				
Prix unitaire : réalisé				
Ecart				[CONFIDENTIEL]
Trajectoire délibérée				
Effet prix				
Effet volume				
Trajectoire réalisée				

L'écart entre la trajectoire délibérée et la trajectoire réalisée s'explique par un volume significativement plus faible que prévu et un prix légèrement plus élevé.

- 1^{ère} mise en service

Tableau 213. Explication de l'écart de la ligne « 1^{ère} mise en service »" sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Quantité : délibéré	6 108	6 279	6 455	6 636
Quantité : réalisé	7 615	8 104	6 666	8 481

Ecart	25%	29%	3%	28%
Prix unitaire : délibéré	21.4	21.6	21.8	22.1
Prix unitaire : réalisé	20.3	18.4	16.9	17.2
Ecart	-5%	-15%	-23%	-22%
Trajectoire délibérée	131	136	141	146
Effet prix	-7	-20	-32	-32
Effet volume	31	34	4	32
Trajectoire réalisée	155	149	113	146

L'écart entre la trajectoire délibérée et la trajectoire réalisée s'explique par un volume significativement plus élevé que prévu et un prix plus faible.

- Accès à la puissance

Tableau 214. Explication de l'écart de la ligne « 1^{ère} mise en service » sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Quantité : délibéré	1 535	1 870	2 205	2 441
Quantité : réalisé	1 205	870	1 474	1 373
Ecart	-21%	-53%	-33%	-44%
Prix unitaire : délibéré	39.0	39.3	39.7	40.1
Prix unitaire : réalisé	45.7	45.7	45.7	46.1
Ecart	17%	16%	15%	15%
Trajectoire délibérée	60	74	88	98
Effet prix	10	12	13	15
Effet volume	-15	-46	-33	-49
Trajectoire réalisée	55	40	67	63

L'écart entre la trajectoire délibérée et la trajectoire réalisée s'explique par un volume significativement plus faible que prévu et un prix plus élevé.

- Accès à la puissance

Tableau 215. Autres écarts sur le poste « Produits extra-tarifaires » sur la période 2018-2021

k€ courants	2018	2019	2020	2021
Délibéré	-149	-136	-129	-123
Réalisé	-140	-74	-229	-110
Ecart	9	62	-100	14

36) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 216. Décomposition de la trajectoire du poste "Produits extratarifaires"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits extra tarifaires	-2173	-2682	-2608	-2945	-2393	-2446	-2469	-2515
Pénalités	-883	-920	-1107	-1130	-958	-980	-998	-1017
Travaux de branchements	-525	-918	-652	-699	-572	-585	-573	-583
Prestations diverses	-764	-844	-849	-1116	-863	-882	-898	-914

- Pénalités :

Les quantités de la trajectoire 2022 – 2025 sont basées sur la tendance observée sur le 1^{er} trimestre 2021, cohérente avec 2019. En effet, 2020 a connu deux effets : nouvelles modalités de relance et crise sanitaire (retard de paiement par les clients, caisses fermées). Ne pouvant dissocier les deux effets, EDM n'a pas tenu compte du réel 2020. Les quantités 2022 sont augmentées de la variation annuelle de nouveaux clients.

Le prix unitaire est quant à lui basé sur le réel 2020 augmenté de la hausse des tarifs de vente.

- Travaux de branchement :

Travaux de raccordement de nouvelles centrales photovoltaïques : la trajectoire est basée sur le raccordement de 15 nouvelles centrales par an, au prix 2020 inflaté chaque année.

Travaux de raccordement des nouveaux clients : la trajectoire est basée sur le nombre de nouveaux clients, au prix unitaire réel constaté sur le 1^{er} trimestre 2021 augmenté de la hausse des tarifs de vente.

- Prestations diverses :

Les quantités sont principalement basées sur le réel 2020 ou sur la moyenne 2020 / tendance 2021, augmentées de la croissance des clients et les prix moyens retenus sont ceux de 2021, augmentés de 1% chaque année.

L'accès à la puissance est fonction du nombre de nouveaux clients.

37) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

La même approche pour l'ensemble des postes est retenue : Pénalités, Travaux de branchements et des lignes qui composent le poste Prestations diverses :

- L'évolution des volumes est proportionnelle à l'évolution du nombre de clients ;
- L'évolution des prix unitaires est conforme à l'évolution du tarif d'électricité. L'hypothèse retenue est de +1% par an.

Tableau 217. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Produits extra-tarifaires » sur la période 2022-2025

k€ courants	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	-2,443	-2,528	-2,590	-2,677
Ajusté PIA	-2,606	-2,698	-2,790	-2,885
Ecart Ajusté - demande EDM	-162	-170	-200	-208
en %	7%	7%	8%	8%
CAFF3 : "pénalités"	-46	-48	-49	-51
CAFF4 : travaux de branchements	-125	-130	-158	-164
CAFF5 : prestations diverses	8	8	7	7
Coupures :	-303	-314	-325	-336
Forfait agent assermenté :	-211	-218	-226	-234
1ère mise en service	-140	-145	-150	-155
Accès à la puissance :	-59	-61	-63	-66
Autres	-160	-165	-171	-177

38) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

xiii. Autres produits et subventions

39) Contenu du poste

Tableau 218. Contenu du poste "Autres produits et subventions"

	Réalisé 2020 (k€ courants)	Part au sein du poste
Autres produits et subventions	-43	100%
dont Autres produits d'exploitation		[CONFIDENTIEL]
dont Loyers perçus		

173

40) Trajectoire 2018-2025

Figure 40. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits et subventions" en k€ courants

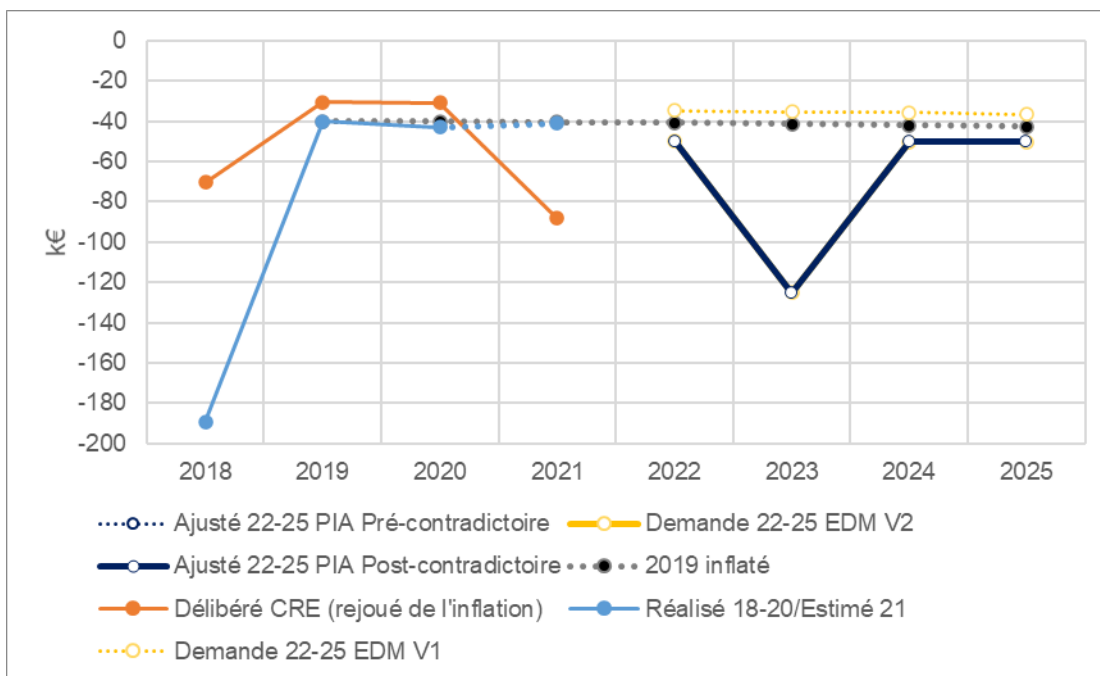


Tableau 219. Trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits et subventions"

k€ courants	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Délibéré CRE (rejoué de l'inflation)	-71	-31	-31	-88				
Réalisé/Estimé 2018-2021 et Prévisionnel 2022-2025	-189	-40	-43	-41	-35	-35	-36	-36
Ecart Réalisé/Estimé - Délibéré	-119	-10	-12	47				
Evolution annuelle		-79%	8%	-5%	-15%	2%	1%	2%
Ecart entre la moyenne 18-20 et la moyenne 22-25							55	-61%

41) Ecart entre le réalisé et la trajectoire délibérée sur la période 2018-2020

Tableau 220. Explication de l'écart du poste "Autres produits et subventions" sur la période 2018-2020

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020
FPE	-70,4	-30,5	-30,8
Réalisé	-148,1	-40,0	-42,9
Ecart annuel	-77,7	-9,5	-12,1
<i>Subvention étude</i>	[CONFIDENTIEL]		
<i>Facturation Orange</i>	[CONFIDENTIEL]		

EDM précise qu'une subvention relative à une étude menée sur les seuils de déconnexion a été reçue en 2018. Le montant de l'étude s'élève [CONFIDENTIEL]k€ et est dans le poste « Autres ».

[CONFIDENTIEL]

Au réel, ces montants étant inclus dans le CRCP, ils sont constatés dans le poste « Travaux de branchement ». Dans l'estimé 2021, cette facturation est enregistrée dans le même poste qu'au réel.

42) Méthode et hypothèses de calcul de la trajectoire 2022-2025

Tableau 221. Décomposition de la trajectoire 2018-2025 du poste "Autres produits et subventions"

<i>k€ courants</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Autres produits et subventions	-148	-40	-43	-41	-34	-34	-34	-34
dont Autres produits d'exploitation	[CONFIDENTIEL]							
dont Loyers perçus	[CONFIDENTIEL]							

[CONFIDENTIEL]

43) Appréciation du niveau de la trajectoire à venir

La trajectoire relative aux loyers est conservée.

Pour les autres produits, un produit de l'ordre de [CONFIDENTIEL]€ est constaté de façon récurrente : la trajectoire d'EDM est remontée en conséquence. Par ailleurs, la convention signée avec Orange concerne l'utilisation de supports pour la période 2017-2020 : EDM devrait donc en signer une autre pour les triennales suivantes : 2021-2023 et 2024-2026. Un produit de même montant est ajouté en 2023.

Tableau 222. Appréciation du niveau à retenir pour le poste « Autres produits et subventions » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	-35	-35	-36	-36
Ajusté hors projet 22-25	-50	-125	-50	-50
Ecart Ajusté - demande EDM	-15	-90	-14	-14
en %	44%	254%	40%	38%
dont Autres produits d'exploitation	[CONFIDENTIEL]			
dont Loyers perçus				
dont Divers				

175

44) Commentaires de l'opérateur

L'opérateur n'a émis aucun commentaire sur ce poste

X. Synthèse de la rubrique Autres produits

Tableau 223. Demande EDM pour la rubrique « Autres produits » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Demande EDM	-2,478	-2,563	-2,626	-2,714
CAFF3 : "pénalités"	-978	-1012	-1047	-1083
CAFF4 : travaux de branchements	-584	-604	-601	-621
CAFF5 : prestations diverses	-881	-911	-942	-973
7b-Autres produits et subventions	-35	-35	-36	-36

Tableau 224. Appréciation du niveau à retenir pour la rubrique « Autres produits » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ajusté PIA	-2,656	-2,823	-2,840	-2,936
CAFF3 : "pénalités"	-1,024	-1,060	-1,096	-1,134
CAFF4 : travaux de branchements	-709	-734	-759	-785
CAFF5 : prestations diverses	-873	-904	-935	-967
7b-Autres produits et subventions	-50	-125	-50	-50

Tableau 225. Ecart pour la rubrique « Autres produits » sur la période 2022-2025

<i>k€ courants</i>	2022	2023	2024	2025
Ecart	-177	-259	-214	-222
en %	7%	10%	8%	8%
CAFF3 : "pénalités"	-46	-48	-49	-51
CAFF4 : travaux de branchements	-125	-130	-158	-164
CAFF5 : prestations diverses	8	8	7	7
7b-Autres produits et subventions	-15	-90	-14	-14

7. Effet de bord

Y. Evolution et contenu de la rubrique

Il s'agit d'une dotation aux catastrophes naturelles de 100 k€ par an incorporée dans le Délibéré 2018- 2021 et dont EDM demande la reconduction pour la période 2022-2025.

Z. Appréciation du consultant

Les trajectoires d'EDM incorporent des charges permettant de faire face aux catastrophes naturelles

Les assurances intègrent une responsabilité civile limitée en cas de force majeure.

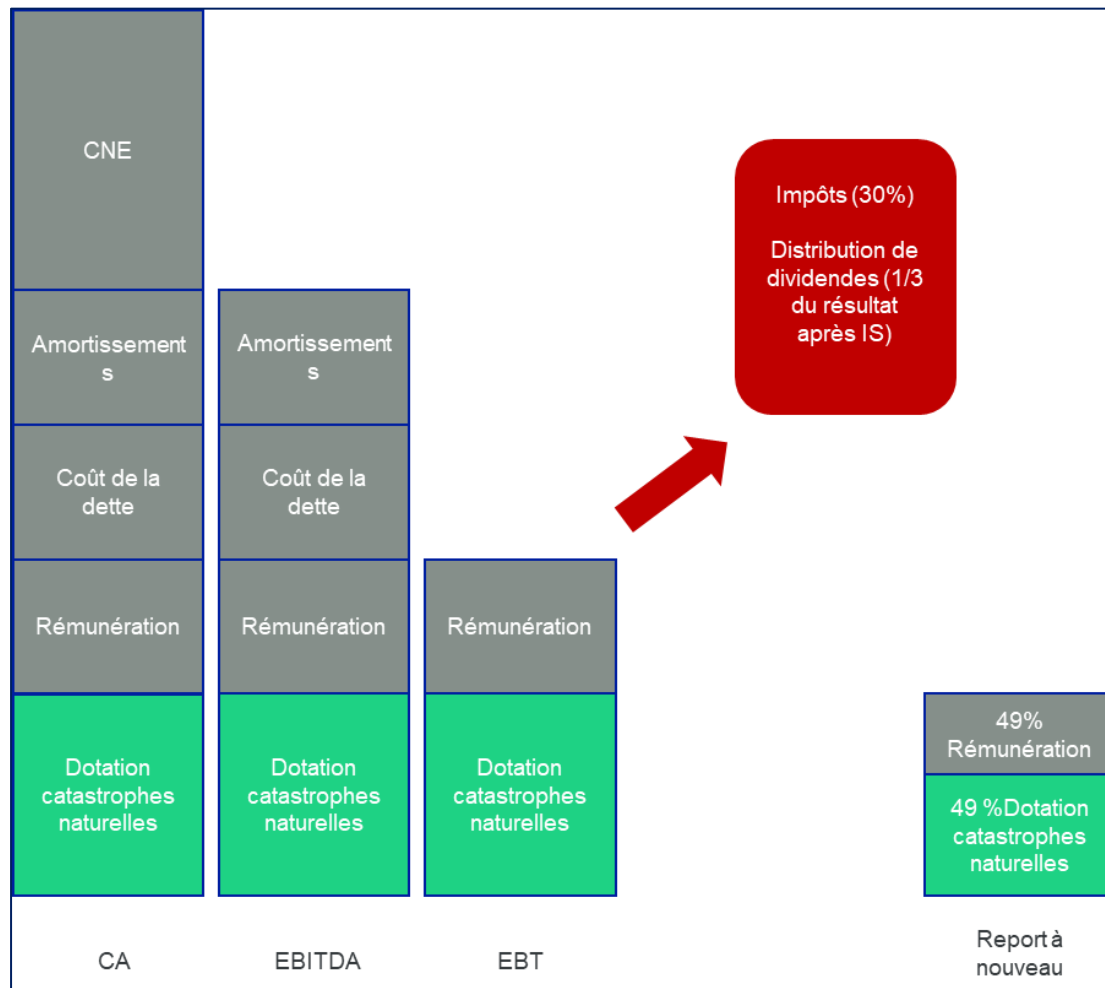
EDM a indiqué qu'une salle de crise dotée d'équipements de contrôle et de téléphones satellites est maintenue active en permanence pour faire face aux aléas naturels.

Par ailleurs, une convention de déploiement d'équipes et de matériel de secours a été conclue avec ENEDIS et EDF SEI, incluant le périmètre EDM. Cette convention prévoit en cas d'incident majeur, le déploiement d'une FIRE (Force d'Intervention Rapide Electricité). Cette convention ne comporte pas de frais fixes. Elle serait activée en cas d'évènement cité ci-dessus. La gestion des processus et des conventions conclues est faite par la cellule QSEEI.

La majorité de ces charges est diffuse : elle est donc intégrée dans le socle des charges couvertes.

Une dotation qui ne correspond ni à une charge réelle ni à une charge calculée ne sera pas disponible pour faire face aux conséquences du risque si ce risque se matérialise.

Figure 41. Dotation aux catastrophes naturelles dans la mécanique comptable



Nous recommandons de ne pas prendre cette charge en compte.

xiv. Commentaires de l'opérateur

Les trajectoires d'EDM n'incorporent aucun coût direct pouvant résulter d'une catastrophe naturelle.

Comme les autres ELD et ENEDIS, les réseaux HT et BT ne sont pas couverts par une prime d'assurance, qui s'avérerait rédhibitoire au regard de l'exposition des ouvrages et de leur caractère diffus (réseaux aériens, supports et transformateurs BT). Une police Responsabilité Civile a pour vocation de couvrir les charges des tiers dont l'origine serait la société, elle ne couvre bien entendu aucun type de coûts assumés en propre.

La Force d'Intervention Rapide Electricité ne fait l'objet d'aucun chiffrage intégré dans la trajectoire d'EDM. Du reste, elle a vocation à apporter un soutien, pas à assumer le coût des dommages.

Le montant consigné annuellement au titre des risques de catastrophes naturelles (cyclonique à Mayotte, voire sismique) ne peut effectivement pas être provisionné, puisque le caractère non certain de l'événement ne permet pas sa déductibilité fiscale. Il n'en ressort pas moins qu'il contribue à étoffer les réserves inscrites aux capitaux propres ([CONFIDENTIEL]MEUR à fin 2020), réserves intégralement disponibles. Et

dont la quote-part correspond à la dotation FPE ([CONFIDENTIEL]KEUR à fin 2020), même modeste, peut être affectée aux premières dépenses générées par une catastrophe naturelle.

Les autres arguments techniques avancés par l'auditeur sont irrecevables. Certes le montant de l'apport est soumis à l'impôt sur les sociétés, mais les charges qui seraient engagées sont également déductibles (différé d'impôts en faveur du service de l'électricité). Le montant du résultat net distribué annuellement reste modeste (moins de 30%) au regard des indicateurs communément admis. Comme cité précédemment, les réserves constituées constituent l'immense majorité de l'affectation des résultats depuis la création de la société

Conclusions :

Conformément au dossier transmis, EDM demande – à minima – le maintien de la dotation pour catastrophe naturelle à son niveau actuel, soit 100 KEUR par an.

Ceci d'autant plus que le risque d'un événement sismique d'importance est venu s'ajouter au risque cyclonique.

A défaut un stock stratégique physique du même montant pourrait être constitué et entretenu (câbles, poteaux, isolateurs).

xv. Suite donnée aux commentaires de l'opérateur

L'intégration d'une dotation qui ne correspond pas à une charge réelle ou calculée n'apporte pas le niveau de couverture escompté : par l'effet mécanique de l'impôt et de la distribution de dividendes (même minimes) seuls 49% de la dotation accordée serait disponible pour faire face à ces risques.

Afin qu'une dotation aux catastrophes naturelles soit efficace, il faut qu'elle corresponde à une charge :

- Soit réelle : par exemple contribution à un fonds commun pour les ELDs, permettant de mutualiser le risque catastrophes naturelles ;
- Soit calculée : par exemple dotation aux provisions pour risques et charges

La trajectoire pré-contradictoire est maintenue.

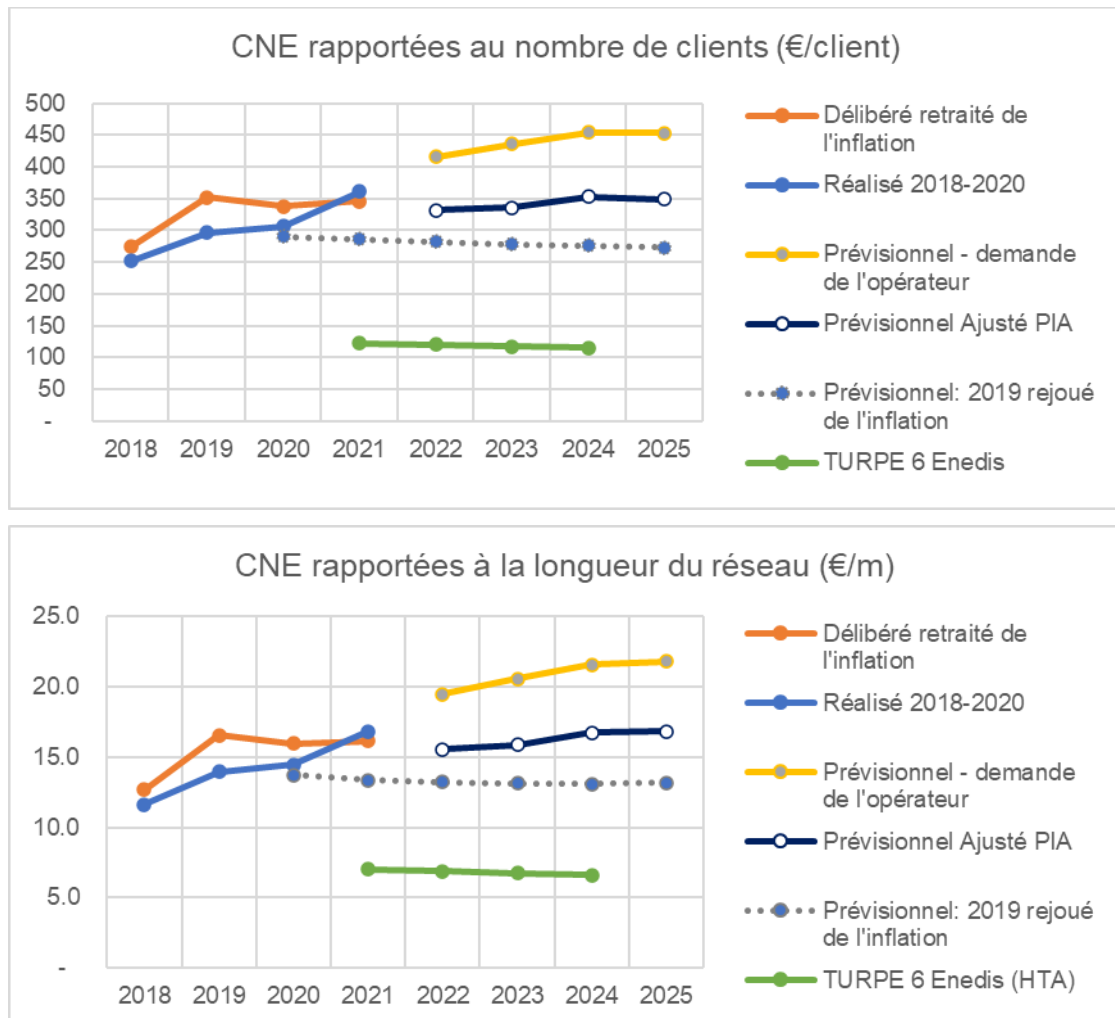
VIII. Appréciation du niveau des charges et produits sur la base d'une analyse globale des CNE

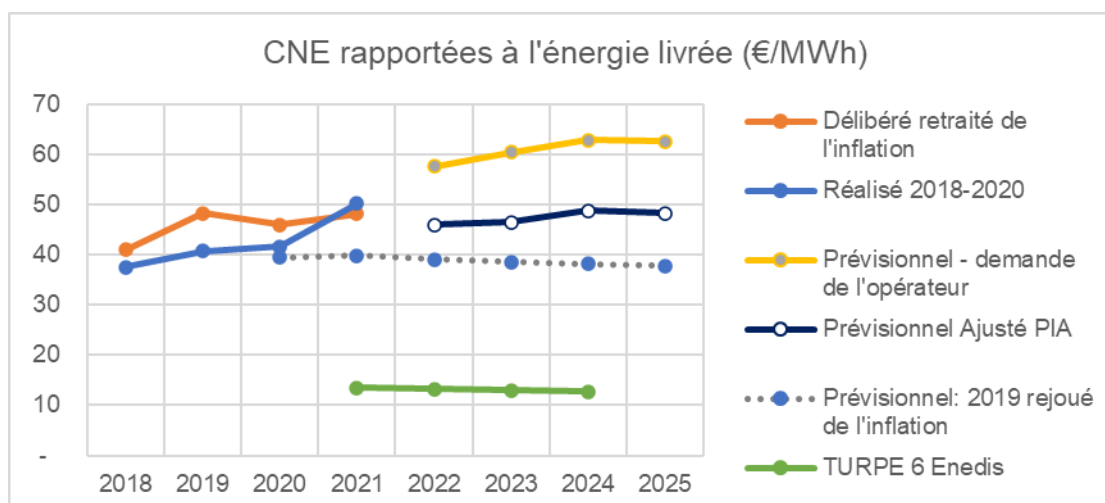
Les charges nettes d'exploitation (hors achats liées au système électrique) rapportées aux paramètres métiers de d'EDM sont présentées ci-dessous :

- CNE rapportées à la longueur du réseau (€/m)
- CNE rapportées au nombre de clients (€/client)
- CNE rapportées à l'énergie distribuée (€/MWh)

Nous représentons dans le même graphe l'indicateur pour Enedis (TURPE 6).

Figure 42. CNE d'EDM rapportées aux paramètres métier





Nous observons :

- Un écart substantiel entre les CNE unitaire d'EDM et celles d'Enedis. Cet écart n'a rien d'étonnant au vu des spécificités de Mayotte : réseau isolé et moins dense, générant des besoins intrinsèquement plus élevés et faible compétition à qui génère une augmentation des coûts d'approvisionnement en biens et services.
- Un accroissement notable des CNEs unitaires entre le réalisé 2018-2020 et le prévisionnel 2022-2025 : +55% dans la demande initiale d'EDM (56% rapporté au réseau, 52% rapporté à l'énergie livrée, +54% rapporté au nombre de clients) ; + 20% dans la trajectoire proposée (22% rapporté au réseau, 19% rapporté à l'énergie livrée, +20% rapporté au nombre de clients)

L'approche adoptée pour la présente évaluation, à savoir une évaluation documentaire « sur table » ne peut apporter un avis catégorique quant à l'efficacité de l'opérateur. Un audit opérationnel serait requis pour former un avis fort.

Le travail mené permet de dégager quelques points d'attention :

- Suite à la départementalisation et à la mise en place de la péréquation tarifaire, EDM s'est attelé à aligner ses opérations sur ce que l'opérateur désigne par « les standards de Métropole » qui prend en référence les pratiques d'Enedis. La nature insulaire du système d'EDM et sa petite taille appellent cependant à adapter les pratiques aux spécificités de Mayotte.
- Côté réseau, l'alignement sur les standards de Métropole requiert la mise en conformité des actifs de la distribution. EDM a conçu des programmes de mise en conformité très ambitieux sur la période en cours. Ces programmes ont fait face à des difficultés de mise en œuvre en partie liés à la crise sanitaire et en partie liés aux spécificités du territoire. Pour la période 2022-2025, EDM intensifie le rythme qui pourtant n'a pu être tenu dans le passé. Une approche plus prudente dans la conception de ces grands projets est recommandée.
- EDM met en œuvre une augmentation importante de son empreinte immobilière : augmentation des surfaces dans ses locaux actuels et mise en place d'une nouvelle base à Sada. En même temps, l'opérateur signe un accord de télétravail permettant aux salariés éligibles deux jours de télétravail par semaine. Nous notons qu'en général, les entreprises qui mettent en place le télétravail réduisent en même temps leur empreinte immobilière.



xvi.